El Houssaïn El Moujahid

Grammaire Générative de l'amazighe

Morphologie et Syntaxe du Nom

2022

Grammaire Générative de l’amazighe

Morphologie et Syntaxe du Nom

المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية
ⴰⵙⵉⵏⴰⴳ ⴰⴳⵍⴷⴰⵏ ⵏ ⵜⵓⵙⵙⵏⴰ ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ
INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGHE

El Houssaïn EL MOUJAHID

Grammaire Générative de l'amazighe

Morphologie et Syntaxe du Nom

2022

Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe

Série : Etudes et recherches N° 94

Titre
Grammaire Générative de l'amazighe : Morphologie et Syntaxe du Nom

Auteur
El Houssaïn EL MOUJAHID

Editeur
Institut Royal de la Culture Amazighe

Mise en page & couverture
Nadia KIDDI

Imprimerie
Edition et impression Bouregreg - Rabat

Dépôt légal
2022MO2948

ISBN
978-9920-739-74-0

Deuxième édition 2022

À la mémoire de mes parents ;

à Fatima, ma compagne ;

à Idir, Tilila et Tawnza.

Table des matières

Avant propos

En juillet 2011, avec la nouvelle Constitution du Royaume du Maroc, l’amazighe acquiert le statut de *langue officielle* aux côtés de la langue arabe. Le processus de la standardisation de la langue amazighe, portant sur ses composantes graphiques (*tifinagh*), orthographique, lexicale, morphologique et syntaxique, a été initié puis conduit selon une démarche progressive, depuis la création de L'Institut Royal de la Culture Amazighe (17-10-2001). Aussi, en 2003, est-il procédé à l'introduction de la langue amazighe à l'école publique et étendu son enseignment au niveau du primaire, puis, quelques années plus tard, les études amazighes eurent une place dans les cursus de quelques universités. Cette dynamique s’est accompagnée d’actions significatives, dont notamment l’élaboration d’outils linguistiques, didactiques et pédagogiques. Ainsi, outre le *Dictionnaire Général de la Langue Amazighe* (2008) et les lexiques sectoriels, une grammaire normative de l’amazighe standard a été préparée et éditée, rompant foncièrement, de point de vue conception et structuration, avec celles établies et développées durant les années et décennies précédentes. En effet, alors que ces derrières portent souvent, de manière unilatérale, sur une seule variante dialectale de la langue amazighe, ou sur un ensemble de parlers d’un même dialecte, la *Nouvelle Grammaire de l’amazighe* (2008) est élaborée dans la perspective d'un système unifié, sous-tendu par l'effectivité de *l'unité de l'amazighe*, telle qu'elle a toujours été pressentie dans les travaux du siècles dernier (A. Basset, 1925). En ce qui concerne les études et recherches dédiées à la morphologie et à la syntaxe de l'amazighe, force est de rappeler que les dernières décennies du siècle dernier ont vu paraître plusieurs études et recherches (*v*. bibliographie) portant sur des aspects diversifiés de la Grammaire de l'amazighe, toutes variantes confondues.[1]

Le présent travail s’inscrit dans la lignée des recherhes sur le système morphologique et syntaxique de la langue amazighe. Il s’agit à l'origine une thèse de Doctorat d'Etat en Linguistique, soutenue en décembre 1993, à la Faculté des Lettres de Rabat. Elle est publiée en 1997 aux éditions de cette même Faculté. La deuxième édition livrée ici, reprend de manière relativement rafraichie la première version. L’étude consiste en une analyse des aspects morphologiques et syntaxique de la catégorie du Nom en amazighe, avec un focus sur la variante *Tašəlḥiyt* en usage dans l’Anti-Atlas, au Sud Ouest marocain, et précisément dans le Souss (Iġerm, Province de Taroudant). Il s’agit d’une contribution à l'analyse de la langue amazighe, dans un esprit qui outrepasse la seule approche descriptive, pour avancer des hypothèses explicatives sur les mécanismes sous-jacents à la grammaire de la langue, dans une optique qui inscrit le micro-système étudié dans un contexte plus large, celui du langage naturel. Ainsi à travers une des

---

[1] *V*. Boukouss, A. (1989) ; El Moujahid, E. (1989) ; Galand, L. (1979), Boukhris, F. et *al*., (2008)

variantes de la langue amazighe, les faits spécifiques se voient confrontés contrastivement à leurs corollaires dans des langues de la famille afro-asiatique et de familles différentes, notamment l'Indo-européen. Pour ce faire, l'analyse se base sur le modèle génératif des *Principes et Paramètres* (GB). Force est de souligner que, depuis la parution de l'ouvrage en l997, à ce jour, ont paru bien des travaux sur les questions de syntaxe et de morphologie du Nom et de Groupe nominal ; Ils seront présentés dans la liste bibliographique et pris en considération quand leur apport est pertinent pour la révision de l'analyse. Du reste, ils sont livrés à titre informatif, pour toute consultation visant le comparatisme ou la contribuution au processus de la fixation et de l'évolution de l'amazighe standard. Parmi les travaux mentionnés, réalisés durant ces dernières décennies (1997-2020), figurent des monographies relevant de cadres thériques différents, dont notamment la gammaire tradtionnelle à vocation descritive, le fonctionnalisme de l'école de Prague, et les modèles de la Grammaire Générative et Transformationnelle. La plupart des travaux relèvent du modèle GB et rares sont ceux qui adoptent des modèles plus avancés, notamment la théorie minimaliste (Chomsky 1993, 1995, 1996…)[2]. Ainsi, dans le présent travail, ont été reprises les principales questions de morphologie et de syntaxe du Nom, selon l'approche des modules et paramètres (GB) de la théorie des généralive. L'objectif visé en adoptant cette théorie est de contribuer à l'approche de la langue dans une optique conciliant, idéalement, l'adéquation descriptive et l'adéquation explicative.

Qu'il me soit permis d'exprimer ici tous mes sentiments de reconnaissance à toutes les personnes qui ont contribué, de quelque façon que ce soit, aux étapes de la réalisation de ce travail. Plus spécifiquement, je tiens à exprimer mes vifs remerciements et ma profonde gratitude aux personnes suivantes :

Fatima Boukhris, mon épouse, auprès de qui j'ai toujours trouvé affection, compréhension, encouragement et patience. Sa collaboration scientifique, en sa qualité de chercheure en linguistique, m'a été fort salutaire durant toutes les étapes de l'élaboration de ce travail et de l'ensemble de mes recherches ;

Mes collègue, Youssef Ayt Ouguengay, Hassan Jaa, Nadia Kiddi et Jamal Frain pour leur précieuse contribution à la réalisation technique et matérielle de ce travail.

Enfin, mes remerciements vont à mon professeur Ahmed Boukouss, Recteur de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, pour sa préface édifante à la première édition et pour avoir rendu possible l'intégration de cet ouvrage aux publications de l'Institut.

[2] Parmi les rares travaux récents relevant de la Théorie minimiliste, Boukhris (2013), sur la syntaxe de la phrase et la cliticisation, et Laabdellaoui (2019), sur la syntaxe de la phrase, Isksioui (2019), sur la phrase complexe.

El Houssaïn El Moujahid (2022) *Grammaire Générative de l'amazighe, Morphologie et Syntaxe du Nom*

Résumé

L'objet de cette recherche est l'étude de quelques aspects syntaxiques du Nom et du Groupe Nominal (DP) en Amazighe Tachelḥiyt (AT). Elle est effectuée dans le cadre de la Grammaire Générative et Transformationnelle, modèle du Gouvernement et du Liage (GB) (Chomsky (1981, 1982, 1986 a, b)).

Après une présentation du cadre théorique (chap.1) et quelques éléments de la syntaxe de la phrase en AT (chap.2), il est procédé à l'examen des questions suivantes, respectivement dans les chapitres 3 à 6.

L'analyse syntaxique proprement dite est précédée d'une étude morpho-lexicale de la structure interne du DP, dans le cadre de deux théories complémentaires : la théorie de la Syntaxe du Mot (Selkirk l 982) et la Théorie de la Morphologie Non concaténative de Mc Carthy (1979). L'étude est centrée sur le problème du statut de la catégorie fonctionnelle Déterminant (D) en amazighe ainsi que sur la constitution du Nom en tant que catégorie de rang X^0 sur les plans morphologique (genre, Nombre et État) et lexical (composition et dérivation).

Sur le plan syntaxique, le chapitre 4 est consacré à l'étude de la structure interne du Groupe Nominal (DP), sur la base de la théorie des catégories syntaxiques (Chomsky (1986 b), Abney (1987 a)). Les principales questions examinées ont trait respectivement, au statut syntaxique de la catégorie Déterminant (D) et au système de spécification de N^0 au sein du DP. Une analyse alternative a été proposée pour la première question, en référence à l'hypothèse du « Déterminant nul ».

Dans le chapitre 5, sont traités quelques éléments de la syntaxe du Groupe Nominal. Il y est ainsi examiné particulièrement les constructions génitives en AT, lesquelles sont spécifiées par leur caractère exclusivement analytique. Ces constructions sont analysées aux plans syntaxique et thématique, en tenant compte

de la nature simple ou dérivée de la tête nominale du DP génitif. Un bref aperçu sur la syntaxe de l'extraction hors du DP a été également présenté à la fin du chapitre.

Enfin, dans le chapitre 6, l'analyse syntaxique dépasse le cadre du Groupe Nominal pour s'étendre au DP dans la Proposition. Ainsi, sont examinées de près les questions de la topicalisation et de la focalisation qui sont deux stratégies distinctes en AT. La première est une Topicalisation en Base (Dislocation à Gauche), et la seconde est une Topicalisation par Mouvement (Focalisation, Clivage). Cette dernière a été étudiée en comparaison avec d'autres structures de déplacement, à savoir les interrogatives et les relatives restrictives.

Préface
à la première édition

Par leur qualité, les recherches réalisées dans le domaine des langues nationales constituent un acquis important non seulement pour le développement de la linguistique marocaine mais aussi pour la linguistique générale. En effet, par leur maîtrise théorique et méthodologique, ces recherches renouvellent totalement les études de dialectologie effectuées durant la période coloniale et contribuent à sortir la dialectologie marocaine du champ clos de la spécificité et de l'exotisme pour la placer d'emblée dans le champ novateur de la linguistique moderne.

Le présent livre est une excellente illustration de ce bond qualitatif réalisé par la linguistique marocaine en général et de l'amazighe en particulier.

Ce travail est une contribution à l'analyse de la langue amazighe, dans un esprit qui outrepasse la seule vision descriptive, pour avancer des hypothèses explicatives sur les mécanismes sous-jacents à la grammaire de la langue, dans une optique qui inscrit le micro-système étudié dans un contexte plus large, qui est celui du langage naturel. Ainsi la langue amazighe, à travers un de ses dialectes (le Tachelḥit du sud-ouest marocain) se voit confrontée contrastivement à d'autres langues de la famille afro-asiatique et de familles différentes, notamment l'Indo-européen.

L'élaboration d'une Grammaire Générative et Transformationnelle d'une langue est un vaste programme qui, en vérité, devrait mobiliser une multitude de compétences. Dans ce travail, l'auteur nous livre un fragment de la Grammaire Générative de l'amazighe, en focalisant l'attention sur le système du Groupe Nominal. L'analyse s'inscrit dans le cadre de la GGT, dans ses modèles relativement récents. A travers l'analyse morphologique, lexicale et syntaxique du Nom, des problèmes naguère pris en charge par l'auteur, entre autres linguistes, d'un point de vue structuraliste, sont ici reconsidérés dans une perspective comparative et explicative (questions de l'article défini, de la focalisation, du génitif. etc.).

Ce livre a non seulement une portée théorique mais aussi une portée pratique. En effet, la démarche adoptée par l'auteur comme le résultat de son analyse peuvent être mis à contribution dans l'élaboration d'ouvrages de la grammaire dans la perspective de l'enseignement de la langue amazighe.

Ahmed BOUKOUS
Professeur à l'Université Mohammed V

Liste des abréviations

Cette liste contient les abréviations, les symboles et les sigles usuels dans le domaine de la recherche en linguistique générale et en GGT. Nous avons pour l'essentiel adopté la términologie anglosaxone pour ce qui est des concepts clés de la théorie GB :

acc.	: accusatif (Cas-)
acco.	: accompli (Aspect-)
A	: Adjectif.
AGR	: Agreement = "Accord".
AGRP	: Agreement Phrase: "Groupe Syntaxique d'accord".
Agt. (Ag)	: Agent.
AM	: Arabe Marocain.
AP	: Affixation Principle = " Principe d'Affixation",
AP	: Adjective Phrase = "Syntagme Adjectival".
AT	: Amazighe Tašəlḥiyt
Bénif.	: Bénificiaire.
Amz	: Amazighe.
CB	: Catégorie Blocante.
CD	: Communication directe.
CEMS	: Condition d'Effacement de la Mélodie du Singulier.
CGF	: Constitution du Gabarit du Féminin.
cl.	: Clitique.
CMF	: Constitution de la Mélodie du Féminin.
COMP (C)	: Complémentiseur.
Compl.	: Complément.
CP	: Complmentizer Phrase = "Groupe Complémentiseur".
CUA	: Condition Universelle d'Association.
Dét. (D)	: Déterminant.
cv.	: Catégorie vide.
DEF (Déf)	: Défini.
Dém	: Démonstratif.
DG	: Dislocation á Gauche.

DP	:	Déterminer Phrase = Syntagme Déterminatif.
ECM	:	Exceptional Case Marking = "Marguagc de Cas Exceptionnel".
ECP	:	Empty Category Principle = " Principe des Catégories Vides".
Exp.	:	Expérienceur.
FL	:	Forme Logique.
FP	:	Forme Phonologique.
GB	:	Government and Binding = "Gouvernement et Liage".
gén.	:	Génitif (Cas-).
GGT	:	Grammaire Générative et Transfomationnelle.
GU	:	Grammaire Universelle.
HMC	:	Head Movement Constraint = "Contrainte sur le Mouvement de Tête".
Inacco	:	Inaccompli (Aspect -).
lndéf.	:	Indéfini.
Infl. (I)	:	Inflexion = "Flexion ".
Instr.	:	lnstrumental.
Interr.	:	Interrogation, Morphème interrogatif.
IP	:	Inflexion Phrase = "Syntagme flexionnel = Phrase".
Kab.	:	Kabyle (Dialecte-).
loc.	:	Locatif.
N	:	Nom.
N^{aff}	:	Affixe nominal.
Nég.	:	Négation.
NEGP	:	Négative Phrase = "Syntagme Négatif"'.
N^{G}	:	Gabarit nominal.
N^{maff}	:	Mélodie Affixale du Nom.
NOM	:	Morphème de Nominalisation.
NOMP	:	Nominal Phrase : Syntagme Nominal (isé).
noun.	:	Nounation (en AS).
N^{r}	:	Racine lexicale du Nom.
Obj.	:	Objet, Objectif (Cas-).

P	:	Préposition.
Pass.	:	Passif.
PassP.	:	Passive Phrase = "Syntagme Passif".
PCI	:	Principe des Catégories Invisibles.
Poss.	:	Possessif.
PossP	:	Possessive Phrase = "Syntagme Possessif".
PP	:	Prepositional Phrase = "Syntagme Prépositionnel".
PR	:	Pronom Résomptif.
Q	:	Quantifieur.
QP	:	Quantifier Phrase = "Syntagme Quantilïé".
RR	:	Relative Restrictive.
RS	:	Représentation Sous-jacente.
SC	:	Small Clause = "Petite proposition ou Proposition réduite".
Spec.	:	Spécifieur.
T	:	Temps.
TAM. (Tam.)	:	Tamazighte (Dialecte-).
TAR (Tar.)	:	Tarifiyt (Dialecte -).
TB	:	Topicalisation en Base.
Th.	:	Thème.
TM	:	Topicalisation par Mouvement
Top.	:	Topique.
TP	:	Tense Phrase = "Syntagme temporel".
T.S.	:	Théorie Standard.
T.S.E.	:	Théorie Standard Etendue.
θ- : Théta.	:	Thématique.
V	:	Verbe.
VP	:	Verb Phrase = "Syntagme Verbal".
X	:	Catégorie lexicale, tête de Projection maximale XP.
XP	:	Projection maximale d'une tête lexicale X^0.
$X^{aff.}$	:	Affixe d'une catégorie X.
X^s	:	Radical d'une catégorie lexicale.

Protocole de transcription

API	Transcription adoptée
a	a
u	u
i	i
b	b
t	t
θ	t
d	d
ð	
-	ḍ
l	1
r	r
-	ṛ
s	s
-	ṣ
z	z
-	ẓ
ʃ	š
z	j
-	ɛ
ɣ	ġ
f	f
q	q
k	k
h	h
ħ	ḥ
χ	x
m	m
n	n
g	g
j	y
w	w

- Les segments emphatiques ou emphatisés sont notés avec point souscrit : ṛ, ṭ, ṣ.
- La gémination est indiquée par redoublement du segment : dd ; jj…
- La labiovélarisation est notée par un /-^{w}/ en exposant du segment : g^{w}, k^{w}.

Introduction générale

1. Objet d'étude

La présente recherche s'inscrit dans la lignée des études dialectologiques portant sur la langue amazighe.[1] Elle a pour objet spécifique l'analyse de quelques aspects syntaxiques du Nom (N) et du Groupe Nominal (NP) en amazighe, représenté par la variante tašəlḥiyt (parler d'Igherm, Souss, Sud-Ouest du Maroc).[2] Elle est sous-tendue par les principes théoriques de la Grammaire Générative et Transformationnelle (GGT), dans ses développements des années quatre-vingt (Chomsky (1981, 1982, 1986 a, b, entre autres)). Elle est conçue comme étant le prolongement d'une description précédente effectuée sur la même variante et le même parler, d'un point de vue structuraliste, *i.e.*, celui du Fonctionnalisme de l'Ecole de Prague *(cf.* El Moujahid (1981-2021)). Elle tient compte également de l'essentiel des études précédentes, effectuées dans différents cadres théoriques.

2. Repères bibliographiques

Dans les annales de la dialectologie amazighe, rares sont les travaux consacrés exclusivement à la syntaxe du N et du NP. Hormis quelques exceptions (Galand-Pernet (1959), Reesink (1979), El Moujahid (1981-2021)). La littérature disponible à ce sujet ne nous fournit généralement que des descriptions ou des analyses ponctuelles faisant partie de monographies globales sur des dialectes amazighes isolés. Les études effectuées sur le N et le NP se présentent souvent sous forme d'articles autour de questions relatives à un ou plusieurs aspect(s) ponctuel(s) de la syntaxe ou de la morphologie nominales, ou encore, sous forme de chapitres complétant des descriptions centrées principalement sur la structure de la phrase ou sur celle du syntagme verbal. Par ailleurs, ces études sont dominées essentiellement par le synchronisme, en ce qu'elles sont très sporadiquement animées par le souci de

[1] Pour une bibliographie générale sur les travaux en dialectologie amazighe, *v.* Galand (1979b) qui réunit les Chroniques de *l'Annuaire de l'Afrique du Nord* de 1954 à 1977 et Chaker (1992). Pour la période suivante, jusqu'à 1997, également l'ouvrage bibliographique de Lamara Bougchiche (1997). *V.* aussi les articles de Boukous, El Moujahid et Galand dans *Langue et Société au Maghreb* (1989), et Chaker (1984) pour une évaluation des études de la période coloniale.

[2] Sur les aspects linguistiques du tašəlḥiyt, *v.* El Moujahid (1981) et sur la place du dialecte tašəlḥiyt dans le champ sociolinguistique marocain, *v.* Boukous (l979 b,c).

prospections diachroniques. Elles sont également peu enclines au comparatisme, tant entre dialectes de la langue amazighe qu'entre ceux-ci et d'autres langues naturelles[3]

La revue de la littérature sur le sujet qui nous préoccupe peut être entreprise selon plusieurs modes de classification, *i.e.*, (i) par périodisation chronologique, (ii) par courants théoriques ou (iii) par nature de problèmes et questions traités. Le paradigme (i) est fonction de la datation des travaux selon qu'ils relèvent de la période coloniale, de la période post-coloniale et de la période actuelle (les trois dernières décennies). Le paradigme (ii) classe les travaux selon leur obédience théorique : grammaire traditionnelle, structuralisme et grammaire générative. Quant au paradigme (iii), il présente les travaux en fonction des questions examinées et qui composent la problématique de la morphologie et de la syntaxe nominales. C'est ce mode de présentation que nous allons adopter dans cette revue succincte des antécédents bibliographiques sur le N et le NP en amazighe. L'exposé sera axé principalement sur deux questions, *viz.*, (a) les catégories N et NP et (b) la syntaxe du N et du NP.

2 .1. Les catégories N et NP

Dans le domaine des études amazighes, les problèmes du statut et des critères de définition des catégories nominales, voire des catégories syntaxiques en général, n'ont été abordés qu'à partir des travaux effectués dans le cadre du Fonctionnalisme de l'École de Prague. Auparavant, les berbérisants, imprégnés de la tradition grammairienne européenne, se limitaient d'énoncer la distinction entre le verbe et le nom, posés *a priori* comme données évidentes. Pour l'essentiel, les auteurs (Basset (1929,1952), Basset et Picard (1948), Galand- Pernet (1959), Prasse (1974), entre autres) définissent la catégorie N du seul point de vue de sa constituance morphologique, en *racine, radical, schème* et *désinences* (affixes). Quant à la catégorie NP, à notre connaissance, elle n'a bénéficié, dans ces travaux, d'aucun traitement spécifique.

Les travaux menés dans le cadre fonctionnaliste (notamment, Penchoen (1973), Reesink (1979), Chami (1979), Bentolila (1981), El Moujahid (1981), Chaker (1983), Bououd (1990), en s'inspirant du modèle descriptif de l'École d'André Martinet (*cf.* Martinet (1968 et 1979)) ajoutent aux données morphologiques précédentes (racine, schème, désinences), qui définissent la catégorie N, d'autres critères d'ordres morphologique et syntaxique, permettant la distinction de la classe nominale des autres classes catégorielles. Ainsi, le N se définit par ses modalités spécifiques : le genre, le nombre et la marque d'état d'annexion ; celles-ci sont

[3] À notre connaissance, le seul travail à vocation comparative est dû à Ennaji (1982). Pour ce qui concerne le NP, il y est établi une comparaison entre la syntaxe des expansions relatives du amazighe et leurs correspondantes en anglais et en arabe marocain.

obligatoires et traitées en morphologie. D'autres sont facultatives, telles que la marque d'altérité et les monèmes déictiques ; elles sont traitées en syntaxe et en axiologie. Sur le plan syntaxique également, le N est défini par ses latitudes fonctionnelles, en ce qu'il est *plurifonctionnel,* comparé au V qui est un *unifonctionnel,* exclusivement *prédicatif.* Quant au NP, il est décrit dans ces mêmes travaux, en fonction de propriétés combinatoires de N au plan syntagmatique. Les auteurs énumèrent les différents types d'expansions nominales, classées selon leur caractère direct ou indirect. Le NP ou Constituant Nominal (Reesink *(op.cit))* admet généralement la typologie taxinomique suivante: syntagmes complétifs, syntagmes qualificatifs, syntagmes relatifs, syntagmes prédicatifs et syntagmes coordonnés.

Dans l'optique de la GGT, modèle standard (Chomsky (1965)), Harries Johnson (1966) analyse la catégorie N parmi les éléments de la classe nominale (pronoms, quantifieurs, adjectifs, noms adverbiaux, substantifs (General Nouns)). La classe des Ns est identifiée par ses traits de sous-catégorisation, morphologiques (genre, nombre) et lexico-sémantiques (±commun, ±Animé, ±concret, etc..). Le NP est défini en fonction de sa constituance, régie par des règles syntagmatiques assorties de conditions d'occurrence de constituants. Dans le cadre du Modèle post-génératif (GB), Ouhalla (1988) s'est intéressé particulièrement à la structure de NP dans la perspective de l'analyse en DP (Abney (1987a)), animée principalement par le souci de valider les principes de la Grammaire Universelle (GU).

2.2. La syntaxe de N et de NP

Les questions relatives à la syntaxe nominale n'ont pas été prospères dans la littérature de l'ère coloniale. Seuls quelques articles d'André Basset ont pu faire référence et féconder les travaux postérieurs, aussi bien de dialectologues, tels que Galand, que de fonctionnalistes européens et nationaux. Parmi les problèmes soulevés très tôt par Basset, ceux de la proposition relative (Basset (1946)), de l'anticipation (topicalisation et focalisation, Basset (1950) et du complément du nom (génitif, (Basset (1954)). Ces problèmes et d'autres ont été repris dans plusieurs travaux de L. Galand, avec un souci d'approfondissement, facilité par les latitudes de comparatisme interdialectal et par l'accommodement de la tradition philologique occidentale aux acquis structuralistes de l'auteur. Les principales questions que Galand a abordées sont celles des expansions nominales (Galand (1966)), de la définitude de N (Galand (1974)), de l'anticipation renforcée (focalisation) en rapport avec l'interrogation (Galand (1957)), de la construction du syntagme numéral (Galand (1967)) et du complément du nom (Galand (1966)). Les conclusions de Galand sur ces questions et d'autres ont souvent été intégrées aux analyses des fonctionnalistes qui se sont penchés sur la syntaxe nominale dans le cadre des monographies sur le système général des dialectes étudiés (Penchoen (1973), Reesink (1979), Bentolila (1981), El Moujahid (1981-2021), Chaker (1983), Bououd (1990), Leguil (1992). Ces auteurs, en traitant des différentes questions de la syntaxe

du N et du NP, se basent sur les principes de la théorie fonctionnaliste. Aussi, l'essentiel de leurs descriptions respectives consiste-t-il à étudier les moyens par lesquels sont marquées les relations entre le N et les autres monèmes de l'énoncé.

Le cadre de la GGT n'a pas connu non plus d'étude spécifique de la syntaxe de N, ni de celle de NP. Les thèses disponibles (Harries-Johnson *(op.cit)*, Ennaji (1982), Sadiqi (1986) et Ouhalla *(op.cit))* réservent des chapitres ou des sections à certains aspects syntaxiques du NP. C'est ainsi que Harries-Johnson, en analysant la syntaxe de NP parmi les constituants de la phrase, propose une série de règles transformationnelles (théorie standard) en guise de description de la constituance et de la dérivation des différentes structures nominales ; *e.g.,* Règles de relativisation, de génitivisation, de nominalisation, etc. C'est dans la même optique que l'auteure (*id.* (1971)) a analysé quelques aspects de la phrase non verbale et de la phrase copulative en relation avec la topicalisation et la focalisation. Quant à Ennaji *(op.cit)* et Sadiqi *(op.cit),* ils se sont intéressés particulièrement à la structure des propositions relatives, dans le cadre de la syntaxe des phrases complexes. Ennaji a mené son analyse dans une perspective comparative, entre l'amazighe, l'arabe marocain et l'anglais. Les deux travaux ont été effectués dans l'optique de la TSE. De son côté, Ouhalla *(op.cit.),* en s'inspirant du modèle de *Barriers* (Chomsky (1986b), Abney (1987a)) s'est penché, entre autres, sur les questions de la nominalisation, de la quantification, du génitif, des adverbes nominaux et de la syntaxe des noms dérivés. Par ailleurs, les dernières années ont vu également paraître des études ponctuelles, principalement sur la structure des phrases topicalisées et focalisées. Ainsi, Ennaji et Sadiqi (1986) ont traité de la syntaxe des constructions clivées dans le cadre de la TSE, avec une ouverture sur leur dimension pragmatique. Ce dernier aspect a fait l'objet d'un développement par Boukhris (1983, 1990) qui s'est intéressée aux constructions interrogatives clivées, dans la perspective de la Grammaire Fonctionnelle (Dik (1978, 1980)). Dans le cadre de la théorie GB, ces mêmes constructions ont fait l'objet de deux études syntaxiques, *i.e.*, celle de Shlonsky (1987) et Calabrese (1987). On retrouvera aussi une approche rapide des structures topicalisées dans l'article d'Abney (1987b) consacré essentiellement à l'extraction de NP et les pseudo-objets en amazighe. C'est cette question également que l'étude de Shlonsky et Sigler (1987) a abordée du point de vue du paramètre de Marquage de Cas Exceptionnel (ECM).

A l'issue de cette revue succincte de la littérature sur le N et le NP en amazighe, nous pouvons en déduire leur champ d'investigation est encore loin de la saturation. Au contraire, bien des questions restent encore à explorer, tant par la description que par l'essai d'explication.

C'est donc à partir de cette donne que nous nous proposons, dans la présente recherche, d'apporter une contribution aux recherches sur la problématique générale de la syntaxe nominale qui, comparée à celles des propositions et des verbes, n'a pas été suffisamment approfondie par la recherche linguistique.[4] Loin de prétendre à l'exhaustivité ou à l'originalité absolue par rapport aux travaux des prédécesseurs, cette étude cherche à réaliser deux objectifs spécifiques: (i) reprendre certaines questions épineuses de la syntaxe du N et de NP, en essayant d'y apporter d'autres éclairages du point de vue de la théorie adoptée; (ii) explorer quelques aspects de la syntaxe nominale jusqu'ici non abordés, en laissant parfois suspendues les interrogations qu'ils suscitent. Les questions reprises dans le détail se rapportent à la syntaxe de certaines constructions, telles que les structures génitives et les structures topicalisées et focalisées. Celles qui sont explorées désormais ont trait au problème de la structure interne de NP, à celui du statut du Déterminant et à la syntaxe interne du NP. A cette fin, nous avons opté pour la théorie GB, comme cadre d'analyse, en raison des possibilités de prospections explicatives que ses principes et paramètres mettent à la disposition de la recherche dialectologique. Ce cadre théorique fera l'objet d'une présentation particulière dans le premier chapitre de ce travail.

3. Organisation du travail

Ce travail s'articule en six chapitres, assortis d'une introduction et d'une conclusion.

Dans le chapitre l, nous présentons le cadre théorique de l'analyse proposée de la syntaxe du Groupe Nominal en AT. Il est essentiellement centré sur les modules, les principes et les paramètres de la théorie GB, les plus investis dans l'approche des phénomènes examinés.

---

[4] A notre connaissance, dans le cadre du Fonctionnalisme de l'École de Martinet, seul le travail de Mahmoudian (1970) est consacré spécifiquement aux modalités nominales en français. Parmi les rares études sur la syntaxe du nom en français, dans le cadre de la Grammaire Transformationnelle, figure celle de Gross (1977). Dans le cadre de la GGT, appliquée à des langues autres que l’amazighe, ce n'est qu'à la suite du travail de Chomsky sur la nominalisation (Chomsky (1970)), que plusieurs auteurs se sont intéressés à la syntaxe du Groupe Nominal, notamment dans la perspective de la théorie GB: *cf.* Anderson (1979), Cinque (1980), Milncr (1978, 1982), Kayne (1984a), Williams (1982), Ruppaport (1980, 1983), Higginbotham (1983), Abney (1987a), Rouveret (1987b) Pollock (1989), Giorgi et Longobardi (1991) et Godard (1992). Sur des aspects du même sujet dans l'arabe standard, *cf* Ayoub (1981), Fassi Fehri (1982, 1993) et Khaïri (1990).

Le chapitre 2 est consacré à quelques aspects de la syntaxe de la phrase en amazighe. Sa raison d'être est de fournir des informations sur l'environnement syntaxique dans lequel le Nom et le NP sont impliqués. Il y sera question du mode d'agencement des constituants de la phrase et des stratégies de dérivation de l'ordre superficiel VSO. L'analyse est sous-tendue par l'adhésion à l'hypothèse, désormais classique, selon laquelle l'amazighe fait partie des « langues à sujet nul » (pro-drop languages).

Le chapitre 3 reprend la question de la structure interne de la catégorie N, d'un point de vue morphologique et lexical. Le N y est analysé en tant que mot, articulé en plusieurs constituants, eux-mêmes décrits en ternes de catégories morphologiques (mot, racine, radical, affixe). Le cadre théorique de référence se présente sous la forme de la mise à contribution de deux théories complémentaires ; à savoir, la théorie de la syntaxe du mot (Selkirk (1982)) et la morphologie non-concaténative (Mc McCarthy (1979)), Le chapitre comprend deux sections. Dans la première section, nous examinons la structure des noms simples et leur combinaison aux catégories flexionnelles de Genre, de Nombre et d'état d'Annexion. Dans la deuxième section, seront présentés quelques éléments de la formation des noms dérivés. Ce chapitre est conçu comme un prélude éclairant l'hypothèse centrale défendue dans le chapitre suivant, laquelle est liée au statut et à la problématique classique de la voyelle initiale des noms en amazighe.

Dans le chapitre 4, il est proposé une analyse de la structure interne du Groupe Nominal, sur la base de la théorie des catégories syntaxiques (Chomsky (1986), Abney (1987a), entre autres). Outre les préliminaires théoriques, le chapitre s'organise en deux sections. La première section est consacrée au problème du statut syntaxique de la catégorie Déterminant. Y sont discutées certaines thèses qui font de la voyelle initiale pré-radicale du N en amazighe un Dét. doté de traits fonctionnels (Ouhalla (1988) et Guerssel (1992), et il est proposé un traitement alternatif, basé sur l'hypothèse du *Déterminant nul* ou abstrait. Dans une seconde section, seront analysées les catégories modifiant et spécifiant le N dans le domaine du Groupe Nominal, lequel sera conçu désormais dans l'optique de l'analyse en DP proposée par Abney (1987a).

Le chapitre 5 fait suite au précédent, en ce qu'il y est traité de quelques éléments de la syntaxe du Groupe Nominal. Il est focalisé essentiellement sur les problèmes des constructions génitives qui se présentent en amazighe sous la forme analytique [$_{DP}$ N *n* NP]. Après une description des différents aspects structurels de ces constructions, seront proposés des essais d'explication en vue de ramener la dérivation des formes génitives aux principes généraux de la théorie GB. Le chapitre est subdivisé en cinq sections : dans la première section, sont considérons les faits du parallélisme entre la structure de la phrase (IP, CP) et celle de DP. La deuxième section est consacrée à la syntaxe des constructions génitives proprement dites. Il y

sera question de leurs propriétés structurales et de la stratégie analytique qui les caractérise. La troisième et la quatrième section étudient, respectivement, les particularités syntaxiques et thématiques des constructions génitives à tête nominale ordinaire et celles à tête déverbale. Enfin, dans la cinquième section, les constructions génitives seront abordées à la lumière des hypothèses sur l'extraction de constituants hors du domaine du Groupe Nominal.

Le sixième et dernier chapitre présente une analyse d'un aspect du comportement syntaxique du Groupe Nominal dans le domaine propositionnel. Y sont repris en détail les phénomènes de la topicalisation et de la focalisation (clivage). La thèse qui y est défendue pose que l'amazighe dispose de deux stratégies de tropicalisation : (i) la dislocation à gauche (ou Topicalisation en base) identifiée par la reprise du DP topicalisé par un pronom résomptif et (ii) la focalisation par l'élément *ad*, ((c'est) que); celle-ci étant un cas de mouvement de DP, partageant quelques similitudes structurales avec les constructions relatives et interrogatives. Au cours de l'analyse, Il sera démontré que l'amazighe ne dispose pas de stratégie de topicalisation similaire à celle en vigueur dans l'arabe standard (AS) et qui consiste en l'extraction de DP hors de IP et en sa coïndexation avec une trace laissée dans sa position initiale.

Les faits de langue analysés dans ce travail relèvent essentiellement de la variante tašəlḥiyt. Les jugements de grammaticalité, portés sur la bonne formation ou sur l'agrammaticalité des structures analysées, sont le fait de notre propre intuition de locuteur natif, confortée éventuellement par la consultation d'autres locuteurs témoignant d'une maîtrise certaine de la langue. Dans le cas où il est fait mention d'autres variantes amazighes ou de langues autres que l'amazighe, nous nous basons sur les corpus d'auteurs cités en référence. La transcription des énoncés amazighes et arabes adopte le système de l'A.P.I., auquel sont apportés les aménagements en vigueur dans les études sur l'amazighe. Un protocole de transcription est donné en début de cet ouvrage.

Chapitre 1

Préliminaires théoriques

1.0. Introduction

Dans ce chapitre, il est procédé à une présentation sommaire de quelques principaux éléments de la théorie syntaxique qui sous-tend l'essentiel de la présente recherche ; à savoir les principes, les modules et les paramètres de la théorie du Gouvernement: et du Liage (Gouvernement and Binding ; dorénavant GB). Cette théorie représente un des derniers états des développements récents de la Grammaire Générative initiée, depuis plus de trois décennies, par N. Chomsky. Elle est essentiellement élaborée à travers les travaux de celui-ci (Chomsky (1981, 1982, 1986a, b)) et de ceux d'autres linguistes de même obédience[1].

La théorie GB repose sur un programme linguistique en perpétuelle évolution ; il est basé fondamentalement sur le souci majeur d'apporter des explications aux principes qui déterminent le fonctionnement des grammaires des langues naturelles. Dans cette perspective, toute recherche en grammaire générative consiste en une tentative de faire ressortir les caractéristiques du langage à partir de la description de faits propres à une ou à plusieurs langues naturelles ; ce qui se traduit généralement par deux objectifs essentiels : (i) déterminer les propriétés à caractère universel dans le système décrit et (ii) déceler les lieux d'interaction entre les propriétés spécifiques à un système et les principes et les paramètres: de la Grammaire Universelle (GU), laquelle se définit comme une théorie de la faculté du langage.

Le modèle de la théorie GB se distingue des autres théories linguistiques en général et des modèles génératifs précédents en particulier, par deux principales caractéristiques, *viz.*,

(i) la répartition des principes universaux dans différents modules, autonomes les uns par rapport aux autres, et

(ii) la conception paramétrique de la variation linguistique.

[1] Pour une synthèse globale des travaux de la GGT depuis son avènement, voir Haegman (1991). Sur la présentation détaillée de la théorie GB, outre les travaux de Chomsky (1981, 1982, J986a, b, 1991), voir Rouveret (1987a, b) et Reimsdijik et Williams (1986). Voir aussi Radford (1981, 1988), Lasnik et Uriagereka (1988), pour des présentations didactiques du modèle génératif.

1.1. Organisation de la Grammaire et niveaux d'analyse

Par les deux caractéristiques (i) et (ii), la théorie GB "cherche à réduire l'immense complexité des organisations linguistiques à des dimensions abordables et appropriées pour une étude empirique précise, en les concevant comme des systèmes représentables sous la forme de plusieurs niveaux d'analyse et en se donnant comme l'étude de ces niveaux et de leurs relations. Chaque niveau peut être vu comme une liste de constituants et comme la représentation syntaxique des relations qu'ils entretiennent" (Rouveret (1987b: 9)).

C'est ainsi que la grammaire d'une langue naturelle consiste en une série de composantes correspondant à différents niveaux de représentation linguistique et en un ensemble de modules en interaction, dont le fonctionnement est régi par des principes généraux et soumis à des conditions spécifiques. Aussi, à la suite de Chomsky (1981 : 5), est-il posé que les différentes composantes de la grammaire s'articulent comme suit:

(1) (i) le lexique

(ii) la syntaxe

(a) le composant catégoriel
(b) le composant transformationnel

(iii) le composant FP (Forme Phonologique)

(iv) le composant FL (Forme Logique).

Le lexique et le composant catégoriel constituent la base; leurs règles engendrent les D-structures (Deep structures :« structures profondes ») par le biais de l'insertion d'items lexicaux dans les structures générées par les règles catégorielles. La D-structure est ainsi une représentation pure des relations de dépendance lexicale et de sous-catégorisation, étant donné qu'elle reflète les propriétés sélectionnelles des éléments lexicaux des énoncés.

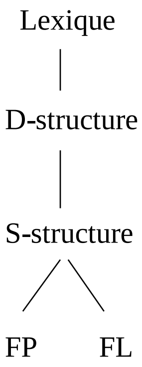
Le composant transformationnel contient la seule règle *Déplacer α* qui assure la projection des D-structures sur les S-structures. Celles-ci, étant plus abstraites que les D-structures, contiennent les traces coïndiciées avec leurs antécédents déplacés. Les S-structures, étant engendrées ainsi par la syntaxe, sont interprétées respectivement par la Forme Phonologique (FP) et la Forme Logique (FL).

La FL est le niveau de représentation des propriétés sémantico-logiques des énoncés, telles que la portée des quantifieurs, celle de l'opérateur de prédication ou les relations entre les éléments interrogatifs et les variables.

La FP est le niveau de représentation de la forme superficielle des énoncés dans leur réalisation phonique effective.

D'une manière générale, on peut représenter l'articulation de différents niveaux d'analyse par le schéma suivant :

(2)



Le lien entre ces niveaux de représentation est assuré par le *Principe de Projection* selon lequel les propriétés de sous-catégorisation des items lexicaux sont préservées tout au long de la dérivation des énoncés et à tous les niveaux de représentation. Parmi les implications de ce principe, le fait que tous les éléments déplacés par la règle *move-a* doivent laisser une *trace* dans leur position initiale.

Le fonctionnement du Principe de Projection, tel qu'il est défini par Chomsky (198l : 29), présuppose une acception du lexique en tant qu'une somme d'entités lexicales dotées de traits qui en spécifient les propriétés syntaxiques, sémantiques et phonologiques. Les propriétés syntaxiques représentent les spécifications catégorielles et les traits de sélection ou sous-catégorisation. Les propriétés sémantiques incluent les représentations des contenus conceptuels spécifiques aux items lexicaux. Quant aux propriétés phonologiques, elles recèlent les représentations phonologiques des items lexicaux.

1.2. Les modules de la grammaire

Telle qu'elle a été définie précédemment, la *Grammaire*, dans la conception de la théorie GB, est caractérisée par sa *modularité* qui repose sur une hypothèse selon laquelle la complexité des faits du langage peut être expliquée par l'interaction de plusieurs sous-systèmes, dits *modules*, particulièrement indépendants, chacun ayant son organisation abstraite et ses principes propres et opérant à un ou plusieurs niveaux de représentation. Nous donnerons ici une brève esquisse des principaux modules qui sont essentiellement impliqués dans les différents chapitres de la présente étude. Il s'agit des modules ou théories suivantes :

(3) (i) Théorie X-barre

(ii) Théorie thématique

(iii) Théorie du Cas

(iv) Théorie du gouvernement

(v) Théorie du mouvement.

1.2.1. La Théorie X-barre

La théorie X-barre, ou théorie des catégories syntaxiques, est élaborée initialement à partir de l'hypothèse lexicaliste proposée par Chomsky (1970). Elle pose une homogénéité structurale entre les différentes catégories majeures en les analysant selon une hiérarchie à trois degrés : le niveau X'' englobe le niveau X', lequel contient le niveau X^0. Dans une version relativement récente (*cf.* Chomsky (1986b : 2)), cette hiérarchie est représentée par le schéma suivant :

(4) a. X''= X X''*

b. X''= X''* X'

où, (i) dans (a), X= tête; X''= complément de X (ou X'); dans (b),

X'' = spécifieur de X (ou X' ou X''));

(ii) le nombre de primes (ou barres) représente le nombre de projections syntaxiques.

(iii) * signifie zéro ou un nombre fini d'occurrences d'un constituant.

Ainsi, selon le schéma (4), si X'' est un NP, il est le sujet de X'. Dans (a) et objet de X dans (b).

Depuis l'article de Chomsky (1970), *Remarks on Nominalization*, on convient d'adopter un système de traits catégoriels, selon lequel on peut classifier les catégories lexicales, N, V, A et P et leurs projections. Ces traits sont [± N] et [± V] ; ils permettent la distinction entre les catégories majeures en termes de deux propriétés : [±substantif] et [± prédicatif] :

(5) A = [+N, +Y]

N = [+N, -Y]

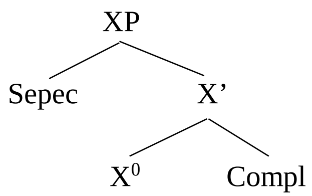
V = [-N, +Y]

P = [- N, -Y]

Par ailleurs, la théorie X-barre établit une distinction entre les catégories lexicales, caractérisées en (5) (*i.e.*, N, V, A et P), et les catégories non-lexicales ou fonctionnelles, à savoir, COMP et Infl. Dans les travaux récents de la théorie GB (Chomsky (1986b, 1989), Abney (1987a), Pollock (1989b), Fassi Fehri (1989)), le système X-barre est étendu à ces catégories fonctionnelles, sans que celles-ci soient assujetties à la spécification en traits (±N, ±V). Aussi la catégorie Infl est-elle décomposée en catégories AGR (Accord), Temps, Aspect, et Nég(ation); chacune d'elles étant une tête de sa propre projection maximale (*e.g.* AGRP, TP, ASPP, NEGP). De la même manière, le COMP est analysé comme tête de la projection maximale CP, naguère S', parallèlement à IP dont la tête est I(nfl), notée antérieurement S. Cette extension concerne également le NP, réanalysé à la suite d'Abney *(ibid)* en DP (Groupe Déterminatif), dont la tête est D et dans le domaine duquel on identifie éventuellement les éléments AGR et Poss(essif).

En définitive, et d'une manière simplifiée, la théorie X-barre donne de chaque catégorie lexicale ou fonctionnelle la configuration en (6) visualisant la schématisation proposée en (4), *supra:*

(6)



où XP est la projection maximale d'une catégorie X, Spec représente la position du spécifieur et Compl celle des compléments possibles de la tête X^0.

1.2.2. La théorie thématique

La théorie thématique ou *θ-théorie* (théta-théorie) est le module concerné par la réalisation dans les configurations syntaxiques, tombant sous le schéma (6), des relations de dépendance lexicale et sémantique entre *prédicats* et *arguments.* Cette dépendance se traduit par la latitude d'un prédicat à assigner un ou plusieurs θ-rôle(s) à son ou à ses argument(s). La nature et le nombre d'arguments d'une expression prédicative figurent dans sa θ-grille (grille thématique), en fonction de son entrée lexicale et de ses propriétés de sous-catégorisation. Les expressions qui reçoivent des θ-rôles sont sous-catégorisées par le prédicat ou sujets de celui-ci. On distingue ainsi deux modes de θ-marquage : le *θ-marquage direct*, quand le prédicat verbal (ou adjectival) assigne un θ-rôle à son/ses complément(s) dits aussi *arguments internes,* et le *θ-marquage indirect* quand le verbe (ou l'adjectif) assigne un θ-rôle à son sujet dit *argument externe.* Le caractère indirect de cette dernière assignation

vient du fait que le sujet tient son θ-rôle du VP et non du seul V. La classe des θ-rôles possibles est quasi ouverte, mais généralement, on cite les plus usités ; *viz*., Agent, Instrument, Patient, But, Source, Locatif, Bénifactif, Expérienceur, Thème, etc.. *(cf.* Gruber (1965), Fillmore (1968) et Jackendoff (1972)). Ainsi, dans l'énoncé en (7) :

(7) i-rẓm brahim tiflut s tsarut.

il-a ouvert Brahim la-porte avec la-clé

"Brahim a ouvert la porte avec la clé".

La *scrucutre argumentale* du prédicat *rẓm* "ouvrir" peut être schématisée comme en (8a), ou comme en (8b), où l'argument externe est souligné :

(8) a. rẓm (Brahim, tiflut, tasarut)

| | |

Agent Thème Instrument

b. rẓm < <u>Agt</u>, Th, lnstr >

Au centre de la θ-théorie figure le principe du *θ-critère* qui régit l'articulation entre arguments et θ-rôles. Ce principe est posé comme une condition de biunivocité (*cf*. Rouveret (1987a : 26). Il s'énonce comme suit :

(9) *θ-critère :*

Tout argument supporte un θ-rôle et un seul, et tout θ-rôle est assigné à un argument et un seul.

Les θ-rôles sont assignés par les têtes situées dans des positions spécifiques, à leurs arguments eux-mêmes localisés dans des positions spécifiques. Les positions auxquelles les θ-rôles sont assignés sont des *θ-positions;* celles où aucun θ-rôle n'est assigné sont dites *θ'-positions.* En D-structure, tous les arguments sont dans des θ-positions. Les déplacements par la règle *move-α* se font d'une θ-position vers une θ'-position. Dans ce cas, le θ-critère est satisfait par la relation de *chaîne thématique* établie entre l'argument déplacé et sa trace laissée dans sa θ-position initiale en D-strucrure.

1.2.3. La théorie du Cas

Ce module traite de l'assignation du Cas aux NPs. La notion de *Cas* est intégrée à la théorie GB qui lui donne une acception nuancée par rapport au *Cas* des grammaires traditionnelles. La théorie GB établit une distinction entre le *Cas abstrait,* sans marque visible sur le NP, et le *Cas morphologique,* propre à certaines langues comme le latin, le germanique et l'arabe standard. L'amazighe est parmi les langues à Cas abstrait.

La théorie du Cas se base essentiellement sur une notion abstraite du Cas, en ce sens que tout NP lexical doit nécessairement porter un Cas assigné par un gouverneur assignateur de Cas. Cette exigence est formulée en terme d'une condition de bonne formation, i.e.: le Filtre sur le Cas (Vergnaud (1985)):

(10) *Filtre sur le Cas*

*NP, si NP est lexical (doté d'une matrice phonétique) et n'est pas marqué pour le Cas.

Chomsky (1982) propose de subsumer le Filtre sur le Cas par le θ-critère énoncé en (9). Ceci implique que les arguments doivent satisfaire à une *Condition de Visibilité* pour être accessibles au *θ-marquage* et qu'ils ne satisfont cette condition que s'ils sont marqués pour le Cas dans la position qu'ils occupent, ou héritent un Cas d'une autre position.

Selon Chomsky (1981), les catégories ayant la latitude d'assignation de cas sont celles qui ont le trait [-N] ; à savoir, V, P et I. Dans Chomsky (1986a), N et A s'ajoutent à cette classe. Dans cette même référence, Chomsky fait la distinction entre deux type de cas : *le cas structural* et le *cas inhérent.* Le premier est représenté par le *Nominatif* assigné par l'élément AGR (et/ou Temps) et l'*Objectif* assigné par V. Le second est représenté par l'*Oblique* assigné par P et le *Génitif* assigné par N et A. Le cas structural est assigné au niveau de la S-structure, alors que le cas inhérent est assigné en D-structure et il est associé au θ-marquage. Toutefois, cette association n'est pas toujours nécessaire au marquage casuel, notamment dans des configurations structurales où V marque son objet de l'accusatif sans qu'il y ait entre les deux une relation thématique. C'est ce qui est connu dans la littérature sous le terme du *Marquage de Cas Exceptionnel* (*ECM*) qui est le fait de certains verbes "ponts" tels que *croire, laisser,* etc..; *e.g.*,

(11) a. je crois jean malade.

b. I1 laisse les enfants jouer dehors.

Dans la théorie GB, il est posé que l'assignation de cas est conditionnée par la relation de *Gouvernement* telle qu'elle est caractérisée dans le cadre du module de la théorie du Gouvernement, esquissée ci-après. Par ailleurs, l'assignation de Cas est également soumise à la condition de *Stricte Adjacence* (The Case Adjacency Condition) selon laquelle aucun élément ne doit intervenir entre la catégorie assignant le Cas et le NP qu'elle marque casuellement. Cette condition rend compte de l'agrammaticalité en (12b) due à la non-adjacence de V et de son complément, *viz.*,

(12) a. Poirot speaks [$_{NP}$ English] fluently.

b. *Poirot speaks fluently [$_{NP}$ English].

1.2.4. La théorie du Gouvernement

La relation structurale de *Gouvernement* est centrale dans la théorie GB. Cette notion reçoit, à travers la littérature des années quatre-vingt, plusieurs définitions.[2] Nous donnons ici deux définitions proposées respectivement dans Chomsky (1982) et Chomsky (1986b) :

(i) Chomsky (1982) formule la notion de gouvernement comme

Suit :

(13) *Gouvernement:*

Soit la configuration

[$_{\beta}$…ɣ ... α... ɣ...], où

(i) α= X

(ii) étant donné une projection maximale, si β domine ɣ, alors ɣ domine α.

(iii) α c-commande ɣ,

alors *α* gouverne ɣ.

La notion de *C-commande* telle qu'elle est définie par Reinhart (1987) est énoncée comme en (14).

[2] En effet, et comme il est développé par Rouveret (1987b : 16) , la notion de *gouvernement* reçoit plusieurs définitions concurrentes (*cf.* Chomky (1980, 1981, 1986), Rouveret et Vergnaud (1980), Aoun et Sporliche (1983)). Ces définitions s'accordent sur la caractérisation des catégories de gouverneurs potentiels et des domaines (ou des catégories gouvernées), mais diffèrent quant à la spécification de la condition sur la relation structurale impliquée.

(14) C-Commande:

Un noeud *α* c-commande un noeud ɣ si *α* ne contient pas ɣ et si ɣ est dominé par la première catégorie branchante qui domine α.

(ii) Dans une version relativement récente de la théorie GB, *i.e.* le cadre de *Barriers,* Chomsky (1986b) définit le *Gouvernement* par une formulation basée sur les notions de *m-commande, d'exclusion* et de *barrière :*

(15) Gouvememem (version Barriers):

α gouverne ɣ si *α* m-commande ɣ et s'il n'y a pas une projection β qui compte comme une barrière pour ɣ et qui exclut α.

La notion de *m-commande* est définie en (16), celle *d'exclusion,* en (17) et celle de *barrière* en (18):

(16) M-commande :

α m-commande ɣ si *α* ne domine pas ɣ et *si* toutes les projections maximales qui dominent *α* dominent aussi ɣ.

(17) Exclusion :

A exclut ɣ si aucun segment de α ne domine ɣ.

(18) Barrière :

A est une barrière pour ɣ si (a) ou (b) :

a. *α* domine immédiatement β, β est une catégorie blocante pour ɣ.

b. β est une catégorie bloquante pour ɣ, β n'étant pas IP.

La notion de *catégorie bloquante* est définie dans (19) en terme de *L-marquage, i.e.*, marquage thématique par une catégorie lexicale (non fonctionnelle):

(19) Catégorie Bloquante :

α est une Catégorie Bloquante (CB) pour ɣ ssi α n'est pas L-marquée, et α domine ɣ.

(20) L-marquage :

a. L-marque ɣ si α est une catégorie lexicale qui θ-gouverne ɣ

La notion de θ-gouvernement est définie comme suit :

(21) θ-*gouvernement* :

α θ-gouverne ɣ ssi α est une catégorie X^0 qui θ-marque *γ*, et *α* et ɣ sont sœurs.

Parmi les conditions formulées sur la base du gouvernement, le *Principe des Catégories Vides (*=ECP), qui régit la distribution des catégories vides non-pronominales (*i.e*, les traces), en ce qu'il pose que celles-ci doivent être "proprement gouvernées" :

(22) ECP:

Une catégorie vide non-pronominale doit être proprement gouvernée.

(23) Gouvernement propre:

α gouverne proprement ɣ ssi :

(i) α gouverne ɣ et

(ii) ou bien α est lexical

ou bien α est coïncidé avec ɣ.

1.2.5. La théorie du Mouvement

La théorie du mouvement s'articule autour du fonctionnement de la seule règle *déplacer a* (move a). Cette règle est censée déplacer librement tout élément dans toute position, à travers toutes les distances possibles. Néanmoins, son application est soumise à des restrictions formulées sous forme de contraintes spécifiques. Parmi ces contraintes, celle ayant trait à *ECP*, présenté en (22), selon laquelle il ne doit pas intervenir de barrière entre l'élément déplacé et sa propre trace. Une autre contrainte est formulée en terme de *Principe de sous-jacence*, qui garantit la proximité structurale entre un constituant déplacé et sa propre trace. Il est énoncé comme suit:

(24) Principe de sous-jacence:

Aucune règle ne peut concerner X, Y dans la configuration X...

Y, où :

X et Y sont reliés par la règle *Déplacer α,*

X lie localement Y,

... contient plus d'un *noeud barrière* (bounding node).

Chomsky (1986b) distingue entre deux stratégies de déplacement : *la substitution* et *l'adjonction.* La première consiste à substituer un élément à une position ; la seconde consiste à adjoindre un élément à une projection. Les deux stratégies sont formulées respectivement comme en (25) et (26) *:*

(25) Substitution :

(i) Il n'y a pas de mouvement vers une position complément.

(ii) Seule une tête X^0 peut monter dans une position tête.

(iii) Seule une projection maximale peut monter dans une position de spécifieur.

(iv) Seules les projections minimales et les projections maximales (X^0 et X") sont visibles à la règle *Déplacer α.*

(26) Adjonction :

L'adjonction n'est possible que vers les projections maximales non- arguments.

1.2.6 . Le module morphologique

A la suite de plusieurs auteurs (Marantz (1984), Baker (1985), Ouhalla (1988), Jamari (1992), Fassi Fehri (1993), entre autres), nous assumons ici que la morphologie fait partie des modules de la grammaire, au même titre que les théories précitées. Ce module est conçu comme un niveau de représentation autonome, en interaction systématique avec les autres composantes de la grammaire, *i.e.*, Lexique, Syntaxe, Phonologie et Sémantique *(cf.* Spencer (1992)).

Compte tenu de la nature bivalente de la morphologie du nom en amazighe, laquelle est à la fois *linéaire et non-concaténative*, nous ferons appel à deux modèles complémentaires ; *viz*., celui de la théorie de la *syntaxe du mot* (Selkirk (1982) et celui de la *morphologie non-concaténative* (McCarthy (1979)). Dans le chapitre 3, les deux théories feront l'objet d'une présentation et d'une application à la structure interne du lexème nominal en BT.

Chapitre 2

La structure de la phrase en amazighe

2.0. Introduction

L'objet de ce chapitre est de présenter quelques aspects de la syntaxe de la phrase en amazighe à travers la variante Tašəlḥiyt (AT), à la suite des travaux de nos prédécesseurs qui se sont penchés particulièrement sur la question de la syntaxe de la phrase en amazighe (notamment Ouhalla (1988) et Sadiqi (1992)), avec un regard sur les travaux ayant trait à cette question dans des langues apparentées à l'amazighe, *e.g.*, l'arabe standard (Fassi Fehri (1988, 1993), Khairi (1990)…). Notre visée consiste à donner un aperçu sur l'environnement syntaxique dans lequel évolue le Groupe Nominal, focus principal de la présente étude. Ainsi, dans la première section, nous abordons le problème de l'ordre des mots dans la phrase simple, en souscrivant aux thèses qui posent que l'ordre superficiel VSO est dérivé de l'ordre sous-jacent SVO, par une règle de mouvement. La deuxième section est un pendant à la première ; elle sera consacrée à la structure de la phrase en AT, à la lumière des hypothèses qui constituent le fondement du paramètre pro-drop (Chomsky (1981, 1982)), compte tenu de notre adhésion à l'idée que l'AT est une langue qui relève du paradigme des systèmes dits à sujet nul.

2.1. L'ordre des constituants[1]

Étant une donnée fondamentale dans toute approche syntaxique ou morphosyntaxique, l'ordre des mots en amazighe est saisi sur la base de critères différents, selon la tendance théorique qui sous-tend chacune des études disponibles dans la littérature linguistique de l'amazighe. En effet, nonobstant leurs affiliations théoriques respectives, l'ensemble des recherches concernées considèrent l'ordre superficiel VSO, observable et attesté dans toutes les variantes dialectales de la langue amazighe, comme étant l'ordre canonique. Aussi est-il posé comme étant l'ordre le plus normal (Picard (1960), Galand (1957), Basset (1959), Chaker (1975,1983), ou le plus logique, le plus banal, le moins expressif voire le moins marqué (Galand (1960), Picard (1960)). Il est également le plus fréquent (Dallet (1960)). Dans d'autres travaux, cette même conception est parfois non exprimée mais ressort des conséquences pratiques qui en découlent.

[1] Sur la problématique générale de l'ordre des mots dans différentes langues, cf. Gazder et *al.* (1983) et Greenberg (1963).

C'est ainsi que dans les études d'obédience fonctionnaliste[2] (Bentolila (1981), Chaker (1983), Chami (1979), Reesink (1979), El Moujahid (l981)), les analyses syntaxiques se fondent sur la notion d'énoncé (verbal) minimal dont la structure de base est VSO avec comme argument empirique, le fait que le prédicat verbal (assorti de l'indice de personne) a ses expansions nominales sujet et objet à droite.

Ces travaux s'alignent généralement sur la thèse de L. Galand (1957, 1960, 1963, 1969) selon laquelle la première position à droite du verbe, celle du sujet lexical, est réservée au complément explicatif (*i.e.*, explicitant l'indice de personne). Par ailleurs, depuis Basset (1957) et Galand (1957), les études amazighes établissent que les structures affichant l'ordre SVO sont le résultat d'une inversion de l'ordre canonique VSO, par voie d'anticipation (simple ou renforcée), laquelle correspond dans les travaux ultérieurs à la mise en relief, à la topicalisation etc. (*cf*. El Moujahid (1981 et chap. 6, *infra)*, Ennaji et Sadiqi (1986) entre autres). En somme, dans tous ces travaux, le souci majeur n'a jamais été d'envisager une quelconque explication à la genèse de l'ordre canonique des constituants de la phrase amazighe.

Il en est de même dans certains travaux effectués dans l'optique générativiste, modèles standard (TS, *cf*. Chomsky (1965)) et standard étendue (TSE ; *cf*. Chomsky (1975,1977)). C'est ainsi que Harries-Johnson (1966) retient l'ordre VSO comme étant basique ("basic first order") sur lequel s'appliquent les règles syntagmatiques et transformationnelles proposées dans son étude. Elle sera suivie en cela par Boukhris (1984) dans l'optique de la TSE. Celle-ci en posant que VN est l'ordre de base, elle argumente en faveur d'une nuance sémantique entre VN et NV apportée entre autres par la distinction prosodique (accent et intonation). Dans la même perspective *(i.e*, la TSE), Sadiqi (1986) considère l'ordre VSO comme étant basique en précisant (*ibid*: 9) que "basic here is "neutral" or "unmarked". L'auteur (*ibid:* 8) confronte l'ordre VSO à cinq autres ordres attestés[3] dans le parler étudié, i.e., SVO,

---

[2] Il s'agit ici du fonctionnalisme de l'Ecole de Prague (cf. Martinet (1979), cadre dans lequel bon nombre d'études sur l'amazighe sont effectuées (*cf.* Galand (1979, 1989) et El Moujahid (1989) pour une revue de littérature et pour plus d'informations bibliographiques).

[3] Outre l'ordre VSO, les ordres alternatifs attestés en amazighe sont SVO, OVS, VOS, SOV et OSV. Ces derniers découlent de processus transformationnels spécifiques. En guise d'illustration, voici les énoncés représentatifs respectivement des ordres en question (exemples dus à Sadiqi (1986: 8) :

(i) i-ara ḥmad tabrat. VSO
he wrote Ahmed letter
"Ahmed wrote the letter".

(ii) ḥmad i-ara tabrat. (SVO)
Ahmed he wrote letter
"Ahmed wrote the leller".

(iii) Tabrat i-ara-t ḥmad. (OVS)
Letter he wrote it Ahmed.
"Ahmed wrote the letter".

OVS, VOS, SOV et OSV. En se basant sur des faits empiriques, elle conclut que bien qu'il soit plus marqué que VSO, l'ordre SVO est d'une fréquence relativement élevée par rapport à celle des quatre autres qui sont souvent d'un usage très marginal. Cette conclusion conforte l'idée de l'auteur qu' « en général, la manière dont s'organisent les constituants dans les structures amazighes est liée directement à son ordre basique VSO, cette langue étant prépositionnelle »[4] *(ibid:* 11). Reprenant les mêmes idées, Ennaji et Sadiqi (1986) ajoutent que les ordres SVO, OVS, SOV et OSV sont obtenus à partir de VSO par topicalisation du Sujet ou de l'Objet, laquelle est un processus de mouvement de NP sujet ou objet vers la position initiale de la phrase, celle-ci étant la position d'emphase en amazighe.

Dans une perspective plus explicative que préconise le cadre de la théorie GB (Chomsky (1982, 1986 a, b)), Abney (1987b), Shlonsky (1987b) et Lumsden et Torigo (1987) fondent leurs études respectives sur le constat que l'ordre basique en amazighe est VSO et que SVO en dérive par application de la règle de mouvement de NP (*i.e.*, par topicalisation ou focalisation). En revanche, Cole et Tenny (1987), Calabrasse (1987) et Choe (1987) considèrent que l'ordre SVO est l'ordre de surface qui en est dérivé par règle de déplacement d'un des constituants de la phrase; *i.e.*, soit le verbe et l'inflexion, soit le NP sujet (S-adjonction pour Choe).[5]

(iv) i-ara tabrat ḥmad. (VOS)
he wrote letter Ahmed
"Ahmed wrote the letter".

(v) ḥmad tabrat a i-ara. (SOV)
Ahmed letter CM he wrote [CM= "cleft marker"]
"it's the letter that Ahmed wrote".

(vi) tabrat ḥmad a t i-ara- n (OSV)
Letter Ahmed CM write
"The letter, it's Ahmed who wrote it".

[4] Selon l'universel 3 de Greenberg (1963), " les langues dont l'ordre dominant est VSO sont toujours prépositionnelles". Cela implique simplement que les langues prépositionnelles sont celles où les catégories têtes précèdent généralement leurs compléments. Autrement dit, ces langues sont dites à têtes initiales (Head initial languages). Cette idée est également soutenue par Chomsky (1986a, b). *cf.* Choe (1987) pour une discussion de cette propriété concernant l'amazighe.

[5] L'hypothèse de *S-adjonction* (Subject adjonction) est proposée par Choe (1987). Elle stipule que l'ordre VSO dans plusieurs langues, dont l'amazighe, est dérivé de SVO, non par montée de Infl (I-fronting), mais plutôt par descente de NP sujet pour s'adjoindre au complexe V-Agr. (VA) pour des raisons d'assignation de cas nominatif vers la droite (The strict rightward Case assignement *(ibid*: 127)). Nous ne tenons pas compte ici des propositions sous-tendues par cette hypothèse, car elle est fondée sur des stipulations fort discutables du point de vue de la théorie à laquelle nous souscrivons dans le présent travail.

Dans ce même cadre théorique (GB), Ouhalla (1988), à la suite de plusieurs auteurs dont Kitagawa (1984), Koopman et Sportiche (1986), Kuroda (1985), Fukui (1986) entre autres, analyse la structure de la phrase en amazighe Tarifit, en postulant SVO comme ordre sous-jacent dont dérive l'ordre superficiel VSO. Les arguments qu'il avance en faveur de cette idée se basent sur un double mouvement de constituants en présence dans la D-structure ; *i.e*., celui du verbe d'une part et celui du NP sujet d'autre part ; sachant que le NP sujet peut être sous une forme lexicale ou représenté par la catégorie vide *pro.* Toujours dans le cadre de la théorie GB, une thèse quasi similaire est défendue par Sadiqi (1988) qui postule que l'ordre sous-jacent de la phrase amazighe est SVO et que le NP initial en D-structure est suivi du constituant Infl. Aussi stipule-t-elle que l'ordre de surface VSO est le résultat d'une opération d'antéposition (fronting) de lnfl qui se met en position initiale réservée au COMP ; ensuite il y a un second mouvement déplaçant V dans Infl, pour des raisons morphologiques. Dans une étude plus récente (Sadiqi (1992)), l'auteure analyse la structure de la phrase en amazighe en adoptant la thèse de la projection des catégories constitutives de l'élément Infl selon le schéma X-barre, jadis appliqué exclusivement aux catégories lexicales. Ainsi, elle analyse la phrase sous-jacente en amazighe comme une TP (Tense Phrase) où les éléments flexionnels, Temps (Tense), Accord (Agr) et Négation (Nég), sont positionnés en début de phrase. Quant au VP, il est analysé comme un complément de Agr et il est doté, comme toute catégorie syntaxique de rang XP, d'une tête (V), d'une position de spécifieur (Spec VP) et d'une position de complément de la tête lexicale V (objet de V). Le sujet, lexical ou vide *(pro),* est généré en D-structure dans la position de Spec VP. Ainsi, pour des besoins d'assignation de θ-rôles et de cas, les NPs se trouvent dans l'environnement proche de V. Cette architecture permet de rendre compte de la dérivation de la phrase, laquelle se fait de la manière suivante : en vertu du principe de mouvement de tête à tête (head-to-head-movement), la racine lexicale sous le noeud-tête V se déplace à travers les têtes flexionnelles, AGR ou Temps et, en vertu du principe de déplacement de Spec à Spec (spec-to-spec-movment), le NP sujet (lexical ou *pro*) se déplace à son tour dans Spec AGR ou Spec Temps.

Après cette brève revue de littérature sur l'ordre des mots dans plusieurs variantes de la langue amazighes, nous allons, dans ce qui suit, reconsidérer la question à la lumière des faits en AT, en souscrivant à l'hypothèse soutenue dans les travaux de nos prédécesseurs inscrits dans la même optique théorique que celle adoptée dans le présent travail (Ouhalla (1988), Sadiqi (1988, 1992) pour l'amazighe ; Fassi Fehri (1988, 1993), pour l'arabe standard et Jamari (1992) pour l'arabe marocain, entre autres). Cette hypothèse s'énonce comme suit:

(1) En Amazighe Tašəlḥiyt :
   a. l'ordre sous-jacent est SVO.
   b. l'ordre superficiel est VSO.

2.1.1. L'amazighe Tašəlḥiyt : langue VSO

L'AT (l'amazighe en général) présente deux principales structures affichant chacune un ordre particulier : VSO et SVO ; les autres ordres, *i.e.,* OVS, VOS, SOV, OSV *(cf.* note 3), sont manifestement marginaux, car tributaires de transformations non productives dans la langue. On peut à ce propos évoquer l'universel 6 de Greenberg (1963) selon lequel "toutes les langues où l'ordre dominant est de type VSO ont l'ordre SVO comme alternative ou comme seule alternative" :

(2) a. v-infl (NP_{suj}) NP_{obj}.
b. i-k^wrz (ufllaḥ) amttul.
il-a-labouré (le-cultivateur) le-champ.

(3) a. (NP_{suj}) Y-Infl NP_{obj}.
b. (afllah) i-k^wrz amttul
(Le-cultivateur) il-a-labouré le-champ.
"Le paysan a cultivé le champ".

(2a) illustre l'ordre canonique attesté dans la phrase déclarative simple de type (2b) où les NPs sont des catégories nominales (non pronominales). (3a) illustre l'ordre SVO obtenu après topicalisation de NP sujet[6], comme dans (3b). Cette configuration est marquée par rapport à celle en (2a) ; elle fera l'objet d'une analyse détaillée dans le chapitre 6 du présent travail.

En affichant l'ordre VSO comme ordre canonique, l'amazighe partage avec les langues de même type plusieurs propriétés, dont en particulier le fait qu'elles sont à tête initiale (head-initial languages) et le fait qu'elles sont à sujet nul en étant dotées du paramètre *pro-drop*.

2.1.2. L'amazighe Tašəlḥiyt est une Langue à tête initiale

A la suite de Choe (1987 : 121 *sq.),* on admettra que d'après le schéma X-barre "étendu" (Chomsky 1986a et b), les langues à ordre canonique VSO, dont relève l'AT, sont dites à tête initiale ou "head-initial languages), car elles sont dotées de ce paramètre qui pose que les têtes (X) précèdent leurs compléments dans la configuration de surface. Aussi P est-il à l'initiale de PP, C'est à l'initiale de CP et I est à l'initiale de IP. Les faits suivants vérifient ces propriétés dans l'AT, en accord avec les universaux proposés par Greenberg (1963) pour l'identification des langues

[6] Nous reprendrons plus loin la question de l'ordre SVO de façon plus détaillée à l'occasion de l'analyse proposée pour les structures topicalisées et les structures focalisées. *V.* chapitre 6, *infra.*

VSO[7] :

(i) Le morphème de négation précède V :

(4) *ur* i-k^{w}rz uflla ḥ amttul..
Nég 3ms-labourer-acco. le-paysan le-champ.
"Le paysan n'a pas cultivé le champ".

(ii) L'auxiliaire fléchi précède toujours le verbe principal :

(5) *i-kkattin* ufllaḥ i-k^{w}rz amttul.
il-était le-paysan aux il-labourer-acco. le-champ.
"Le paysan avait labouré le champ".

(iii) La relative suit le NP qu'elle modifie :

(6) .. afrux *Ili* *t-nmaggar-t...*
.. le- garçon que 2ms-rencontrer-acco.-2ms ...
"..Le garçon que tu as rencontré...".

(iv) Le complément génitif suit le NP qu'il détermine :

(7) Tafunast n *ufllaḥ*
la- vache de EA-le-paysan-gén.
"La vache du paysan"

(v) L'adjectif (nom de qualité) suit le NP qu'il modifie:

(8) Tafunast *t-umlil-t*
la-vache la-blanche
"La vache blanche"

(vi) Apparition du morphème interrogatif en tête de phrase (universel 12) :

(9) *is* i-sġa umkraz tafunast ?
lnt. il-acheter-acco. le-cultivateur la-vache?
"Est-ce que le cultivateur a acheté la vache?"

(vii) Le COMP précède le verbe dans les structures complétives :

(10) ssn-ġ *is* i-sġa umkraz tafunast.
sais-je COMP il-acheter-acco. le-cultivateur la-vache.
"Je sais que le paysan a acheté la vache".

---

[7] Sur la typologie des langues naturelles el les universaux qui les caractérisent, *v.* Greenberg (1963). Ce dernier a analysé une trentaine de langues dont l'amazighe parmi d'autres systèmes VSO. Sur d'autres langues VSO, *v.* en particulier, Shlonsky (1987), Borer (1984, 1988}, Sproal (1983, 1985), Anderson and Chung (1977), Anderson (1984), Mc kloskey (1979), Schwartz (1972), Emonds (1980) cl Torrego (1984).

2.1.3. L'Amazighe Tašəlḥiyt : langue à sujet nul

La propriété *pro-drop* caractérise les langues dont l'ordre des mots attesté en surface est généralement VSO (italien, portugais, arabe, hebreu, berbère, etc.). Cette caractéristique se traduit par le fait que l'énoncé minimal se présente sous forme de constituant complexe V-AGR (combinaison du V et du sujet AGR) qui est un énoncé autonome pouvant se passer éventuellement du sujet NP sous sa forme lexicale. *(cf.* Kayne (1984)).

Les structures en (11) illustrent ce phénomène en amazighe (AT), en arabe standard (AS) et en arabe marocain (AM), respectivement :

(11) a. t-šša (t-frux- t) (t-allimun-t). (AT)
3f.sg-manger-acco. EA-la-fille+nom l'-orange+ acc.

b. kla-t (l-bent) (1-limuna) (AM)
manger-acco.-3f. sg. (Déf-fille+nom) (Déf-orange+acc.)

c. 'akala-t (i) (1-bintu) (1-la ymu:na t-a) (AS)
manger-acco.-3f.sg. (Déf-fille+ nom)(Déf-orange+acc.)
"La fille a mangé l'orange".

Dans les constructions en (11), le complexe V-AGR est représenté respectivement par *t-šša*, *kla-t* et *'akala-t* (= *elle a mangé* en français) ; il peut se suffire à lui-même pour se définir comme énoncé minimal ; ce qui n'est pas le cas des langues dotées d'un AGR qui les spécifie comme étant [- *pro-drop*], telles que le français ou l'anglais par exemple :

(12) a. * a mangé (la pomme). (Fçais)
b. * eat (apple). (Angl)

Chomsky (1981 : 240) définit les systèmes *pro-drop* comme ayant les propriétés en (i-v), lesquelles sont attestées en AT comme dans l'ensemble des variantes de la langue amazighe :

(i) Le sujet est nul et l'élément AGR riche fonctionnant comme antécédent de la cv sujet, permet de récupérer l'interprétation du sujet :

(13) [pro_i] i_i -dda.
pro_i 3ms.sgi -partir-acco.
"Il est parti"

(ii) Inversion libre du sujet dans les phrases simples[8] :

(14) a. ḥmad idda
Ḥmad 3ms.sg. -partir-acco.
"Ḥmad (il) est parti"

b. i -dda ḥmad
3ms . sg. - partir-ncco Ḥ.
"Ḥmad est parti"

(iii) Mouvement long de wh- à partir de la position sujet :

(15) manwa$_i$ t- ri -t ad i- ddu [e$_i$]
Qui$_i$-3ms.sg 2ms.sg-vouloi r-inacco-2ms.sg.que 3 ms.sg.-partir -inacco.[e$_i$] ?
"Qui veux-tu qu'il parte?"

(iv) Reprise par pronom vide (résomptif) dans les propositions subordonnées :

(16) i-dda ufrux lli t-ẓri-t
3ms.sg-partir -acco. le-garçon que 3ms. sg-voir-acco-3ms.sg.
"Le garçon que tu as vu est parti"

(v) Violation du filtre "*that-t*" :

(17) ma$_i$ ad t-nni-t is i-dda [e$_i$] ?
Qui$_i$ que 2ms.sg-dire-acco-2ms.sg C 3ms.sg-partir-acco [e$_i$]
"*Qui crois-tu qu'il est parti ?"

La distinction entre les systèmes en termes de [+/- *pro-drop*] réside essentiellement dans la nature de l'inflexion dans chaque groupe de langues. En effet, l'inflexion des langues [+*pro-drop*], dont l'AT, l'AS et l'AM, se présente comme une matrice de traits syntaxiques ([+genre, +nombre, +personne (+cas)]). Ces traits sont à même de lui attribuer une interprétation sémantique (référentielle) et une représentation en FP. Ceci autorise à l'identifier comme une forme pronominale et légitime des phrases avec la position sujet vide ; *i.e.*, sous forme de cv (pro) dont l'antécédent est bien entendu AGR [+Pronominal]. Celui-ci, étant suffisamment riche, permet de récupérer l'interprétation du sujet, notamment quand celui-ci est

[8] "Inversion libre" est à prendre ici dans une acception large, sachant qu'en amazighe, le NP antéposé au verbe est un topique. Les deux structures VSO et SVO sont différenciées tant sur le plan syntaxique que sur le plan sémantico-pragmatique. (*v.* Ennaji et Sadiqi (1986), Shlonsky (1987), Calabrese (1987), Choc (1987) et El Moujahid (1989 et chap. 6 *infra*) sur la question de la topicalisation en amazighe).

présent dans un contexte lointain en situation discursive. Ainsi en AT, par exemple, les clitiques représentatifs de la flexion AGR sont des affixes (préfixes, suffixes ou circonfixes) ; ils fonctionnent comme des marqueurs de sujet, en présence ou en absence du NP sujet le xical.[9] Leurs réalisations morphologiques respectives sont fonction des traits de leurs référents, comme *il* ressort du paradigme en (18) où ces clitiques sont affixés au radical verbal *ddu.* "partir" :

(18)	Pers.1.ms. / fém.sg :	-ġ	>	ddi -ġ	"je suis parti(e)"
	Pers.2.ms. / fém.sg. :	t--t	>	t-ddi- t	"tu es parti(e)"
	Pers.3.ms. :	i-	>	i-dda	"il est parti"
	Pers. 3.fém.sg.:	t-	>	t-dda	"elle est partie"
	Pers. 4. ms. / fém.pl.:	n-	>	n-dda	"nous sommes parti(e)s"
	Pers. 5. ms. pl. :	t--m	>	t-dda-m	"vous êtes partis"
	Pers. 5. fém. pl. :	t--mt	>	t-dda-m t	"vous êtes partie:s"
	Pers. 6. ms. pl. :	-n	>	dda-n	"ils sont partis"
	Pers. 6. fém. pl. :	-nt	>	dda-nt	"elles sont parties".

Parmi les principales caractéristiques des clitiques affixés au verbe en (18), les suivantes :

(18)
- (i) ils sont de forme invariable;
- (ii) leur forme morphologique et leurs position par rapport au radical verbal ne sont pas affectées par la variation du verbe en temps et aspect;
- (iii) ils ne sont pas non plus affectés par la position du verbe par rapport à celle du sujet lexical (pré ou post-verbal);
- (iv) ils diffèrent des autres clitiques (objet de V et de P) en ce qu'ils ne sont pas assujettis aux règles de mouvement.[10]

Comme le souligne Sadiqi (1992 : 6)[11], ces affixes sont des morphèmes d'accord entre la position du sujet et le prédicat, en ce qu'ils sont des marqueurs de

[9] *V.* Sadiqi (1992) et Boukhris (2013), sur la cliticisation en amazighe.

[10] Sur le mouvement des clitiques en amzighe, *v.* Boukhris (1984) et Ouhalla (1988).

[11] Sadiqi (1992), à qui nous devons 1'essentiel des éléments d'analyse dans cette section, propose un traitement des "affixes marqueurs de sujet" qui se démarque sensiblement des thèses courantes, notamment celles de Guerssel (1986) et d'Ouhalla (1988). Le premier considère ces morphèmes comme des clitiques sujets similaires à ceux du français; ce qui leur vaut le statut de "quasi arguments". Le second les traite comme une manifestation de AGR ; ce qui en fait des réflexes morphologiques de la position syntaxique du sujet Quant á Sadiqi (*ibid* : 6), elle avance une série d'arguments qui concluent au fait que les marqueurs de sujet sont des réalisations morphologiques des traits flexionnels. Ils sont ainsi des affixes qui sélectionnent leur "hôte" qui ne peut être que V ou Aux. Leur rôle est alors d'exprimer la relation entre la position du sujet et celle du prédicat. Cette propriété les distingue manifestement des clitiques du français.

sujet générés sous le nœud-tête AGR. Leur rôle principal, en ce sens, est d'établir une relation flexionnelle entre l'argument sujet et le prédicat par leur contrôle de la position même du sujet. Ils sont de caractère flexionnel dans la mesure où ils incarnent par leur morphologie les traits du genre et du nombre qui se manifestent sur la forme verbale conjuguée. Ces caractéristiques se traduisent par la coindexation de AGR avec le sujet lexical ou *pro,* positionné en D-structure dans Spec VP (voir plus loin).

2.1.4. Quelques analyses précédentes

Les caractéristiques structurales de l'énoncé en amazighe, esquissées précédemment, n'ont d'ailleurs pas été sans attirer l'attention des berbérisants des différentes écoles (Galand (1964, 1979), Penchoen (l 973), Reesink (1979), Bentolila (1981), Prasse (1972, 1974), Chaker (1975, 1983), Chami (1979), El Moujahid (1981), entre autres). Ces derniers sont unanimes à attribuer à la flexion pronominale en amazighe le statut de sujet. L'assertion de Galand (1964 : 38) reprise dans les travaux précités résume cette idée:

(19) "L'indice de personne est (..) présent dans tout énoncé verbal en berbère et c'est à lui qu'on peut réserver Je nom du sujet".

Toutefois, si cette conception concorde approximativement avec la teneur du paramètre *pro-drop* en ce que la flexion pronominale (indice de personne) récupère l'interprétation sémantique et référentielle du sujet, elle s'en écarte sur le plan des conséquences théoriques concernant l'analyse de la syntaxe de la phrase verbale. C'est ainsi que Galand (1979), en reprenant la problématique du sujet en amazighe, réfute la thèse des grammairiens de l'époque coloniale (Hanoteau (1858), Aspignon (1953), Basset (1945), Destaing (l 920), entre autres) qui attribuent la fonction du sujet au NP lexical qui "pouvait indifféremment suivre ou précéder le verbe", car selon lui, cette analyse semble "masquer les rapports véritables qu'entretiennent entre eux les éléments de l'énoncé" (*ibid* : 133). Ces réserves, reprises ici en (20), conduisent L. Galand (*ibid*, et dans plusieurs de ses travaux, *voir* Bibliographie) à poser très tôt les problèmes réels de la syntaxe de l'énoncé en amazighe ; *viz.*,

(20) "Admettant que le sujet est l'élément obligatoire de l'énoncé:

a. si le sujet est le NP lexical pré/post-verbal, qu'en est-il des structures grammaticales dépourvues de cet élément ? :

   (i) t-ššа   ta-llimunt   (=(10a), supra) 3fém.sg.manger-acco. l'-orange.

   "Elle a mangé l'orange".

b. si le NP lexical est présent, et si l'indice de personne est admis comme sujet, obligatoirement affixé au verbe;

   (i) traitera-t-on ce NP lexical comme "sujet pléonastique" ou,

(ii) parlera-t-on "d'un sujet 1 et d'un sujet 2 ?"

A ce paradoxe apparent, Galand (1964, 1979 et ailleurs) apporte une solution, devenue classique depuis. Elle se résume comme en (21) :

(21) a. Le NP lexical pré/post-verbal n'est pas un "'sujet', mais plutôt (..) un complément ou (..) une expansion (..) d'un élément grammatical qui est ici l'indice de personne[12] (*id.*l 979 : 134)).

b. Le NP antéposé au verbe est un *"Indicateur de Thème"*.

c. Le NP post-posé au verbe est un *"Complément Explicatif''*.

Cette conception est soutenue dans tous les travaux d'obédience structuraliste, pour lesquels le sujet est défini comme complément, expansion ou "satellite " du "noyau" (pédicat) verbal (*cf.* Bentolila (*op.cit.*), Chaker *(op.cit.),* Reesink *(op.cit),* entre autres) à partir de la seule considération des faits attestés en surface, *i.e.*, agencement syntagmatique des constituants :

(22) *V+Indice de pers/sujet +NP/Complt Expl + autres expansions.*

Dans l'optique de la Grammaire Générative, modèle standard (Chomsky (1965)), Harries-Johnson (1966 : 129 *sq)* présente la phrase minimale en amazighe (parler Tamazight des Zemmour, Maroc) comme un Groupe Verbal (VP) qui se compose des éléments suivants : (i) le noyau verbal composé des constituants *aspect*, *temps* et *mode*, et du radical assorti de ses flexions de personne et de nombre du sujet, et (ii) un NP sujet en accord avec le verbe en personne (s'il en est marqué), en nombre et en genre. Une règle d'accord entre le verbe et le sujet s'applique obligatoirement *(viz* :"T-1 (obligatory) Agreement of verb and subject), *ibid.:* 129).

Les définitions que donne l'auteur du sujet, du noyau verbal et de l'inflexion verbale, respectivement, sont fort significatives pour le propos de notre étude :

[12] Le NP sujet post-verbal reçoit plusieurs désignations dans la littérature sur l'amazighe ; *e.g.*, *complément explicatif* (Galand (1964, 1969 et ailleurs), *apposition* (Dallet (1957), *sujet pléonastique* ou *pléonasme* (Dallet (1960), *complément d'annexion*, *pseudo sujet*, *complément de reprise* ou *reprenant* (Reesink (1979)), *expansion référentielle* (Chaker (1983)), *subject* (Harries-Johnson (1966)), etc. Ce qui caractérise essentiellement le sujet lexical dans sa position postverbale est sa morphologie, en ce sens qu'il se met à l'état d'annexion quand il est à voyelle initiale. Placé en position préverbale, il reste à l'état libre (*v.* chap. 3, *infra)*.

(23) *"Subject of Verb Phrase" :*

> “The noun phrase subject may be an NP with a substantive head noun, or an emphatic pronoun, or, for verbs in third person, it may be null in surface structure". *(ibid.:* 130)

(24) *"Verbal nucleus" :*

> The verbal nucleus of the verb phrase contains an optional aspect marker, an obligatory tense marker, and the verb stem which may include stem fom1ants making mode of the verb, and does include inflections for person, number and gender". *(ibid.* : 131)

(25) *Iinfleclion of the Verb" :*

> The person, number, and gender of the subject are introduced into PMarkers as features of the verb, to be interpreted by post transformational rules (...). Treatment of person, number, and gender as features rather than morpheme, following N. Chomsky's suggestion *(Aspects,* p. 170) avoids the mechanical problem of locating in the PMaker a "subject affix" which is now prefix, now both, and in which the element of person, number, and gender are hardly separable. *(ibid.* : 136-137)

Ainsi, de la confrontation des deux conceptions, celle de L. Galand (avec les fonctionnalistes) et celle de Harries-Johnson, on déduit leur convergence quant à l'interdépendance du radical verbal et de ses éléments flexionnels ; néanmoins, leur divergence est manifeste quant au statut catégoriel et fonctionnel de la flexion : pour Harries, elle consiste en une matrice de traits d'accord en genre, nombre et personne et n'a, par conséquent, aucune fonction syntaxique; la fonction sujet étant remplie par le NP dominé par le VP verbal. Pour Galand (et autres), l'indice de personne (=lnfl) remplit la fonction sujet et le NP lexical qui lui est référent n'en est qu'une expansion (facultative) ; autrement dit, il n'aurait pas de fonction syntaxique au sens propre du terme, car se limitant à "l'explicitation" ou à "la reprise" du sujet supposé être grammatical, donc réel.

Une conception intermédiaire, non moins intéressante pour le propos de notre étude, est proposée par Sadiqi (1986), dans le cadre de la théorie générative, modèle standard étendu (TSE) : tout en admettant le caractère hautement flexionnel de l’amazighe, l'auteure assume que le verbe est affecté des affixes du sujet, du temps, de négation et d'autres valeurs. Quant à la fonction sujet, elle peut être remplie à la fois par le clitique affixé au verbe, par le NP lexical et par un pronom indépendant. Les trois peuvent coexister éventuellement dans un même énoncé, comme en (26):

(26) t-dda (faḍma) (nttat) s tmazirt
she went Faḍma she to country
"Faḍma /she went to the country" *(ibid.:* 12)

La distinction établie entre ces trois types de sujets réside, selon l'auteure (*ibid*), dans le fait que le NP lexical et le pronom autonome sont des morphèmes libres et facultatifs ; alors que le clitique sujet est un morphème obligatoirement lié (= affixé) au radical verbal, excepté quand le verbe est à la 2ème personne du singulier de la forme impérative. Cependant, l'auteure n'a pas manqué de soulever un autre problème de la syntaxe de l'énoncé en amazighe. En effet, elle a remarqué que le caractère optionnel de l'occurrence du NP lexical et du pronom découle de la spécificité du clitique sujet qui marque l'accord avec le sujet en encodant les traits de genre, de personne et de nombre affectés à celui-ci. Par ailleurs, ce caractère obligatoire des clitiques marqueurs du sujet en amazighe rend difficile la distinction dans cette langue entre phrase à sujet et phrase sans sujet, sachant qu'un verbe fléchi peut à lui seul constituer une phrase intelligible ; *viz.*,

(27) ẓri -ġ -t.
saw I him/her
"I saw him/her". *(ibid.:* 13) (=je l'ai vu (e))

Cette observation amène l'auteur à mettre le doigt sur la spécificité de l'amazighe, langue VSO, comparée à d'autres langues de type SVO, *eg*., l'anglais et le français, en l'occurrence :

(28) "Whereas in language like English or french a 'subjectless' sentence is by definition incomplete, in berber, it is not. *(ibid.* : 13)

(29) a. "the distinction 'subjectful / subjectless' sentences is hardly significant in B since it cannot be used to differentiate between clear types of sentences".

b. "A rule like subject Equi deletion, for example, cannot be straightforwardly tested in B since the subject is never lost". *(ibid.:* 13-14)

Les conclusions qu'on peut tirer des assertions des trois auteurs (Galand, Harries et Sadiqi) semblent, si on les conjugue ensemble, résumer l'essentiel des fondements du paramètre "*pro-drop*", tel qu'il est incorporé à la Théorie GB (Chomsky (1982)). C'est ainsi que la reconsidération de la structure de la phrase en AT, à la lumière de ce paramètre, semble éclairer certains aspects d'apparence problématiques dans la syntaxe de l'amazighe, une fois admise l'hypothèse que cette langue fait partie des langues à sujet nul :

(i) Harries-J., dans ((25) *supra*) donne de l'Inflexion verbale une description qui rejoint la définition de "la flexion riche" sur laquelle se base le paramètre *pro-drop*.

(ii) L. Galand, dans (l 9-20) *supra*), en posant le problème de l'identification du sujet, considère cette flexion (indice de personne) comme étant le "vrai" sujet, et réserve aux NPs lexicaux situés après le verbe le statut de Compléments. Mais il est intéressant pour notre propos de souligner la fonction dévolue au NP juxtaposé au V (sujet lexical dans notre acception). D'après Galand (*op.cit*), ce NP explicite l'indice du sujet. Dans les termes du paramètre *pro-drop*, on pourrait dire que cette explicitation est une autre manière de concevoir la relation d'accord entre AGR et NP sujet lexical, sachant que les traits de la flexion, comme l'a bien noté Harries, sont identiques à ceux du NP sujet quand celui-ci est présent dans la phrase.

(iii) Quant à la nature catégorielle du sujet, Harries (*cf.* (25), *supra)* admet que celui-ci peut être soit un NP lexical, soit un pronom fort ou encore nul.

(iv) Cette possibilité pour l'amazighe d'avoir des phrases sans sujet a amené Sadiqi *(cf.* (28) *supra*) à opposer l'amazighe, langue "sans sujet (subjectless)" aux langues n'ayant pas cette latitude, comme l'anglais et le français. Cette dernière remarque conduit l'auteure (*cf.* (29), *supra*) à une intuition fort judicieuse concernant la différenciation entre les phrases à sujet lexical et les phrases à sujet nul ('subjectful / subjectless' sentences). Sa remarque à propos de l'absence d'une règle *Equi* (Subject Equi Deletion) est une prémisse aux analyses postérieures établissant l'absence de la catégorie vide *PRO* dans les structures complexes invoquant le phénomène de contrôle, cette cv n'étant pas sujette au gouvernement, ne peut donc occuper un site gouverné par la flexion riche, lequel site n'autorise que l'élément *pro* susceptible de gouvernement (voir plus loin).

Ainsi donc, on peut dire que les études récentes sur l'amazighe effectuées dans le cadre de la théorie GB (Choe (1987), Ouhalla (1988), Sadiqi (1992)) viennent systématiser les intuitions formulées de manières différentes dans les travaux antérieurs, en incorporant à la syntaxe de l'amazighe le paramètre *pro-dop* dans l'optique de la Grammaire Universelle.

2.1.5. Le statut de l'élément pro

Vers les années 1980, la tendance en GGT était de combler la lacune attestée dans l'identification des catégories NPs vides. Il a été observé que le comportement de la cv dans des structures comme celles de l'italien et de l'espagnol (données en (30 b-c) oblige à reconsidérer le statut des NPs phonétiquement nuls sur la base des traits [+/- anaphorique] et [+/ - pronominal]. L'AT présente la même situation, comme en (30d) :

(30) a. Giacomo ha parlato.
b. [e] Ha parlato (Ital.)
" (Giacomo) a parlé"

c. [e] Vimos a juan (Esp.)
"(nous) voyons Juan " (Haegmean (1991: 413 *sq).)*

d. [e] n-ẓra brahim (AT)
"(nous) avons vu Brahim".

A la suite de Chomsky (1982: 78), on posera qu'une cv marquée [-anaphore, + pronominal] tombant sous le principe B de la théorie de Liage[13] est bien celle qui est attestée dans les structures (30) en position sujet, occupée par *Giacomo*, dans (30a).

Dans (30a), le VP dont la tête est le verbe *parlato* assigne le θ-rôle externe au NP sujet *Giacomo* et par analogie, la cv dans la position similaire dans (30b-d) recevra un θ-rôle identique respectivement dans les trois langues. Cela découle du *Principe de projection Étendu* (Chomsky (1982 et Rouveret 1987a)) qui préconise le caractère obligatoire de la présence d'une position sujet dans toute phrase à temps fini :

(31) *Principe de Projection Étendu*

Il est "la combinaison du principe de projection et de la condition qui rend les sujets obligatoires pour les propositions" (Rouveret (1987 : 87))

Ainsi, la position [NP, IP] dans les constructions en (30 b-d) est une position sujet occupée par une catégorie NP nulle.

La question qui se pose est : quelles sont les propriétés de cette catégorie vide?

(i) Elle ne peut être une trace ; celle-ci implique mouvement d'un NP et antécédence de ce NP. Cette cv est en complémentarité distributionnelle avec les catégories vides pronominales, NP-trace et Wh-trace ;

(ii) elle ne peut pas non plus s'identifier comme PRO, car celui-ci doit être non-gouverné, alors que cette cv est gouvernée par Infl tensée dans sa position sujet où elle doit par conséquent recevoir un cas ;

---

[13] La Théorie de Liage est un module qui caractérise la complémentarité distributionnelle supposée entre pronoms, anaphores et expressions référentielles. Les principes du Liage sont les suivants (Chomsky (1982)) :

(i) Principe A : une anaphore est liée dans sa catégorie gouvernante.
Principe B : un pronominal est libre dans sa catégorie gouvernante.
Principe C : les expressions référentielles sont libres.

(iii) elle est référentielle: au même titre qu'un pronom, el1e peut référer à une entité dans le contexte linguistique ou extralinguistique ;

(vi) elle peut être coindexée avec un élément dans le contexte linguistique comme dans (32) où elle reçoit parmi ses interprétations l'identité avec le NP sujet de la principale;

(32) i_i-ra brahim$_i$ [$_{CP}$ ad [$_{IP}$ pro$_i$ i_i-mmuddu]].
3ms$_i$. sg-veut Brahim$_i$ [$_{CP}$ C [$_{IP}$ *pro$_i$* 3ms.sg$_i$-voyager-inacc.]
"Brahim veut voyager".

Le sujet non exprimé dans (30 b-d) et (32) est un pronom vide (non réalisé phonétiquement). Il est représenté dans le paradigme des cvs nominales par *pro* (petit *pro*).

Parmi les arguments qu'on peut avancer en faveur de cette analyse, l'usage des pronoms forts et des explétifs, sachant que le pronom sujet est exprimé uniquement quand il est emphatisé sous sa fome forte :

(33) a. *pro* parle. a'. io parlo. (Italien)
b. pro ta-kallam-tu. *b','ana:* ta-kallam-tu. / ta-kallam-tu 'ana:(AS)
c. pro sawl-ġ. c'. *nkk.i* sawl-ġ / sawl-ġ *nkki*. (AT).
"J'ai parlé". "moi, j'ai parlé" / "j'ai parlé, moi".

Dans les langues à sujet nul, les pronoms explétifs sont aussi réalisés comme *pro ;* lequel occupe la position sujet dans les constructions en (34) :

(34) a. *pro* sembra che Gianni sia ammalato. (Ital)
" (Il) semble que Gianni est malade"
(Haegeman *(op.cit.* : 414))

b. *pro* i-rwas is i-uḍn brahim. (AT)
pro. 3rns.sg -semble COMP 3m. sg-ê-malade Brahim.
"Il semble que Brahim est malade".

c. *pro* yabdu: 'anna caliyy-acc mari:ḍ-un. (AS)
pro 3m.sg-semble COMP Ali-acc. ê-malade-nom.
"Il semble que Ali est malade"

En AT, comme dans les autres systèmes à sujet nul, l'identification des traits du sujet par AGR est représentée par la coindiciation (surprescrit), comme en (35) :

(35) a. *pro*^{i} sawl-ġ^{i} (AT)
ai-parlé-lsg.
"j'ai parlé".

b. Pro^{i} parlo^{i} (Ital.)
"j'ai parlé"

c. pro^{i} baila^{i} bien (Esp.)
"il/elle danse bien"

La légitimation de *pro* ainsi que la récupération de son contenu se ramènent à des exigences sur la syntaxe de *pro* lui-même et partant sur le fondement même du paramètre *pro- drop*. Ces exigences sont formulées par Rizzi (1986) en terme du "*Head Parameter*", qui reprend le contenu du "*Principe de Détermination Locale*"[14] (Chomsky (1982) et Rouveret (1987)):

(36) a. Head-government : pro doit être gouverné par la tête INFL.

b. Le contenu de pro est récupéré à travers la richesse de la flexion.

L'amazighe, disposant d'un AGR riche qui permet la présence de la cv *pro* en position sujet, est donc identifié comme une langue *pro-drop*, au même titre que d'autres langues dites à *sujet nul*. Comme ces dernières, il présente une structure phrastique où l'AGR riche est dans une position lui permettant de gouverner structuralement le contenu de la position sujet en S-structure excluant l'entité *PRO* de cette position gouvernée et légitimant *pro*, comme il ressort de la configuration schématique donnée en (37) :

(37) $[_{NP}\ e]_{i}\ AGR_{i}\ [_{VP}\ V...]$

[14] Dans Chomsky (1982), il est proposé que la distribution de *pro* dans les langues à sujet nul soit réglée par un principe de détermination locale. Ce principe fait que AGR gouverne structurellement, en S-structure, la position sujet occupée par *pro*. Il s'énonce comme suit:

(i) "Une catégorie vide est *pro* si, et seulement si, elle est gouvernée par un AGR riche".

Rouveret (1987a : 283) fait remarquer que "cette analyse cherche à représenter l'intuition des grammairiens traditionnels selon laquelle la légitimité des constructions à sujet nul dans les langues qui les admettent est corrélée à l'existence, dans ces langues d'un système flexionnel suffisamment riche pour déterminer les traits grammaticaux du sujet manquant". Pour ce qui est de l'amazighe, nous avons présenté dans ce chapitre (*supra*) quelques-unes des propositions intuitives des berbérisants (Galand, Harries-Jonson, Sadiqi) quant à ce phénomène.

Cette analyse vient confirmer, relativement, l'intuition des berbérisants (Galand entre autres) à propos du système flexionnel suffisamment riche pour déterminer les traits grammaticaux du sujet absent et pour ainsi prétendre (d'après Galand) au statut du sujet "réel". Hormis cette extension, la flexion riche, ayant dans les analyses récentes une valeur pronominale, admettrait d'une certaine manière la même acception que celle de la notion d'indice de personne préconisée par Galand (1964, 1969).

En effet, la conception de Galand n'est pas complètement incompatible avec celle des analyses récentes (Chomsky 1981 et 1982, entre autres) qui posent que l'élément *pro*, en tant que [$_{NP}$ e], combiné à AGR riche qui le contrôle localement, est une catégorie dotée d'une référence spécifique, définissant un contenu argumental potentiel et supportant un θ-rôle et éventuellement un cas. AGR riche a donc une valeur pronominale [+pronominal] en ce sens qu'il donne à la cv *pro* une interprétation référentielle précise.

2.2. Dérivation de l'ordre superficiel VSO

Dans plusieurs travaux récents d'inspiration générative (Fassi Fehri (1988), Choe (1987), Ouhalla (1988), Sadiqi (1992), entre autres), il est postulé que dans les langues dites à sujet nul ('pro-drop languages'), l'ordre VSO est considéré comme étant superficiel : il serait dérivé de l'ordre sous-jacent SVO. Plusieurs hypothèses sont alors avancées en vue de rendre compte de la dérivation impliquant les deux ordres.

Nous proposons dans cette section un examen rapide de la principale hypothèse en vigueur dans la littérature générativiste récente ; à savoir, la montée de la tête verbale (la racine) dans Infl., et plus précisément dans AGR ou Temps, compte tenu de la nature hautement morphologique de la langue berbère.

2.2.1. Le principe de déplacement des têtes (Head-to-Head- Movement)

Dans le cadre théorique adopté par cette étude, on pose que la structure profonde (D-structure) d'une phrase est en relation étroite avec sa structure superficielle, CS-structure) par une série d'opérations de déplacements régies par les principes de la théorie du mouvement. Celle-ci est basée sur la seule règle *Déplacer-α*, assortie de conditions sur son applicabilité. La dérivation de l'ordre de surface VSO en AT, à partir de l'ordre SVO, supposé être sous-jacent, trouve son explication dans le processus de déplacement de V dans l'un des constituants de Infl, celui-ci étant articulé en plusieurs constituants flexionnels ayant chacun le statut d'une catégorie justiciable du schéma X-barre ; en ce sens qu'elle est dotée d'une tête, d'une position de spécifieur et d'un complément. Cette hypothèse, soutenue et développée dans Koopman (1984) a été initiée depuis Emonds (1970/ 1981) et Jackendoff (1972) et reprise, dans l'optique de la GU, dans d'autres travaux plus récents (Chung (1983),

Shlonsky (1987 a), Pollock (1988), Ouhalla (1988), Sadiqi (1992), entre autres). Elle est sensiblement nuancée par rapport à la thèse classique de déplacement (descente) des éléments de Infl (Tps, AGR) vers V (= Transformation affixale). Cette conception, outre les arguments tant théoriques qu'empiriques[15] qui la légitiment, est d'autant plus naturelle qu'elle rend problématique celle des opérations de "descente" (lowering). Aussi est-il soutenu, dans l'esprit de *Barriers* (Chomsky 1986b), que « Mouvement de V » est l'une des règles de déplacement de "tête-à-tête" incorporée à la Grammaire des langues naturelles. Ainsi, on postulera, pour l'AT, que pour des raisons morphologiques, V se déplace obligatoirement à partir de sa propre projection maximale, VP, dans une position où sa racine reçoit les flexions affixales *(i.e.*, AGR, Temps (ou Aspect), Neg, selon le type de phrases).[16]

2.2.2. La montée du verbe et le principe de directionalité

La théorie des catégories syntaxiques basée sur le schéma X-barre étendu *(cf.* chap.1, *supra)* prévoit pour toute catégorie syntaxique, lexicale ou fonctionnelle, une structure interne à deux projections : XP et X'. Ainsi, la phrase serait une projection maximale de sa propre tête flexionnelle I (IP), elle est également dotée d'une seconde projection VP, dont la tête lexicale est V. La projection VP occupe la position de complément de I. Le NP sujet est généré à la base dans la position du spécifieur de VP (spec, VP). Cette assomption est proposée dans plusieurs travaux récents (Kitagawa (984)), Koopman et Sportiche (1986), Kuroda (1985), Fukui (1986), Pollock (1988) Fassi Fehri (1988), Ouhalla (1988), Sadiqi (1992) entre autres). La catégorie flexionnelle (Infl = I) domine les constituants morphologiques présentés en surface comme des affixes de la catégorie lexicale V, *i.e.*, Temps / Aspect, Accord (=Tns., Asp. et AGR) et éventuellement Nég. Il est admis actuellement dans la littérature générativiste que le V devrait monter vers Infl pour recevoir ses inflexions (affixes) de Temps/ Aspect et d'Accord qui s'y affixent. Le NP sujet reçoit son cas sous gouvernement (par coindexation) de I et précisément de AGR. Cette assignation est régie par le Paramètre de Directionalité combiné au paramètre de tête dans la

---

[15] Voir Pollock (1989b) pour une argumentation détaillée en faveur de l'hypothèse de la montée du verbe en français et en anglais. Son analyse, reposant sur la distinction des verbes infinitifs et des verbes conjugués, ne s'applique pas indûment à l'amazighe qui n'a pas de forme verbale non finie. *V.* également Ouhalla (1988, chap.2) pour la même règle de montée de V en amazighe Tarifiyt.

[16] Parmi les motivations morphologiques de la montée de la tête verbale, 1e *Principe d'Affixation* (AP; *cf* Baker (1985)) développé, pour l'amazighe, par Ouhalla (1988). Ce principe est posé comme une condition de bonne formation sur le fonctionnement morphologique des affixes, au niveau de S-structure. Ceux-ci doivent s'affixer nécessairement à des têtes lexicales (verbes, noms ou prépositions). Cette exigence agit comme un filtre écartant les affixes non attachés ou affectés aux catégories non appropriées. Parmi les effets de AP, le fait de rendre obligatoire le mouvement des têtes. Ouhalla (*ibid*: 15), à la suite de Baker (*ibid*), donne de ce principe la formulation en (i):

(i) "The morphological subcategorization frame of affixes must be satisfied prior to the S-structure level".

théorie X-barre (Sproat (1985), Choe (l987), Fassi Fehri (1988), Koopman (1984), Travis (1984)). En étant positionné dans le Spec de VP, le NP sujet a également la latitude de recevoir un θ-rôle du VP, dès la D-structure. Cette configuration permet à la tête V, pivot lexical, sémantique et syntaxique de la phrase, d'être près des deux arguments, NP sujet et NP objet.

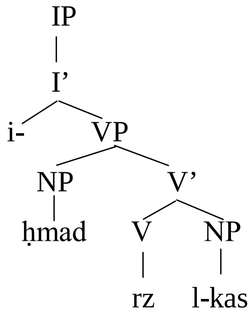
Le Paramètre de Directionalité concorde avec la nature des langues prépositionnelles ; il pose que dans les langues SVO, le sujet peut recevoir son cas de AGR qui est dans l'Infl située à droite, alors que dans les langues VSO, il ne peut pas ; car l'assignation de cas est uniquement vers la droite. Pour que le sujet ait le cas approprié, Infl doit se déplacer vers la position qui précède celle du sujet, ce qui contrevient aux principes théoriques selon lesquels I ne se déplace pas. Toutefois, ce processus, si on l'applique à l'amazighe, il engendrerait l'ordre ISVO. Pour obtenir l'ordre I + VSO, une stipulation supplémentaire, somme toute arbitraire, est nécessaire : I ne pouvant pas de lui-même assigner de cas, il a besoin, pour ce faire, d'être morphologiquement supporté par une catégorie lexicale, d'où la nécessité de déplacement de V vers I, lequel déplacement est le seul processus admissible dans ce cas. Ainsi, la lexicalisation de la tête fonctionnelle (Infl) après incorporation de V permet au complexe I-V de L-marquer sa propre projection maximale, VP, et partant d'en annuler le statut de barrière et donc, de pouvoir gouverner proprement sa trace, une fois qu'il ait intégré la position fonctionnelle (Chomsky (l986b), F. Fehri (l989), Ouhalla (1988)). Cette analyse est confirmée par Travis (1984 :133) qui souligne que tout mouvement de X^0 (Infl. ou V) laisse une cv qui doit être proprement gouvernée ou antécédent-gouvernée dans le cas de déplacement de X dans sa catégorie gouvernante. La représentation en (38) illustre ce fait:

(38) $[_{IP}$ $[_{I}$ V-Infl $[_{VP} \cdots$ $[_{V'}$ t_v $\cdots$]]]]

L'ordre VSO en AT serait donc le résultat dudit processus de montée du verbe dans Infl. Un tel déplacement est régi par le principe de "*mouvement de tête à tête* " (Head-to-Head- Movement). Ce procédé est une sorte d'adjonction qui permet au V de soutenir lnfl ; celle-ci ne pouvant ni gouverner ni assigner de cas qu'une fois affixée à la tête lexicale V. Ainsi, nous assumerons qu'à partir de l'application de (38) à l'AT, une phrase simple à temps fini, telle que (39a) aurait comme D-struclure la configuration donnée en (37b).

(39) a. i-rẓa ḥmad 1-kas
3M.sg-casser-acco. Hmad le-verre
"Ḥmad a cassé le verre"

b.



2.2.3. La montée de V et le principe d'accord entre le spécifieur et la tête

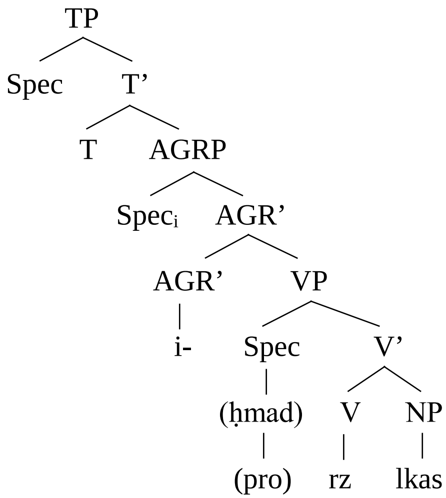
Outre le principe de directionalité, il y a lieu d'envisager une autre hypothèse explicative de la dérivation de l'ordre VSO. Il s'agit du principe d'Accord entre le Spécifieur et la Tête (*Spec-Head-Agreement*). C'est ainsi que, compte tenu du fait qu'à l'inverse des catégories lexicales, la catégorie fonctionnelle I/Agr a la vocation d'assigner le cas par coindexation avec le NP sujet à droite, on peut postuler après Ouhalla (1988:53) que l'assignation du nominatif au NP sujet est déterminée par sa position dans Spec AGRP où il est en relation d'accord avec la tête Agr, lequel accord est une relation de coindexation, régie elle-même par la condition de m-commande (Chomsky (l986b)), en ce sens que les deux éléments se trouvent dans le domaine de la même projection maximale. Cette coïndexation se traduit par la correspondance terme à terme entre les traits du NP (genre/ nombre) et ceux spécifiés pour AGR. Selon Chomsky *(ibid)*, cette règle a une portée universelle; elle implique la nécessité pour la flexion d'une proposition d'être coïndexée à son spécifieur :

(40) "Coindex the clausel AGR with the spec of AGR".

(F. Fehri (1988: 5))

Pour mettre en évidence cette deuxième hypothèse, on admettra que la structure de la phrase simple en AT présente une configuration plus articulée que celle donnée en (39b, *supra*). Ainsi, les éléments flexionnels dominés par I se présentent chacun identifié comme une tête dotée d'une projection maximale et d'un spécifieur ; conformément au schéma de X-barre étendu aux catégories fonctionnelles (*cf*. Abney (1987) Ouhalla (1988) Pollock (1988,1989), F. Fehri (1988, 1993), Khaïri (1990) Sadiqi (1992), entre autres). La représentation en (41) illustre cette configuration en même temps que le processus dérivationnel de la S-structure de la phrase (39a); *viz.*,

(41)

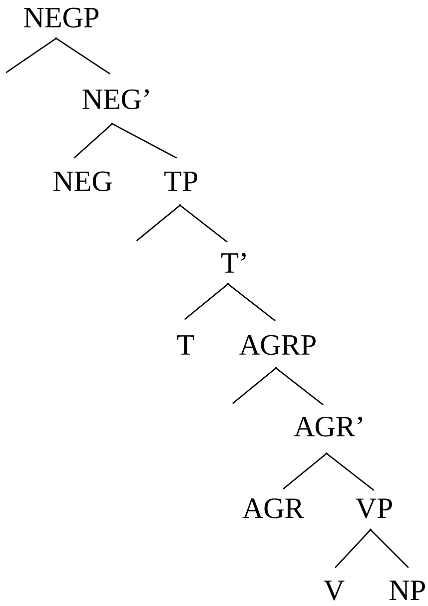


Il est postulé selon (41) que l'ordre d'agencement des éléments flexionnels, Tps et AGR par rapport au verbe est régi par le *principe de Miroir* (Baker (1985)) qui établit l'isomorphisme entre les dérivations syntaxiques et les dérivations morphologiques. Ainsi, le mouvement de V se fera, tour à tour, dans AGR puis dans Tps, conformément au principe de déplacement de tête à tête, soumis à la contrainte sur les déplacements des têtes (HMC)[17] et par ECP (Chomsky (l 986 b)), eu égard au fait que le déplacement de la tête verbale vers les têtes flexionnelles ne doit passer outre aucune d'elles ; auquel cas, le mouvement serait bloqué, ayant opéré au-delà une projection maximale non L-marquée, donc une barrière. Ainsi, en opérant par étapes, selon l'ordre de positionnement des têtes flexionnelles, le mouvement de V dans AGR donne lieu au complexe [AGR-V] qui devient L-marqueur de VP et en annule le statut de barrière; ensuite, après la montée de AGR-V dans la tête Tps, le complexe Tps-AGR-V L-marquera la projection maximale AGRP et en annulera le statut de barrière. Ce processus peut se poursuivre dans le cas des phrases négatives dont la tête est Nég (NEGP) : le complexe Nég-Tps-AGR-V va L-marquer la projection maximale TP pour en annuler également le statut de barrière. Le schéma en (42) illustre ce processus *(cf.* Ouhalla (1988: 44) :

[17] La contrainte sur les déplacements de têtes (HMC) est formulée comme suit (cf. Chomsky (1986b), Travis (1984), Baker (1985)):

(i) Movement of a zero level category R is restricted to the position of a head A that governs the maximal projection C of B where A θ-governs or L-marks C.

(42)



2.3. Structure de la phrase simple

En guise de récapitulation, et à la suite des données précédentes qui confèrent à l’AT les propriétés d'une langue VSO, à sujet nul et à tête initiale, nous assumons les postulats suivants :

(i) Au niveau de représentation sous-jacente, la base verbale et les marques flexionnelles de temps et de personne qui lui sont nécessairement associées en surface sont dissociées. Ces catégories sont susceptibles d'organisation hiérarchique, entre elles d'une part et par rapport au verbe d'autre part, comme il ressort de la représentation en (41).

(ii) Selon la théorie des catégories syntaxiques (X- barre étendu, *cf.* Chomsky (1986b)), Pollock (1989), Ouhalla (1988), Sadiqi (1992), entre autres), tous les éléments flexionnels, *i.e.*, AGR, Temps et NEG sont des catégories fonctionnelles (non lexicales de rang zéro (têtes, X^0) dotées chacune de ses propres projections : TP est donc désigné de manière plus affinée, par AGRP (Groupe d'Accord), TpsP (ou TP, Groupe Temps) ou NEGP (Groupe de Nég), en admettant que l'énoncé en berbère s'analyse en de telles projections maximales.

(iii) La grammaire de l’AT dispose d'une règle "*move α*" et du *principe de déplacement de tête à tête*, qui font que la tête verbale se déplace vers la gauche, dans les têtes flexionnelles, jusqu'au nœud supérieur de la phrase : Tps ou NEG, selon les cas. Cette règle serait assortie d'un processus d'affixation, régi par le Principe d'Affixation (Baker (1985)). C'est ce mouvement de V qui serait à l'origine de l'ordre VSO instancié dans la langue, comme il a été développé précédemment.

(iv) La montée de V dans Tps est obligatoire étant donné la richesse de l'inflexion AGR; l’AT n'ayant pas de correspondant de la forme infinitive non fléchie.

(v)Le NP sujet, lexical ou nul (*pro)* est généré en D-structure dans la position de spec VP. Son dé place ment dans spec AGRP, Spec TP ou spec NEGP est fonction du principe de montée de Spec à Spec. Son déplacement est dicté par l'exigence d'assignation de cas.

A partir de ces postulats, on peut donner de la D-structure de la phrase simple la configuration en (43c), faisant état des principales catégories fonctionnelles, i.e. NEG, Tps et AGR, en prenant à titre d'illustration une phrase simple (43a, b)) à la forme négative :

(42) a. ur i-rẓi ufrux 1-kas. (Sujet lexical= *afrux*)

Nég. 3ms.sg-casser-acco. le-garçon le-verre**.**

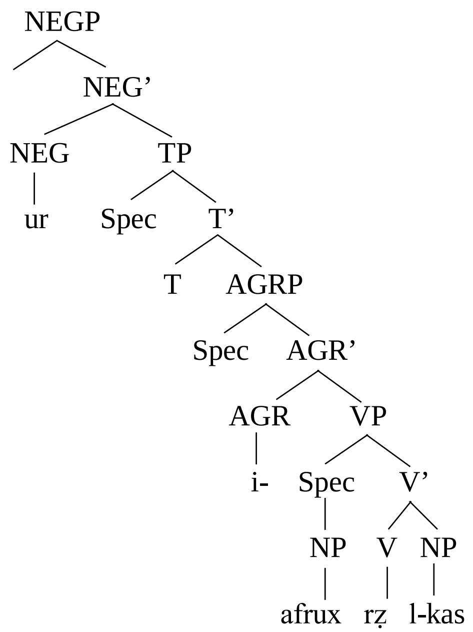
"Le garçon n'a pas cassé le verre".

b. ur irẓi 1-kas.

Nég. 3ms.sg-casser-acco. le-verre

"Il n’a pas cassé le verre".

c.



2.4. Positions de NP, θ-marquage et assignation de Cas

Dans la construction en (43c), les deux NPs, sujet et objet de Y, occupent chacun une position déterminée par un principe indépendant. La place qu'occupe le NP sujet lexical *(afrux)* ou nul (*pro*) en D-structure et en S-structure est justifiée par un principe syntaxique qui impose que tous les domaines propositionnels doivent contenir une position sujet (Chomsky (1982)). Ce principe qui n'est pas spécifique au seul domaine des propositions verbales[18] (*cf.* Le DP à tête déverbale, chap 4*, infra)* est renforcé par un autre principe plus spécifique au domaine de VP, à savoir celui de la prédication :

(43) *Principe de Prédication :*

En S-structure, tout constituant V'' doit entrer en relation formelle avec un N'' dont il est prédiqué. (Rouveret 1987b: 67).

[18] Le principe de prédication stipulant le caractère obligatoire d'une position sujet n'est pas exclusif aux seules constructions à prédicat verbal. Il est également le fait des structures nominales où l'adjectif remplit la fonction de prédicat requièrent un sujet. (cf. Rouveret (l987b: 66 *sq)* et chapitre 4, *infra*).

Ce principe pose que la catégorie V'', foncièrement prédicative, requiert d'être complétée par une expression nominale qui lui sert de sujet. Ainsi, la relation entre le prédicat et son sujet implique la saturation du Θ-rôle agent consigné dans la θ-grille de V par l'argument externe sujet de celui-ci.

Comme il a été signalé précédemment, le NP sujet généré en base dans la position Spec VP doit se déplacer dans la position de Spec AGRP où le cas lui sera assigné par la tête AGR *via* coïndexation, en conformité avec le principe d'accord entre la tête et le spécifieur (spec-head-agreement). La nécessité d'un tel déplacement est également motivée par la restriction de la *Condition de Visibilité*[19] telle qu'elle est proposée par Rizzi (1986) dans les te1mes de (45):

(44) A theta-role can only be assigned to a Case marked category.

Cette condition implique l'interaction des deux composantes, thématique et catégorielle en ce sens que les θ-rôles ne sont assignés qu'aux éléments porteurs de cas. Autrement dit, « pour être accessibles à l'assignation thématique, les arguments nominaux doivent être visibles et ils ne remplissent cette condition que s'ils sont casuellement marqués" (Rouveret *(op.cit:* 41).

Le second NP de la construction en (43), *i.e.*, *lkas* « le verre » occupe la position de complément de la tête lexicale V, dans le domaine VP. Ce site est une A-position dont le caractère obligatoire dans cette proposition est dicté par le principe de projection qui impose que les propriétés lexicales des items aient une représentation catégorielle à tous les niveaux d'analyse syntaxique. Ainsi, le verbe *rẓ* "casser", étant doté d'une entrée lexicale +[-NP], le spécifiant comme [+transitif], doit obligatoirement avoir pour expansion une position d'objet direct qu'il θ-marque directement. Aussi le NP *lkas,* occupant cette position, a-t-il « Patient » comme θ-rôle. Par ailleurs, étant dans le domaine de gouvernement de la tête verbale qui est qualifiée comme assignateur de cas, il est marqué pour l'accusatif, lequel est un cas abstrait, l'amazighe n'ayant pas de cas morphologiquement marqué. L'interaction entre le θ-marquage et le marquage casuel, pour ce qui est du NP objet, est justiciable aussi de la condition de visibilité, énoncé en (45).

---

[19] Dans Chomsky (1982), il est proposé que le *Filtre sur le Cas* soit subsumé sous le θ-critère. Cela signifie que les arguments doivent satisfaire à la *Condition dc Visibilité* pour être accessibles au processus de θ-marquage et qu'ils ne satisfont celle condition que s'ils reçoivent un Cas de la position qu'ils occupent ou héritent un Cas d'une autre position (cf. Rouveret (1987a: 306, 317).

2.5 Conclusion

Dans ce chapitre, le principal objectif a été de présenter quelques aspects de la syntax.e de la phrase en AT, afin de rendre intelligible les hypothèses qui sous-tendent la syntaxe du groupe nominal qui constitue le thème central de la présente recherche. C'est ainsi qu'en définitive, sont retenus les postulats suivants :

(i) L’AT est une langue VSO.

(ii) L’AT est une langue à tête initiale.

(iii) L'ordre VSO est dérivé par processus de déplacement de la tête verbale dans Infl. Cette montée est expliquée au moins par deux principes : principe de direcrionalité d'assignation de Cas et principe d'accord Spec-tête.

(iv) Les faits (i) (ii) et (iii) sont corrélés à d'autres caractéristiques du l’AT qui font de cette langue un système à sujet nul (pro-drop language).

(v) Le sujet structural (NP lexical ou *pro*, post-verbal en surface) est généré en base dans la position Spec VP. De cette position, il monte dans celle de Spec AGRP où le cas nominatif lui est assigné par la tête AGR, par coïndexation, conformément au principe d'accord entre spécifieur et tête. Etant un argument externe de V, son θ-rôle lui est assigné indirectement par VP, compte tenu du principe de prédication.

Chapitre 3

Éléments de morphologie nominale

Structure interne du Nom en Amazighe Tašəlḥiyt

3.0. Introduction

Dans ce chapitre, nous présentons une description sommaire de la structure interne du Nom, en nous basant sur les données morphologiques et lexicales exposées en détail dans des travaux antérieurs[1], dont en particulier El Moujahid (1981 et 1982). Notre attention portera essentiellement sur la constituance du nom en tant que mot, et sur sa morphologie flexionnelle et dérivationnelle. La pertinence d'une telle description pour l'ensemble du travail tient au souci d'apporter un appui, du point de vue morphologique, à l'hypothèse centrale défendue dans les chapitres suivants consacrés à la syntaxe du Groupe Nominal en AT. Cette hypothèse, comme il sera développé ultérieurement (*v.* chap. 4), est liée au statut de la voyelle initiale de la plupart des noms en amazighe, et à la problématique du Déterminant (Article défini) dans cette langue.

Dans la première section, nous examinons la structure interne du nom simple, en partant des hypothèses relevant de la syntaxe du mot. Après avoir dégagé par ce biais l'ensemble des éléments constitutifs du lexème nominal, nous procédons à l'approche morphologique en reprenant l'essentiel des thèses concernant le comportement du nom lorsqu'il est combiné aux catégories flexionnelles de Genre, de Nombre et d'État. Dans la deuxième section, nous présentons quelques éléments de la formation des noms dérivés et des noms composés.

Le cadre théorique adopté ici s'inspire des modèles de la Grammaire du Mot[2] ((Selkirk, (1982, 1987), Scalise (1984, 1988), Lieber (1981) et Di Sciullo & Williams (1987)) et du modèle de la Morphologie non concaténative

---

[1] Pour une revue de la littérature concernant les études en morphologie et syntaxe de l'amazighe, *voir* El Moujahid (1989) ; *v.* également Reesink (1979) pour la discussion critique des principaux travaux d'anciens berbérisants.

[2] Sur les modèles morphologiques en général et les théories de la "syntaxe du mot" (en particulier Selkirk (1982), Di Sciullo cl Williams (1987), entre autres), *v.* le travail synthétique de Spencer (1991).

(McCarthy 1979, Jebbour 1988). Ce choix théorique est sous-tendu par les postulats suivants :

(i) La grammaire du mot (ici le Nom) doit mettre en évidence les traits de la structure de celui-ci afin de rendre possible l'identification du radical et des éléments qui lui sont attachés par les processus d'affixation. Elle doit également rendre aisée l'identification du schème nominal de base et les altérations qui l'affectent à la suite d'opérations non linéaires. Parallèlement, la grammaire doit préciser les procédés de combinaison des différents éléments constitutifs de la structure interne du lexème nominal.

(ii) On postulera donc que la grammaire doit disposer de règles de réécriture au niveau du composant morphologique qui sont du type en (2) *infra*.

(iii) On posera également que le composant morphologique doit contenir des règles d'association et de fusion entre les différentes catégories constitutives du Nom (racine, schème, affixes et flexions).

(iv) On postulera, enfin, que les informations grammaticales véhiculées par les affixes sont compatibles avec les traits lexicaux pour la racine et le schème au niveau de la composante lexicale. Ainsi, à la suite de Selkirk (1982, 1983), nous poserons que chaque constituant du N (racine, schème, affixes et flexions) est spécifié dans le lexique en étant doté d'une matrice de traits qui sont contenus dans son entrée lexicale ; *viz.*;

- Les traits catégoriels opposent le nom aux autres catégories telles que le Verbe, l'Adjectif, l'Adverbe, etc., et l'identifient comme catégorie lexicale [+Nom] que les règles d'insertion lexicale (Chomsky (1965)) placent en syntaxe dans les positions appropriées.

- Les traits diacritiques incluent ceux qui sont pertinents pour la morphologie flexionnelle et dérivationnelle. Ils prédéterminent la formation du nom par des règles appliquées au niveau du composant morphologique.[3]

Cette conception concorde avec celle de la théorie standard (Chomsky (1965)) telle qu'elle est développée par Harries-Johnson (l 966 : 110 *sq.)* pour la variante tamazighte (Centre). C'est ainsi que l'on peut poser que les noms et les items qui s'y attachent sont spécifiés dans le lexique par des traits inhérents véhiculant des informations d'ordre syntaxique, morphologique lexical et sémantique.

[3] La difficulté d'appliquer les principes de la syntaxe du mot aux constituants de la structure interne du Nom simpl'amazigheest due, entre autres, à l'interférence de ces éléments et à leur interdépendance systématique.

Ces spécifications pré-syntaxiques déterminent le comportement contextuel du nom en syntaxe et en morphologie, conformément au principe de projection tel qu'il est révisé par Borer (1984 : 18 *sq.).* Ce principe est conçu comme une condition sur la présence des traits lexicaux (traits thématiques, casuels, etc.) à tous les niveaux de la dérivation. Aussi est-il possible de prédire le transfert des traits lexicaux d'un constituant à un autre *(e.g.,* le trait casuel [+accusatif] de V est transmis à NP objet, ou encore, les traits du genre et du nombre d'un N^0 sont transmis à ses déterminants dans NP et au verbe par une règle morphologique d'accord). Selon le principe de projection, les règles morphologiques ne doivent pas altérer les spécifications encodées pour un item au niveau lexical (traits catégoriels, thématiques, casuels, phonologiques et traits d'accord en genre, nombre, temps, aspect, etc.).

3.0.1. La Théorie de la Syntaxe du Mot

Cette théorie est fondée sur une conception syntaxique de la morphologie, en ce sens qu'elle propose pour les langues à morphologie linéaire (concaténative), *e.g.*, l'anglais et le français, une description en termes du modèle X-barre en vigueur dans l'analyse des catégories syntaxiques, propositionnelles (IP, CP) et syntagmatiques (DP, AP, VP, PP...) telles qu'elles sont traitées dans la littérature syntaxique depuis Chomsky (1970) et Jackendoff (1975). La thèse centrale de la Syntaxe du Mot est que la structure interne des catégories lexicales (N, V, A, etc.) est susceptible de segmentation en catégories morphologiques concaténées selon des règles de formation morphologique, à même de se traduire en règles de réécriture similaires aux règles syntagmatiques en syntaxe propositionnelle. Aussi se dégage-t-il une tête morpho logique tenant lieu de pivot de la structure du mot:

(i) les catégories morphologiques

(où X est une variable mise pour N, V, A, etc.)

(1) le mot (X^0)
la racine (X^r)
le radical (X^s)
l'affixe (X^{aff})

(ii) les règles de réécriture

Les règles de formation de mot (= X) se présentent comme suit:

(2) $X^0 \longrightarrow X^0$
$X^0 \longrightarrow Aff + x^r$
$X^0 \longrightarrow Aff + x^r$
$X^0 \longrightarrow Aff + x^s$

Ces règles sont supposées prendre place dans la grammaire, au niveau du composant lexical (*cf.* Selkirk (1982 : 10)); elles génèrent des structures dans lesquelles les items et les affixes seront insérés.

(iii) Les entrées lexicales :

Chacune des catégories données en (1) est un item lexical qui est censé être présent dans le lexique. Il admet une description faisant état de son entrée lexicale dans le dictionnaire de la langue:

(3) *Entrée lexicale d'un item*

a. Catégorie:

(i) Type : racine radical, affixe.

(ii) Catégorie : N, A, V...

(iii) Traits diacritiques

b. Traits de sous-catégorisation.

c. Traits sémantiques / thématiques.

d. Représentation phonologique.

(iv) La notion de tête

Comme en syntaxe, la tête en morphologie et l'item dont les traits inhérents déterminent les propriétés du nœud-mère qui le domine. Ainsi sa classe catégorielle détermine celle du mot et tous ses traits sont hérités par les catégories dominées par celui-ci, conformément au principe de *percolation* (*v.* Vergnaud (1975)).

(v) La Percolation

(i) Si un constituant A est la tête d'un constituant B, A et B sont associés à un ensemble de traits identiques syntaxiques et diacritiques (Selkirk (1982: 75)).

(ii) Les traits morphosyntaxiques et argumentaux passent d'un morphème tête au nœud dominant cette tête. (*cf.* Lieber (1989 : 95, *pass.)).*

Bien qu'une grande partie de la morphologie de l'amazighe soit de type non linéaire, le modèle de Selkirk sera mis à contribution essentiellement pour :

(i) mettre en évidence les catégories morphologiques constitutives du nom et,

(ii) décrire les processus de dérivation et de composition du nom.

Compte tenu des limites du modèle X-barre, la tâche énoncée en (i) nécessite que l'on fasse appel aux principes de la morphologie non-concaténative pour rendre compte du système d'amalgame des catégories morphologiques dégagées.

La tâche (ii) portera en particulier sur les noms dérivés ou composés. Il sera supposé que les catégories morphologiques sont amalgamées dans la forme primitive et prêtes à recevoir les catégories affixales.

3.0.2. La Morphologie Non Concaténative

La Morphologie Non-Concaténative (ou Non-Linéaire) initiée par McCarthy (1979) s'adapte à l'approche des systèmes morphologiques des langues sémitiques comme l'arabe, l'hébreu et l'amazighe. La pertinence du choix de ce modèle réside dans le fait que le nom en amazighe a un comportement morphologique qui implique des processus si complexes qu'ils ne peuvent être réduits à de simples règles de concaténation de catégories.

En effet, outre les éléments d'apparence affixale, le nom se compose d'autres éléments amalgamés qui se manifestent en surface par des altérations phoniques internes, des alternances vocaliques et consonantiques, des réductions vocaliques[4], etc.

La conception non-linéaire de la morphologie se traduit dans le modèle de McCathy *(op.cit)* par une redéfinition des concepts de base à partir d'une critique des acceptions traditionnelles et de celles de la morphologie linéaire et de la phonologie lexicale (Kiparsky (1982) entre autres). Les concepts de base de ce modèle sont les suivants :

(i) Le morphème

La définition classique du morphème, qui conçoit celui-ci comme une unité dotée d'une matrice phonique susceptible de concaténation dans une chaîne syntagmatique où des frontières (+) la distinguent des autres unités, est remise en question parce qu'elle ne peut rendre compte du fonctionnement de la morphologie des langues sémitiques. C'est ainsi que McCarthy *(ibid.)* reconsidère la notion de morphème en élargissant l'acception à toute séquence ordonnée de matrices de traits associées autosegmentalement à un nœud mère radical. Cette conception permet l'identification de catégories abstraites comme des morphèmes, en ce sens qu'elles sont, au même titre que les autres unités morphématiques de nature affixale, dotées

[4] Sur les processus phonologiques en amazighe Tašəlḥiyt dans une perspective phonotactique et prosodique, *v*. Boukous (1987 / 2009).

d'une matrice de traits et participent à la formation du mot dont elles sont les constituants.

Contrairement à la représentation linéaire (où le morphème est délimité par des frontières), la morphologie non-linéaire propose pour la schématisation de la constituance morphologique d'un item lexical, une représentation hiérarchisée qui permet la distinction de plusieurs *tires* (ou *portées),* chacune correspondant à une catégorie morphologique particulière[5] :

(i) la portée de la *racine*

(ii) la portée du *gabarit prosodique*

(iii) la portée des *mélodies affixales*

(ii) Les catégories morphologiques

(a) La racine lexicale (N^r)

La racine consonantique est un élément lexical qui se présente dans le lexique comme une entité abstraite sans spécification catégorielle, en ce qu'elle n'est ni verbale, ni nominale.[6] Une fois assortie de désinences affixales qui lui confèrent un statut catégoriel, nominal ou verbal, la racine prend une forme plus étoffée désignée traditionnellement par la notion de *Radical. e.g.,*

(4) *argaz* "l'homme" :
racine (N^r) : *rgz*
radical : *argaz*

(où le $N^0 = N^r$ si l'on considère que la voyelle initiale est aussi radicale).

(b) Le gabarit prosodique

[5] L'idée de la hiérarchie des niveaux de représentation des catégories morphologiques du nom n'est pas inédite dans le domaine de la linguistique amazighe. Reesink (1979 : 215), dans une configuration similaire à celle proposée par McCarthy (1979) a présenté un condensé des thèses des berbérisants à propos de ladite hiérarchie des "molalités nominales" qui n'est que relative, d'après lui. Après avoir discuté l'étonnante interférence entre les catégories morphologiques du nom, il propose un schéma en niveaux superposés simulent l'ordre virtuel de dérivation d'un item nominal, simple ou dérivé. Ainsi, de haut en bas, on a les lignes de représentation correspondant respectivement aux catégories suivantes : *racine > dérivatif verbal > dérivatif nominal > préfixe d'état > suffixe numina1 > marque du genre> marque du nombre.*

[6] Toutefois, le fonds lexical de l'amazighe contient des racines qui ne sont destinées qu'à la formation de catégories nominales et d'autres qui ne permettent que la formation de catégories verbales (cf. Reesink (1979 : 192)), pour des exemples dans différents dialectes amazighes.

Le *gabarit* (ou *squelette)* est un morphème représenté en une séquence de positions consonantiques et vocaliques (C et V) auxquelles seront associés les segments fournis par les morphèmes représentés sur d'autres portées.

Notons que cette catégorie rappelle la notion classique de schème[7] (Cantineau 1950), laquelle actualise la racine consonantique dans les langues sémitiques.[8] L'avantage de la notion de *gabarit* est qu'elle contourne l'amalgame observé au niveau du schème entre éléments abstraits et éléments réalisés sous forme d'affixes. Par exemple, dans le nom dérivé *tayrza* "labour", l'approche classique identifie *taCCCa* comme étant le schème à valeur de "nom d'action".[9] La conception autosegmentale considère que l'entité *taCCCa* est elle-même constituée de deux catégories morphologiques combinées, *i.e.*, le gabarit *CVCCCV* et la mélodie affixale *t a a*, chacun des deux éléments étant porteur d'informations d'un niveau particulier.

(c) La mélodie affixale :

La *mélodie affixale* est constituée de segments phoniques qui permettent de manifester un morphème donné. Le contenu segmental d'un morphème est livré directement par le lexique. La place et la disposition de ces segments dépendent de la façon dont ils sont associés aux positions du gabarit, cette association étant régie par des conventions proposées initialement pour la phonologie autosegmentale (Goldsmith (1979, 1990)). En plus de son contenu segmental, un morphème recèle d'autres informations d'ordre syntaxique et sémantique dont l'actualisation est gouvernée par le principe de *percolation.*

(d) Le mécanisme d'association

L'association entre les mélodies segmentales représentées sur des portées différentes et les positions du gabarit est réglementée par les principes de bonne formation suivants :

---

[7] Dans la littérature sur l'amazighe, (travaux de Basset, Galand, Prasse, etc.), on fait également usage de la notion de *thème*, défini comme étant une "racine vocalisée" ou "entité morphologique intermédiaire entre la base lexicale (racine) et la spécification catégorielle de l'item lexical" *(cf.* Basset-Picard (1948 : 15)).

[8] Sur cette question dans les llangues sémitiques cl chamito-sémitique, *v*. D. Cohen (1968).

[9] Ainsi, en amazighe, la racine trilitère *krz* qui exprime lu *"notion de labour"* s'insère aussi dans le schème *cccc* qui l'actualise comme verbe à l'inaccompli, *i.e*., *kkrz.* Les mêmes schèmes sont utilisés pour la formation d'autres mots de catégories verbales ou nominales, primitivcs ou dérivées.

(5) *Principes de bonne formation*[10]

(i) chaque position du gabarit doit s'associer à un élément d'une mélodie ;

(ii) les lignes d'association ne doivent nullement s'entrecroiser.

Récapitulation

En nous basant sur la nature non linéaire des catégories morphologiques impliquées dans la constituance interne des noms en AT, nous avons considéré qu'il est nécessaire pour en rendre compte de recourir à deux modèles complémentaires, *i.e.*, celui de Selkirk (1982) et celui de McCarthy (1979). En effet, pour présenter des morphèmes constitutifs du nom simple et dérivé et pour mettre en évidence les principaux processus de formation des différents types de noms en AT, la théorie morphologique doit prévoir des latitudes de conciliation entre l'aspect linéaire et l'aspect non-linéaire de morphologie de cette langue.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le programme de McCarthy (1986)[11] qui cherche, entre autre, à rendre compte de ce double aspect de la morphologie des langues sémitiques comme l'arabe et l'hébreu, en proposant d'accommoder la morphologie non-concaténative à la phonologie lexicale. Il se réfère à la notion de *conflation* de portées (Tier conflation).

Étant donné que dans les langues sémitiques les représentations phonologiques, correspondant à des morphèmes individuels, se font sur des portées (tiers) séparées, et compte tenu du fait que la réalisation phonétique d'un mot se fait en séquences linéaires, alors il s'ensuit que cette réalisation est le fait de linéarisation de niveaux phonologiques disposés en portées hiérarchisées. Il s'agit donc d'un processus de *fusion des niveaux.*

Ce phénomène sera représenté par un graphique à trois strates (ou portées) faisant état de la *structure sous jacente* du mot analysé.

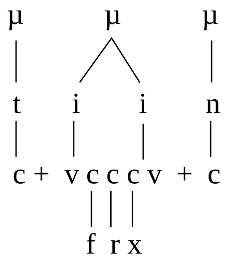
En guise d'illustration, soit le nom *tifrxin* "les filles" : les morhpèmes *"t"* (fém), "n"(pluriel), *"i-i* (pluriel) et *"frx"* seront représentés selon la configuration en (6) :

[10] *v.* Mc Carthy (1979) et Jebbour (1988 ; 18 *sq.)* pour plus de détails sur le fonctionnement de cc principe.

[11] Pour une synthèse simplifiée du modèle de McCarthy, voir Spencer (1991: 147 - 149).

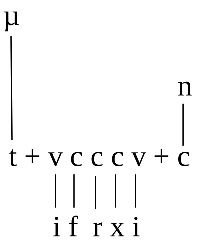
(6)

a.



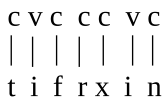
Pour dériver la forme de surface, on associe les consonnes et les voyelles du gabarit er, ensuite, on *incorpore* les mélodies affixales en une seule portée :

b.



Enfin, on procède de la même manière pour l'incorporation des autres po1tées contenant les affixes :

c.



Cette opération d'incorporation rappelle celle de l'effacement des frontières, en vigueur clans la phonologie lexicale.

C'est ainsi que la conciliation des deux modèles nous a amené à assumer les postulats suivants :

(i) les catégories morphologiques

(a) Toute séquence ordonnée, abstraite ou phonique, dotée d'une matrice de traits est un morphème.

(b) En venu de (a), les catégories morphologiques en AT sont les suivantes[12] :

---

[12] (i) N^{Maff} = mélodie où l'on décèle plusieurs éléments discontinus.

(7) 1 - le mot : N^0
2- la racine : N^r
3- le radical : N^S
4- la mélodie affixale = N^{Maff}
5- l'affixe : N^{aff}
6- le gabarit : N^G

(ii) Les règles de réécriture révisées :

(8) $N^0 \longrightarrow N^r + N^G + N^{Maff}$ (+ N^{aff})

(tout ordre étant non pertinent)

Le signe (+) prend la valeur concaténative dans le cas de l'affixation dérivationnelle, mais il traduit en général la notion d'association non linéaire définie en (d) *supra*. Ainsi (8) sera glosée : "l'item lexical Nom (N^0) est constitué d'une racine (W) associée respectivement à un gabarit prosodique (N^G) et à une mélodie affixale (N^{maff}) dans un ordre quelconque. Il admet également un ou plusieurs affixes dérivationnels (N^{aff}) renforçant une des positions de la mélodie affixale.

3.1. La Morphologie Flexionnelle du Nom

En AT, les noms sont généralement fléchis pour le nombre (singulier / pluriel), le genre (masculin/ féminin) et l'état (état libre (EL) *vs* état d'annexion (EA)), mais pas pour le cas, celui-ci étant de nature abstraite.[13] En guise d'illustration, voici les différentes formes fléchies que prennent les noms *afrux* "garçon", nom de la classe A, et *adgal* "veuf', de la classe B.

(9)	Singulier		Pluriel	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
EL	*afrux* *adgal*	*tafruxt* *tadgalt*	*ifrxan* *adgaln*	*tifrxin* *tadgalin*
EA	*u frux* *wadgal*	*tfruxt* *tadgalt*	*ifrxan* *wadgaln*	*tfrxin* *tdgalin*

(ii) N^{aff} = affixes du féminin, du pluriel ou des noms dérivés surajoutés à la mélodie affixale.

[13] L'amazighe et l'arabe marocain diffèrent de l'arabe classique et standard en ce qu'ils sont classés parmi les langues à *cas abstrait*, bien qu'en amazighe l'inflexion des noms en EA prête á une assimilation avec une marque morphologique du Cas. *V. infra*, chap, 4.

Les procédés morphologiques impliqués par ces flexions sont assez variés. Ils vont de la simple affixation à gauche et/ou à droite de la forme de base, à de simples alternances vocaliques, en passant par des changements au niveau du gabarit.

Afin de donner un aperçu sur le fonctionnement de ces différentes flexions, nous rappelons que nous faisons ici nôtre l'idée que la morphologie est un module autonome, à la fois indépendant des autres niveaux et interagissant avec eux *(cf.* Spencer (1991: 423 *sq),* Baker (l 988), Di Sciullo et Williams (1987)). Selon cette conception, la morphologie n'est pas un composant (ou stade) par lequel les dérivations passent de leur structure lexico-sémantique à leur forme phonologique. Plutôt, la morphologie représenterait une série de règles et principes qui concourent ensemble à la bonne formation des mots. Le module morphologique contient des informations sur la bonne formation lexicale, morphologique et phonologique des mots.

À la suite de plusieurs auteurs (Borer 1984 : 20, entre autres), nous définissons la *Morphologie Flexionnelle* (par opposition à la *Morphologie Dérivationnelle, v.infra)* comme étant celle qui s'occupe de l'étude des phénomènes morphologiques qui affectent une catégorie syntaxique sans que celle-ci change de statut catégoriel de base, bien qu'ils soient parfois liés à des éléments significatifs d'un autre niveau en tant que reflets de phènomènes syntaxiques ou morpho-syntaxiques *(e.g.,* accord, cas, gouvernement, etc.).

Nous postulerons ici, à la suite de Borer (1988 : 21) que les règles de la morphologie flexionnelle s'appliquent à tous les niveaux de représentation : lexique, syntaxe et phonologie. Elles interagissent avec Je principe de projection par lequel elles sont contraintes ; *viz.,*

(10) *"Given R, R an inflectional, R may apply at any level"*[14]

Borer (1988 : 23)

Mais, avant de présenter les faits relatifs à chacune des flexions en question, il importe de répondre à deux questions fondamentales :

(i) Quelle est la structure morphologique sous-jacente du nom en AT ?

(ii) Quelle est la base de dérivation des formes fléchies ?

[14] Voir Borer (198 : 22) pour des détails sur le mécanisme du modèle morphologique qu'elle propose et qui illustre l'interaction entre les règles flexionnelles et les niveaux de représentation.

3.1.1. La structure sous-jacente du nom enAT

La voyelle qui se trouve à l'initiale des noms masculins singuliers a été considérée par tous les berbérisants (grammairiens, structuralistes et générativistes confondus) comme étant au centre de la problématique de la morphologie nominale en Amazighe.[15] Tous (Basset 1952, Guerssel 1979/1986, Reesink (1979), El Moujahid (1981/1982), Saïd (1976, 1982), Jebbour (1988), entre autres...) ont relevé le comportement intrigant de cette voyelle, lequel comportement peut-être résumé comme suit :

La voyelle initiale des noms masculins singuliers est :

- soit *constante;* dans ce cas, elle ne subit aucune modification lorsque le nom passe d'une forme flexionnelle à l'autre, *e.g.* ,

(11) a.	EL	EA				
	i-	*i*-	:	imnsi	>	imnsi
b.	Sg	Pl				
	i-	*i*-	:	imnsi	>	imnsiwn

- soit *alternante*, dans ce cas, elle subit les modifications suivantes :

(12) a.	EL	EA					
	a-	u-	:	*a*frux	>	*u*frux	"garçon"
	a-	ø	:	t-*a*frux-t	>	t-frux-t	"fille"
b.	Sg	Pl					
	a-	i-	:	*a*frux	>	*i*frxan	

[15] Dans la littérature sur l'amazighe, le statut de la voyelle initiale est très controversé. Ainsi, pour Basset (1932, 1945 et 1952), la voyelle non constante est un article défini hypothétique. Elle est combinée aux radicaux à l'initiale consonantique et elle s'efface dans les noms dont le radical est à initiale vocalique. À la suite de Basset, Vicychl (1957) avance plusieurs arguments pour soutenir l'hypothèse de l'article défini en amazighe. L'essentiel de cette argumentation est discuté dans plusieurs travaux ultérieurs dont en particulier, Reesink (1979), EL Moujahid (1981), Jebbour (1988). Nous reviendrons sur cette question dans le chapitre 4 *infra.* Par ailleurs, Prasse (1959 et 1974) et Galand (1964 : 47) avancent l'hypothèse que cette voyelle, ou voyelle d'EA, serait á l'origine un démonstratif (= celui, ceci) dans une structure appositive où le deuxième nom (complément, subordonné) est en relation de reprise avec le premier (complété) : *viz,* Touareg Tahaggart : *ti a-menûka* 'le père cela, le chef suprême : mon père, le chef suprême", tašəelḥiyt et kabyle : *argaz a* "l' homme ce = cet homme··, *i-krz wrgaz* "il a labouré, celui l'homme: l'homme a labouré". Ce procédé de reprise parataxique est familier dans les systèmes chamito-sémitiques, notamment en égyptien, akkadien et éthiopien (cf. Reesink 1979 : 212).

a-	u-	:	*a*x^{w}s	>	*u*xsan	"dent(s) "
i-	a-	:	*i*ls	>	*a*lsiwn	"langue(s)"

La question qui se pose est de savoir si cette voyelle a un statut morphologique et si lesdites alternances reflètent un changement de catégorie morphologique. L'essentiel des thèses avancées à ce sujet se réduit aux deux hypothèses suivantes :

(13) a. La voyelle initiale est la marque à la fois du masculin et du singulier. Elle est nécessairement affixée à un radical nominal :

$N^o \longrightarrow N^{Aff.MS} + N^r$ (où $N^{Aff.MS}$ = affixe masc. sing.)

b. Le masculin a une marque phonétiquement nulle et la voyelle initiale est soit la marque du nombre singulier soit une voyelle radicale amalgamée à la voyelle du genre qui lui est éventuellement identique :

$N^o \longrightarrow N^{Aff.S} + N^r$ (où $N^{Aff.S}$ = affixe du singulier)

N^r est un radical qui commence soit par C soit par V.

Nous proposons à la suite de Guerssel (1983) et Jabbour (1988) la formulation suivante et qui résume autrement une idée classique de Basset (1932) :

(14) *Typologie des noms en AT : 1ère version :*

Les noms en AT sont de deux types :

(i) noms à voyelle initiale radicale (constante) :

/# VX #/

(ii) noms à voyelle initiale non radicale (alternante ou non constante), préfixée à un radical à initiale vocalique ou consonantique:

/# V + X #/

A partir de (i) et (ii) des prédictions peuvent être faites à propos de la variation des noms en genre, nombre et état :

(15) (i) Les noms à voyelle préfixale (ii) auront toujours leur pluriel en /*i*+X */ ;* ceux ayant une voyelle radicale (i) auront leur pluriel en /*a*X/ ou en / *u*X /.

(ii) les noms dérivés qui sont essentiellement à voyelle préfixée, /V+ X/ ont leur pluriel en */i-/* et leur EA en */u-/.*

Dans l'optique de la morphologie non-linéaire appliquée à l'amazighe *(cf.* Jebbour (l988)), la représentation hiérarchisée de la structure interne du nom est fonction de son appartenance à l'une des deux classes, A ou B :

(16) *Typologie des noms en AT : 2ème version*

(i) *Classe A* : noms dont la représentation sous-jacente (R.S)

présente un gabarit de type [VCX]; *e.g.,*

N^0 : afrux "(le) garçon"
Racine: (N^r) = frx
Gabarit: (N^G) = VCCVC
Mélodie affixale : (N^{maff}) = a u

(ii) *Classe B* : noms dont la R.S est de type [VVCX] ; *e.g.,*

N^0 : adgal "(le) veuf"
N^r : dgl
N^G : VVCCVC
N^{maff} : a a

Cette hypothèse est conforme aux faits empiriques de l'amazighe, en ce que la voyelle */a-/* en elle-même n'est pas un morphème autonome. Elle n'a d'effet qu'associée à un schème *(cf.* Prasse (1974)) ou gabarit prosodique, auquel s'incorpore la mélodie affixale dans laquelle on identifie la voyelle initiale elle-même.

(17) est une version qui a l'avantage de ramener la corrélation relative des faits morphologiques du Nom (genre, nombre et état) à des principes unifiés découlant de l'appartenance du nom à l'une des classes A ou B.

La structure sous-jacente du nom masculin singulier à l'état libre est donc représentée de manière hiérarchique faisant état des catégories constitutives de l'item lexical nominal, *i.e.,* la racine, le gabarit prosodique et la mélodie affixale. Elle prend la forme d'un diagramme à trois niveaux (ou tires, portées) :

(18) *Classe A*

	argaz	*afrux*	*imzdi*
	"(l') homme"	"(le) garçon	(le) convive
Racine	rgz	frx	mzd
Gabarit	VCCVC	VCCVC	VCCCV
Mélodie affixale	*a a*	u	i

(19) *Classe B*

	adgal	*agrzam*
	"(le) veuf"	"(le) lion"
Racine	dgl	grzm
Gabarit	vvccvc	vvcccvc
Mélodie affixale	*a*	*a*

La forme superficielle dérive des R.S. en (17) et (18) par l'application des règles d'association de trois portées (*v.* illustrations, *infra).*

En guise de récapitulation, nous admettons les postulats suivants :

(20) a. La forme sous-jacente du nom simple masculin singulier et à l'état Libre est la base de dérivation de la forme au féminin, au pluriel et à l'État d'Annexion.

b. La mélodie affixale du nom masculin singulier et à l'état libre est la base de la formation de la mélodie affixale des noms dérivés.

3.1.2. Flexion de genre : Masculin vs Féminin.

La plupart des noms en AT sont concernés par l'opposition du genre. Outre sa valeur grammaticale (masc *vs* fém), l'opposition de genre peut véhiculer d'autres valeurs sémantiques : mâle / femelle ; singulatif / collectif; diminutif /augmentatif ; agent/ action, *e.g.;*

(21)

Masculin			Féminin	
*a*frux	"garçon"	~	*t*-afrux-*t*	"fille"
*a*sngar	"maïs"	~	*t*-asngar-*t*	"épi de maïs"
urti	"verger"	~	*t-urti-t*	"petit verger"
*a*ngul	"gr.galette"	~	*t*-angul-*t*	"galette"
amsaġ	"acheteur"	~	*t*-amsaġ-*t*	"acheteuse/achat"

Étant donné que la variation en genre implique un choix, nous poserons ici que la formation du féminin est un processus morphologique dont les règles sont appliquées au niveau du composant lexical. Dans les paradigmes en (20) la forme des noms féminins dérive de la forme sous-jacente de leur correspondant· au masculin singulier, *e.g.;*

(22) Féminin	<	Masculin	
t -afrux-t	<	afrux	"fille < garçon"
t-izm-r	<	izm	"lionne < lion"
t-aydi-t	<	aydi	"chienne < chien"

Ceci milite en faveur de la thèse postulée dans les approches structuralistes (Bentolila (1983), El Moujahid (1981)) qui font de la marque du féminin, *(t)-(t)*, un morphème affixé au radical nominal correspondant à la forme du masculin, singulier ou pluriel.[16]

3.1.2.1. Dérivation de la forme du Féminin[17]

Le morphème du féminin se manifeste au niveau du lexique de trois manières différentes :

(23) (i) *Forme A :* *t-* à l'initiale du mot.
(ii) *Forme B* : *t-* initial et *-t* final (forme discontinue: *t...t*).
(iii) Forme C[18]: *-t* final.

Le processus de formation du féminin suit les étapes suivantes :

(24) a. Constitution du Gabarit du féminin (dorénavant, CGF) par l'affectation d'une ou deux positions au gabarit du masculin.

b. Constitution de la mélodie spécifique au féminin (dorénavant CMF) par l'affectation d'une des trois formes affixales données en (22) selon le nombre des positions ajoutées à l'étape (a). Dans tous les cas, la mélodie affixale du féminin prend l'une des formes en (24) :

---

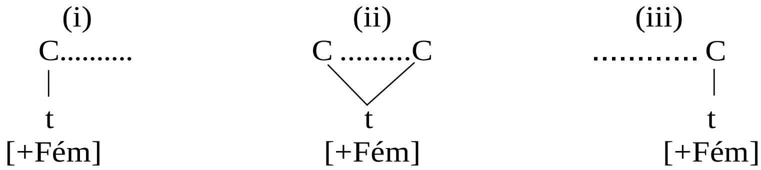
[16] La même thèse est soutenue par certains générativistes, dont Abdelmassih (1968) qui considère la variation en genre et nombre comme étant exclusivement affixale : les affixes attachés aux noms basiques sont ceux du genre et du nombre :

- nombre : affixation de la voyelle alternante ou non;
- genre : affixation, préfixation de t-/-t ou les deux : t--t

[17] Nous limitons cet exposé aux seuls féminins formés à partir du masculin attesté. D'autres types de féminin sont en usage dans le AT*; e.g.*, féminins sans correspondant masculin, féminins sémantiques, sans marque spécifique, etc. *V.* El Moujahid (1981 : 194 - *sq.)* pour plus de détails.

[18] Cette forme est le fait des noms á initiale consonantique qui sont en grande partie du registre emprunté à l'arabe ; *e.g.* .. *ljənt* "le paradis", *ssəllt* "le panier", etc. *cf.* El Moujahid (*op.cit.* : 154), pour d'autres exemples et leur description.

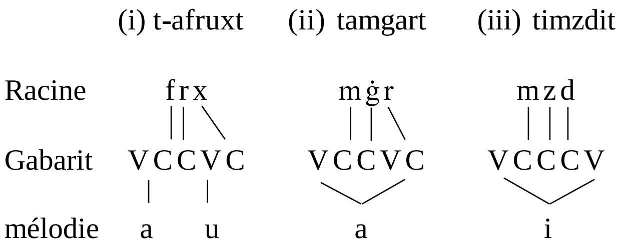
(25)



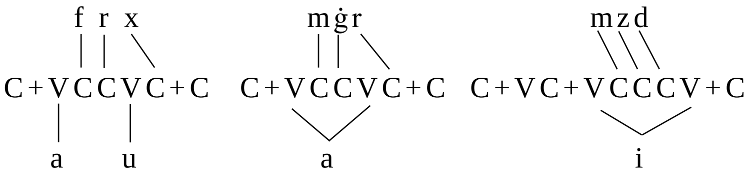
c. Association des trois niveaux (racine, gabarit du féminin, mélodie affixale du féminin).

Ainsi les formes du féminin correspondant aux noms masculins, *afrux* "garçon", *amġar* "chef tribal", *imzdi* "hôte" s’obtiennent suivant les trois étapes données en (23) comme suit:

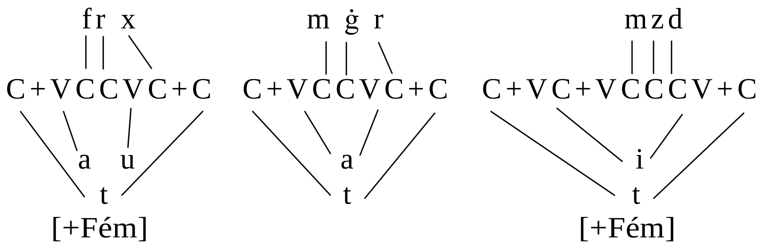
(26)
Base



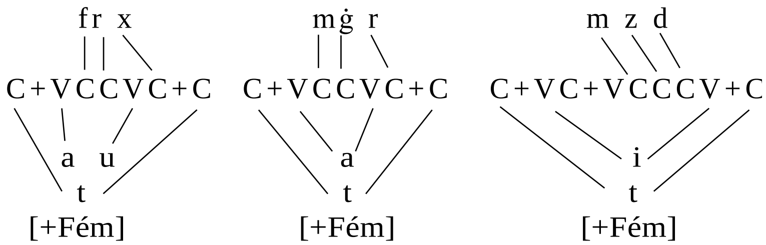
Etape *a* : CGF



Étape b: CMF



Association



Forme Phonétique

[t-a frux-t] [t-amġar-t] [t-imzdi-t]

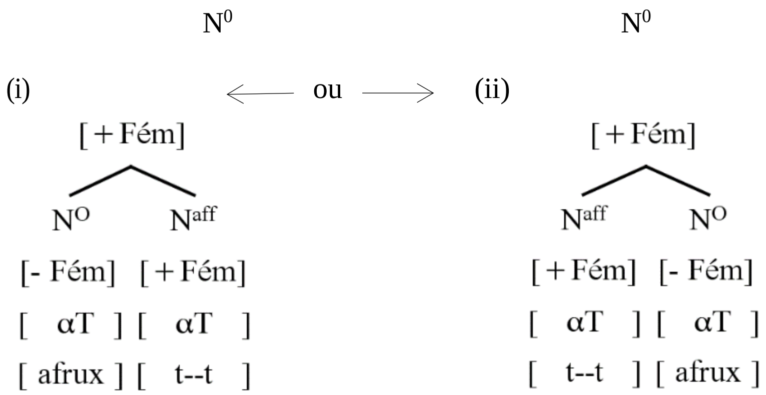
3.1.2.2. Entrée lexicale de l'affixe du Féminin

La mélodie affixale du Féminin correspond dans le système catégoriel morphologique du Nom à l'affixe (N^{aff}) */t-/* avec ses trois variantes, préfixée *(t -)*, suffixée (*-tt*) et discontinue (*t--t*). Dans tous les cas, le morphème est spécifié dans le lexique avec des traits lexicaux qui percolent de son propre niveau (portée de la mélodie du Féminin) vers les autres niveaux pour affecter le N^0 (nœud-mère) des informations de l'entrée lexicale de l'affixe.

Dans les termes de Selkirk *(op.cit)*, on peut représenter la structure du nom féminin comme en (26) :

(27) $N^0 \longrightarrow N^0 + N^{aff}$: [tafruxt] $N^0 \longrightarrow$ [afrux]N^0+ [t--t] N^{aff}

N^0= [tafruxt]



où [αT] = ensemble des autres traits de l'entrée lexicale de l'item.

Le nœud-mère, *tafruxt* se voit assigner le trait [+Fém] par procédé de percolation de ce trait à partir de l'affixe du Féminin.

(28) *Entrée lexicale de l'affixe /t /*

(i) Traits catégoriels :

(a) type :	[+affixe]
(b) catégorie :	[+N] (N^{aff})
(c) nature:	[+ lié]
(d) ordre :	[+ préfixé] et /ou [+suffixé]
	[+ préfixé] $\longrightarrow$ $[--[X]_x]_y$
	[+suffixé] $\longrightarrow$ $[[X]_x...]_y$
	[+préfixé, + suffixé] $\longrightarrow$ $[--[X]_x...]_y$

(où x et y sont des catégories majeures; x peut-être identique à ou différent de y. *(cf.* Al Ghadi (1990: 75))

(ii)Traits diacritiques
(a) genre : [+Féminin]
(b) nombre : [α. Pluriel][19]

(iii) Traits syntaxiques : [α animé, α abstrait, etc.l

(iv) Traits sémantiques : [α commun, α concret, α humain, α diminutif, α mâle, α singulatif, α mélioratif, etc.]

(v) Représentation phonologique :

C
|
[t]

[19] Le trait du nombre de l'affixe [t-] dépend de celui de la forme du masculin.

(29) *illustrations* :

a. t-afrux-t "fille "

$$\begin{bmatrix} t \\ +Aff \\ +N \\ +pré f/suff + [-[\,]-] \\ +Fém \\ +sg \\ +Humain \\ -mâle \\ +[c] \\ [t] \end{bmatrix}$$

b. t-afus-t "menotte"

$$\begin{bmatrix} t \\ +Aff \\ +N \\ +pré f + suff + [-[\,]-] \\ +Fém \\ +Déminutif \\ +sg \\ +[c] \\ \\ [t] \end{bmatrix}$$

t-alluz-t "amande" ~ *lluz* "les amandes [+Collectif]

$$\begin{bmatrix} t \\ +Aff \\ +N \\ +pré f/suff + [-[\,]-] \\ +Fém \\ +singulatif \\ +[c] \\ \\ [t] \end{bmatrix}$$

Les entrées lexicales de l'affixe du féminin illustrées en (28) font état, entre autres, de la valeur sémantique affectée au féminin en AT[20]. Ainsi, outre sa valeur du genre grammatical abstrait (masc. *vs* fém), dont la pertinence en syntaxe se manifeste au niveau de l'accord entre le nom et les autres catégories (verbe, déterminants, adjectifs...) le féminin exprime, par l'affixation du morphème /t/ à la mélodie du masculin, des notions diverses, *viz.*,

[20] Pour plus de détails sur les valeurs sémantiques du féminin en AT, voir El Moujahid *(op. cil:* 134 -155).

(30) a. *opposition : mâle ~ femelle*

afullus	~	*t*afulIus*t*
"coq"	~	"poule"

b. *opposition dimensionnelle: augmentatif ~ diminwif:*

amzzuġ	~	*t*amzzuġ*t*
"(grosse) oreille"	~	"petite oreille"
angul	~	*t*angul*t*
"grosse galette"	~	" (petite) galette"

c. *opposition appréciative : péjoratif ~ mélioratif*

anbur	~	*t*anbur*t*
"vieille fille (péj)"	~	"vielle fille"

d. *opposition : singulatif ~ collectif (individu /genre) :*

argan	-	*t*argan*t*
"les arganiers"	-	"un arganier".

e. *distinction : agent ~ action :*

amxxar	-	*t*amxxar*t*
"voleur"	-	"vol"

Le préfixe (ou circonfixe) du féminin fonctionne également comme morphème de dérivation des noms verbaux. Dans ce cas, la mélodie affixale du féminin requiert d'autres valeurs sémantiques. (action, qualité, métier, lieu, etc.). Cette question sera développée, dans le cadre de la morphologie dérivationnelle du Nom, (sect. 3.2., *infra).*

Remarque

Les cas d'opposition de genre dont les racines lexicales ne correspondent pas (*e.g*., *argaz* " l'homme " / *tamġart* " la femme "; *ayyis* " le cheval " ~ *tag*^{w}*mart* "la jument"), ne posent pas de problème à l'analyse, compte tenu du fait que la spécification du genre est une information idiosyncrasique attachée aux substantifs dans leur entrée lexicale. Aussi, dans les deux exemples, *supra,* chaque item est-il spécifié en trait [α Fém], indépendamment de son correspondant en genre opposé. La relation [masc] *vs* [fém] se réduit dans ce cas à sa valeur sémantique d'opposition [+mâle] *vs* [+femelle], etc.; elle n'implique donc pas de processus dérivationnel du féminin à partir de la forme du masculin.

3.1.3. Flexion de Nombre : singulier vs pluriel

Les noms en amazighe opposent la forme du singulier à celle du pluriel. Néanmoins, le singulier n'a pas de marque spécifique, comparé au pluriel dont les variantes formelles constituent un paradigme riche en procédés *(cf.* EL Moujahid (1981 : 155-180) et Jebbour (1990)).

Les procédés de formation du pluriel sont applicables aux noms dans les deux genres et l'on observe qu'il y a souvent une corrélation systématique entre le pluriel et la forme d'état, notamment pour les noms à initiale vocalique *(cf.* Basset (1945) , Prasse (1974), Saïb (1986) et Jebbour (1988)).

Les procédés de formation du pluriel sont d'une complexité considérable. On peut les ramener à six procédés essentiels, dont certains opèrent seuls et d'autres en combinaison :

(30) Procédé 1 : alternance vocalique à l'initiale,

Procédé 2 : alternance vocalique interne.

Procédé *3* : suffixation du morphème - *n* (ou variantes: *-an, wn, -iwn, -awn, - tn*).

Procédé 4 : suffixation de la voyelle -a

Procédé 5 : infixation de la voyelle -a-

Procédé 6 : adjonction du morphème id- pour les noms à initiale consonantique. Ce procédé concerne essentiellement les noms à initiale consonantique dont la majorité sont des emprunts non berbérisés. Certains d'entre eux se passent de ce morphème en gardant leur forme plurielle originelle attestée en arabe marocain.

Voici un tableau qui illustre les cas attestés (Px= procédé x) :

(31)	Singulier	~	Pluriel	
Pl + P3	atbir	~	*i*tbir*n*	pigeon (s)
Pl + P3	aruku	~	*i*rukut*n*	ustensile(s)
Pl+P4	allun	~	*i*llun*a*	tamborin(s)
Pl + P2	amagus	~	*i*mug*a*s	blessé(s)
Pl + P2	anu	~	*u*na	puits
Pl + P5	asgrs	~	*i*sgr*a*s	couffin(s)
Pl + P2 + P5	azays	~	*izuya*z	poulpe(s)
P1+ P3	ilm	~	*i*lmaw*n*	peau(x)
Pl + P3	aslm	~	*i*slm*an*	poisson(s)

Pl+	P3	amdlu	~	*i*mdlu*tn*	brume(s)
Pl+	P3 + P5	iskr	~	*a*sk*a*r*n*	ongle(s)
P6		butgra	~	*id* butgra	tortue(s)
P6		ssbitar	~	*id* ssbitar	hôpit(al/aux)

Remarque

Les cas d'opposition de nombre dont les racines ne correspondent pas, *e.g.*,

(32) tiṭṭ ~ alln "œil ~ yeux",

ne relèvent pas de la formation de mot proprement dite. Il s'agit de cas de supplétion qui doivent être encodés directement dans le lexique. L'appariement des deux racines correspondant respectivement au singulier et au pluriel n'implique pas de processus dérivationnel.

3.1.3.1. La formation du pluriel

Les processus de formation du pluriel en AT sont sous-tendus par l'adhésion aux postulats déjà évoqués précédemment, que nous reprenons en (33) :

(33) *Postulats préliminaires :*

a. *La forme de base :*
La forme du masculin singulier sert de base à la dérivation de la forme du pluriel.

b. *Les classes de noms* (*cf.* (17) et (18), *supra)*

Les noms en AT sont de deux classes A et B.
(i) *La classe A* : noms dont la représentation sous-jacente présente un gabarit de type [vcx].
(ii) *La classe B* : noms dont la R.S. est de type [wcx].

c. La formation du pluriel est tributaire de l'appartenance du nom à l'une des deux classes A ou B.

3.1.3.1.1. Processus général de formation du pluriel

(34) a. *Étape 1* : constitution du gabarit du pluriel par l'application des règles d'affixation et / ou de suffixation d'une ou de plusieurs positions au gabarit sous-jacent du singulier.

b. *Etape* 2 : assignation d'une des mélodies segmentales Spécifiques du pluriel au gabarit constitué à l'issue de l'étape (1).

c. *Etape 3 :* application des règles d'Association Universelle.

3.1.3.1.2. Dérivation du pluriel masculin[21]

Comme il a été signalé antérieurement *(cf.* (30) et (31), *supra),* le pluriel en AT est réalisé par plusieurs procédés ramenés à deux types de phénomènes, séparés ou combinés, *i.e*., l'alternance / altération vocalique au niveau du schème d'une part, et l'affixation d'un des morphèmes du pluriel, d'autre part; *viz.* ;

(35) a. Alternance à l'initiale: *a-/i- ; a-/u-, i-/a-.*

b. Altérations phonétiques dans le schème.

c. Affixation : suffixe *(-n, -an, --wn, -tn, -tn, -iwn, -awn, -a)* ou infixe *(-a-).*

d. Combinaison des deux ou trois procédés précédents.

e. Préfixation du morphème *id-*

f. Autres procédés non natifs dans le cas des emprunts.

Conformément aux processus donnés en (30) et (31) concernant la formation du pluriel à partir de la forme sous-jacente du singulier nous admettons que les procédés énumérés en (34) (en mettant de côté ceux en *(e)* et (*f)* peuvent être ramenés à trois étapes de dérivation : A, B, et C :

Etape A : constitution du gabarit du pluriel. C'est à ce niveau que le gabarit du singulier se voit adjoindre des positions : suffixation, infixation (*cf.* Jebbour (1988 : 72)) :

(36) *Règles de constitution du gabarit du pluriel*

(i) Ø ⟶ V / ----X]

(ii) Ø ⟶ VC / X] ----

(iii) Ø ⟶ VCC / X] ----

(iv) Ø ⟶ V / X] ----

[21] Pour plus de détails sur ces processus dérivationnels, *cf.* Jcbbour : (1988 : 33 *sq.)*

(v) Ø ⟶ CC / X] ----

(vi) Ø ⟶ C / X] ----

(vii) Ø ⟶ V / X] ----

où x est la dernière position du gabarit du singulier.

Etape B : assignation d'une mélodie du pluriel au gabarit obtenu par application de la règle de l'étape A, avec l'assomption qu'en sous-jacence tous les pluriels ont / I / comme segment initial de leur mélodie. Au niveau phonétique, ce segment est toujours réalisé dans le cas des noms de la classe A, alors qu'il est effacé dans les noms de la classe B (Jebbour *(ibid*: 1988)):

(37) *Mélodies du pluriel:*

(i) I…… a
(ii) I .. u ...a
(iii) I …… an
(iv) I …. uan
(v) I …. awn
(vi) I …. atn
(vii) I …. N

Etape C : Application des Conventions d'Association :

On suppose *ici (cf.* Jebbour *(ibid))* l'existence d'une convention qui efface au préalable la mélodie du singulier après l'application des règles (37) de l'étape A: "Convention d'Effacement de la Mélodie du singulier" (CEMS désormais).

Ainsi. La dérivation des pluriels des noms du paradigme (31) *supra*, dépend de l'application d'une des règles de (36) assortie de l'assignation de la mélodie appropriée, parmi celles de (37).

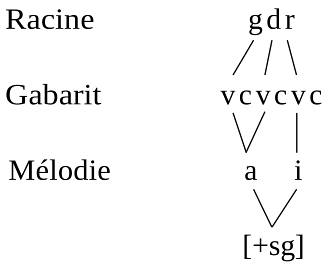
Pour illustrer la manière dont opèrent les processus explicités en (36) et (37), nous donnons dans ce qui suit un des exemples[22] représentant certains des cas attestés.

[22] Nous limitons cet exposé à quelques exemples en guise d'illustration. Pour plus de détails, voir le travail de Jebbour (1988) auquel nous souscrivons entièrement ici.

(i) *Cas des pluriels par simple changement mélodique :*

Soit l'item masculin pluriel *igudar* correspondant au masculin singulier *agadir* « forteresse, grenier collectif » ; sa dérivation suit le processus suivant :

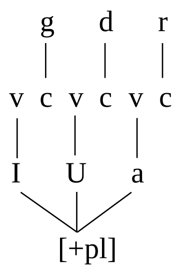
(38) *A. Base de dérivation* : Représentation sous-jacente du singulier.



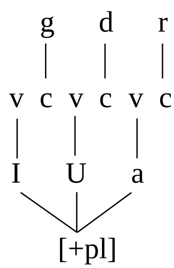
B. *Convention d'effacement de la mélodie du singulier:*



C. *Assignation de la mélodie du pluriel:*



D. *Conventions Universelle d'Association:*



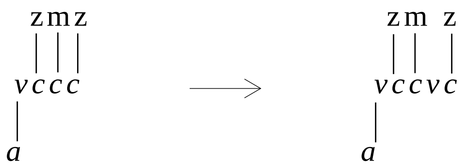
E. *Représentation phonétique du pluriel* :

[igudar]

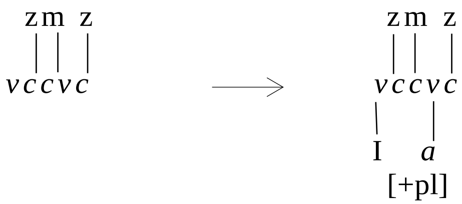
(ii) *Cas des pluriels par infixation de v*

Ce type de pluriel est attesté dans des mots comme *izmaz* "temps-pl" (<sg. *azmz)* :

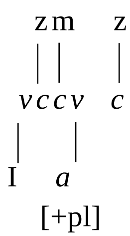
(39) *Etape* A *:* (après CEMS), le gabarit du pluriel se forme par infixation d'une position V avant la dernière position du gabarit du singulier :



Etape B : assignation de la mélodie du pluriel au résultat obtenu



Etape C *:* conventions d'association :



Représentation phonétique :

[izmaz]

(iii) *Cas des pluriels par suffixation de vc :*

a. Noms de la classe A

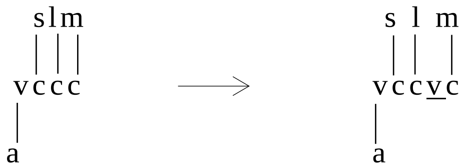
(40) aslm "poisson → *islman* "poissons

azrg "meule → *izrgwan* "meules

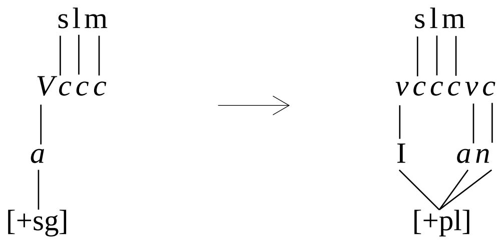
amda "étang" → *imdwan* "étangs"

Voici les différentes étapes qui ont été nécessaires à la dérivation du pluriel *islman:*

(41) (i) *Constitution du gabarit du pluriel*



(ii) Assignation de la mélodie du pluriel



(iii) Représentation phonologique après CUA:

[islman]

b. Noms de la classe B:

Ces noms ont un gabarit sous-jacent du singulier qui commence par une séquence de deux positions v (*i.e*, [*vv*...]); *e.g.*,

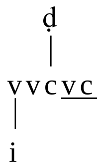
(42)	$ax^{w}s$	"dent"	→	$ux^{w}san$	"dents"
	iḍ	"nuit"	→	aḍan	"nuits"
	ass	"jour"	→	ussan	"jours"

Voici, en guise d'exemple, les étapes dérivationnelles qui ont donné le pluriel *aḍan "nuits"' :*

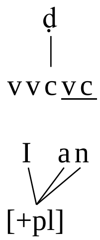
(43) (i) *Base de dérivation* : représentation sous-jacente du singulier.



(ii) *Constitution du gabarit du pluriel:*



(iii) *CEMS et assignation de la mélodie du pluriel:*



(iv) *Représentation phonétique,* après CUA et effacement de la première position V :

[aḍan]

Les exemples ci-dessus suffisent, nous semble-t-il, à montrer comment opère le processus global de formation du pluriel masculin. Dans ce qui suit, nous allons montrer succinctement comment est formé le pluriel des noms féminins.

3.1.3.1.3. Dérivation du pluriel féminin

11 sera admis ici que le pluriel féminin dérive à partir de la forme sous-jacente du pluriel masculin correspondant, sachant que le processus phonologique de formation du féminin ne peut être déclenché qu'à la suite de l'application des règles de formation du pluriel.

Le féminin pluriel est marqué par l'affixation obligatoire du morphème *t.* Cette préfixation peut opérer seule, *e.g.,*

(44) pl. masc. Fém.pl.

illuna → t-illuna

"tambourins" "petits tambourins" ;

de même qu'elle peut être accompagnée d'autres processus; *viz.;*

(45) (i) infixation de -*i*- :

pl.masc. Fém. pl.

itbirn → titbirin

"pigeons" 'pigeons (feme11es)"

(ii) infixation de -*li*- *:*

pl.masc. Fém. pl.

islan → tislatin

"mariés" "mariées".

A l'instar du pluriel masculin, le processus de dérivation du pluriel féminin suit les étapes suivantes :

(46) (i) Constitution du gabarit du féminin par l'affixation au gabarit du pluriel masculin d'une ou de plusieurs positions.

(ii) Assignation au résultat de l'étape (i) de la mélodie spécifique au féminin pluriel et qui est dans tous les cas[23]

t i
\ /

$$\begin{bmatrix} [+pl] \\ [+Fém] \end{bmatrix}$$

(iii) Application des conventions universelles d'association.

Pour illustrer la manière dont opèrent ces étapes, nous donnons ci-dessus les dérivations du féminin des noms pluriels *igudar* "forteresses", *itbirn* « pigeonnes » et *uxsan* « dents ». Ces noms représentent respectivement :

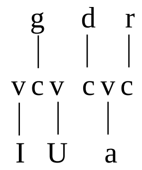
- le cas de féminin par préfixation de C,
- le cas de féminin par préfixation de C + infixation de V,
- le cas de féminin par préfixation de C+ infixation de CV.

[23] Il est toutefois nécessaire de souligner que, compte tenu du postulat précédent, selon lequel le féminin pluriel dérive du masculin pluriel. Le /i/ dans la mélodie spécifique au féminin pluriel [t…i] serait redondant, ce qui alourdit le grammaire par la présence d'un segment flottant (A. Boukous, C.D.).

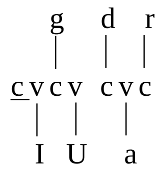
A. Féminins par préfixation de C

Masc.pl	Fém pl
igudar "forteresses "	tigudar "petites forteresses"

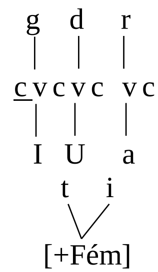
(47) a. *Base de dérivation* : représentation sous-jacente du pluriel masculin



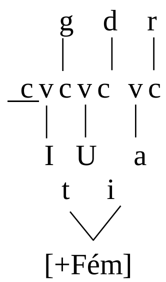
b. Constitution du gabarit du féminin : préfixation de C



c. Assignation de la mélodie du féminin pluriel[24]



d. Associations :



N.B.: n'étant pas associé, lei du féminin ne se réalise pas en surface (voir note 23).

[24] *Voir* toutefois la note 23, *supra*.

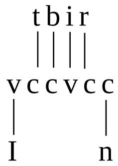
e. Forme phonétique:

[tigudar]

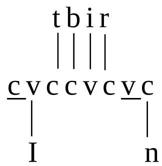
B. Féminins par préfixation de Cet infixation de V

Masc.pl	Fém. pl
itbirn "pigeons"	titbirin "pigeonnes"

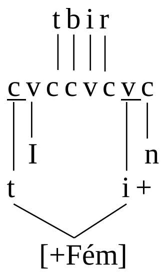
(48) a. *Base de dérivation* : représentation sous-jacente du pluriel masculin :



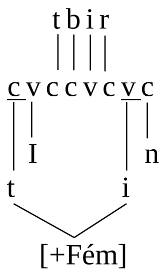
b. *Constitution du gabarit du féminin: préfixation de C et infixation de V :*



c. *Assignation de La mélodie du féminin pluriel :*



d. *Associations :*



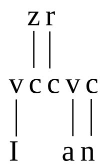
e. *Forme phonétique :*

[titbirinl

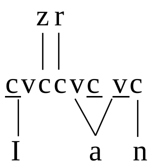
C. *Féminins par préfixation de C et infixation de* CV:

Masc. pl.	Fém. pl.
izran "pierres"	tizratin "petites pierres"

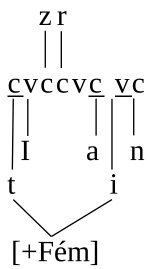
(49) a. *Base de dérivation* : représentation sous-jacente du pluriel masculin



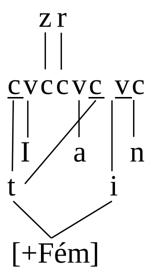
b. Construction du gabarit du féminin: préfixation de C et infixation de CV :



c. Assignation de la mélodie du féminin pluriel:



d. Associations :



e. Forme phonétique :

[tizratin]

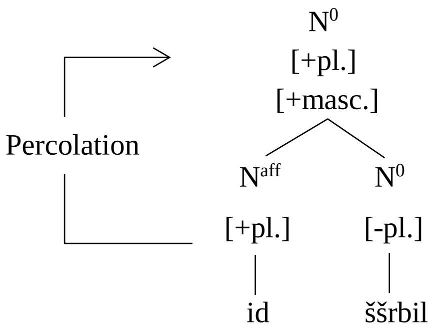
3.1.3.1.4. Le pluriel des noms à initiale consonantique

A. Préfixation du morphème id:

Ce procédé[25] concerne les noms à initiale consonantique dont la grande partie relève du registre emprunté à d'autres systèmes, notamment l'arabe marocain. Ce procédé entre généralement en compétition avec l'usage pur et simple des formes du pluriel telles qu'elles sont attestées dans le système source.

Le nom à pluraliser par préfixation de *id-* maintient intact sa forme du singulier ; la valeur plurielle lui est attribuée par percolation du trait f+pluriell inhérent à la particule *id-; viz.,*

(50) ššrbil "babouche" ⟶ id ššrbil "babouches"



B. Procédé alternatif : cas des emprunts :

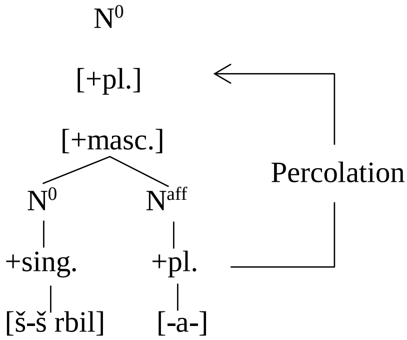
Outre la pluralisation par affixation du morphème *id*, le système du AT recourt à un procédé alternatif spécifique essentiellement aux emprunts à d'autres langues, notamment l'arabe marocain. Ainsi, un lexème tel que *ššrbil "babouche"* donné en (50), outre la possibilité de son intégration au schéma de pluralisation du AT, *e.g.*, *išrbiln* peut avoir comme pluriel la forme attestée en arabe marocain auquel il est emprunté, i.e., šš*ra:bl* "babouches". La configuration en (51) donne une idée du procédé en cause[26] :

---

[25] La formation du pluriel en */id-/* est selon Basset (1942 : 257) un procédé géographiquement isolé dans l'aire de l'amazighe. Outre sa vivacité en Tašəlḥiyt et le tamazight du Moyen Atlas il est également attesté dans les parlers de Ouargla. A Ghadamès il prend une forme différente, *i.e.*, */end/ e.g.*, *end-wcletma.y. yis* "ses soeurs" *(cf.* Lanfry 1968). En touareg, on trouve */d./ e.g.*, *d-agg* "les fils de" comme pluriel de */aw/* "fils" *(cf.* Prasse 1974, IV: 62). L'absence de cette particule dans les parlers amazighes du Nord et sa présence dans les parlers méridionaux s'explique peut-être par l'influence des langues bantoues sur ces derniers *(cf* Rcesink (1979 : 201)). Pour plus de détails sur cette particule en AT, *v.* El Moujahid (1981 :173 *sq.).*

[26] Le lecteur peut se reporter au travail d'Al Ghadi (1990) pour cc qui est de l'étude du pluriel en arabe marocain. Voir également Mc Canhy (1979) pour le pluriel "brisé" en AS, qui est également

(51) a. š-š rbil ⟶ b. š-šrra:bl



Dans (51b), le trait [+pl] qui est inhérent à N^{Af} [-a-], percole dans le noeud-mère N^0 et les règles d'associations assorties de processus morphophonologiques appropriées assurent l'affixation de [-a-] et l'effacement de [-i]; *viz.*,

(52) [š-šrbil] ⟶ *[š-šrabill ⟶ [š-šrabl].

Les affixes du pluriel attestés en AT, qui sont du registre des emprunts, sont de trois types :

(53) a. Suffixes : *-in, -at.*
b. Infixes : *-a-, -u-, -i-.*
c. Circonfixes : *a-......-a, u-......-a, i-......-an, i-…..-i.*

Voici quelques exemples:

(54) a. N^{Aff} =*-in,-at* .

1-kddab ⟶ 1-kddab-in "le(s) menteur(s)"
s-slam ⟶ s-slarn-at "le(s) salut (s)" .

b. N^{Aff} = *-a-, -u-:*

1-mdf^C ⟶ 1-mdaf^C "le(s) canon(s)"
1-kta:b ⟶ 1-ktu:b "le(s) livre(s)"

c. NAff = u-...-a, *1- .. .-an-:*

1-q^{W}fl ⟶ *1-qfula*
1-ka:s ⟶ *1-kisan,*

---

attesté en **AM** et emprunté tel quel par le AT.

3.1.3.1.5. Entrée lexicale de l'affixe du pluriel

En convenant de généraliser l'acception du concept "affixe" à la fois aux affixes proprement dits *(id-, -n, -at,* etc) et aux segments des mélodies affixales du pluriel, nous admettrons que tout affixe du pluriel est un item à partir duquel les traits inhérents de pluralité percolent dans le nœud-mère et partant dans l'ensemble des constituants du Groupe Nominal, pour s'étendre par la suite à d'autres éléments de la phrase, avec lesquels le nom pluralisé entretient des rapports syntaxiques *via* des règles d'accord et de copiage *(eg.* verbe, adjectif, etc.). On peut ainsi attribuer à l'affixe du pluriel l'entrée lexicale suivante :

(55) *Entrée lexicale de l'affixe du pluriel :*

A. Traits catégoriels
   a. Type : [+affixe]
   b. Catégorie [+N]
   c. Nature [+liél
   d. Ordre : Sous-catégorisation
      (i) préfixe : [-[$]_X$]y
      (ii) suffixe: [[$]_X$-]y
      (iii) discontinu : [-[$]_X$-]y

B. Traits diacritiques
   (i) genre : [α masc]
   (ii) nombre [+ pluriel]

C. Traits syntaxiques (Accord) : [+nombre, +pluriel]

D. Traits sémantiques : 1+pluriel, +collectif, ...]

E. Représentation Phonologique. [x] (*cf*. les affixes supra)

3.1.4. Flexion d'état : état Libre vs état d'annexion

L'opposition État d'Annexion (EA) (ou État Construit)[27] *vs* Etat Libre (EL) (ou Neutre) est un phénomène morpho-syntaxique qui concerne une grande partie de noms en amazighe. Il se présente sous la forme d'une variation phonique qui affecte la première syllabe du lexème nominal quand celui-ci remplit les conditions nécessaires à l'application de la règle d'EA.

Les noms assujettis à cette règle sont en particulier ceux dont le phonème initial est une des trois voyelles, *a-*, *i-*, ou *u-*. Les noms à initiale consonantique, quel que soit leur contexte d'apparition, ne sont jamais concernés par l'opposition d'état.

[27] Le terme " Etat Construit" est traditionnellement réservé plutôt à la flexion nominale en arabe et en hébreu, oú il est le fait des structures génitives *('al-'iḍa :fa).*

Les faits concernant l'opposition d'état, tels qu'ils se manifestent au niveau de surface en AT[28], peuvent être synthétisés comme suit :

(56)

	A	B	C	D	
Etat	Masc.Sing	Fém.Sing	Masc. Plur	Fém. Plur	
1. El EA	afrux ufrux	tafruxt. tfruxt	ifrxan ifrxan	tifrxin tfrxin	garçon / fille
2. El EA	adgal wadgal	tadgalt. tdgalt.	adgaln wadgaln	tadgalin tadgalin	veuf / veuve
3. EL EA	inbgi inbgi	tinbgit tnbgit.	inbgiwn inbgiwn	tinbgiwin tnbgiwin	Invité(e)
4. EL EA	izbl yizbl	tizblt tizblt	azbaln wazbaln	tazbalin tazbalin	poil
5. EL EA	anu wanu	tanut tanut	una wuna	t.una tuna	puits
6. EL EA	uday wuday	tudayt tudayt	udayn wudayn	tudayin tudayin	juif/ juive

Le tableau en (56) nous permet d'identifier les cas suivants :

a. Au masculin singulier :
   - i- alternance initiale *a- / u-* (cellule A1)
   - ii- préfixation de w-(cellules A2, A5 et A6) ou de *y-* (celluleA4)
   - iii- aucun changement (cellule A3)

b. Au féminin singulier :
   - i- effacement de la voyelle située après le préfixe *t-* (cellule B1 et 83).
   - ii- aucun changement (cellule Cl et C3).

c. Au féminin pluriel :
   - i- effacement de la voyelle située après le préfixe *t-* (cellules D1 et D3)
   - ii- aucun changement (cellules D2, D4, D5 et D6).

[28] Nous ne livrons ici qu'un échantillon quelque peu représentatif des faits concernés. Pour plus de détails, voir El Moujahid (1981 et 1982).

3.1.4.1. Conditions et contextes du marquage pour L'E.A.

Comme nous l'avons déjà signalé, l'apparition de la forme de l'EA est conditionnée par des facteurs de nature syntaxique. Les contextes de cette apparition correspondent à la généralisation suivante :

(57) *Généralisation* :

Les NPs sont à l'E.A s'ils sont gouvernés par une catégorie spécifiée [-V] *(cf.* Guerssel (1987), Choe (1987: 134)).

Cette généralisation traduit autrement une idée classique de Basset (1954: 26) selon laquelle "est à l'état d'annexion le nom qui fait étroitement corps avec le mot qui le précède". (57) subsume les contextes syntaxiques[29] suivants (le NP qui est à l'E.A est en italiques):

(i) NP en fonction de sujet lexical post-verbal :

(58) a. i-dda *ufrux* (EL: afrux) [*idda wfrux*]
il est parti EA-le-garçon
" Le garçon est parti".

b. t-mmut *tfunast* (EL : tafunast)
elle-est morte EA-la-vache
"la vache est morte".

(ii) NP gouverné par la préposition génitive *n*- et d'autres prépositions :

(59) a. ifri n *y*-izm. (EL: izm)
Le-tanière de EA-le-lion
" La tanière du lion".

b. tamaḍunt n *w*-uxsan. (EL : *uxsan*)
La-maladie de EA-les-dents

---

[29] Plusieurs auteurs, dont Prasse (1974), Bader et Kenstowicz (1987) et Chakcr (1983) entre autres, établissant une relation entre la syntaxe du nom et la marque d'état qu'il affiche : la voyelle initiale (+EA) serait ainsi une catégorie grammaticale (fonctionnelle) en ce qu'étant associée au nom, elle indique sa fonction syntaxique. Nous avons eu l'occasion de; nous rallier aux thèses qui, au contraire, limitent la marque de l'EA au niveau morphologique *(cf* El Moujahid 198l et 1982)). Notons également que dans Basset-Picard (1948 : 38) *sv*), il est postulé que la voyelle en question est en fait un préfixe du masculin représenté diachroniquement par /*w*/ qui devient /*y*/ par assimilation ou attraction d'une voyelle palatale : *eg. w ilef > y y ilef.* Guerssel (1976/1983a) soutient cette même idée en posant qu'un glide arrondi (*w*) figure à la représentation sous-jacente des formes masculines. D'après l'auteur, le /*w*/ préfixé aux noms n'est pas la marque de l'EA, il serait plutôt le marqueur du genre masculin *vs* /*t-(t)*/ du féminin. La même hypothèse est défendue, sur un autre plan par Jebbour (1988). Sur la même question, voir également Kentstowicz, Bader et Benkeddache (1982).

"La rage de dents".

c. t-dda dar *u-ḍbib.* (EL: *aḍbib*)
Elle-est-partie chez EA-le-médecin.
"Elle est allée voir le médecin".

d. y-ut-t s *u-qmlil.* (EL : *aqmlil*)
il-a-frappé-le avec la giffle.
"Il l'a gifflé".

(iii) NP gouverné par un quantifieur numéral (nom de nombre):

(60) sin *w-ussfan (ussfan)*
"Deux jours"

(iv) NP gouverné par des morphèmes liés indiquant l'appartenance, la possession ou la qualité : *bu; mm-* "celui/celle ayant... *"u, ult-, ayt-, ist-* "celui/celle de, ceux/celles de...":

(61) a. u- *tmazirt* (EL : *tamazirt*)
celui-de EA-la-pays.
"Autochtone, concitoyen".

b. ayt- *uzaġar* (EL : *azagar)*
Ceux de EA-le-plaine.
"Les gens de la plaine".

En définitive, on peut traduire la généralisation (57) par l'affirmation qu'un NP est à la forme d'EA quand il occupe un nœud sœur de celui d'une catégorie non verbale (*i.e.*, complément de cette catégorie). Il reste à l'EL quand il est gouverné par un verbe *(i.e.*, Complément d'objet) ou par une catégorie similaire au verbe, en l'occurrence le morphème de prédication *d* "c'est" des structures focalisées[30]; *viz.;*

(62) a. i-ffġ tamazirt
Il-a-quitté EL-la-pays.
"Il a quitté le pays".

b. ur d tamazirt ad i- ffġ.
Nég c'est EL-la-pays que il-a-quitté.
"Ce n'est pas le pays qu'il a quitté".

[30] Sur le statut et l'emploi du morphème focalisateur, *d*, Voir chapitre 6, *infra.*

La généralisation (57) pose également qu'au niveau sous-jacent, les NPs en position syntaxique appropriée sont tous susceptibles du marquage pour l'EA. Les conditions d'application des règles morpho-phonologiques sont les seules responsables de l'apparition ou de la non-apparition en surface de la marque phonétique de l'EA. C'est dire que dans les conditions déterminant son existence, l'EA se manifeste sous une forme concrète si la première syllabe du nom s'y prête, autrement il reste à l'état abstrait ou neutre (syncrétisme des deux formes, EL et EA). Cette conception permet de lever toute équivoque sur le comportement d'apparence hétéroclite des noms amazighes quant à la variation d'état *(cf.* Jebbour 1988 : 40).

3.1.4.2. Formation de l'Etat d'Annexion[31]

L'État d'Annexion, étant un processus morpho-phonologique, est supposé intervenir à un stade tardif, ordonné après l'application des règles de formation du féminin singulier et celles des pluriels masculin et féminin. La description des faits en des AT se fondera sur les postulats suivants :

(63) *Postulats de base*[32] *:*

(i) Au niveau sous-jacent, tous les noms en AT sont susceptibles de marquage de l'EA.

(ii) Les cas de non apparition de la marque d'EA est imputable aux règles phonologiques.

(iii) Le trait [α EA] est incorporé à l'entrée lexicale de tous les items nominaux du AT.

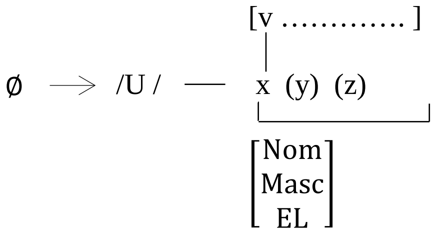
(iv) La réalisation de la forme de l'EA est obtenue grâce à la règle suivante :

[31] Plusieurs hypothèses ont été avancées pour la description du processus de la formation de l'État d'Annexion. Parallèlement aux traitements descriptivistes des dialectologues (Basset (1932 Cl 195 4); Galand (1964) et 1966) cl des fonctionnalistes (Chami (1979), Bentolila (1981). Chaker (1983); Reesink (1979); El Moujahid (1981 cl J9g2), entre autres), d'autres études effectuées dans le cadre de la phonologie générative (modèle standard) traitent de la question en proposant des processus phonologiques pour rendre compte de l'effacement de la voyelle thématique des noms féminins (cf. Saïb (1976), Touderti (1977), Laceb (1978) Guerssel (1976) ou de l'insertion du glide à l'initiale de certains noms masculins (Boukous (1979a)).

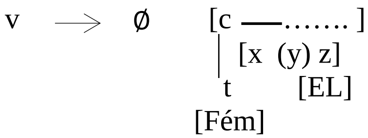
[32] Voir Jcbbour (1988 : 40), pour des postulats analogues. Ces postulats sont en effet corroborés empiriquement par la spécification de la forme d'EA dans les lexiques amazighes (cf. les dictionnaires de Destaing (1920) et de Foucauld (1952), entre autres.).

(64) (= (19) dans Jebbour (1988 : 33)).

a.



b.



(où x, y et z sont des segments mélodiques).

La règle (64) stipule que :

(i) l'EA du nom masculin se forme par préfixation de l'archisegment /U/ à la mélodie de l'EL;

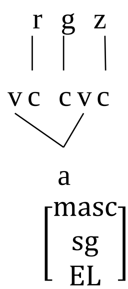
(ii) l'EA du féminin s'obtient par l'effacement de la première position *v* du gabarit de l'EL de celui-ci.

3.1.4.2.1. État d'Annexion des noms de la classe A

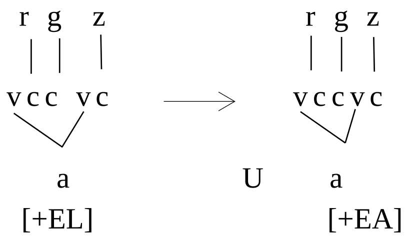
A. Noms masculins

Soit l'item lexical *argaz* "(l') homme", dont la dérivation de la forme d'EA à partir de la Représentation Sous-jacente de l'EL s'effectue selon les étapes suivantes :

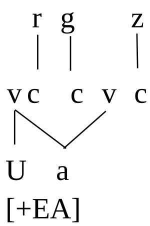
(65) a. Représentation sous-jacente du masculin singulier à EL



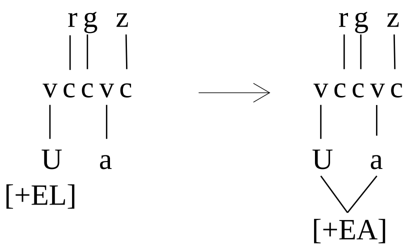
b. Constitution de la mélodie d'EA en application de la règle de (64a) qui préfixe l'archisegment /U/ à la mélodie de l’EL :



c. Association de /U/ à la position V la plus proche, même si celle -ci est déjà occupée par un autre élément, ici /a/:



d. Rupture de la ligne d'association des deux segments /a/ et maintien de /U/ à la position initiale :



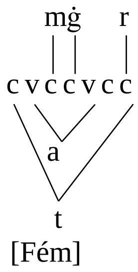
e. Représentation phonologique de l'item à l'EA :

[urgaz]

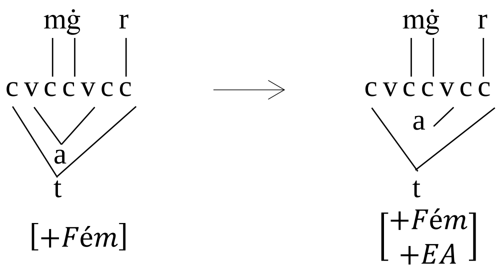
B. Noms féminins

Soit l'item *tamġart* "(la)femme":

(66) a. Représentation sous-jacente du nom féminin à l'EL :



b. Application de la règle (34b) qui efface la première position V du gabarit de l'EL :



c. Représentation phonétique de l'item à l'EA :

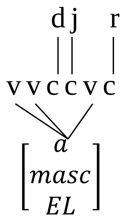
[tmġart]

3.1.4.2.2. État d'Annexion des noms de la classe B

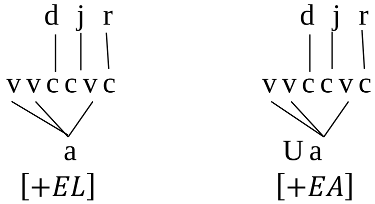
A. Noms masculins

Soit l'item *adjar* "voisin" qui, à l'EA devient *wadjar:*

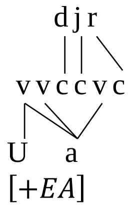
(67) 1- Représentation sous-jacente de l'item au singulier, à l'EL :



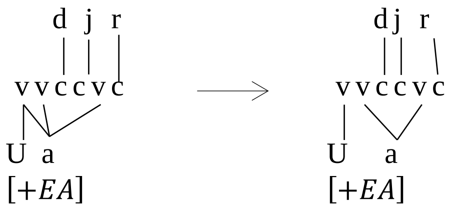
2- Constitution de la mélodie de l'EA par application de la règle (64a) qui préfixe l'archisegment /U/ à la mélodie de l'EL.



3- Association de /U/ à la position v la plus proche :



4- Rupture de la ligne d'association reliant les deux positions v identiques et maintien de /U/ en position initiale:



5- Représentation phonétique de l'item à l'EA, après que l'application de la règle de syllabation ait été appliquée pour rompre l'hiatus :

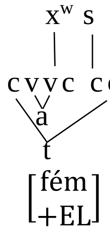
i. [u+ a---------> wa-]

ii. [wadjar]

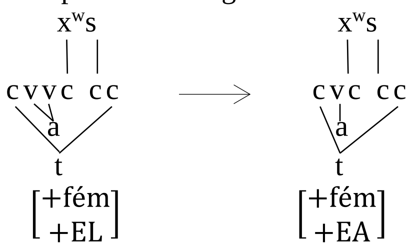
B. Noms féminins de la classe B

Soit l'item féminin *tax^{w}st* "dent" dont l'EA se réalise en *tax^{w}st*

(68) 1- Représentation sous-jacente de l'item à l'EL:



2- Constitution de la mélodie de l'EA par l'application de la règle (64b) qui efface la première position v du gabarit de l'EA.



3- Représentation phonétique de l'item à l'EA
[taxʷst]

Comme il a été souligné précédemment, les règles de formation de l'EA doivent logiquement intervenir après celles de la formaùon du pluriel. Celles-ci étant elles-mêmes postérieures à la formation du singulier et du féminin.

3.2. Eléments de Morphologie Dérivationnelle

Dans cette section, nous présentons quelques éléments de la morphologie dérivationnelle du nom en AT[33], en vue d'apporter un complément à la description donnée dans la section précédente, de la constituance du nom en tant que mot. Il sera traité ici de la formation des noms dérivés et des noms composés. Pour ce faire, nous faisons nôtres les principes théoriques de la Syntaxe du Mot (Selkirk 1982) présentés précédemment. Cette description outre sa pertinence pour l'analyse de la structure interne du Groupe Nominal, en général, elle permet de mieux éclairer nos hypothèses concernant la structure thématique des groupes nominaux à tête déverbale (voir chap. 4, *infra).*

[33] Pour plus de détails sur la description et l'analyse structurale des noms dérivés et des noms composés en AT. voir El Moujahid (1981 : 181 *sq.*).

3.2.1. ldentification

Partant d'une acception large de la morphologie dérivationnelle, conçue comme le domaine de l'application des règles de dérivation qui permettent la création d'un mot d'une catégorie différente de celle de la base, nous admettons que les caractéristiques qui permettent d'identifier les noms dérivés et les noms composés sont, pour l'essentiel, les suivantes :

(69) a. Ils sont intégrés à la classe nominale et se comportent morphologiquement, lexicalement et syntaxiquement comme des noms simples.

b. Quelle que soit la base de la dérivation ou de la composition, cette base s'estompe, une fois que le complexe formé ait intégré le paradigme des catégories nominales.

c. En vertu de (a) et de (b), les processus de formation des dérivés sont généralement de trois types :

(i) Affixation d'un morphème lié à une racine lexicale ; celle-ci étant non identifiée dans le lexique comme catégorie syntaxique (mot). C'est le cas des noms dont la voyelle initiale est supposée non radicale et fonctionne comme un morphème de nominalisation ou marqueur de la classe nominale. Ce sont les noms décrits dans la section précédente, avec l'analyse de cette voyelle comme faisant partie de la mélodie affixale *(a--a); e.g.*,

(70) v + N^r ⟶ N (v = *a, i* ou *u)*

a-rgaz "(l') homme"
u-dm "(le)visage"
i-tri "(l') étoile"

(ii) Affixation de morphèmes liés (affixes) à un mot (verbe). Cet affixe ne peut, à lui seul, constituer un mot d'une catégorie quelconque. C'est le cas des noms dérivés ; *e.g.*,

(71) N^{Aff} + V ⟶ N.

t-mgr-a "la moisson".
am-ks-a "le berger".
an-mmtr-i "le mendiant".
u-mlil "(le) blanc

(iii) Combinaison de deux catégories syntaxiques (deux mots avec ou sans morphème de conjonction : c'est le cas des composés) ; *e.g.*,

(72) $X^0 + X^0 \longrightarrow X^0$ (où X= N, V, A)
agru n lbur "grenouille de la terre = crapaud"
slm agg^w^rn "aspire farine= papillon".

3.2.2. les noms dérivés

En AT, voire en amazighe d'une manière générale, les paradigmes les plus productifs des noms dérivés sont ceux des noms "déverbaux"[34] dont la base de dérivation est supposée être le verbe de la même racine. Il s'agit des cas suivants:

(i) Noms d'action :

Sémantiquement, ces dérivé expriment l'idée d'une action, concrète ou abstraite, active ou passive ; ou encore la "manière" dont l'action est effectuée ; *e.g.*;

(73) a.	a-sunfu	< sunfu	" *a* + se reposer	= repos "
	t-ġimi	< ġama	"*i* + rester	= séjour"
	u-fuġ	< ffġ	"*u* + sortir	= sortie"
b.	ca-yrza	< krz	"*ta* +labourer	= labour"
	li-rzi	< rẓ	"*ti* + casser	= casse"
	tu-kkrḍa	< ak^w^r	"*tu* + voler	= vol".

(ii) Noms d'Agent:

Ils expriment l'idée d'un agent accomplissant une action signifiée par le verbe de base, ou l'idée d'un patient subissant cette action : *e.g.*,

(74) a.	*a*-ylal	< ayl	"*a* + voler = aviateur"
	a-nḍḍam	< nḍm	"*a* + composer des poèmes =poète"
	a-xddam	< xdm	"*a* + travailler= travailleur"
b.	*am*-ksa	< ks	"*am* + garder les moutons = berger"
	am-ġdar	< ġdr	"*am* = trahir = traitre"
c.	*an*-mmtri	< mmtr	"*an*+ mendier =mendiant"
	an-rzif	< rzzf	"*an*+ visiter = visiteur"

[34] Selon Prasse (1974 : 81), "1e terme « nom déverbal » doit être adopté avec réserve. L'analyse du système verbal en amazighe mène souvent ù la conclusion que ce sont les formes verbales qui ont été créées á partir des noms. Cela veut dire que la langue a dû connaitre une "période préverbale" où son vocabulaire ne se composait que de noms (et de mots outils). Morphologiquement, la dérivation se serait donc opérée dans le sens inverse : du nom au verbe".

(iii) Noms d'Instrument et de Lieu:

Les noms d'instrument ont le sens de « ce qui sert à / permet de faire quelque chose» ; ceux de lieu expriment l'idée du "lieu d'accomplissement de l'action exprimée par le verbe de base". L'identité de leurs formes respectives donne lieu à un glissement sémantique de la valeur d'instrument à celle de lieu, notamment en l'absence d'un contexte de "désambiguïsation"; *e.g.,*

(75) a. *as*-krz < krz *"as*+ labourer = charrue"
as-aqq^{w}s < qqs *"as*+ piquer =aiguillon / dard"

b. *az*-agg^{w}r * [*as*-g^{w}r] < zg^{w}r "as+traverser=pont"

(iv) Les Noms de qualité :

Ils sont dits également "adjectifs verbaux" (Prasse 1974), car ils dérivent des "verbes de qualité"[35]. Sur les plans morphologique et syntaxique, ils se comportent comme des substantifs, mais ils ont aussi la latitnde de modifier un nom dans le cadre d'un NP *(cf.* Chap. 4, *infra)* ; *e.g.* ;

(76) a. *a*-bukaḍ < bukḍ *"a*+ être aveugle = (l')aveugle)"
a-wraġ < wrrġ *"a*+ être jaune = "(le) jaune"
u-mlil < mlul *"u* + être blanc = (le) blanc"

u-xšin < xšn "u- être laid = (le) laid"
i-ḍili < ḍlu "i + être noir = (le) noir"

b. *am-aḍ*un < aḍn *"am*+ être malade = "(le) malade".
am-ḥbus < ḥbs *"am*+ être prisonnier = (le) détenu"

Les points communs entre les noms des paradigmes (70-76) sont les suivants:

(i) Ils ont comme base dérivationnelle une racine verbale et un verbe correspondant attesté, ayant les mêmes traits sémantiques encodés par le lexème dérivé.

(ii) Leur formation est le résultat de l'application de la règle générale donnée en (71), répétée ici en (77) :

---

[35] Sur les verbes de qualité en amazighe, *voir* Galand (1955) et Akouaou (1976) et, sur la morphologie des noms de qualité, voir El Moujahid (1981 : 214 *sq.).*

(77) $N^{O} \longrightarrow N^{Aff} + V$.

Signalons que l'application de (77) n'est pas sans être combinée à l'intervention d'autres processus morpho-phonologiques complexes[36] qui assurent l'intégration de l'unité dérivée à un schème nominal. Ces processus relèvent de la morphologie non-concaténative dont les éléments ont été esquissés dans la section précédente ; *e.g.*,

(78) a. N^{0} = *tayrza*

V de base : *krz*

N^{Aff} = ta-

b. Dérivation par application de (77) :

tayrza $\longrightarrow$ [ta-] + [krz]

c. Affixation :

[ta-] + [krz] $\longrightarrow$ *[takrz]

d. Processus d'intégration (simplifié) :

(i) Association des catégories N^{Aff} et V à la mélodie vocalique [vcccv] *(cf. supra,* Sect. 3.1 sur la formation du Féminin) :

*[takrz] + [vcccv] $\longrightarrow$ *[takrza].

(ii) Changement phonétique: [k]>[y]

*[takrza] $\longrightarrow$ [tayrza]

(iii) La dérivation des noms en cause suit d'un processus de nominalisation qui consiste en un transfert catégoriel de V à N. Dans chaque type de dérivés, c'est l'affixe (N^{Aff}) qui porte l'étiquette catégorielle [+N]. Il est ainsi considéré comme étant la *tête* du complexe dérivé. Étant lui-même un item lexical (Selkirk, *(op.cit)),* l'affixe est en effet doté d'une matrice lexicale spécifiant les traits qu'il transmet à la catégorie mère (N^{0}) par mécanisme de *percolation.* Les entrées lexicales respectives des affixes impliqués dans les paradigmes de (70) à (76) sont présentées dans le tableau suivant :

---

[36] Ces processus morpho-phonologiques ne seront pas étudiés ici. Pour un exemple d'approche prosodique des noms dérivés, *voir* Jebbour (1992).

(79) *Entrées lexicales des affixes dérivationnels :*

N^{Aff} →	[ta- / a]	[a- / am- / an-]	[as-]	[a- / u- / i- / am]
Référence:	(i.70)	(ii.71)	(iii.72)	(iv.73)
(i) *Traits* (a) Type (b) Nature (c) Ordre	[+aff] [+lié] [+préfixe]	[+aff] [+lié] [+préfixe]	[+affl [+lié] [préfixe]	[+aff] [+1ié] [+préfixe]
(ii) *Tr . diacritiques* (a) genre (b) nombre	[±Fém] [Sg]	[+Ma] [+Sg]	[+Mas] [+Sg]	[+ Mas] [+Sg]
(iii) *Tr. syntaxiques*	[-animé]	[+animé]	[-animé]	[±animé]
(iv) Tr. *Sémantiques*	$\begin{bmatrix} -humain \\ +commun \\ +Action \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} +humain \\ +commun \\ +Agent \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} -humain \\ +commun \\ +Instrument \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} \mp humain \\ +commun \\ +qualité \end{bmatrix}$
(iv) *Représentation phonologique*	[ta] / [u]	[a] / [am] / [an]	[as]	[a] / [u]/

Les affixes décrits en (79) sont donc des têtes ou noyaux grammaticaux qui sous catégorisent des catégories verbales présentées sous forme de racine lexicale (V^r) en vertu de la règle de dérivation (77). Sachant que chaque racine verbale est listée dans le lexique avec sa matrice de traits dont, entre autres, ceux qui en spécifient le réseau thématique, sa nominalisation par affixation de N^{Aff} maintient, généralement inchangées, les informations encodées initialement par cette matrice lexicale. Il s'observe ainsi une compatibilité systématique entre les traits lexicaux de l'affixe et ceux de la base verbale. A titre d'illustration l'analyse de la dérivation des noms à partir de la racine verbale [*krz*] "labourer", est comme suit (tous détails non pertinents omis) :

(80) a. $V^r \longrightarrow$ *krz*

b. Dérivation par la règle (77):

$N^0 \longrightarrow N^{Aff} + V^r$

(i) Nom d'Action : *tayrza* "(le) labour"

$[\text{ta -yrza}]_N{}^O$	< $[\text{ta-}]_N{}^{Aff}$	+ $[\text{krz}]_V{}^r$
[α+β Traits]	[α Traits]	[β Traits]
[+ Action]	[+ Action]	[+ Action]

(ii) Nom d'Agent : [amkraz] "(le) laboureur"

$[am\text{-}kraz]_N^0 < [\text{am-}]_N^{Aff} + [\text{Krz}]_V^r$

$\begin{bmatrix}\alpha+\beta\ Traits\\ +Agent\end{bmatrix} \quad \begin{bmatrix}\alpha\ Traits\\ +Agent\end{bmatrix} \quad \begin{bmatrix}\beta\ Traits\\ +Agent\end{bmatrix}$

(iii) Nom d'instrument : askrz "(la) charrue"

c. $[as\text{-}krz]_N^0 < [\text{as-}]_N^{Aff} + [\text{Krz}]_V^r$

d. $\begin{bmatrix}\alpha+\beta\ Traits\\ +Instrument\end{bmatrix} \quad \begin{bmatrix}\alpha\ Traits\\ +Instrument\end{bmatrix} \quad \begin{bmatrix}\beta\ Traits\\ +Instrument\end{bmatrix}$

Les représentations en (80) signifient que le sens des noms dérivés en (i, ii, iii) découle de celui de leur préfixes respectifs, lequel est porteur du θ-rôle qui percole sur N^0 et qui provient de la θ-grille du verbe de base. Ainsi, les θ-rôles Agent, Patient et Instrument, etc. qui sont liés à V^r [*krz*] sont compatibles avec les traits sémantiques **[**+action, +Agent, +Instrument] encodés respectivement par les N **[***ta-, am, as-]* et figurant parmi les traits lexicaux verbe lui-même. C'est ainsi que le Principe de Projection[37] (Fabb 1984) et la notion d'héritage[38] de traits (Lieber (1983)) permettent la prédiction des restrictions d'emploi du nom dérivé en limitant les contextes de son apparition en respect de la θ-grille du verbe de base, c.g.,

(81) a. i-K^wrz ufllaḥ igr s uskrz
Il-a-labouré le laboureur le-champ avec le-charrue
"le paysan a labouré le champ à la charrue".

b. tayrza n yigr s uskrz.
La-labour de le-champ avec le-charrue.
"Le labour du champ à la charrue".

c. tayrza n umkraz s uskrz
La-labour de le-laboureur avec le-charrue.
"Le labour du cultivateur à la charrue".

[37] Pour Fabb (1983: 203), le Principe de Projection stipule que la grille thématique de la base verbale doit être projetée inchangée à travers l'entrée lexicale des dérivés. Ce principe opère à tous les niveaux; en particulier, en S-structure en D-structure et en FL. Ainsi, dans une séquence [mot + Affixe], le mot porte une grille thématique et celle-ci ne doit pas être affectée lors de la dérivation sous peine de violation du PP.

38 La notion d'"héritage" proposée par Lieber (1984) reprend celles de percolation et de principe de projection. Elle est déterminante dans l'explication de la valence syntaxique des mots dérivés, en ce sens que la structure argumentale du mot dérivé est héritée de celle du mot base. La notion d'héritage est sous-tendue par le "Principe d'Uniformité" (Chomsky (1981)) selon lequel "une règle de formation lexicale est accompagnée d'un effet constant sur la structure argumentale". Sur celle notion, *voir* également Rappaport (1983) et Amritavalli (1980).

d. * tayrza n ugzzar s ujnwiy.
La-labour de le-boucher avec le-couteau.
* "Le labour du boucher au couteau".

e. * i-k^{w}rz tifyya
* "Il a-labouré la-viande".

f. * tayrza n tfyya.
* "Le labour de la viande".

g. * amkraz n tfyya.
* "Le laboureur de la viande".

Les exemples en (81) montrent bien que la structure argumentale des noms dérivés est déterminée par celle du verbe de base. Ceci explique l'agrammaticalité des constructions (d, e, f et g) où le principe d'héritage de traits se trouve violé, en dépit de la grammaticalité syntaxique.

3.2.3. Les noms composés

Les noms composés sont des lexèmes constitués d'un minimum de deux mots qui, en synchronie, sont identifiés comme une seule entité par processus de figement ou de substantivation. Les éléments impliqués dans la composition peuvent être de même catégorie syntaxique ou de catégories différentes. Les cas de figure les plus fréquents en AT sont les suivants:

(i) Nom + Nom :

A. *Composition parataxique*

Elle est le fait des qualifications diverses dont, entre autres, les titres patronymiques, de parenté, de vénération, etc. Elle est également très fréquente dans les registres de désignation par des caractéristiques distinctives (taille, couleur, position, etc.). Dans ce dernier cas, le second élément est un nom de qualité déterminant le premier :

(82) a. baba rbbi "Père Dieu = Dieu"
sidi rbbi "Seigneur Dieu= Dieu"
immi ḥnna "Mère-mienne miséricordieuse = ma mère"

b. afus afasiy "La main droite"
aḍar aẓlmaḍ "Le pied gauche"
aġyul aẓrgiy "L'âne gris"
atbir umlil "Le pigeon blanc".

B. *Composition génitive*

La formation du nom composé fait intervenir la préposition génitive *n "de"*. Il s'agit en général des "composés possessifs" et de "composés de dépendance" (Benveniste (1966 : 149)) :

(83) agru n lbur "Grenouille de la terre inculte = crapaud"
tag^{w}mart n uṣmḍal "Jument du cimetière = licorne"
ajjig n tafukt "Fleur du soleil =tournesol".

(ii) Nom + Participe qualifiant:

(84) bab mqqurn "Père grand = grand-père"
aman q.rnin "Eau tombée = rosée"
iwaliwn ddrnin "Paroles vivantes = proverbes, maximes"

(iii) Verbe+ Nom:

Le verbe dans ces composés est souvent à l'aoriste :

(85) slm agg^{w}rn "As pire farine = papillon"
waṣl-d aman "Suit l'eau = raton"
ttaġ kra "Souffre quelque chose = maladie".

(iv) Verbe + Verbe:

(86) frd xxi "trop-manger déféquer = vaurien".
bbi zdi "déchiré raccommodé= bagatelle".

(v) Verbe +Adverbe:

(87) jud mliḥ "Offrir mieux= flagornerie",

(vi) Préposition + N :

(88) ddu wakal "Sous la terre= la tombe"
gr iġarasn "Entre les routes= carrefour"

(vii) Composition "affixale» :

Elle concerne les cas de formation de lexèmes nominaux, souvent figés, par affixation de morphèmes liés, non attestés ailleurs comme catégories, bien qu'ils soient en relation sémantique et morphologique avec des unités de même racine. Il s'agit des éléments *bu-/* mm-"celui/celle ayant..", *u-* / *ult-* / *ayt-* / *ist-* "celui/celle/ceux/celles de.. (appartenance)", *gar-* "mauvais..." *war-* / *tar-* "sans" :

(89) bu tgra "Celui á la mamlite = tortue"
mm iganimn "Celle aux roseaux = nom de vallée"

u / ult / ayt / ist tmazirt: "Celui / celle/ Ceux /celles du
pays = autochtone(s) compatriotes"
gar argaz "Mauvais homme= vaurien"
war / tar ddin "Sans religion= mécréant (e)".

Comme il a été précédemment établi, les composés sont des éléments de rang zéro, i.e., des N^0 dont la constituance est le résultat de la règle générale donnée en (69) *supra* et reprise ici en (90a)avec une formulation plus spécifique en (90b) :

(90) a. $X^0 + X^0 \longrightarrow X^0$ (où X = N, V, A)
b. $N^0 \longrightarrow X^0 + X^0$

La règle (90) signifie que la formation des composés est de type syntaxique en ce sens qu'il s'agit de la concaténation de mots qui s'analysent comme des syntagmes. Il va de soi qu'une analyse plus approfondie de ces syntagmes implique généralement l'interaction entre processus morphologiques et processus syntaxiques que nous n'aborderons pas ici.

C'est ainsi que dans les différents types de composés présentés en (82-85), les relations qui sont établies entre les éléments des composés sont similaires aux relations syntaxiques entre les constituants d'une phrase. Ces relations sont de trois types :

(91) (i) Relation tête-modifieur, dans les composés de qualité ; e*.g.*,
bab mqqurn "père grand = grand-père"

(ii) Relation prédicat argument, dans les composés en V+N ; *e.g.*,
slm agg^{w}rn "aspire farine = papillon"

(iii) Relation d'apposition, dans les composés en N+N et V+V ; *e.g.*,
baba rbbi "Père Dieu = dieu"
aḍar afasiy "Le pied le-droit = le pied droit"
bbi zdi "Couper raccommoder = bagatelle"

(iv) Relation génitive :

a. *synthétique*, dans les composés par affixation; *e.g.*
bu-tgra "Celui à la marmite = tortue"
ayt-tmazirt "Ceux du pays = les compatriotes"

b. *analytique*, dans les composés en N *n* N ; *e.g.* ;
ajjig n tafukt "Fleur du soleil = tournesol".

Les constructions en (91) bien qu'elles suivent des modèles syntaxiques appliqués aux phrases et aux syntagmes qui en sont les inputs présumés, il serait fastidieux de faire appel à des règles transformationnelles (effacement, etc.. (cf. Lees (1960), Levi (1978)) pour rendre compte du processus de formation des composés en cause. A titre d'illustration, considérons l'équivalence entre les composés en (92) et (93) et les syntagmes (IP ou NP) d'origine:

(92) a. *Nom Composé:* slm $agg^w rn$ "aspire farine = papillon"

b. *Origines possibles* :

(i) Phrase: $[_{IP}$ i-slm $agg^w rn]$
$[_{IP}$ il-a-aspiré la-farine]
"Il a aspiré la farine"

(ii) Syntagme Nominal :
$[_{NP}$ $walli_i$ [$[_{CP}$ e $[[_{IP}$ islamn $[e_i]$ $agg^w rn]]]$
$[_{NP}$ $Celui\text{-}qui_i$ [$[_{CP}$ e $[[_{IP}$ aspirer-pp $[e_i]$ la-farine]]]
"Celui qui aspire la farine".

c. *Tramformations présumées* :

- Dans (i) : - effacement de l'inflexion pronominale *(i-) ;*
- passage du prétérit à l'aoriste.

- Dans (ii) : - effacement du pronom support de détermination *(walli) ;*
- passage du participe intensif à la forme de l'aoriste: [*islamn*] > [*slm*]

(93) *a. Nom composé:* ajjig n tafukt "la fleur du soleil = tournesol".

b. Origines possibles :

(i) Phrase: $[_{IP}$ i-ga ujjig $[_{AP}$ win tafukt]
$[_{IP}$ il-est le-fleur [celui-de la-soleil]]
"La fleur est celle du soleil".

(ii) NP: $[_{NP}$ ajjig $[_{CP}$ lli $[_{IP}$ igan win tafukt]]]
[la fleur [qui [être+pp celle-de la-soleil]]]
"La fleur qui est celle du soleil"

c. *Transformations présumées* :

- Dans (i) : - effacement du verbe copule [*i-ga*] ;
- réduction du possessif: *Win* > *n ;*

- passage de l'EA à l'EL: [*u*jjig] > [ajjig].

- Dans (ii) :
  - effacement du COMP [*lli*] ;
  - effacement du verbe copule (au pp) [*igan*] ;
  - réduction du possessif: [*win*] > [*n*].

Dans le cadre théorique adopté dans le présent travail, il est difficile d'accommoder de telles stipulations avec les principes en vigueur (récupérabilité, principe de projection, etc.). C'est pourquoi, l'on maintient l'idée que les composés, comme les dérivés, sont formés dans le lexique et projetés en syntaxe avec leur étiquette catégorielle de N^0.

Sur un autre plan, le nom composé dispose d'une matrice lexicale qui est la somme des traits respectifs des deux éléments qui le constituent. Généralement, comme dans le cas des dérivés, la tendance est de spécifier l'une des deux catégories concaténées comme étant la tête du syntagme, à partir de laquelle percolent les traits les plus pertinents[39]. Ainsi, si dans les dérivés, l'affixe est en général la tête placée à gauche du syntagme, cette généralisation n'est pas applicable systématiquement aux composés en AT. En effet, les types de composés décrits plus haut présentent des états où la notion de *tête* appelle une acception relativisée ; *viz.* ;

(i) Dans les composés en N + N, *e.g.* ; *baba rbbi* "Dieu", c'est l'élément de droite qui donne au syntagme les traits catégoriels et sémantiques les plus pertinents ; le composé est alors de type "endocentrique" *(cf.* Scalise (1988 : 242)).

(ii) Dans les composés de type Prédicat - Argument, *e.g.*, *slm agg^{w}rn* "papillon", aucun des deux éléments ne peut être considéré comme tête de construction; chacun des deux entités du VP contribue à la formation des traits catégoriels et sémantiques du composé qui est alors de type "exocentrique" (Scalise (*ibid)).*

(iii) Dans les composés appositionnels et les composés génitifs, *e.g., afus afasiy* "la main droite", *agru n lbur* "le crapaud" les deux éléments, étant de même catégorie syntaxique, le premier peut être considéré comme une tête dont le sémantisme est restreint par celui de l'élément de droite (le nom de qualité).

[39] Dans la perspective de Selkirk (1982), Williams (1981) et Di Sciuollo et Williams (1987), la tête est identifiée comme étant l'élément le plus à droite : "The head of a word is the rightmost member of a word" (D&W *ibid:* 24). Cette conception est nuancée dans Lieber (1980 : 26) où il est posé que la notion de "tête de mot" en morphologie est plutôt identifiée contextuellement. C'est cette dernière position qui nous semble la plus appropriée dans l'analyse des dérivés et des composés en AT.

3.3. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons mis à contribution deux modèles complémentaires pour la description de la structure interne des noms simple et dérivé, *i.e.*, celui de la syntaxe du mot (Selkirk (1982)) et celui de la morphologie non-concaténative (McCarthy (1979)). Le premier modèle nous a permis d'identifier les constituants catégoriels du nom et leur mode de combinaison pour la formation de l'item nominal. Il s'agit des catégories morphologiques, Mot, Racine, Schème et Affixe dans les noms simples et des catégories de rang X dans les noms composés. Les règles de la réécriture du N^0 nous ont élucidé, bien qu'hypothétiquement, la constituance du nom, et la notion de *Percolation* de traits a été le moyen d'appréhender la relation lexico-sémantique entre les catégories constitutives et les nœuds-mères, en ce que ceux-ci se voient attribuer les traits inhérents de la tête du syntagme. Quant au modèle de la morphologie non concaténative, nous l'avons employé pour l'analyse morphologique proprement dite, sachant que les catégories morphologiques du nom en AT ne sont pas agencées linéairement, mais sont hiérarchisées selon un système de *tires* (portées, niveaux). Ces catégories morphologiques sont : la Racine, le *Gaharit* et la *Mélodie Affixale*. Elles se présentent comme alternatives aux catégories classiques, *Racine, Radical* et *Schème*.

L'avantage d'un tel traitement réside principalement dans son aspect économique et unificateur, en ce qu'il ramène les faits de la morphologie du nom á des postulats, des principes et des paramètres de même nature. Cette nouvelle façon d'appréhender les faits est, à notre avis, un avancement substantiel par rapport aux traitements précédents où ces phénomènes étaient traités séparément bien que les liens logiques aient toujours été soupçonnés, sans qu'on arrive à les systématiser. Ainsi donc, nous pouvons récapituler en mettant en exergue les points suivants:

(i) La morphologie du Nom en AT est d'une complexité, voire d'une richesse notoires. Les approches descriptives dont les résultats sous-tendent l'aspect descriptif de la présente étude, ont largement contribué á la mise en évidence de ce fait.

(ii) Il est possible de ramener les faits de la morphologie nominale (flexionnelle et dérivationnelle) en amazighe à des processus généraux à même de confirmer les hypothèses et les intuitions des berbérisants quant à la relation d'interaction entre la variation du nom en genre, en nombre et en état d'annexion d'une part, et la relation de dépendance des éléments constitutifs des dérivés et des composés, d'autre part.

(iii) La morphologie amazighe, étant à la fois de types non linéaire et linéaire, est difficilement assujettie aux seuls principes et règles des théories de la syntaxe du Mot (Selkirk (1982) entre autres). C'est pourquoi une conciliation entre ces modèles et ceux de la morphologie

non-concaténative est incontournable à notre avis. La pertinence d'une telle entreprise a été davantage appréciée lors du traitement sommaire que nous avons esquissé des noms dérivés et des noms composés dans la seconde section.

(iv) Cette analyse de la structure interne du Nom des points de vue de la morphologie flexionnelle et de la morphologie dérivationnelle n'est pas sans pertinence pour J'approche syntaxique du Groupe Nominal en AT. En effet, elle nous permettra de mieux argumenter en faveur de l'hypothèse centrale défendue dans les chapitres suivants. Cette hypothèse est liée au problème même de la constituance du Goupe Nominal minimal, qu'il soit à tête simple ou à tête dérivée. C'est ce souci de clarification qui donne sa légitimité à l'importance que nous avons accordée à des phénomènes relevant du module morphologique, souvent négligé dans les analyses à caractère syntaxique dominant.

Chapitre 4

La structure interne du Groupe Nominal

4.0. Introduction

Après avoir donné, dans le chapitre 3, un aperçu sur la formation et la syntaxe du nom en tant que catégorie lexicale de rang zéro, nous proposons, dans ce chapitre, une analyse de la structure interne du Groupe Nominal en AT, sur la base des principes de la Théorie des Catégories Syntaxiques telle qu'elle est développée dans la littérature générative dans ses développements relativement récents (Chomsky (1986b), Abney (1987a), entre autres). Le chapitre est organisé comme suit :

Dans un premier temps, et après les préliminaires théoriques, la première section sera consacrée au problème de la projection de la catégorie Déterminant en AT (et en amazighe en général). À la suite d'une revue critique de traitements précédents (Ouhalla (1988), Guerssel (1987, 1992)), qui font de la voyelle préradicale des noms amazighes un déterminant doté de traits fonctionnels, nous proposerons un traitement alternatif se référant à l'hypothèse de *Déterminant nul*, *i.e.*, projeté pour des raisons syntaxiques, mais sans réalisation morphologique. Nos assomptions seront étayées par des arguments tant théoriques qu'empiriques. Dans un second temps, nous essayerons d'apporter une réponse à la question soulevée par la manière dont le NP sans déterminant (et sans article) s'assigne les traits [± défini]. Pour cela nous analyserons le système des modifications de nom, *i.e.*, les spécifieurs (pré-modifieurs) qui sont tous des QPs à trait inhérent [-défïni], et les post-modifieurs qui sont tous porteurs de trait [+défini]. Ainsi, nous argumenterons en faveur de l'hypothèse selon laquelle le nom, hors emploi, est «non défini» et hérite le trait de défïnitude de son contexte de modification.

4.0.1. Préliminaires théoriques

4.0.1.1. Le Principe de Projection et les conditions de légitimation :

Comme stipulé dans la théorie générative (notamment dans Chomsky (1981) et Stowell (1981)), la structure interne des catégories syntaxiques est régie par certains principes dont en particulier le principe de projection :

(1) *Le Principe de Projection :* (Chomsky (1981: 29)) :

«Les représentations sont, à chaque niveau syntaxique (c'est-à-dire, en FL, en D-structure et en S-structure), des projections du lexique, en ce sens qu'elles respectent les propriétés de sous-catégorisation des items lexicaux».

Selon ce principe, nous postulerons que les caractéristiques catégorielles, lexicales, morphologiques et sémantiques des expressions nominales définies au niveau présyntaxique (lexical) seront observées tour au long de la dérivation des structures dans lesquelles les nominaux vont apparaître. La théorie des catégories syntaxiques admet la possibilité de paramétrisation permettant de rendre compte des spécificités des langues particulières dans le cadre de la théorie générale. C'est ainsi que la structure interne du Groupe Nominal en AT sera appréhendée à la lumière de cette possibilité (paramétrisation du système X-barre), notamment pour la localisation, en D-structure, S-structure et FL, des constituants de NP, *i.e.*, position de la tête nominale par rapport à ses compléments et spécifieurs.

A la suite de Stowell (1981: 87)[1] nous retenons les principes suivants qui fondent le fonctionnement de la théorie des catégories syntaxiques (X-barre) dans le cadre de la théorie GB :

a. Chaque syntagme est endocentrique.

b. Les spécifieurs apparaissent au niveau X''; les compléments sous-catégoriseés apparaissent dans X'**.**

c. La tête apparaît toujours adjacente à l'un des éléments (boundaries) de X'.

d. L'élément tête est d'un niveaux·, infé rieur au nœud dominant le groupe

e. Seules Les projections maximales peuvent apparaître comme non-têtes i\ l'intérieur du groupe.

Nous avons eu l'occasion, dans le chapitre2 (*supra*), d'admettre que l'amazighe est une langue prépositionnelle (head initial language), en ce qu'elle est dotée du paramètre selon lequel les têtes (X^0s) précèdent leurs compléments dans la configuration de surface. L'amazighe est également doté du paramètre de directionalité selon lequel, dans les systèmes VSO, l'assignation du cas et des θ-rôles se fait de gauche à droite.

[1] *V.* Lieber (1992: 30 *sq.)* et Travis (1990), pour une discussion de ces propositions à la lumière des possibilités de paramétrisation instanciant une certaine différenciation entre les langues naturelles en référence au schéma initial de X-barre.

Pour les besoins de l'analyse, nous proposons, à la suite de Lieber (1992 : 35) des conditions de légitimation (Licencing Conditions) adaptées à la grammaire de l’amazighe, comme postulats de base pour rendre compte de l'ordre de configuration du nom (défini comme mot de rang zéro) au sein du Groupe Nominal, par rapport à ses spécifieurs, modifieurs, compléments et adjoints, eu égard aux principes de la théorie des catégories syntaxiques ; *viz.;*

(2) *Conditions de Légitimation :*

a. La tête nominale est initiale par rapport aux compléments et adjoints.
b. La tête nominale est finale par rapport à ses spécifieurs.
c. La tête nominale est initiale par rapport à ses modifieurs.

Les conditions en (3), en concordance avec la théorie X-barre, le Principe de Projection (1) et les postulats en (2), représentent ici le seuil minimal de paramétrisation nécessaire à la saisie du comportement syntaxique des constituants de la projection nominale (NP). Ainsi, nous poserons que la structure interne de NP s'analyse schématiquement comme suit :

(3) a. NP $\longrightarrow$ Spec N', N'
b. N' $\longrightarrow$ N^0, Compl.

Les règles syntagmatiques en (4) instancient l'ordre canonique des constituants du Groupe Nominal en AT et constituent une référence structurale pour l’étude des relations syntaxiques dans le domaine de la projection maximale NP.

Compte tenu des Limites du schéma X-barre standard[2] et des avantages de l'analyse DP (Abney (1987a), nous proposons d'appréhender la syntaxe du Groupe Nominal en AT à la lumière des principes de cette dernière. C'est ainsi qu'après un bref aperçu sur cette nouvelle version de la théorie des catégories syntaxiques, nous allons, dans les sections suivantes, procéder à l'analyse syntaxique du Groupe Nominal en AT. Dans un premier temps, il sera question de réexaminer le problème classique de l'Article Défini en amazighe en relation avec le statut catégoriel et/ou fonctionnel de la voyelle initiale de la majorité des noms de cette langue. Cela nous conduira à l’exposition de deux hypothèses concurrentes ; *i.e.*, la première tend à traiter le Groupe Nominal comme étant dépourvu initialement de Déterminant-Article, et la seconde accommode la structure interne du Groupe Nominal avec les exigences de la théorie des catégories syntaxiques (Abney *(op.cit)*, Chomsky (1986b) en préconisant le statut de Déterminant fonctionnel à cette voyelle, sur la base du comportement des nominaux dérivés *(cf.* Ouhalla (1988)). Dans un second

[2] Sur l'aspect théorique des limites de la théorie X-barre classique (Chomsky (1970), *cf.* Jackendoff 1977)) et sur les avantages de l'analyse DP quant à une analyse alternative de la syntaxe du Groupe Nominal, *v.* Abney (1987a), Giorgi et Longobardi (1991: 198 *sq.),* Fassi Fehri (1987, 19X8, 1992, 1993) ; Khaïri (1990), entre autres. *V.* aussi Grimshaw (1992).

temps, l'analyse portera, respectivement, sur le système des spécifieurs et celui des compléments et modifieurs dans le domaine du DP. Enfin, dans un troisième temps, l'analyse sera focalisée sur des aspects syntaxiques du Groupe Nominal liés notamment à la nominalisation et aux structure génitives et possessives.

4.0.1.2 L'analyse DP :

La théorie des catégories syntaxiques (X') étendue, dans ses développements relativement récents (Chomsky (1986b), Kuroda (1986), Abney (1987a), entre autres) constitue un pendant nettement affiné du modèle X-barre classique (Chomsky (1970), Jackendoff (1977)). Cette théorie ramène l'ensemble des catégories syntaxiques au même schéma généralisateur, en analysant les catégories fonctionnelles (non lexicales) dans des termes analogues à ceux naguère exclusifs aux catégories lexicales. C'est ainsi qu'à partir de Chomsky (1986b), les catégories S et S' sont considérées comme des projections maximales de rangs différents, dont les têtes sont respectivement les catégories fonctionnelles, I (Inflexion) et C (Complémentiseur), *i.e.,* IP (Inflexion Phrase) et CP (Complementizer Phrase)[3]. Dans la même perspective, Abney *(ibid)* proposa une analyse du Groupe Nominal comme une projection maximale dont la tête est le Déterminant ; *i.e.*, DP (Determiner Phrase). Par la suite, d'autres travaux ont élargi le système à d'autres catégories fonctionnelles, têtes de projections différentes ; *e.g.*, TP[4] (Tense Phrase), AgrP (Agreement Phrase), PossP[5] (Possessive Phrase), etc. Dans un tel système il est possible de distinguer, dans chaque projection maximale, une tête lexicale (V pour VP et IP, N pour DP) et une tête fonctionnelle (I pour IP, C pour CP, D pour DP). Aussi, cette nouvelle théorie pose-t-elle une analogie entre les structures internes respectives des différentes catégories syntaxiques. En effet, si nous considérons la structure du DP et la comparons à celle de IP[6], nous poserons que :

(i) La tête D est la projection syntaxique de N, comme I est la projection syntaxique de V ; chacune des deux têtes fonctionnelles sélectionne la catégorie lexicale qu'elle détermine tout en étant son inflexion *(cf.* Grimshaw (1992)).

(ii) Du point de vue de la structure interne, chacune des deux catégories admet une projection maximale intermédiaire qu'elle domine, *i.e.*, NP pour DP et VP

---

[3] Sur l'une des premières initiations de CP comme catégorie propositionnelle en AS, *voir* Fassi fehri *(1982).*

[4] Sur une analyse des catégories inflexionnelles en termes de tête et projections maximales (AgrP, TP, NegP), *voir,* entre autres, Chomsky (1986b, 1989) et Pollock (1988, 1989b).

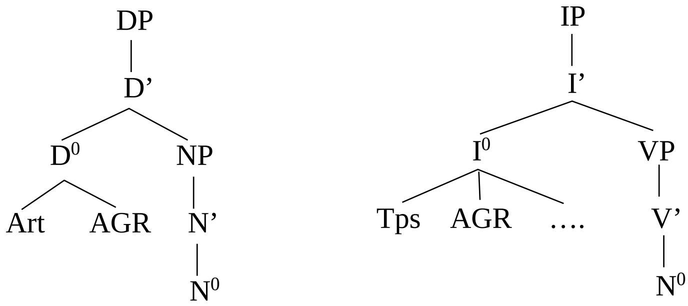
[5] Sur la projection PossP dans les constructions génitives, *voir* Ritter (1988) et Fassi Fehri (1992).

[6] Sur l'analyse de IP en AT, voir *supra* Chap.2. Nous reprenons plus bas la question du parallélisme OP / IP et DP / CP en AT, *infra.*

pour IP ; autrement dit chacun des constituants se compose ainsi d'une projection lexicale (NP et VP) et d'une projection non-lexicale ; *i.e.*, catégorielle ou syntaxique (DP et NP).

(iii) Du point de vue de leurs constituances respectives, I et D admettent chacun une articulation en plusieurs catégories fonctionnelles. Ainsi, de même que I se développe en [(NEG), Temps, (Asp), AGR, I, D est susceptible de décomposition en [Art, AGR], (*cf*. Koopman (1984), Ritter (1986), Abney *(op.cit.),* Fassi Fehri *(op.cit.),* Ouhalla *(op.cit.),* Pollock (1989b), Khaïri (1990), entre autres. Le parallélisme structural supposé entre IP et DP peut se présenter schématiquement comme en (5), sachant qu'une analyse plus articulée de IP (*i.e*., TP) est donnée dans le chapitre 2.

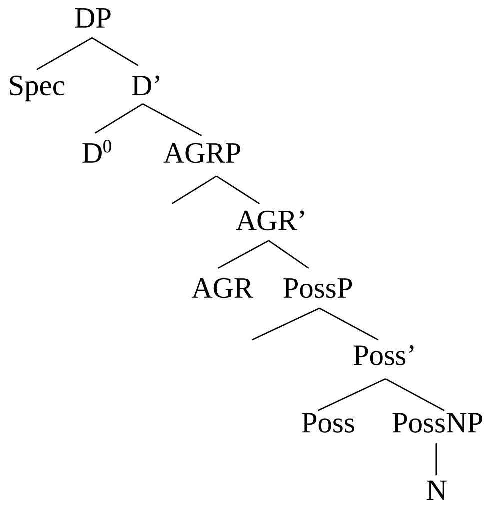
(4) a. b.



4.1. La projection de Det en AT.

Comme il vient d'être exposé, la catégorie Det constitue la tête fonctionnelle de sa projection maximale DP. Aussi son système est-il contraint, respectivement, par les principes de la théorie X-barre, le Principe de Projection et les Conditions de Légitimation (licencing) énoncées *supra* en (2) et (3). Cet état de fait est attesté dans la plupart des langues analysées jusqu'ici dans la littérature générative ; *e.g*., Anglais (Abney 1987), Français (Godard 1991), Arabe Standard (Fassi Fehri (1987, 1989, 1992), Khaïri (1990), Souali (1992)), Arabe Marocain (Jamari 1987), Amazighe (Ouhalla 1988, Guerssel 1992), entre autres). D'une manière générale, on peut poser que la configuration flexionnelle de la projection DP, selon le schéma universel adopté dans les travaux précités, est comme en (6) (*cf.* Fassi Fehri *(*1993 : 230) :

(5)



Si l'on admet que la représentation en (6) s'adapte à l'analyse du Groupe Nominal en AT, il s'en suit que l'ordre des constituants de la projection DP découle des exigences des paramètres appropriés à cette langue ; *i.e*, paramètre de tête initiale, paramètre de directionalité (d'assignation de cas et des θ-rôles) et paramètre d'adjacence, entre autres. Il s'en suit également que la langue dispose d'une catégorie fonctionnelle (functor), Det, qui est en relation sélectionnelle de type fonctionnel avec NP auquel elle assigne ses traits fonctionnels[7] (Kase, [±défini] etc.) En outre, la présence de la projection AGRP dans ce système est motivée par des faits empiriques qui montrent qu'à l'intérieur du Groupe Nominal, il s'établit des relations d’accord entre la tête N et d'autres constituants (quantifieurs, adjectifs, etc.) et c'est bien l'élément AGR qui assure cet accord dans DP. Notons que, comme il est postulé précédemment (chap. 3), des règles du module morphologique permettent, à un certain niveau d’analyse, l’incorporation de AGR à N. La vérification (checking) de l'accord se fait en S-structure, eu égard au copiage des traits de genre et de nombre de N sur ses spécifieurs et ses modifieurs, et aussi à l'accord entre DP et V manifesté sur AGR verbal qui est de nature toujours concrète, voire riche, en amazighe.

Toutefois, postuler une analyse de type (6) pour le DP en AT ne veut pas dire que le système de Déterminant dans cette langue s'accommode aisément à l'approche en DP, telle qu’elle est proposée pour certaines langues romanes, telles que l'anglais

[7] *Voir* Fukui et Speas (1986) qui posent que chaque catégorie fonctionnelle inclut un élément qui assigne des traits fonctionnels (F. Feactures) *i.e.*, cas nominatif assigné par Tns, agr, cas génitif assigné par 's (en anglais), [+WH] assigné par Wh-COMP. Le terme Kase inclut le cas standard assigné par les catégories lexicales et les F-Features assignés par les catégories fonctionnelles. Les têtes fonctionnelles disposent d'une grille-Kase (Kase-gird) qui doit nécessairement être déchargée en vertu du Principe de Saturation (Saturation Principle : *ibid:* 139 et Higginbotham (1985)). Sur la relation sélectionnelle entre Del et NP, *v.* Abney (1987a : 57 *sq).*

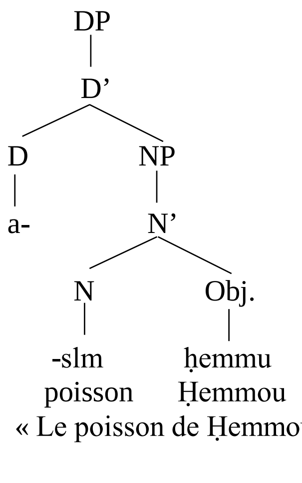
en particulier (Abney *(op.cit)*). Parmi les problèmes posés à cette analyse en AT, (i) le statut de la catégorie Article supposée être un des deux nœuds de D (*cf.* (5) *supra*) et (ii) le statut de la catégorie Poss dans (6), qui reste à définir, compte tenu du fait que l'AT est une langue à génitif exclusivement analytique, comparée aux lagues qui ont les deux formes analytique et synthétique ; en l'occurrence, l'anglais. Dans ce qui suit, nous allons considérer le problème (i) en discutant l'hypothèse de l'existence d'une catégorie Art dans DP, manifestée par la voyelle affixale de la majorité des noms en amazighe. Le problème (ii) sera abordé ultérieurement.

4.1.1. L'hypothèse de la voyelle initiale comme Dét.

L'une des hypothèses défendues récemment dans la littérature berbérisante d'obédience générative (Théorie GB), celle qui consiste à postuler que le DP en amazighe présente une constituance, où il serait une projection maximale de son Dét. Représenté par la voyelle initiale préfixée au radical nominal, lequel est sélectionné par cette tête fonctionnelle. Cette hypothèse constitue d'une part, le fondement de l'analyse du Groupe Nominal (constructions génitives) en amazighe Tarifite par Ouhalla (1988 : 144 *sq)* et, d'autre part, l'argument central de l'étude comparative du Groupe Nominal et du Groupe Prépositionnel (KP vs DP) en amazighe Tamazight par Guerssel (1992), *viz.;*

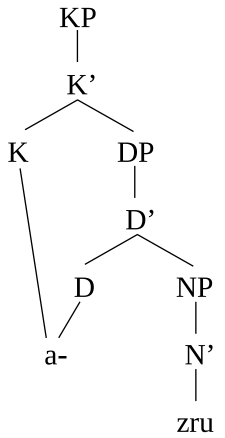
(ouhalla, *ibid* : 170)

(6) a.



« Le poisson de Ḥemmou »

b.



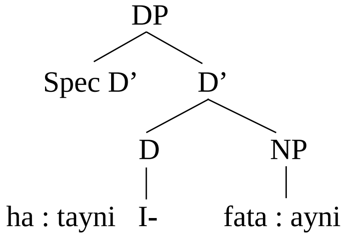
Selon l'hypothèse de la voyelle initiale comme Dét, les NPs dans l’AT s'analyseraient de la même manière qu'en Tarifite et Tamazighte ; viz.;

(7) a. a-frux
«le/un garcon»
b. ta-fruxt
«la/une fille»
c. i-frxan
«les/des garcons»
d. ti-frxin
«les/des filles»

Le Déterminant (voyelle initiale) affecté aux formes en (7) et en (8) est un affixe qui s'incorpore morphologiquement au radical nominal pour constituer avec lui un seul item lexical. Autrement dit, il serait attendu que l’élément D ait le statut d'article défini, comme c'est le cas dans d'autres langues de même famille, *e.g.*, l'Arabe Standard et l'Arabe Marocain; *viz.;*

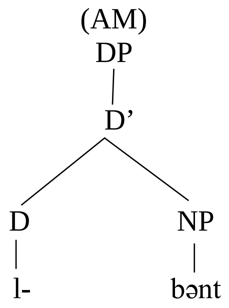
(8)

(AS)



Fassi Fihri (1988:202)

(9)



“la fille”

Ainsi, on peut provisoirement formuler l'hypothèse de l'existence d'une catégorie Det comme tête du DP en amazighe comme suit :

(11) Dans le Groupe Nominal en amazighe, la tête (D) correspond à la voyelle initiale affixée au radical nominal.

Si l'hypothèse (11) est tenable, le Déterminant, vu sa nature catégorielle en tant que morphème affixal, s'attache obligatoirement à la catégorie lexicale N avec laquelle il forme un seul mot morphologique. Cette incorporation est conçue dans Ouhalla (1988 : 170) comme une montée de tête à tête (*voir* plus loin). Elle s'effectue à un stade de dérivation qui reste à définir. Cette conception laisse supposer qu'il serait commode de l'engendrer sous le nœud Dét. avec comme expansion le Nom qu'il détermine, lequel occupera le nœud habituel N^0. Il entretient ainsi avec le NP (dominant N^0) une relation sélectionnelle. Une seconde hypothèse est possible ; elle est formulée ici en (12) :

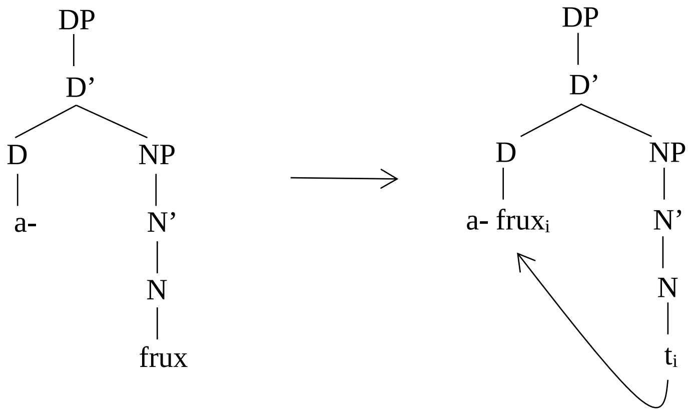
(12) Det sélectionne obligatoirement son complément NP, il est ainsi la tête de la projection maximale DP.

4.1.2. L'Hypothèse de la montée de N^o dans D^o :

La représentation donnée en (6) nous ramène à supposer, à la suite de plusieurs auteurs (Travis (1984), Abney (1987a), Ritter (1986), F. Fehri (1988/1992), Ouhalla (1988) et Khaïri (1990), entre autres) l'existence en amazighe de la règle universelle de montée des têtes (X^0 vers X^0 (Chomsky (1986b)), *i.e.*, règle qui fait que la tête N^0 monte de sa position lexicale vers la position flexionnelle occupée par la tête fonctionnelle D^0, en conformité avec le processus d'incorporation dont le résultat en S-Structure est la catégorie nominale nom affectée de son déterminant affixal. Cette montée est légitimée, du point de vue morphologique, par l'exigence du *Principe d'Affixation* (AP, *cf.* Baker (1985)) qui stipule que les éléments morphologiques liés (ou dépendants), étant sous-catégorisés par le trait inhérent [+ affixe], doivent nécessairement s'affixer à un élément lexical de mêmes traits catégoriels. Le

déplacement de N^0 vers D^0 est alors de type syntaxique et se soumet aux contraintes de la Théorie du Mouvement (Chomsky (l986b)). Il s'agit ici d'un mouvement occasionné par les considérations morphologiques, en ce que le N^0 doit monter vers le nœud flexionnel compatible avec sa catégorie syntaxique, qui l'affecte de ses traits de genre et de nombre. C'est donc à ce déplacement qu'est dû la formation du nom fléchi en amazighe. Un tel mouvement serait également licite du point de vue de la *Condition de Préservation de Structure* (Emonds (1976)), dans la mesure où il observe la *stricte localité* en se bornant au même domaine catégoriel DP et en ne mettant en jeu que des catégories têtes (de rang X^0) de même compatibilité, *i.e.*, Dét. et N. Ce genre de mouvement est analogue à celui déjà étudié au chap. 2, concernant la montée de V dans le nœud Infl. Ainsi donc, on peut représenter l'opération de mouvement en cause par la configuration suivante :

(13) a. b.



Le déplacement de N^0 dans Det peut être fondé sur plusieurs arguments théoriques, du point de vue de la syntaxe des montées de têtes *(cf.* Chomsky (1986), Ouhalla (1988), F. Fehri (1988/1992), Khaïri (1990)). Nous en avançons deux hypothèses qui sont complémentaires à cet égard ; *i.e*., la montée libre des têtes et la lexicalisation des têtes fonctionnelles :

(i). Montée libres des têtes :

A la suite de plusieurs auteurs (Abney *(op.cit),* F.Fehri *(op.cit)* Ritter (1986), entre autres), nous admettons l'hypothèse selon laquelle les têtes peuvent être extraites de leur domaine de confinement en passant par-dessus leur propre projection maximale ; celle-ci ne constituant pas une barrière pour leur têtes.

(ii). Lexicalisation de la catégorie fonctionnelle :

Chomsky (1986b) propose la notion de L-marquage[8] qui permet à une catégorie lexicale de L-marquer sa propre projection maximale afin de neutraliser *l'effet barrière* de celle-ci et pouvoir avoir accès à sa propre trace dont elle sert de gouverneur propre ; ce qui permet au déplacement de satisfaire à la contrainte de ECP. C'est le cas ici de N^0 qui monte dans Det, lequel étant lexicalisé, L-marque la projection NP, et la trace de N^0 s'en trouve proprement gouvernée par son antécédent.

4.1.3. Discussion de l'hypothèse de la voyelle initiale comme Det

Selon cette hypothèse, défendue de manières différentes, par Ouhalla (1988) et Guerssel (1987, 1992), Le DP en amazighe est présenté comme une projection de la catégorie fonctionnelle D^0, réalisé par la voyelle initiale de la majorité des noms de cette langue. Sur le plan théorique, cette assomption implique les postulats suivants :

(i). selon la théorie X-barre, la voyelle initiale est une catégorie de rang X^0 (= D^0), spécifiée pour le trait fonctionnel [±Défini] ;

(ii). elle admet, comme d'autres catégories fonctionnelles une projection du niveau X'', une position de spécifieur et une position de complément ;

(iii). selon le Principe de Projection (Chomsky (1986b)), comme condition de bonne formation sur les constituants, élargie aux catégories fonctionnelles, les caractéristiques (i) et (ii) sont censées être projetées du niveau pré-syntaxique (lexique) dans le niveau syntaxique (D-structure, S-structure et FL). Ainsi, puisque cette catégorie fonctionnelle est projetée à partir du lexique, elle sera traitée en syntaxe comme les autres catégories fonctionnelles (INFL, COMP) dotée de ses traits spécifiques [+N, -V, +Dét, ±Déf] (*cf.* Jackendoff (1977)) ;

(iv). comme toute catégorie fonctionnelle, Det. devrait inclure des éléments qui assignent les traits fonctionnels (F-Features) à la position de son Spec. Dét. serait donc un assignateur du Kase à cette position, en vertu du Principe de saturation (*cf.* Fukui et Speas (1986 :138 *sq.*))

Dans Ouhalla (1988), bien que les assomptions (i-iv) ne soient pas explicites, elles sont déductibles à travers les aspects de l'analyse qui y est donnée du Groupe Nominal en amazighe. Toutefois, cette analyse n'est pas sans susciter des remarques d'ordres factuel et théorique, en référence à la complexité du phénomène appréhendé. Pour l'essentiel, l'analyse d'Ouhalla s'articule autour des points suivants :

[8] Sur la définition du L-marquage, *v.* Chap. 1 *supra.*

(i) Sur le plan morphologique, la voyelle initiale est identifiée comme marque du genre et du nombre et elle a le statut d'affixe, aussi bien pour les noms simples que pour les noms dérivés[9] (d'action notamment) *(ibid:* 144-145) ; *viz.,*

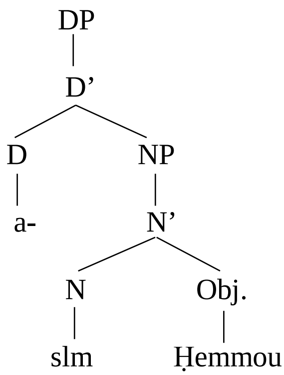
(14) a. ***a***-ḥamosh «boy»
b. ***ta***-ḥamosh-t «girl»
c. ***i***-ḥamosh-***(i)n*** «children»

(15) a. ***a***-mshunšaf «fighting»
b. ***ta***-ra « writing»
c. ***ta***-zzra «running»

A la comparaison de l'amazighe, respectivement au Hongrois et au Turque, Ouhalla *(ibid:* 148) conclut à l'inexistence, dans le DP en amazighe, d'une inflexion nominale ayant le statut d'Accord (AGR inflexion) et au fait que le Dét en amazighe n'assigne pas de cas génitif dans les constructions possessives.

Néanmoins, en établissant une comparaison des constructions possessives en amazighe et en anglais, l'auteur aligne le comportement de D d de l'amazighe (*a*-), sur celui de Dét de l'anglais, à la fois dans la structure génitives synthétique *('s* (16b)) et dans sa forme d'article défini *(the* (l6c)), dans les structures génitives analytiques, *viz.;*

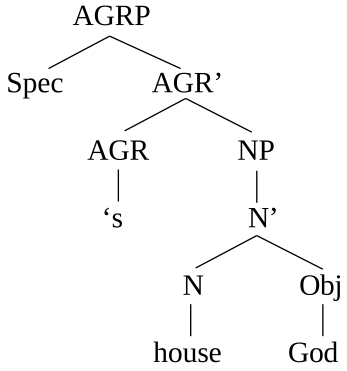
(16) a.



(=26:170)

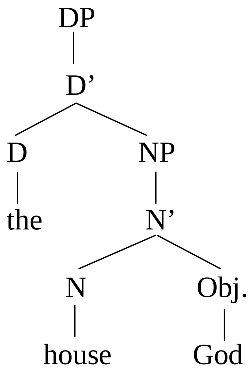
[9] Ouhalla (1988: 146) ne manque pas toutefois de faire une brève allusion à la complexité de la morphologie des noms dérivés, notamment aux altérations vocaliques internes qui affectent les déverbaux *(e.g.,* ffgh > ufugh "to leave > leaving", etc.). Toutefois, il semble contourner le problème de l'aspect non-concaténatif de la morphologie amazighe ; car il souligne, sans conséquence pratique sur le reste de son analyse, que "these nouns are perhaps derived by a mapping process onto a nominal ternplate similar to the process that derive the various Aspect/Mood forms of the verb .." *(ibid).*

b.



(=(24b):168)

c.



=(24b) :168

Selon Ouhalla *(ibid),* (16a) est la D-structure du DP[10] *aslm n Ḥemmu* «le poisson de Ḥemmou», et (16b et c) sont les D-structures, respectivement, de «*God's house*» et de «*The house of God*». Or, la dérivation des S-structures des deux derniers DPs anglais suit deux processus différents, compte tenu de la présence et de l'absence de l'élément AGR. Ceci implique qu'en anglais le [*'s*] est la tête de AGRP (16b), et il se distingue ainsi de Dét (The), tête de DP (16c). En considérant la structure interne du DP amazighe (16a), l'auteur semble l'assimiler, d'une part, à la construction à tête AGR, en postulant la montée de N *(slm)* dans le D affixal *(a-)* et, d'autre part, à la construction à tête D *(the),* en postulant l'existence d'un mécanisme par défaut consistant en l'insertion de la préposition génitive *(n* «de» en amazighe ; *cf. of* en anglais). Cette analogie dérivationnelle ne peut s'expliquer à notre avis que de deux manières possibles : (i) soit que le D en amazighe n'a pas parmi ses constituants un

[10] Nous laissons de côté à présent la problématique du génitif en amazighe, laquelle fera l'objet du chapitre 5, *infra.*

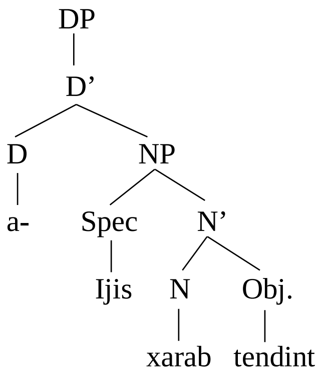
AGR, comme l'auteur l'a bien démontré, et donc il est Déterminant de même statut catégoriel que *The* de l'anglais, donc un article défini de nature affixale et, alors, la dérivation qui en fait un élément analogue à *s'* n'a pas lieu d'être, en référence à la dérivation de type (16c) ; (ii) soit que le D en amazighe aurait un comportement bivalent, *i.e.*, tirant à la fois de celui de D contenant AGR (montée de N dans D^0 et de D se réduisant à Art. (insertion de *n* à défaut d'adjacence). Les deux suppositions sont discutables, comme il sera démontré plus loin.

Dans le même ordre d'idées, Ouhalla *(ibid :* 190 *sq.)* établit une comparaison entre les constructions génitives à tête nominale déverbale (nom d'action) en amazighe et en AS, en se basant sur le fait que les deux langues n'ont pas d'AGR nominal. Toutefois, il postule qu'entre l'AS et l'amazighe il y a une différence quant à la structure interne de leurs DPs respectifs ; *i.e.*, le nom tête en amazighe a un élément D (*a*-) alors que la tête nominale en AS (sujet de la construction génitive) n'a pas d'article (in) défini[11] ; *viz.*,

(17) a. axarab n-ljiš i-tendint
“ the army’s destruction of the town”
b. tadmi:ru l-^{c}aduwwi li-l-madi:nati
« the enemy’s destruction of the town»
(*ibid* : 189, (42 a/b)

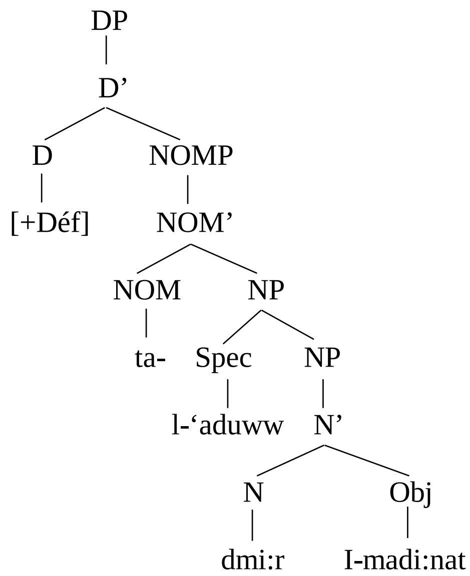
Sur la base de cette différenciation. L'auteur donne des constructions en (16) les deux configurations dérivationnelles suivantes :

(18) a.



[11] Cette différenciation entre le DP en amazighe et en AS implique que l'auteur assimile la voyelle initiale *(a-)* de l’amazighe à l'article *(‘al)* de l’arabe qui fait défaut au N sujet de construction génitive. Nous reviendrons sur ce point plus loin.

b.



Dans (18a et b), l'auteur semble opposer deux éléments de nature catégorielle différente, *i.e*., l'élément D *(a-)* de l’amazighe et l'élément NOM *(ta-)* de l'AS. Or, si l'on fait référence à la parenté génétique des deux langues et à la similitude de leurs caractéristiques morphologiques, notamment sur le plan dérivationnel, on se rendra compte qu'en fait, les deux éléments en cause sont de même nature catégorielle ; *i.e*., morphèmes de dérivation nominale ; *i.e*., de nominalisation. Cela est d'ailleurs attesté dans le travail même d'Ouhalla, d'une part pour l’amazighe *(ibid:* 146, *cf*. exemples en (15) *supra)* et, d'autre part, pour l'AS *(ibid:* 245, n. 15)[12] Ainsi, l'on est devant deux options difficilement conciliables : (i) considérer l'élément *a*- comme Dét et l'assimiler à l'article défini de l'AS *(al)*, ce qui l'oppose à NOM *(ta-)* de l'AS, lequel est en distribution complémentaire avec D dans les constructions génitives, comme l'admet Ouhalla *(ibid :* 191) ; ou (ii) admettre, sur la base de faits empiriques, que l'élément *a*-, comme *ta*-, est un NOM, tout en étant un D, comme il ressort de la comparaison faite par l'auteur *(ibid :* 145-146) entre les noms simples et les noms d'action, tous les deux étant à préfixe *a- ;* cela signifierait qu'en amazighe, la catégorie D est à la fois Dét et NOM, ce qui nécessite une stipulation particulière, eu égard à la théorie des catégories syntaxiques.

[12] En effet, Ouhalla (1988 : 245; n. 15) avance plusieurs exemples à l'appui du statut de NOM conféré à l'élément *ta*- en AS ; *e.g., ta'lif,* "writing books", *taksi:r* "brcaking", *tadwi:n* "documentation", *taṣdi:r* "export". En les comparant aux exemples amazighes donnés en (14), on constatera que les deux morphèmes *a*- et *ta*-, ont le même statut catégoriel, la même distribution et la même valeur sémantique ([+action]). Nous reprendrons celte question plus bas.

Avant de tirer les conclusions qui s'imposent à l'issue de cet exposé, nous présentons brièvement les éléments de l'argumentation de Guerssel (1987 et 1992) en faveur du statut de D attribué à la voyelle initiale des noms en Amazighe Tamazight.

En adoptant l'hypothèse KP (Kase Phrase[13]), Guerssel *(ibid)* établit une distinction entre les NPs à l'état libre (EL) et ceux à l'état d'annexion (EA) ; les premiers étant des KPs et les seconds des DPs. Cette distinction a trait à leurs structures internes respectives, lesquelles en font deux projections nominales de rangs différents. Ainsi, les PPs dont la tête (K) est un assignateur de cas (*eg. s* «avec/instrumental» , *d* « avec /comitatif' », *n* «de/génitif», *dy* «dans/locatif» etc.) et marqueur d 'EA (*a-* > *u -/ w- ; ta-* >*t ø-*), sont des KPs qui dominent des DPs ; *viz.*;

(19) a. [$_{KP}$ [$_{K}$ s [$_{DP}$ ***w***-ẓru]]]
(s wzru) "with rock"
b. [$_{KP}$ [$_{K}$ dy [$_{DP}$ t-sirt]]]
(dy tsirt) "in mill" *(ibid:* 3).

(20) a. [$_{KP}$ a-ẓru]
"stone"
b. [$_{KP}$ ***ta*** -slitt]
"bride" (*ibid* : 14)[14]

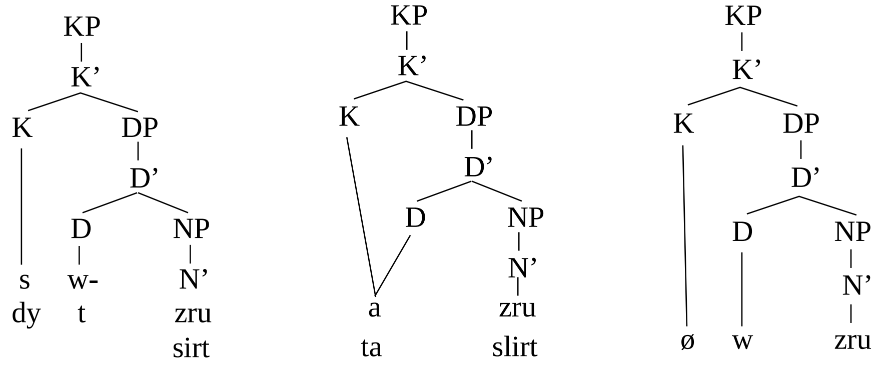
L'objectif initial de Guerssel est de proposer un traitement inédit de la phénoménologie de l'opposition d'état (EL/ EA) en amazighe, en se basant sur l'examen des constructions prépositionnelles. Pour l'essentiel, il conclut au fait que l'amazighe dispose de trois types de KPs ; *i.e.*, (i) Un KP où le marqueur de cas est réalisé sous forme de préposition gouvernant un NP à l'EA (21/22a); (ii) Un KP sans marqueur de cas (ou marqué par défaut) qui est le fait des NPs à l'EL (20/21 b) et (iii) Un KP, correspondant au NP sujet post-verbal, à l'EA, avec un marqueur vide (20/21c), *viz.*;

---

13 Sur l'hypothèse KP, outre Guerssel (1987 et 1992), *v.* Larsen, (1985) Lumdson (1987, 1990 et 1992), Lamontagne et Travis (1990 et 1992), entre autres. Selon cette hypothèse, le NP est dominé par un constituant fonctionnel (KP). La tête K est un assignateur de Cas (Kase) à son complément DP.

14 Dans les illustrations (19, 20), c'est nous qui soulignons en (gras) pour la clarté de l'exposé.

(21) a. Instrumental : [$_{KP}$ s [**w**zru]]



b. Default : [$_{KP}$ **a** [zru]]

c. Empty : [$_{KP}$ Ø [**w**zru]] *(ibid:* 19)

Les représentations en (22) illustrent cette distribution, *viz.*,

(22) a. b. c.

(*ibid* : 3, 15, 22)

L'analyse proposée par Guerssel se fonde essentiellement sur l'hypothèse que la voyelle initiale (ou ses variantes) est un déterminant. C'est ce qu’il affime *(ibid :* 3) dans ces termes :

(23) "The elements *w* and *t* are rremed as determiners, and bear the features [masculine] and [feminine] respectively.

A partir de la proposition (23) et des configurations en (22), on peut déduire les implications suivantes :

(i) le DP s'analyse en deux constituants : une tête D et son complément NP ;

(ii) la tête D admet trois réalisations possibles en fonction de la position syntaxique du DP ; *i.e.,* (a) elle est *w / t* (= EA) dans les contextes prépositionnels sous gouvernement par un élément K (22a) : elle est *a / ta* (= EL) dans des contextes syntaxiques de non-gouvernement par un élément K *(e.g.,* DP en fonction objet direct) (22b) ; (c) enfin, elle est réalisée comme en (a), *i.e., w/t* (= EA) sous gouvernement par un K phonétiquement nul (DP en fonction sujet post-verbal) (22c) ;

(iii) la voyelle initiale (ou sa variante) peut être la fusion de deux catégories fonctionnelles, D et K, comme il est illustré en (11b et 22b). En effet, Guerssel *(ibid* : 14) propose d'analyser les DPs en contexte d'EL, comme des KPs où les éléments *a-* / *t+a-* seraient des *morphèmes porte-manteau* réalisant la conjonction de D et K[15] ;

(iv) comme conséquence de (22), dans toutes les représentations du DP, le NP se réduit à N^0 ; celui-ci correspondant au radical nominal dissocié de sa voyelle initiale (ou sa variante) considérée comme déterminant (tête de DP) ; *viz.*,

(24) $[_{NP}\ [_{N'}\ [_{N^0}$ *ẓru* / *slitt* / *sirt*]]]

4.1.4. Analyse alternative :

A la comparaison des deux analyses exposées précédemment, *i.e.,* celle d'Ouhalla (1988) et celle de Guerssel (1987, 1992), on constate que, bien que reposant sur deux hypothèses distinctes (hypothèse de montée des têtes pour Ouhalla et hypothèse KP pour Guerssel (*cf* (22) *supra),* elles s'accordent sur les deux hypothèses énoncées en (11 et 12 *supra),* rappelées ici en (25) :

(25) a. Dans le Groupe Nominal en amazighe, la tête (D) correspond à la voyelle initiale affixée au radical nominal.

b. Dét sélectionne obligatoirement son complément NP ; il est ainsi la tête de la projection maximale DP.

Toutefois, force est de souligner que dans les deux analyses proposées, les hypothèses de (25) ont des implications qui ne sont pas sans poser quelques problèmes de cohérence et de généralisation du point de vue des particularités de la langue amazighe, d'une part, et eu égard aux principes de la Grammaire, d'autre part, notamment qu'en théorie, il est difficilement soutenable de conférer à une même catégorie plusieurs statuts. Ainsi, comme nous l'avons vu à travers les différents traitements de D (voyelle initiale) dans le travail d'Ouhalla, cette catégorie est interprétée de plusieurs manières, par analogie tour à tour avec ses correspondantes dans d'autres langues et dans plusieurs contextes syntaxiques différents ; *i.e*., (i) elle est à la fois un morphème affixal marqueur de genre et de nombre, sans être une

---

[15] Guerssel (*ibid* : 14) explique l'opposition DP/EA = KP/EL illustrée en (20, 21) : "in a sense, the case markers are in complementary distribution with the preradical moropheme a which appears in the Free State forms. Based on this observation, I purpose that masculine *a* and feminine *t+a* are *porte-manteau morphemes* standing for the conjonction of K and D. In this respect they are treated like better known porte-manteau words such as French *du, aux, des,* etc, which derive from *de le, à les,* and *de les* respectively".

flexion *nominale* de type AGR *(contra* AGR du hongrois et du turque (*cf* (14, 15) *supra*) ; (ii) elle est Déterminant de même type que l'article défini *(the)* de l'anglais (en référence à l'insertion par défaut de la préposition génitive), alors qu'elle affiche le même comportement que le D à valeur d'AGR, *i.e.,'s* (en référence à la montée de N^0 ; (*cf.* (16) *supra);* (iii) elle est enfin D dans les constructions génitives à NPs dérivés, distingué de l'élément NOM de l'AS (*cf.* (17, 18) *supra*), bien qu'elle soit aussi, à notre avis, de même vocation que celui-ci *(i.e.,* nominalisateur).

Par ailleurs, dans Guerssel *(op.cit*), la voyelle initiale (et ses variantes) requiert le statut de Déterminant dont le rôle se réduit aux marques de genre et de nombre tout en étant une catégorie mixte (*porte-manteau*) dont une partie est assimilée aux articles [± définis] du français *(cf.* n. 15 *supra).*

Ces interprétations controversées du statut catégoriel de la voyelle initiale en amazighe font écho, à notre avis, à la problématique classique de l'existence ou non d'un article [± défini] dans cette langue (*v. infra).* Les deux analyses précédentes, tout en étant au fait de ce problème déroutant de la syntaxe du Groupe Nominal, ont cherché à accommoder celle-ci avec les généralisations en vigueur dans la théorie des catégories syntaxiques d'obédience générative (cadre GB en l'occurrence). C'est ainsi que la légitimité de l'interprétation de la voyelle initiale comme D est tirée de la tendance syntacticiste qui sous-tend les deux analyses ; en ce sens que le morphème *a-* n'est appréhendé qu'en tant que catégorie syntaxique de type affixal, à l'instar de l'article [± défini] de l'arabe ou non affixal, comme ceux du français et de l'anglais ; bien qu'il ne soit pas reconnu explicitement comme un article au sens plein du terme ; ce qui rend de tels analyses fort discutables, au vu même des principes de légitimation catégorielle *(cf* (1, 2, 3), *supra* .).

Dans ce qui suit, nous proposons une analyse alternative qui se ressource, d'une part, aux principes théoriques de la Grammaire (Théorie X-barre, Principe de Projection et Conditions de légitimation) et, d'autre part, au faits empiriques appuyés par les spécificités idiosyncrasiques de la langue amazighe. Pour cela, nous mettons à profit les conclusions de l'analyse morpho-lexicale présentée dans le chapitre 3, consacrée à la catégorie nominale de rang zéro (N^0). Cette analyse se fonde sur l'hypothèse intuitive suivante :

(26) a. La voyelle initiale en amazighe n'est pas une catégorie syntaxique de type D.

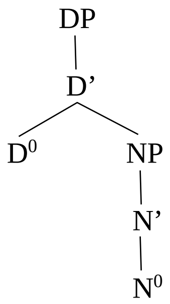
b. D en amazighe ne se projette pas en syntaxe et / ou n'y a pas de réalisation morphologique.

4.1.4.1 Arguments théoriques

4.1.4.1.1 Théorie des catégories syntaxiques (X')

Du point de vue de la théorie des catégories syntaxiques, le fait d'admettre que le Groupe Nominal (DP) en amazighe satisfait au schéma de X-barre conduit naturellement à la conclusion qu'il existe dans la projection nominale un élément fonctionnel D tenant lieu de la tête syntaxique de la projection. Il a comme expansion NP qui est de rang inférieur que celui de DP (ou N^{max}). D est ainsi en relation avec deux types de projections : une projection lexicale, NP, et une projection catégorielle ou syntaxique, DP ; *viz.;*

(27)



En référence au système général des Déterminants dans les langues où le D est un élément affixal, comme l'AS, le D en amazighe devra avoir, en principe, les propriétés catégorielles suivantes :

(i) il relèverait d'un paradigme fermé de catégories syntaxiques ;

(ii) il serait morphologiquement et phonologiquement lié et dépendant. Parfois, il serait nul (cas des noms sans initiale consonantique, (*cf. supra) ;*

(iii) il n'admettrait qu'un seul complément qui n'est pas un argument, *i.e.*, NP, DP étant la projection argumentale dans son ensemble ;

(iv) il est inséparable de son complément ; et

(v) il ne décrirait pas un contenu sémantique, mais contribuerait à l'interprétation référentielle de son complément ; *e.g.*, en tant que porteur et assignateur de trait [±défini].

Pour ce qui est de la propriété (i), le système catégoriel de l'amazighe ne comporte pas de paradigme syntaxique contenant des catégories lexicales ayant le trait [+Det]. Aucun élément ne correspond aux Ds [+ Défini], *'al* de l'AS, *le* du

français, *the* de l'anglais, ni aux Ds [-Défini], *-un* de l'AS, *un* du français, *a* de l'anglais. Ceci si l'on admet que le seul élément correspondant à D dans la configuration (27) est la catégorie syntaxique Article. Nous reviendrons plus loin à cette question.

Pour ce qui est de la propriété (ii), il existe bel et bien un élément morphologiquement lié au nom amazighe ; mais, comme on l'a déjà vu (chap. 3), il est partie intégrante du nom et non une catégorie syntaxique liée par processus morphologique d'affixation ou d'incorporation. Cet élément correspond en effet à la voyelle initiale ou à ses variantes.

Pour ce qui est de la propriété (iii), la voyelle initiale, prise pour D, ne sélectionne pas un complément, puisqu'elle n'en est pas séparée catégoriellement, comme il est prédit par (iv).

Pour ce qui est de la propriété (v), la voyelle initiale, comme il sera démontré plus loin, n'a aucun rôle à jouer quant à la référentialité (± définitude) de son soi-disant complément.

En définitive, du point de vue de la théorie des catégories syntaxiques, la voyelle initiale candidate au statut catégoriel de D ne serait tout au plus qu'un *Déterminant défectif,* en ce sens que les principales propriétés définitoires des Ds lui font défaut.

4.1.4.2. Le Principe de Projection

Le statut catégoriel de la voyelle initiale, identifiée comme D dans les analyses d'Ouhalla *(op.cit)* et Guerssel *(op.cit),* peut être élucidé en référence au Principe de Projection énoncé en (1) *supra.,* avec une large acception qui l'étend aux catégories non lexicales.

Selon ce Principe, les propriétés lexicales d'un item, y compris les dépendances sous-catégorielles qui le caractérisent, déterminent sa configuration structurale en syntaxe, conformément au format que lui définit la théorie X-barre. En effet, comme le précise Chomsky (1981 : 5), «le lexique [niveau pré-syntaxique] fournit la structure morphophonologique abstraite de chaque item lexical, ses traits syntaxiques, y compris ses traits catégoriels et ses traits contextuels».

Ainsi, si l'on admet que la voyelle initiale est une catégorie du paradigme des déterminants, on s'attendrait à ce que ses traits spécifiés dans le lexique se projettent inchangés aux autres niveaux de la représentation syntaxique (D-structure, S-Structure et FL.). En tant que tête, l'une de ses propriétés de sous-catégorisation serait celle de sélectionner un complément de même nature catégorielle que lui., *i.e.,* NP. En tant que Déterminant, sa projection et sa distribution syntaxiques seraient

prédictibles de la sous-catégorisation même de son complément, NP. Voyons les faits relatifs à la voyelle initiale en amazighe.

Dans le chapitre 3. nous avons fait appel à la morphologie lexicale et à la syntaxe du mot (Selkirk (1982), entre autres) pour analyser la structure interne du nom en tant qu'unité lexicale de rang X^0, *i.e.*, dépourvu de toute modification déterminative ou complétive. Ainsi, et compte tenu de la nature non concaténative de la morphologie amazighe en général, l'unité Nom présente la constituance suivante, hiérarchisée en portées (ou tires) :

(28) N^0 ⟶ Racine lexicale
Gabarit consonantique
Mélodie vocalique (affixale)

Un processus d'association des trois tires est mis en œuvre pour aboutir à la réalisation effective de l'item lexical nominal en cause (*v*. Chap. 3, pour plus de détails).

Ce qui nous intéresse notre propos ici est le fait que ladite voyelle initiale (ou ses variantes) correspond en fait à un élément de la mélodie vocalique, laquelle est une catégorie morphologique spécifiée dans le lexique pour les traits dépendant de ceux des autres catégories contribuant à la formation lexicale et morphologique de N^0 ; *viz*.;

(29) *a-* ⟶ [+affixe], [+N], [+ genre], [+nombre], [± EA].

De ce fait, si la catégorie nominale contenant la mélodie vocalique se projette en syntaxe en tant que N^0 et non en tant que NP, la voyelle initiale (*a*-), n'étant pas dissociée de N^0 ne peut se projeter comme X^0 (=D^0) pour sélectionner N^0 (dans NP) comme étant son complément. Elle ne peut que se projeter en tant qu'item morphologique (constituant de N^0), tel qu'il est spécifié en (29). Elle n'a donc aucune autonomie la destinant au statut de déterminant fonctionnel.

Admettons que cette catégorie morphologique soit néanmoins un déterminant fonctionnel, comme le soutient Guerssel *(op.cit.)* ; cette fonctionnalité est limitée, à notre avis, à la détermination morphologique du Nom en étant le lieu des flexions de celui-ci en genre (masc., fém.), nombre (sing., pl.) et état (EL, EA.), ce qui n'est pas suffisant pour en faire un Dét. de même type que 1'artiicle *('al-, -un)* de l'AS ou l'élément *'s* de l'anglais, lesquels requièrent ce statut de par leur spécification dans le lexique ; *i.e.*, il ne peut être en liaison avec l'assignation du cas, (Kase, *contra* Guerssel, *op.cit)* que par l'absorption de celui-ci. Le statut de déterminant Fonctionnel ([+ F], *cf* Abney (1987 : 58)) qu'il requiert est limité au cadre de la syntaxe du mot (N^0), en ce qu'il représente la catégorie morphologique tête à partir de laquelle percolent les traits catégoriels de la nominalité vers les autres catégories

morphologiques du Nom, d'une part, et qu'il fonctionne comme morphème nominalisateur dans la syntaxe des noms dérivés, d'autre part. Ainsi donc, pour accommoder cette spécificité catégorielle de la voyelle initiale avec les principes de la Théorie des Catégories Syntaxiques élargie au système DP et en faire une catégorie syntaxique de rang X^0 (sœur de NP), il serait nécessaires d'apporter des stipulations particulières au Principe de Projection et à la théorie X-barre, afin d'aligner le système DP en amazighe sur celui de I'AS et d'autres langues à déterminant affixal (*cf*. Abney *(ibid)*, Khaïri (1990 : 78 *sq)* et F.Fehri (1988, 1993)). Une telle stipulation ne doit cependant pas perdre de vue que l'amazighe se distingue des autres langues en question en ce que son D, bien que fonctionnel, n'a nullement le statut ni le comportement d'un article, mais, tout au plus, un D ayant une fonction référentielle au niveau de FL. Une telle stipulation - en cas où elle serait nécessaire - devrait être apportée au composant lexical pour légitimer sa validité en syntaxe. Elle aurait donc comme formulation hypothétique, la proposition suivante :

(30) En amazighe, le Déterminant est affixé à la tête nominale qu'il détermine. Il en spécifie la catégorie syntaxique et les flexions morphologiques (genre, nombre, état), sans pour autant la définir, n'étant pas un article de définitude.

Selon (30), le Déterminant en amazighe serait une catégorie morphologique de type fonctionnel, spécifiée dans le lexique et la syntaxe comme en (31) ; *viz.*,

(31) a. Dét. = [+F, + N, +Affixe, - Art, -Lexical+ $Infl^N$]
(où F= Fonctionnel, $Infl^N$ = Inflexion Nominale).
b. $lnfl^N$ = [+genre, +nombre, ± E A]

Toutefois, admettons-le ; ni (29) ni (31) ne légitiment la transposition catégorielle opérée par les analyses de Guerssel et Ouhalla sur la voyelle initiale, qui passe d'une catégorie foncièrement morphologique du domaine de N^0 à une catégorie syntaxique fonctionnelle de rang X^0, au même titre que les catégories I et COMP. C'est pourquoi, si nos hypothèses sont tenables, et en référence à la Théorie des Catégories Syntaxiques et au Principe de Projection, nous postulons que la voyelle initiale (et ses variantes) n'a pas le statut de Déterminant, comme il sera argumenté plus loin, et qu' elle n'est pas non plus un article de définitude, comme c'est le cas de l'article en Arabe ou en Français par exemple. En l'absence d'autres déterminants (*e.g.*, les quantifieurs), le Nom «déterminé» par la seule voyelle initiale ne requiert tout au plus que sa valeur générique absolue. C'est là encore un fait qui laisse supposer que le Dét. en amazighe - si l'on admet son existence- serait un article « défectif », en ce qu'il n'est pas un site pour tous les traits référentiels du NP à l'exception des traits morphologiques d'accord (*i.e.*, [+ genre, + nombre]), lesquels sont une réalisation (copiage) sur N des traits de la catégorie AGR dominée par un D abstrait dont la projection répond à une exigence syntaxique (*voir* plus loin).

Ainsi donc, nous pouvons, à l'issue de ces arguments théoriques, conclure à la vraisemblance de l'hypothèse (26) et à la réfutation de l’hypothèse (25) avancées plus haut. Dans ce qui suit, nous apportons, en faveur de l'hypothèse (26), d'autres éléments argumentatifs essentiellement d'ordre empirique, en faisant référence notamment à la problématique classique de la voyelle initiale de l’article défini dans la littérature sur l’amazighe.

4.1.4.3. Argumems empiriques : la problématique de l’article défini en amazighe

Dans le chapitre 3, nous avons analysé la structure interne de N^0 en concluant au fait que le lexème nominal est une construction où sont associées les catégories morphologiques suivantes : une racine lexicale, un gabarit et une mélodie vocalique affixale. Cela nous a permis de reconsidérer l'hypothèse de l'identification de la voyelle initiale comme Déterminant, à la lumière de la théorie X-barre et du Principe de Projection *(cf. supra).*

Notre analyse se basera sur la thèse de plusieurs de nos prédécesseurs, selon laquelle l’amazighe en général n'a pas de catégorie Article Défini susceptible d'occuper un nœud soeur de celui de N^0 (en termes de X').

Depuis les travaux d'André Basset sur la voyelle initiale en amazighe (Basset (1959, 1969)), l’hypothèse de voir dans cette voyelle un article défini préfixé au radical nominal n'a pas cessé d'intriguer les linguistes berbérologues des différentes écoles. Toutefois, c'est à W. Vicychl (1957, 1959, 1986) que l'on doit une série d’arguments, d’ordres synchronique, diachronique et sociolinguistique, en faveur d'une telle hypothèse. Pour l'essentiel, Vicychl avance les éléments suivants :

(i) L'existence, à un stade reculé de la langue amazighe, de noms dépourvus de la voyelle initiale et qui ont de ce fait la valeur de non-définis, au même titre que les noms de langues peu connues telles que l'araméen de l'ère préchrétienne[16]. L’amazighe serait donc dans le paradigme de ces langues ; en ce sens que son article ne serait que cette voyelle préfixée au

[16] Selon Vicychl (l986 : 62), en araméen biblique de l'ère préchrétienne, *malk-à* signifiait "le roi", alors que les dialectes modernes de cette langue n'ont conservé que la forme *malka* "roi". Cette distribution particulière du N et de l'Art. affixé se trouve dans d'autres langues, *i.e.*, basque: *gizon-a* "l'homme"; roumain : *tron-ul* "le train"; albanais: *zog-u* "l'oiseau"; *kini-n* "le vin" ; il en est de même du suédois, du norvégien et du bulgare qui possèdent aussi un article suffixé au nom. Cette observation est aussi valable pour l’Arabe Classique et l'Arabe Marocain et probablement pour toutes les langues dont l'article est affixal, ainsi en AC, on ne peut avoir des constructions comme (i) (*cf.* Khaïri 1990 : 79) :

* ‘al-jami:lu-u waladu *vs* 'al-waladu 1-jami:lu (ok) "le beau garçon".

La différence entre l’amazighe et l'AC réside dans le fait que le lexique de celle-ci contient des lexèmes nominaux sans article; *eg.*, *walad* "enfant" (*wlad-un* quand Det est Art indéfini " *-un* "). L’amazighe exprime l'indéfini autrement. *Voir* plus loin.

nom. En témoignerait, au niveau synchronique, certains dialectes amazighes qui conservent encore des lexèmes nominaux de ce type, là où d'autres les réalisent avec leur voyelle préfixée, comme c'est le cas en amazighe tachelḥiyt ; *viz*.,

(32) a. Tarifit, Chaouïa, Aït Frah :

fud > *afud* « genou »
fus > *afus* « main »
ḍar > *aḍar* « pied »
ġil > *iġil* « bras »
fukt > *tafukt* « soleil »

b. Djbel Nfussa:

djartilt > *tadjartilt* « natte »
funas > *afunas* « boeuf »
ġəld > *aġəld* « rue »
brid > *abrid* « chemin »

(ii) Dans certains dialectes marocains, il y avait au Moyen Âge un article *ha*- (sg.) et *hi*- (pl.) pour le masculin, des vestiges de cet article seraient probablement identifiables dans certains noms à initiale *wa-, wi-; e.g.,*

(33) *wabiba* «moustique» (AT.),
wàhejjir / *wabjir* «mauve» (AT.),
wàddäd «chardon à glu" (Tam.),
wamkuk «arbuste épineux» (*cf. amkuk* en AT),
wiisu « variété de champignon (AT),
wizkun «folle avoine» (Tach), etc.[17]

L'origine de cet élément pré-radical serait, d'après Vicychl (1957 : 140), la série de pronoms démonstratifs en AT : *wa, ca, wi, ti (cf. walli* «celui qui», *talli* «celle qui», *willi,* ceux qui», *tilli* «celles qui»).

(iii) L'intégration de certains noms empruntés à l'arabe dialectal se fait parfois par substitution de la voyelle initiale à l'article défini arabe *l*- ou par cumul des deux, *e.g.,* Ar. *əl-ḥəllâq* > *a-1/ḥəllâq* ou *aḥəllaq* «coiffeur». Aussi, Vicychl (1959 : 141) conclut-il que «les préfixes berbères remplacent effectivement l'article arabe».

[17] *Voir* pour d'autres exemples, E. Laoust (1920) *:* 508 *sq*.

De ces éléments d'argumentation, que d'autres chercheurs (*cf*. Reesink (1979: 209), El Moujahid (1981: 86 *sq*), Jebbour (1988: 22-25) entre autres) réfuteront à cause de leurs bases factuelles et théoriques aussi sporadiques qu'aléatoires, nous retenons uniquement le fait qu'ils mettent en exergue la problématicité, en amazighe, de la catégorie Dét., en général, et de l'Article Défini, tout particulièrement. En outre, nous pensons qu'il y a lieu de considérer les faits illustrés en (32 et 33) comme des arguments empiriques en faveur de notre hypothèse ; en ce sens que la voyelle préradicale est un élément purement morphologique susceptible de disparition sans qu'il s'ensuive une altération de la structure interne de N^0, comme c'est le cas dans les dialectes du Nord (Tarifite et Kabyle, en l'occurrence), lesquels sont classés par les dialectologues comme étant plus évolués voire moins conservateurs que ceux du Sud[18]. Du point de vue de la structure interne du Groupe Nominal qui nous concerne ici, et en référence à la théorie des catégories syntaxiques, nous estimons qu'il est difficile de conférer à cet élément éphémère le statut d'article ou de Déterminant fonctionnel, sous n'importe quelle stipulation supplémentaire apportée à la syntaxe des catégories en amazighe. Pour mieux étayer notre argumentation, nous présentons quelques faits en sa faveur. Considérons les items en (34) :

(34) *afrux* «le/un garçon».
tafruxt «la/une fiIle».
ifrxan «les/des garçons».
Tifrxin «les/des filles».

Comme nous l'avons supposé précédemment, les structures en (34) sont traitées dans le lexique comme des catégories de rang X^0 qui n'admettent comme décomposition que celle que permettent les principes de la morphologie non-concaténative (*cf.* chap 3, *supra),* en racine, gabarit (schème) et mélodie affixale. Si cette analyse est valide, ces unités maintiennent cette caractéristique au niveau syntaxique, en vertu du Principe de Projection élargi et de la théorie X-barre. Ainsi, comme nous l'avons postulé également, la voyelle initiale de ces lexèmes fait partie de leur mélodie vocalique (*/a...u/)* et ne peut de ce fait être analysée que comme telle par la théorie des catégories syntaxiques. En effet, une analyse qui ferait de cet élément un candidat au statut catégoriel de Dét. ou d'article défini, devrait accommoder une telle analyse avec les faits empiriques suivants :

(i) Le lexique de l'AT n'admet pas comme des N^0 les items en (34) où ils sont séparés de la voyelle initiale */a-, i-* /, comme en (35a), ni dépourvus de leur mélodie vocalique */a- u, i- a, i-* i /, comme en (35b) *viz.*,

---

[18] En effet, cette tendance évolutive à se passer de la voyelle préradicale est synchroniquement attestée également dans certains dialectes du centre (Tamaziġte Zemmour, par ex.) et certains parlers limitrophes (entre la zone Tašəlḥiyt et la zone Tamaziġte (Feṭwaka, Amẓmiẓ, etc). Ainsi le nom *amušš* "chat" en AT, se réalise dans ces parlers *mošš.*

(35) a. * *frux.* b. **frx*
* *tfruxt* (E.L) * *frx-t*
* *frxan* * *frx-n*
* *ifrxin* (E.L) * *frx -n*

(ii) Si l'on fait référence au principe de « Dévision de Catégories »[19] (Word Division de Emonds 1985 : 201), énoncé en (36) :

(36) *Word Division* :

"Word boundery symbols # # are inserted in deep structure terminal strings between any two adjacent syntactic units, prior to the insertion of X (= N, V, A, P)» .

Le fait (i) se confirme davantage, car s'il existe un Art. à matrice lexicale en amazighe, réalisé en S-structure comme étant affixé ou fusionné à N, il serait traité comme tel dans le lexique et serait en D-structure séparé de son complément par une frontière de morphème ; comme c'est le cas dans toutes les langues ayant un déterminant comme catégorie inventoriée dans le lexique, *viz.,*

(37) a. * a- # frux
b. * a-u - # frx

Ainsi, des configurations de type (37) seraient rejetées comme structures internes de NP en AT, en vertu même du principe qui fait que seules les catégories lexicales (mots) sont susceptibles de séparation en frontières ; ce qui n'est pas le cas des catégories flexionnelles qui fusionnent avec les catégories lexicales. C'est évidemment le fait de la voyelle initiale qui relève plutôt des flexions associées aux autres catégories morphologiques constitutives du N^0. Le fait de traiter cette voyelle (et ses variantes) comme une catégorie fonctionnelle nécessite de prévoir des stipulations arbitraires, tant au niveau lexical qu'au niveau syntaxique ; comme il a été démontré précédemment. (*cf*. Ouhalla (1988) pour une telle approche, discutée *supra*). Une telle présomption serait peut-être acceptable si l'on admettait le fait naturel que l'élément D constitue une catégorie de rang X^0 distincte de son complément NP ; *e.g.*, le cas en AS qui a un Art. affixal, comme en (39) :

[19] Ce principe est inspiré de celui proposé par Chomsky et Halle (1968, sec. 6.2) concernant les frontières entre les mots. Emonds (1985) le généralise aux spec (X) qu'il considère également comme des X^0. C'est le cas pour ce qui nous concerne ici, dans la mesure où notre discussion porte sur le statut catégoriel de la voyelle initiale candidate au rang X^0 en tant que Dét.

(38) AT : a. *[$_{DP}$ [$_{D}$ **a-]** [$_{NP}$ [$_{N_0}$ [$_{N}$ frux)]]]$_{DP}$
b. *[$_{DP}$ [$_{D}$ [**a-u**] [$_{NP}$ [$_{NP}$ [$_{N'}$ [$_{N}$ frx]]]]$_{DP}$

(39) AS : a. [$_{DP}$ [$_{D}$ **'al-**][$_{NP}$ [$_{N'}$ [$_{N}$ waladu]]]]$_{DP}$
b. [$_{DP}$ [$_{D}$ **-un**] [$_{NP}$ [$_{N'}$ [$_{N}$ walad]]]] $_{DP}$

La confrontation de (38) et (39) met en évidence la différence entre la structure interne du DP en amazighe et sa correspondante en AS. Certes, dans les deux structures, l'élément D est affixal ; ce qui justifie à première vue l'hypothèse de la montée de N^0 pour s'incorporer à D, comme il est proposé par Ouhalla *(op.cit, cf. supra)* pour l'amazighe et, pour l'AS, par Fassi Fehri (1987, 1993) et Khaïri (1990). Cependant, si une telle hypothèse est valide pour l'AS où elle permet d'engendrer un DP en S-structure avec le schéma Art+N, *e.g., 'al-waladu, walad-un* «le/un garçon», la montée de N^0 dans D en amazighe n'engendrerait qu'une forme équivalente structurellement à N^0, *i.e, afrux* «le/un garçon». Cela veut dire que même si l'on admet l'hypothèse de la montée de N^0, elle se réduirait à une incorporation de la racine nominale $\sqrt{frx}$ à sa mélodie vocalique */a--u* / ou à son préfixe de nominalisation */a-/,* ceci dans la mesure où l'on supposerait que le processus d'incorporation prend place au niveau de la syntaxe et non à un niveau présyntaxique. En effet, la voyelle initiale de l'amazighe fait partie des éléments flexionnels du nom et, comme telle, son association au radical nominal est contrainte par les Principes d'lnflexion (Emonds 1985: 203) énoncé en (40):

(40) a. “A transformation attaching some non-phrasal closed category C to a head X^0 does not provide word boundaries between the two in derived structure”;

b. “A transformational operation wich produces an insertion frame inside X^0 for a given morpheme applies obligatory”.

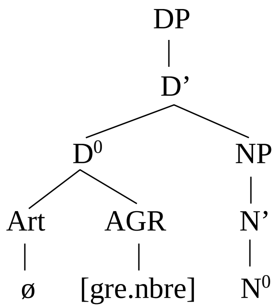
Il est clair qu'à la comparaison de la voyelle initiale de l'amazighe et du D (= Art) de l'AS, on se rend compte que les principes (40 a, b) s'appliquent à l'amazighe et que sa voyelle initiale (et ses variantes) est une inflexion dont le correspondant en AS se limite à la flexion du genre/nombre sans l'article (in)défini; comme on peut le constater à l'observation de la constituance des DPs de l'AS et de AT donnés respectivement en (41) et (42), où l'on voit que morphème Art. Déf. de l'AS, n'a pas de correspondant en amazighe :

(41) a. *al-kalbu* «le chien» ⟶ Art-Déf. + N^r + sg. (sg. = Ø **)**
b. *al -kalb -a:ni* «les (deux) chiens» ⟶ Art.Déf. + N^r + Duel.
c. *al-kalba-t-a:ni»* les (deux) chiennes» ⟶ Art.Déf. +N^r+F+Duel.

(42) a. *a-frux* «le garçon» → Artø + sg.(= *a--u)* + N^r.
b. *t-a-frux-t* «la fille» → Artø+ sg. *(=a--u)* + N^r+Fém(= t-- t).
c. *i-frx-an* «les garçons» → Artø + pl. *(= i--n)* + N^r.

De cette confrontation, il se dégage une autre différence entre le DP en amazighe et son corollaire en AS, en référence aux structures en (38) et (39) et à l'hypothèse de la montée de N^0. Il s'agit de la motivation même de cette montée. Alors que le N^0 en AS doit monter dans D (= Article) pour recevoir le trait fonctionnel [± défini], une telle montée de N en amazighe n'apporte rien de plus à N^0, sinon qu'il incorpore le schème nominal et qu'il est marqué pour le genre et le nombre ; l'état étant conditionné par le contexte syntaxique. Ainsi, si l'hypothèse de la projection de D en amazighe est tenable, il s'agirait, comme nous l'avons supposé plus haut, d'un D *défectif*, limité à l'assignation des traits morphologiques du genre et du nombre ; ce qui n'est pas le cas en AS où ces mêmes traits sont portés par des morphèmes autres que l'article (in)défini. Il y a donc lieu d'admettre l'hypothèse selon laquelle la voyelle initiale en AT relève du constituant AGR, lui-même engendré sous D, celui-ci étant articulé en Art. et AGR ; avec comme stipulation le fait que Art. (surtout [+ défni]) n'est pas réalisé phonétiquement, comme il ressort de la configuration schématique en (43):

(43) a.



En effet, du point de vue sémantique, la valeur [± défini] conférée au nom en amazighe n'est pas tributaire de la présence / absence de la voyelle initiale ou de la mélodie vocalique. Ainsi, l'item *afrux* "(le) garçon) demeure non défini et recevra la lecture [+ défini] ou [- défini] selon le contexte syntaxique (détermination par des modifications syntaxiques spécifiques ou situationnelles). Autrement dit, le trait [± défini] peut d'une manière abstraite être virtuellement présent dans le nœud ArtØ sous D, sans qu'il ait de réalisation phonétique ; et ce sont les spécifieurs, les modifieurs et les expansions de N^0 qui servent à dévoiler le caractère défini ou indéfini de l'item.

Parmi les procédés de modification qui confèrent au nom le trait [+défini], la modification par les particules adnominales (post-déterminants), *i.e.*, les déictiques démonstratifs *(ad, ann, da, lli)*, la proposition relative, le participe relatif, le nom de qualité et par, l'expansion génitive, etc., *viz.:*

(44) a. afrux *ad*
garçon ce-ci
«ce garçon-ci»

b. afrux *ann*
garçon ce-là
«ce garçon - là»

c. afrux *lli*
garçon - ce (en question)
«ce garçon»

d. afrux *da*
«*idem*»

e. afrux *tẓrit*
garçon tu as vu
«le garçon que tu as vu»

f. afrux *lli tẓrit*
garçon ce que tu as vu
« le garçon que tu as vu"

g. afrux *iddan*
garçon (étant) pani)
«le garçon (qui est) parti»

h. afrux *n brahim*
garçon de Brahirn
«le fils de Brahim»

i. afux *uxsin*
garçon le laid
«le vilain garçon» ..

Quant à la valeur d'indéfinitude, elle est conférée au nom, non par l'absence de la voyelle initiale, mais par une détermination par un spécifieur ; en l'occurrence, le Déterminant homophone du nom de nombre *yan* «un» (fém. *yat* «une») ou par le morphème de l'indéfini *kra* «quelque», comme c'est le cas dans d'autres langues, telles que l'Arabe Marocain (AM) et le français (Fr.); *viz.;*

(45) a. *yan* ufrux
«un garçon»
b. *ya*t ^tfruxt
«une fille».
c. *kra* n ufrux
quelque de un garçon
«quelque garçon (un certain garçon)»

(46) a. *waḥәd* 1-wәld
un le garçon
«un garçon» (AM)
b. *ši* wәld
quelque garçon
«un certain garçon» (AM.).

Il est à remarquer que sur le plan distributionnel, le déterminant indéfini ne vient pas se substituer à la voyelle initiale pour autant qu'il marque le N^0 de trait indéfini, les deux éléments ne sont pas en distribution complémentaire. Cela constitue un argument empirique à l'encontre de la thèse qui fait de la voyelle initiale un article, même affixal ; car si cela était le cas, il serait inconcevable que deux éléments d'un même paradigme catégoriel ayant deux signifiés opposés coexistent dans une même position, sans s'exclure mutuellement, d'autant plus que leurs valeurs sémantiques sont antithétiques. Dans les langues à article défini, (avec une réserve pour le cas intrigant de l'AM *(cf.* (46a)), une telle distribution engendre des structures agrammaticales, comme c'est le cas en Français où les articles sont non affixaux, et en AS, dont les articles *('al* et *-un*) sont de nature affixale ; *viz.*,

(47) a. **un le* garçon. (Fr.).
b. **'al*-walad-*un*.. (AS).
c. *yan* u-frux. (AT).

Le déterminant indéfini *yan* n'a pas de correspondant au pluriel, avec la même valeur d'indéfinitude. Aussi tous les noms de nombre sont-ils potentiellement des déterminants à valeur non définie et non spécifique, tant que le NP ne contient pas une expansion de N^0 qui en marque le caractère spécifique ; *viz.;*

(48) a. *sin* ifrxan
«deux garçons».

b. *mrawt* tfrxin
«dix filles».

La valeur indéfinie des Ns déterminés par les noms de nombre est obtenue par la surdétermination du groupe [Nombre + N^0] par le morphème *yan* ou par l'un de ses équivalents du même paradigme des indéfinis, *kra* «quelque», *lbaɛḍ* «certains», etc. ; ce qui est également le cas en AM, avec l'intervention du morphème *ši* «quelque» des constructions analogues ; *viz.;*

(49) a. *yan sin* ifrxan
un deux garçons «quelque deux garçons».

b. *yan mrawt* tfrxin un dix filles
«une dizaine de filles».

(50) a. *waḥd jūj* wəlâd
un deux garçons
«quelque deux garçons» (AM.).

b. *ši jūj* d l-ulād
quelque deux de garçons
«quelque (deux) garçons».

Il ressort des données précédentes que tout milite en faveur de la confirmation de l'hypothèse que l'amazighe, d'une manière générale, est synchroniquement une langue qui n'a pas d'élément D à statut d'article défini, de nature affixale analogue au *'al-* qu'on identifie facilement dans le NP de l'Arabe (AS et AM), ni de nature non affixale comme celui du français, *le/ la/ les* ou de l'anglais, *the.* La valeur de définitude n'est donc pas liée à la voyelle initiale ; celle-ci, outre son statut inflexionnel en ce qu'elle est la marque du genre, du nombre et d'état (*cf*.chap.3), elle a aussi le statut de morphème *Nominalisateur*, dans la mesure où son affixation au radical de certains verbes assure leur dérivation de la catégorie verbale à la catégorie nominale (*v*. Chap.3). Il y a toutefois lieu d'envisager des prospections théoriques à propos du statut de l'élément *yan* «un» qui a un double emploi en AT ; *i.e*., en tant que déterminant [-défini] et en tant que *quantifieur numéral*, au même titre que ses correspondants dans d'autres langues, telles que l'AM (*waḥəd*), le français *(un)* ou l'anglais *(one).* Il est donc probable qu'au syncrétisme de forme, entre un élément à statut d'Art. indéfini et un autre à statut de quantifieur, est liée une partie de la problématique de Dét. en amazighe. En outre, il est à remarquer que le fait signalé dans (48) et (49), à savoir la coexistence de *yan* de l'AT et de *waḥəd* de l'AM avec

des quantifieurs peut conforter l'hypothèse selon laquelle l'AT aurait un Art. indéfini en dépit de la non-réalisation d'un Art. défini.

Dans les sections suivantes, nous allons d'abord nous pencher sur le cas de l'Art. défini non réalisé et proposer une analyse alternative, sous-tendue par l'hypothèse énoncée *supra*, selon laquelle le DP en amazighe disposerait d'une tête D abstraite qui n'est pas morphologiquement exprimée.

4.2. Structure du Groupe Nominal à *Déterminant nul*.

4.2.1. Le nœud D^0 et l'hypothèse de catégorie vide

Les faits exposés précédemment laissent supposer *a priori* que l'amazighe aurait une structure interne du DP où celui-ci serait dépourvu de la catégorie D de manière absolue.[20] Autrement dit, le Groupe Nominal dans cette langue serait un *DP nu, i.e.,* non modifié par un article défini. Si cette hypothèse est viable, nous admettrons que le DP en AT est doté d'un «*Déterminant zéro*» comme article [± défini], ou encore d'un «déterminant invisible». Aussi la structure interne de DP aurait-elle deux représentations possibles ; la première consisterait en une structure de la forme (51), i.e., où le nœud o0 contient une cv (cf Contreras (1983), pour l'espagnol). La seconde représentation donnerait lieu à une structure de DP sans D^0 nul (ø) ((J. Torrego (1984), pour l'espagnol et Belletti (1985) pour l'italien), comme en (52) :

[20] Cette représentation du Groupe Nominal sans Déterminant (Article défini) en amazighe a déjà été adoptée dans l'un des premiers travaux de syntaxe effectué, dans le cadre du modèle standard (Chomsky 1965) appliqué à la variante Tamazighte Zemmour, par J. Harries Johnson (1966). La Constituance du NP y prend une configuration où la position de Det est inexistante. Le contexte d'occurrence dans la projection maximale du Nom prend alors la configuration algorithmique en (15) :

(15) # ... ... N ... ... #
1 2 3 4 5 6 7 8

Selon Harries *(ibid),* (15) est assortie des conditions suivantes :

(i) 3 peut être QUANT ou nul ;
(ii) 5 peut être N ou nul ;
(iii) 6 peut être DEF ou nul ;

[DEF = particule d'orientation (Dr, suffixe possessif, participe attributif, d+N,particule *ḍnin* "autre"]
(iv) 3, 4, 5, 6 sont dominés par NP.

Cette manière d'analyser le Groupe Nominal en amazighe nous paraît plus intuitive et plus naturelle, en ce qu'elle met en évidence la particularité de cette langue, laquelle particularité a toujours fait l'unanimité des berbérologues des différentes écoles, à l'exception de Vicychl (1957).

(51) $[_{DP} [_{D_0}$ e] $[_{NP}[_{N'} [_{N}$ *afrux*]]]]
(52) $[_{DP} [_{D_0}$ Ø] $[_{NP}[_{N'} [_{N_0}$ afrux]]]]

Ces deux représentations appellent les remarques suivantes :

(i) Dans le cas de (51), il serait nécessaire de définir le statut de la cv engendrée dans cette position d'une part et, de voir si elle est (ou non) proprement gouvernée, eu égard à ECP.

(ii) Dans les deux structures, (51) et (52), et du point de vue de la Théorie des Cas, il faudrait préciser la manière dont le NP nu reçoit son cas et de quelle nature (structural ou inhérent), compte tenu du Filtre sur le Cas qui impose le cas à toute expression nominale.

Pour ce qui est de la cv en position de D, nous postulons, à la suite d'Abney *(op.cit)*, que le D, étant assimilé aux catégories fonctionnelles, Infl. et COMP, et vu que celles-ci sont susceptibles de réalisation morphologique nulle, peut également avoir comme réalisation un *vide* sous le nœud qui le domine. De cette manière, et comme le souligne Lois (1987 : 70) pour le NP nu en espagnol, on aura contourné la question déroutante du gouvernement propre pour la cv engendrée à cette position, compte tenu du fait que «ECP ne s'applique pas aux catégories vides obtenues par l'absence d'insertion lexicale lorsqu'il s'agit d'un élément fonctionnel». Cela est davantage confirmé si l'on admet l'hypothèse de l'inexistence (du moins en synchronie) de la catégorie *Article* dans le lexique de la langue amazighe.

Quant à la nature de la cv positionnée sous le nœud D, il serait également inutile d'y apporter des stipulations quelconques, vu que «la caractérisation des catégories vides proposée par Chomsky (1981) (en termes de traits [± anaphorique ; ± pronominal]) ne s'appliquerait qu'aux catégories «thématiques» et non aux catégories «fonctionnelles» telles que COMP, INFL ou Dét (Lois, *ibid).* On verra plus loin qu'il n'est pas impossible de concéder à cette cv, vu son caractère fonctionnel dans le DP, des traits abstraits relatifs aux catégories abstraites dominées par D, à savoir ArtØ et AGR.

La structure (52), *i.e.*, DP sans D^0 semble à première vue inconcevable si elle est appréhendée sous l'angle du schéma général des catégories syntaxiques (Chomsky 1986, Abney 1987, Jackendoff 1985), selon lequel une relation sélectionnelle est nécessaire entre une tête (D^0 ici) et son complément (NP ici). Cette réserve s'estompe quand on réalise que Dét en tant que sélecteur, son nœud peut demeurer vide sans que cela constitue une entorse à un quelconque principe de la

Grammaire. Cette absence est encore une caractéristique qui rapproche Dét des autres catégories fonctionnelles, lesquelles peuvent éventuellement être nulles, comme c'est le cas du COMP et de Infl des constructions infinitives *(cf.* Rizzi (1982, chap.3)).

4.2.2. Cas et État d'Annexion.

Avant d'examiner la question d'assignation de cas au NP sans Dét, nous rappelons que le Cas en amazighe est de type abstrait (sauf pour les clitiques personnels). Contrairement à ce qu'il est en AS, le marquage casuel des noms en amazighe ne correspond pas à une variation morphologique. Ainsi, nominatif, accusatif et oblique y sont de forme identique, bien que certains noms à initiale vocalique portent la marque d'EA sous gouvernement par des catégories telles que le verbe et certaines prépositions (*v*. chap.3).

Rappelons également que, selon Chomsky (1986), il y a lieu de distinguer deux types de cas : le *Cas structural*, assigné et réalisé en S-structure au NP en fonction de sa position structurale ; *i.e*., nominatif par AGR dans Infl et accusatif (objectif) par V) et le *Cas inhérent* assigné en D-structure par N, A ou P.

Comme il a été précédemment établi (*v*. Chap. 3), les noms en AT sont morphologiquement de deux formes : EL et EA.; *viz.*,

(53) EL — EA

a. *afrux* — *ufrux*
«le/un garçon»

b. *tafruxt* — *tØfruxt*
«la/une fille»

La variation phonique observée au niveau de la voyelle initiale des noms en (53), *i.e*., alternance *a / u* dans (53a) et *–a / (i)* dans (53b) est fonction du contexte syntaxique, quand le N est gouverné par une des catégories spécifiées pour une telle propriété (verbe, préposition, etc. *cf. supra*, Chap. 3) ; *viz.;*

(54) a. idda *u*frux
«le garçon est parti»
b. tdda t Ø.fruxt
«la fille est partie»
c. ... dar *u*frux
« ... chez le garçon»
d. .... dar tØfruxt
«... chez la fille»

L'hypothèse tentante de faire correspondre la marque d'État avec celle de Cas n'est pas tenable, pour plusieurs raisons *(cf.* Guerssel (1987)) :

(i) la distribution de Cas en amazighe ne cadre pas avec celle en vigueur dans les langues à cas morphologique attesté, telles que l'AS, par exemple. En effet, alors que dans celle-ci les cas nominatif, accusatif, génitif et oblique sont marqués respectivement par des morphologies différenciées *(cf* les déclinaisons de *rrafɛ, nnaṣb, lkasr.* Leurs correspondants respectifs en amazighe sont d'un comportement ésotérique au regard de la nécessité d'une distinction habituelle :

Le NP en fonction syntaxique du sujet est à l'EA en position postverbale et à I'EL en position préverbale ; comparer (54 a) avec (55) où le NP est en position du topique :

(55) afrux idda
« le garçon, il est parti»

(iii) Les noms gouvernés par lnfl (sujets) et ceux gouvernés par les prépositions (compléments) ont la même forme à l'EA ; autrement dit, seraient de même marque casuelle *(cf.* (54 a, b) / (54 c, d)).

(iv) Les noms en fonction d'objet direct (accusatifs) restent à l'EL dans la plupart des variantes amazighes et sont à l'EA dans le kabyle quand ils sont disloqués à droite et repris par un résomptif (*t*) ; ce qui signifierait que l'accusatif aurait deux marques morphologiques, ou que l'objet serait marqué à l'accusatif (56a) et au nominatif (56b) *(cf.* Galand (1964), Chaker (1983), Guerssel (1987: 188)) ; *viz.;*

(56) a. wala-ġ *a*mšiš (EL)
«j'ai vu le chat»
b. walaġ t *w*mšiš (EA)
« je l'ai vu le chat»

(v) Les noms en amazighe ne sont pas tous à voyelle initiale, ceux qui sont à initiale consonantique maintiennent la même forme d'EL dans les contextes de marquages d'EA. IL en est de même pour tous les emprunts non intégrés à la morphologie nominale amazighe.

(vi) Dans certains dialectes (Siwa, *(cf* Galand (1964) et Vicychl *(op.cit.)),* l'EA n'a plus de fonctionnalité dans le système nominal. Si l'on suppose une

quelconque correspondance entre État et Cas[21], on serait obligé de stipuler la non-pertinence du Filtre Casuel (à valeur universelle) dans un tel système, ce qui paraît inconcevable du point de vue de la théorie linguistique ici adoptée.

Ainsi donc, si nos assomptions sont tenables, nous pouvons conclure que la marque d'État n'est pas à confondre avec celle de Cas ; car bien que les deux marquages soient en amazighe un effet d'adjacence de N avec un gouverneur et marqueur potentiel de cas, il est difficile de l'interpréter comme interdépendance entre les deux phénomènes. D'une part, parce que tous les gouverneurs ne sont pas forcément marqueurs d'EA ; c'est le cas de V, marqueur de Cas et EA qui relèvent de deux niveaux distincts ; le premier est un fait de relation syntaxique et le second relève de la morpho-phonologie, étant restreint à des noms ayant la particularité morphologique d'initiale vocalique *(cf.* Guerssel (1976), Bader and Kenstowicz (1978)). Le Cas en amazighe est de ce fait de type abstrait, *i.e.*, soumis à des conditions de gouvernement certes, mais sans aucun rapport avec la «détermination» de NP par sa propre voyelle initiale comme il est soutenu par les thèses faisant de celle-ci une catégorie X^0.

4.3. Les stratégies de détermination et de définition de NP

De ce qui précède nous retenons que le Groupe Nominal en amazighe est apparemment dépourvu, en surface, de déterminant Article défini, et que celui-ci peut être soit nul, soit représenté par une cv dans la position structurale habituelle de la catégorie déterminant. Une telle analyse est supportée par des faits de plusieurs ordres. Ainsi, outre les arguments empiriques avancés plus haut, nous reprenons une hypothèse d'ordre théorique susceptible d'apporter davantage de soutien à l'idée de la «destribution lacunaire» de l'article défini en amazighe. Elle est due à Emonds (1987) en termes de *Principe des Catégories lnvisibles* (lnvisible Category Principle (PCI, désormais)).

4.3.1. Le Principe des catégories invisibles

Ce principe rend compte des structures observées dans différentes langues, où une catégorie qui est non réalisée physiquement dans ses positions syntaxiques habituelles peut être soit « vide» *(i.e.,* présente syntaxiquement, mais non réalisée phonétiquement), soit absente, sans que cela soit l'effet d'un quelconque processus de déplacement ou d'effacement[22]. C'est le cas des déterminants des NPs représentés

[21] Cependant, voir l'étude de Guerssel (1987, 1992) pour les arguments en faveur d'une telle correspondance entre Cas et État et que nous avons discutée *supra.* L'analyse de Guerssel, il faut le souligner, ne tient compte que des noms à initiale vocalique marqués morphologiquement pour l'EA.

[22] Cette nuance est pertinente pour distinguer le PCI proposé par Ernonds (1985: 227 et 1987) de la "structure cachée" (Hidden Structure) proposée par Bresnan et Grimshaw (l987), où les nœuds vides

par les noms propres dans toutes les langues et c'est aussi le cas en anglais quand le nom est au pluriel; *viz.;*

(57) a. *Bureaucrats* bribe easily.
b. *Bureaucrat bribe easily.
(Exemples de Emonds *(ibid))*

C'est également le cas de la construction d'annexion en Arabe, Classique et Marocain[23] ; *viz.*;

(58) a. *da:ru* 1-mudi:ri
maison le directeur
« la maison du directeur»

b. * al-da:ru 1-mudi:ri
la maison le directeur
«*idem*» (AS)

(59) a. *kta:b* brahim
livre Brahim
«le livre de Brahirn»

c. *1-kta:b brahim
le livre Brahim
« *idem*» (AM).

Le même phénomène a été étudié par Lois (Lois (1987)) à propos des NPs sans déterminants en espagnol ; *viz.*,

(60) a. Compré *libros* ayer
« J'ai acheté livres hier »

b. Passan camiones por la autopista
«passent camions par l'autoroute»

sont légitimés par une règle d'effacement.

[23] *V*. Jamari (1987), où cette distribution complémentaire entre l'article défini et le génitif est exprimée en terme de Condition de bonne formation de la structure de NP, *i.e*.,"Condition on Head Feature Composition (CHFC)" selon laquelle « En D-Structrure, si α est un assignateur de cas génitif, α ne peut être marqué pour la définitude » (*ibid* : 229).

Emonds *(ibid)* avance également des structures adjectivales en anglais où le spécifieur superlatif est non compatible avec le suffixe de même valeur superlative *(-er, -est) ; viz.,*

(61) a. brighter *vs* * more brighter.
b. *tallest* *vs* *more tallest.

D'après Emonds *(op.cit)*, cette «lacune» de représentation catégorielle s'explique par le PCI, énoncé comme suit :

(62) *Invisible Category Principle:*

> A dosed carегory B with positively specified features C_i muy remain empty throughout a syntactic derivation if the features C_i (save possibly B itself) are ail alternately realized in a phrasal sister of B»[24] (Emonds (1987: 615)).

Le PCI se conçoit donc comme une stratégie d'identification d'une catégorie représentée par un *vide* dans un contexte d'adjacence où ses traits spécifiques sont réalisés sur sa catégorie sœur qui les récupère. C'est ainsi que dans (57a) et (58a), l'absence de l'article [+défini][25] est compensée par le trait de définitude inhérent au génitif possessif *(cf.* Ayoub (1991: 194)), alors que dans (59a) le déterminant assignant le cas partitif est nul, car ce même cas est spécifié comme étant inhérent au NP *(cf.* Lois *(op.cit)).* Dans les constructions en (61), le trait [+ superlatif] inhérent au Spec (Adj) étant réalisé sur l'Adj par affixation d'un morphème qui subsume la même valeur, le Spec(Adj) est représenté par un vide.

Dans le même ordre d'idées, Guerssel (1992), à la suite de Emonds *(op.cit)* évoque les cas où des catégories inflexionnelles du verbe peuvent être vides quand elles sont réalisées autrement dans la forme verbale. Il se base également sur le même

---

[24] Emonds *(ibid :* 616) explicite ainsi le PCI : pour le constituant verbal, B = Inflection et C = Temps ; pour le constituant nominal, B = Spec(N) et C = Pluriel et pour le constituant adjectival, B = Spec(A) et C = Comparatif. Ce sont là les cas de figure étudiés par l'auteur concernant les catégories invisibles en anglais. L'hypothèse est étendue également à l'étude des prépositions vides et au COMP vide. Emonds *(ibid* : 621) commente ainsi l'effet PCI : "The Invisible Category Principle has therefore been established to account [or the distributions of inflections: verbal inflection licences an empty I, noun and adjective inflection an empty SP(N) or SP(A), and case inflection an empty P".

[25] En effet, Emonds *(ibid :* 623) souligne que le PCI prédit correctement qu'un N peut fonctionner comme un NP *(via* un [Det Ø]. un VP comme I + VP, et un A comme un AP, quand une sous-catégorie de Dét, I ou de Spec(A) est réalisée sur la tête de son constituant sœur. Dans sa conception initiale, le PCI (selon Emonds *(ibid :* 625) est comparable au Principe des Catégories Vides (ECP, Chomsky (1981)), lequel légitime les constituants et les têtes vides en vertu de leur proximité d'une catégorie supérieure qui les gouverne.

principe pour défendre l'hypothèse des prépositions vides en amazighe, avec comme supposition que les traits casuels de P vide *(e.g.,* locatif, Direction, etc.) sont réalisés sur son complément NP.

On peut traduire l'effet du PCI par l'hypothèse de l'existence dans les langues naturelles d'une sorte de «distribution complémentaire» entre catégories et procédés ayant les mêmes traits ou assurant les mêmes fonctions dans une même projection maximale. Dans cette perspective, l'absence de l'article défini en amazighe trouverait probablement son explication dans des faits tombant sous la contrainte du PCI et qui mettent en évidence l'exclusion mutuelle entre les modalités d'expression de la définitude des NPs.

4.4. Structure interne de DP : Approche alternative

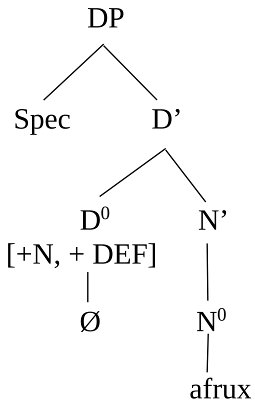
Nous avons jusqu'ici argumenté en faveur de l'hypothèse selon laquelle la voyelle initiale n'est pas une catégorie syntaxique de rang X^0, *i.e.*, D^0 (Article). Dans ce qui suit, nous proposons une approche alternative de la structure interne de DP en AT accommodée aux présomptions développées précédemment.

Nonobstant le problème déroutant, posé par le statut du morphème *yan*/ *yat* (un/une) et étant donné que nous avons postulé que Dét en amazighe n'a pas de réalisation morphologique ni de contenu lexical, nous allons supposer que la présence de celui-ci dans la structure de DP est légitimée par la théorie des catégories syntaxiques (X-barre) et par les conditions de légitimation (Speas 1986). Ainsi, en vertu du PCI *(cf. supra*), il sera représenté par une catégorie nulle occupant le nœud tête de la projection maximale DP. Il sélectionne NP, comme complément dominant N^0, lequel est projeté lexicalement, préalablement assorti de toutes ses catégorie morphologiques et lexicales qui le constituent, par association au niveau pré-syntaxique, et parmi lesquelles la voyelle initiale (ou mélodie vocalique). Cette conception est valide si l'on suppose que l'inflexion nominale est le résultat de l'application des règles d'incorporation à un niveau pré-syntaxique ; ce qui n'est d'ailleurs pas la seule option envisageable.

Ainsi, selon cette conception, il appert que D, en tant que catégorie syntaxique nulle, se réduit à une simple position syntaxique. Il ne contient en lui-même que le trait [+N] et n'a pas d'autres traits fonctionnels (Kase, par ex.) à décharger dans aucune direction. En outre, il ne détermine pas la référence de NP, étant dépourvu de toute fonction sémantique. Toutefois, vu sa légitimation syntaxique, il est le site de trait abstrait [+DEF] supposé être présent en D-structure du DP et n'est interprété négativement que par la présence d'un spécifieur [-DEF]. Ce trait admet la

compatibilité sémantique avec le trait [+ spécifique] qui percole à partir d'autres constituants modifieurs de NP dont la vocation est de rendre spécifique un nom [+générique] ou seulement [non défini]. Si cette analyse est viable, on aura comme D-structure du DP *afrux* «(le/un) garçon» qui est [+défini, - spécifique] la configuration shématique suivante :

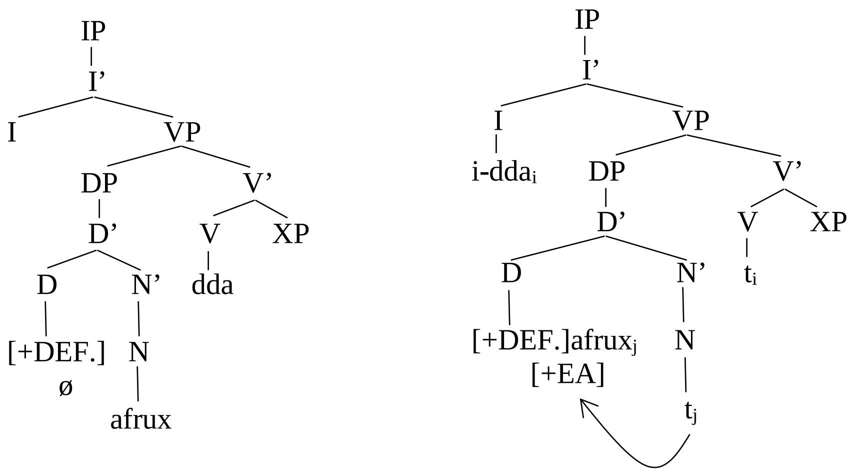
(63)



Notons que le nœud D est une position d'accueil pour N-mouvement quand celui-ci est motivé. Ainsi, étant donné que nous avons écarté l'hypothèse de la voyelle initiale comme D affixal, la montée de N^0 pour une raison morphologique (affixation de D) n'est plus nécessaire, ni pertinente du point de vue de l'option de lexicalisme fort. En revanche, la montée de N^0 dans D^0 (cas de montée de tête à tête) est plus concevable pour une raison de Cas, *i.e.*, l'assignation de Cas abstrait par un gouverneur (I, V, P) exigeant l'adjacence de N^0 avec ce dernier. C'est le cas dans (64), où N^0 monte dans D^0 afin d'être marqué pour le nominatif assigné par I via coindexation *(cf.* Chap.2) :

(64) a. idda wfrux.
«il est parti le garçon »
«le garçon est parti »

b. D-structure c. S-structure



L'analyse de la structure (64a) proposée en (64b) soulève la question de la manière d'assignation du trait [+défini] au DP en l'absence d'un modifieur à partir duquel le trait de spécification pourrait percoler.

Comme il a été souligné plus haut, la voyelle initiale des noms en amazighe est neutre quant à l'assignation du trait [± défini] au NP ; celui-ci est fonction d'autres procédés tant syntaxiques que lexico-sémantiques, lesquels subsument, par leur présence dans leur Groupe Nominal, le rôle censé être joué par l'article défini (absent)[26].

Dans la construction en (64), le procédé mis en œuvre est celui de la *définitude sans modification* qui correspond à la distinction traditionnelle entre l'emploi générique et l'emploi spécifique des expressions nominales, sachant que définitude et spécification sont deux notions compatibles mais distinctes sémantiquement. Le NP *afrux* est interprété comme [+ défini] par sa référence virtuelle et par le contexte discursif (non représenté dans la phrase), lequel lui attribue une référence actuelle (sa désignation) impliquant une interprétation de type «ce garçon en question». Ce procédé vient suppléer l'absence de l'article défini qui assure l'interprétation du NP qu'il introduit (*cf*. Milner 1978 : 25). En effet, en amazighe, la distinction générique / non-générique ne dépend nullement de la présence / absence de la voyelle initiale si celle-ci est supposée être un article défini. Le nom *argaz* «l'homme» hors emploi ou sans déterminant aura toujours l'interprétation générique. L'emploi non-générique lui est conféré par d'autres spécifieurs tels que le quantifieur indéfini *yan* «un» (*v*.

[26] Les thèses qui défendent l'existence d'un ancien article défini en amazighe (Vicychl (1957, 1986). en particulier) stipulent que la voyelle initiale serait le vestige de cet article, étant en synchronie figée, car ne jouant plus son rôle de déterminant de définitude. Si cette stipulation est correcte, elle pourrait être un argument supplémentaire en faveur de notre hypothèse selon laquelle le PCI fonctionne en amazighe et rend compte de l'exclusion mutuelle entre l'article absent et d'autres procédés de définitude.

supra), alors qu'un nom propre, *e.g.*, *ḥmad*, est défini par inhérence de définitude ; il peut le cas échéant être spécifique par modification *viz.;*

(65) a. *argaz* ur ar ittiksaḍ
«l'homme n'a jamais peur» (Générique)

b. i-mmut *ḥmad* lli t-ssn-t
« ḥmad que tu connais est décédé» (Spécifique)

Dans les constructions où le nom en AT est employé sans modifieur, comme dans (64a) et (66) :

(66) a. irur *umxxar*
il s'est enfui le voleur
«le voleur s'est enfui»

b. isġa *ufllaḥ tafunast*
il a acheté le paysan la vache
«le paysan a acheté une vache»,

les NPs, *afrux, amxxar, afllaḥ* et *tafunast* ne sont pas déterminés par un élément pré-nominal, ni modifiés par un élément ad-nominal, susceptible de les affecter du trait [± défini], on dira, à la suite de Galand (1974), qu'ils sont des *non-définis*[27] et leur (in-)définitude serait le fait du contexte et de la situation discursive *i.e.*, de niveau plutôt pragmatique que sémantique. Ainsi, dans (67) Le NP *amxxar*, non déterminé, sera [+défini, -spécifique] dans la première occurrence et [+ défini, + spécifique] dans la seconde ; celle-ci fonctionnant comme référence à la première déjà mentionnée dans le contexte syntaxique :

(67) iẓra *amxxar; ...* lliġ i-dda *umxxar Ili ...*,

«il vit un voleur ... lorsque le voleur en question s'en alla, ...»

Ces faits montrent que le NP en amazighe est potentiellement [+défini], avec comme particularité que la définitude est le cas neutre et non marqué, lié à tous les Ns interprétés comme étant génériques. Dans ce cas, c'est le trait [-défini] qui est le cas marqué. Quant à la définitude renforcée par le trait [+ spécifique], elle n'est pas fonction des propriétés intrinsèques à la tête nominale elle-même (sa référence) mais des expansions de modification évoquées précédemment. Cet état de fait sera davantage élucidé dans les sections suivantes, consacrées, respectivement aux

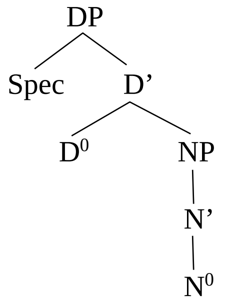
[27] Sur cette question, outre l'étude de Galand (1974), *voir* Reesink (1979 : 220 *sq.*) où elle est traitée sous l'angle de la dialectologie diachronique et comparative sur les plans pan-amazighe et chamito-sémitique.

spécifieurs de DP qui sont généralement porteur de trait [-défini] et, aux compléments et modifieurs de la tête nominale qui, eux, sont généralement des expansions à trait dominant [+ spécifique].

4.4.1. Les spécifieurs du Groupe Nominal

Selon la Théorie des Catégories syntaxiques (X-barre), la structure interne du Groupe Nominal contient une position occupée traditionnellement par des catégories relevant de la classe des spécifïeurs partageant avec le Nom le trait lexical [+N]. Dans les termes de l'analyse DP, ces éléments se placent sous le nœud sœur de celui de la projection maximale de rang 1, *i.e.*, D' , laquelle domine immédiatement la tête D^0 et son expansion complément (NP); *viz.* ;

(68)



A la suite de Emonds (1985 : 20), nous admettons le postulat universel suivant (accommodé avec le système DP) :

(69) Spec (N') ne peut être que fille de DP et sœur de D' ; d'où la règle (70) :

(70) a. DP $\longrightarrow$ Spec(D'), D
b. D' $\longrightarrow$ D^0 NP
c. NP $\longrightarrow$ N^0 XP.

Nous admettrons également que les spécifieurs, à l'instar des autres catégories non-têtes, sont typiquement optionnels (Emonds, *ibid:* 21) et qu'ils sont soumis à la contrainte sur les spécifïeurs :

(71) *Contrainte sur Les Spécifieurs* (Jackendoff 1977: 104)
«A Noun Phrase specifier may contain most ONE Demonstrative, one Quantifier, and One Numeral».

Les catégories spécifieurs forment des classes fermées. Les types d'infomations sémantiques véhiculées par chaque catégorie de spécifieurs sont les mêmes dans toutes les langues, *i.e.*, quantification, déixis… En amazighe, la position spec(D') est limitée essentiellement aux expressions de Quantification ; *i.e.*, Quantifieurs indéfinis et partitifs, d'une part et les numéraux cardinaux, d'autre part. Dans ce qui suit, nous verrons que, de par leur morphologie et leur structure interne, ces spécifìeurs sont des catégorie nominales de rang XP qui prennent pour complément prépositionnel la projection D', compte tenu du fait qu'en D-structure, la préposition génitive (*n* «de ») précède généralement ce complément, bien qu'elle ait tendance à l'effacement dans certaines constructions. C'est le cas également de *yan* / *yat* (*un* / *une*) dont le statut est bivalent.[28]

(72) a. *yan* ufrux
«un garçon »

b. *ijj* n urgaz (Tam)
un de homme
« un homme »

c. *kraḍ* ifrxan
« trois garçons»

d. *trata* n-iḥamošn
trois de garçons
« trois garçons »

e. *kra* n ufrux
quelque de garçon
« un certain garçon»

f. *kra* n ifrxan
quelque de garçons
«quelques garçons»

g. *lbaεḍ* n ifrxan
quelque de garçons
«certains (des) garçons»

[28] Le quantifieur *yan «un»* est l'homonyme du nom de nombre cardinal de même forme. La distinction entre les deux emplois est fonction du contexte syntaxique et du sémantisme de la phrase. Ainsi, quand il a la valeur d'indéfini, il relève du même paradigme que *kra* « quelque » et il peut déterminer des noms de quantité. En revanche, quand il est employé comme nom de nombre, il intègre le paradigme des cardinaux et n'a plus de latitude combinatoire avec d'autres quantifieurs. Pour plus de détails sur cette question, *v.* El Moujahid (1981 : 372 *sq*.)

h. *kda* d mddn
beaucoup c'est les personnes
«beaucoup de gens»

i. *tuggt* n middn
beaucoup de personnes
«beaucoup de monde»

j. *imikk* n lflus
«peu d'argent»

Le paradigme (72) regroupe les principales structures de Groupes Nominaux où la tête nominale est modifiée par une expression à valeur quantitative. Le point commun des différents déterminants de quantité est leur comportement nominal, en ce qu'ils sont tous susceptibles d'emploi comme tête nominale tombant sous le schéma x', au même titre que les noms qu'ils déterminent dans les structures en (73), *viz.;*

(73) a. *idda yan g-itsn*
il est parti un d'eux
« l'un 'eux est parti »

b. *kraḍ ad ẓrig*
trois que j'ai vu
«c'est trois que j'ai vus»

c. *isqqsa g-ik kra*
il a demandé sur toi quelqu'un
«quelqu'un te demande»

d. *ixṣṣa-t imikk*
il manque à lui peu
«il lui manque un peu»

e. *kda ad d yuškan*
beaucoup c'est par-ici étant venu
«c'est beaucoup qui sont arrivés»

Ceci montre que les quantifieurs en amazighe sont des têtes de projections nominales indépendantes et non de simples déterminants dans la projection de NP qu'ils modifient. C'est ce qui se traduit par la syntaxe des NPs quantifiés qui est similaire à celle des constructions génitives. Cela est mis en évidence pour certains

quantifieurs qui peuvent être modifiés par les morphèmes d'indéfinitude, *yan* «un» et/ou *kra* «quelque» , *e.g.;*

(74) a. *kra n yan*
quelque un
«quelqu'un»

b. *yan kraḍ irgazn*
un trois hommes
«quelque trois hommes»

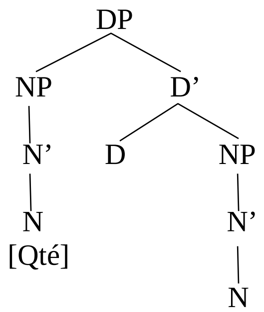
c. *yan* / *kra n imikk*
un /quelque de peu
«un tout petit peu»

Cette autonomie syntaxique distingue cette catégorie de déterminants de leurs correspondants dans certaines langues comme l'anglais *(e.g., some, few, much, /iule, many,* etc) et les rapproche de ceux de l'arabe classique, où ils ont aussi le comportement de noms et non de simples déterminants *(eg., baεḍ* «quelque», qui reçoit l'article défini, *i.e., 'al- baεḍu*).

Du point de vue de la structure interne de DP, le problème se pose quant à la relation syntaxique entre les noms de quantité (partitifs, indéfinis, et noms de nombre) et la tête nominale qu'ils modifient dans les constructions données en (74) *supra.* A ce propos, deux représentations sont envisageables, *i.e.;*

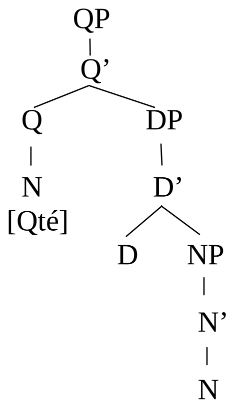
(i) Considérer les expressions de quantification comme des NPs engendrés dans la position spec(D'), compte tenu de leur valeur sémantique de marqueurs de traits [+ quantité, +nombre, +partitif, +indéfini, etc.], et argumenter en faveur d'un mécanisme d'insertion de la préposition (*n* «de») motivé par le fait que le NP [+Quantité] marque le NP qu'il modifie pour le génitif. Ceci donnerait lieu à la configuration de type (75) :

(75)



(ii) Considérer que le Groupe Nominal quantifié est construit sur le schéma [NP$_{[+\text{Quantité}]}$ +DP-Complément]] et argumenter en faveur de la projection maximale QP[29] (Quantifier Phrase = Syntagme Quantifié), avec comme argument empirique, le fait que le quantifieur est une tête nominale avec sa propre projection, dans laquelle le DP modifié est en position de complément[30]. Ainsi, la D-structure d'un tel QP serait comme en (76) (avec toutefois quelque réserve au sujet des indéfinis exclusifs (*yan* et *kra*):

(76)



L'analyse (ii) et la représentation (76) qui en découle sont probablement les plus proches de la réalité structurale du Groupe Nominal en amazighe. Celui-ci n'affichant pas d'adjacence stricte entre spécifieur et N, il acquiert sa modification ((in)définitude, quantification, etc.) par d'autres procédés d'expansion syntaxique. Cela ressort du fait que les structures quantifiées s'alignent sur la structure interne des constructions génitives en général *(cf. infra),* lesquelles sont formées sur le schéma [NP *n* NP].

Cette analyse est davantage probante du point de vue sémantique, eu égard à la question soulevée précédemment à propos de la définitude du nom dépourvu d'article. Ainsi, si l'on admet qu'une projection maximale prend les traits sémantiques qui percolent à partir de sa propre tête qui les transmet à tous les constituants de la projection, et vu que les quantifieurs sont tous de trait [-défini], il est plus plausible que le DP, modifié par un quantifieur, hérite ce trait de la tête du

[29] Cette deuxième option est traitée dans Ouhalla (1988 : 210) en termes de "Quantified nominal phrases".

[30] Cette analyse fait écho à celle adoptée par les linguistes de l'école structuraliste (Galand (1967), El Moujahid (1981) entre autres). Selon Galand *(ibid:* 254) «le nom de nombre en berbère est bien un nom, pourvu d'une morphologie particulière, mais capable d'assumer à lui seul une "fonction primaire" comme tous les autres noms. [..] Le complément de nom de nombre relève d'un modèle plus général, complément explicatif ou complément déterminatif».

QP qui le domine. Ce même trait sera identifié par la tête D (du DP complément) qui n'a pas de réalisation morphologique, comme il a été soutenu précédemment.

4.4.2. Définitude, spécification et post-modifieurs du nom

Nous avons jusqu'ici établi que le trait [+ défini] peut être intrinsèque au NP dépourvu d'un déterminant visible et que cette supposition est rendue possible par le fonctionnement du PCl, en ce que l'amazighe a développé d'autres stratégies qui légitiment la nullité voire l'absence de l'article défini en tant qu'élément du paradigme des spécifieurs du Groupe Nominal. Nous avons également postulé que le trait [-défini] est hérité par le nom et son déterminant vide à partir de la tête du QP qui le domine ou qui est en position de spec (D'). Dans cette section, nous présentons les cas où le Groupe Nominal s'assigne le trait [+ spécifique] par la présence de modifieurs de différentes catégories et dans différents tours syntaxiques. Dans les constructions qui seront ici examinées, on remarquera que notre hypothèse de l'inexistence d'un article défini en amazighe se révèlera plus vraisemblable.

Les éléments qui peuvent fonctionner comme modifieurs assignateurs de trait [+spécifique] dans le Groupe Nominal sont les suivants :

(i) les déterminants de qualification ; *i.e.*, les noms de qualité ou adjectifs, et les participes qualifiants;
(ii) les démonstratifs ;
(iii) la proposition relative et la relative participiale;
(iv) le NP génitif, possessif, non-possessif et pronominal.

Du point de vue de la structure interne du Groupe Nominal, ces éléments ont en commun, sur le plan distributionnel, le fait qu'en surface, ils se réalisent en position de Complément de Nom et non en position de Spec N', comme il est attendu. C'est pourquoi les berbérisants de l'école structuraliste les traitent comme des «*expansions nominales*» *(cf.* Galand (1969), El Moujahid (1981), entre autres).

4.4.2.1 Les Noms de qualité ou Adjectifs

L'amazighe est parmi les langues qui ne possèdent pas d'*Adjectif* comme catégorie lexicale indépendante. L'expression de la qualification est rendue par d'autres procédés dont, d'une part, celui de la prédication où le noyau verbal est un verbe dit de qualité ou d'état *(cf.* Akouaou (1976), Galand (1980), El Moujahid (1981), entre autres) ou sa forme participiale et, d'autre part, la modification par un

NP dérivé d'un verbe de qualité[31] qui constitue une *reprise appositive*[32] du nom déterminé («reprise sans pause», dans les termes de Galand (1969)).

Les NP-adjectifs constituent ainsi une sous-classe de la catégorie des nominaux[33], dont le trait spécifique est lié à leur usage attributif et qualificatif. Ils partagent certaines propriétés lexicales avec les noms dérivés (d'action et d'agent), étant comme ces derniers formés à partir de racines verbales et nominalisés à un certain niveau de la grammaire (lexique ou syntaxe), par affixation de la voyelle initiale de nominalisation ou par association de la racine verbale avec la mélodie vocalique nominale. Certains Noms-adjectifs, n'ayant pas de racine verbale attestée, sont en général formés à partir de noms primitifs (*v*. chap 3, *supra).*

La nature nominale du NP-adjectif en amazighe se dégage de ses aspects morphologiques, lexicaux et syntaxiques. C'est ce que l'on peut apprécier dans les constructions suivantes :

(77) a. ayyis *umlil*
le cheval le blanc
"Je cheval blanc»

b. iyysan *umliln*
les chevaux les blancs
«les chevaux blancs»

c. tag^{w}mart *tumlilt*
la jument la blanche
«la jument blanche»

d. tig^{w}marin *tumlilin*
les juments les blanches
«les juments blanches»

---

[31] Cette classe de déterminants lexicaux reçoit des désignations variées dans la littérature bcrbérisantc, *e.g*., "Adjectifs qualificatifs" (Reesink (1979: 272), "Adjectifs verbaux" (Prasse (1974: 98)), "noms-adjectifs" (Penchoen (1973: 17)), adjectival Nouns (Harries-Johnson (1966: 106)), Adjectifs (Chaker (1983: 197)), Adjectives (Sadiqi (1986: 22 *sq*.)), Adjectival Nominal phrase (Ouhalla 1988 : 201)).

[32] Bcntolila (1981: 346) utilise le terme de "fonction appositive" pour qualifier ces constructions.

[33] Les noms de qualité constituent dans tous les parlers amazighes une sous-classe à morphologie particulière ; ils sont formés sur des schèmes précis. *V.* Chap 3, *supra,* pour plus de détails *(cf.* également El Moujahid (1981 : 214 *sq)* entre autres.

e. afrux *axatar*
le garçon le grand
«le grand garçon»

f. ifrxan *ixatarn*
les garçons les grands
«les grands garçons»

Les noms en italique, dans (77), sont dérivés des verbes de qualité de même racine ; *i.e.* ; *mlul* «(être) blanc», *xatr* «(ê.) grand», par processus de nominalisation[34]. Cela ressort de leur morphologie qui est de type nominal ; viz.;

(i) Leur initiale vocalique (morphème de nominalisation) les rend aptes à la variation en genre, en nombre et en état, dans les mêmes conditions que les autres noms. Étant des modifieurs de noms qu'ils déterminent, ils s'accordent avec ceux-ci en genre et en nombre.

(ii) Ils peuvent, le cas échéant, se comporter comme des noms ordinaires en s'employant dans tous les contextes syntaxiques des nominaux, i.e. ; en tant qu'arguments qui admettent tous les θ-rôles susceptibles de leur être assignés par les prédicats verbaux, dans les limites des θ- grilles de ces derniers. Ils admettent également le marquage casuel (cas abstrait) dans les mêmes conditions que les autres noms et reçoivent les déterminations, les modifications propres aux NPs ; *viz.;*

(78) a. irur *umlil*
il (s'est) enfui le blanc (cheval)
«le blanc s'est enfui »

b. nmaggar-ġ *axatar*
ai-rencontré-je le grand
«j'ai rencontré le grand»

c. yan *umlil*
un le grand
«un grand»

[34] Sur les processus de nominalisation, v. *supra*, chap. 3. Nous laissons de côté pour l'instant le problème de la nature de ce procédé (syntaxique ou lexical), n'étant pas pertinent pour notre propos. Il est à signaler que tous les NP-adjectifs ne sont pas dérivés de verbes de qualité ou d'état. C'est le cas des adjectifs dérivés de noms d'attribution régionale, ethnique, linguistique, etc ; *e.g. afransawiy*, "le français", ašəlḥiy "chleuh", *v.* chap.3, pour les processus de dérivation de ces noms.

d. mraw *umliln*
dix les grands
«dix blancs»

e. umlil ad
le blanc ce-ci
«ce blanc-ci »

Néanmoins, dans leur emploi qualitatif et attributif, ces NPs-adjectifs fonctionnent toujours comme syntagmes elliptiques et anaphoriques, en ce sens qu'ils n'ont pas d'autonomie référentielle qui les rend définissables hors contexte[35]. Comme tous les éléments non-autonomes, ils ne peuvent avoir leur plénitude référentielle que d'un nominal autonome qui leur sert d'antécédent[36] et qu'ils sont censés définir et modifier. Cette relation coréférentielle est rendue par leur mise en contexte discursif ou par présupposition préalable. Cette particularité renforce leur statut bivalent de Noms-Adjectifs ou d'Adjectifs nominaux (ou nominalisés) ; *viz.;*

(79) isġa Brahim sin iyysan ; yan *umlil* d yan *iḍili* ; ... izznz *umlil,* ifk *iḍili* i g^{w}ma-s
Il a acheté Brahim deux chevaux, un le blanc et un le noir...; Il a vendu *le blanc* et il a donné *le noir* à frèrede lui.
« Brahim a acheté deux chevaux, un blanc et un noir; il a vendu le blanc et offert le noir à son frère».

4.4.2.2. Structure interne des NPs qualitatifs en AT

Le NP qualitatif est constitué d'une tête nominale et d'un modifieur lui-même de la catégorie des nominaux. Ainsi le NP en (80a) aurait comme représentation de surface, la structure (80b); *viz. ;*

(80) a. ayyis umlil
«le cheval blanc»

b. $[_{NP}$ ayyis $[_{NP}$ umlil$]]$

[35] Cette situation rappelle celle des pronoms anaphoriques et des noms de qualité en français, étudiés par Milner (1978, chap. V : 198 *sq).*

[36] Cette dépendance se manifeste également dans leur morphologie ; ils s'accordent en genre et en nombre avec le N auquel ils sont apposés et sont toujours à l'EL ; ce qui renforce davantage l'idée qu'ils sont des qualifiants appositifs, en référence aux compléments de noms (génitifs) qui sont à 1'EA, *modulu* la préposition *n* "de" ou sans cette préposition *(cf. bu wayyis* "celui ayant le cheval = le propriétaire du cheval", *v. infra*).

Cette structure peut être engendrée de deux manières :

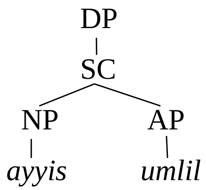
(i) Selon un traitement transformationnel (*cf*. Harries 1966: 124)[37], on suppose l'existence d'une règle enchâssant le prédicat nominal (*umlil),* après une transformation de nominalisation à partir d'un prédicat verbal (affecté dès le lexique par le trait [+N]), à sujet identique au N tête de NP (ayyis) ; *viz* ;

(81) a .... [$_{NP}$ ayyis$_{i}$ [$_{CP}$ [[$_{VP}$ imllul] [$_{NP}$ ayyis$_{i}$]]]

b. Nominalisation de V [+qualité, +N] :
[$_{V}$ imlul] ⟶ [$_{N}$ umlil]

Cette analyse part de l'assomption que la modification de N par un NP-adjectif est le résultat d'un processus de réduction de proposition relative[38] complément de la tête N. Il s'agira, dans une autre perspective d'analyse, d'une structure de Petite Proposition (Small Clause) dérivant d'une D-structure de type (82) :

(82)



Une telle assomption se vérifie intuitivement en ayant recours à la structure paraphrastique des NPs de qualification où l'on restitue la proposition relative sous-jacente avec la construction adjectivale introduite par le verbe copule *g* «être», *viz* ;

(83) ayyis *lli igan umlil*
le cheval qui étant le blanc
«le cheval qui est blanc»

---

[37] Harries Johnson (1966 : 107) postule une transformation (T-ADJ) consistant en la nominalisation du verbe d'état qui sera ensuite enchâssé en position de complément de la tête nominale dans la phrase matrice. Une règle morphophonologique épellera ensuite les traits d'inflexion nominale sur le verbe ainsi nominalisé.

[38] Une analyse similaire en termes de proposition réduite est évoquée pour l'Arabe Littéraire dans F.Fehri (1982: 162 *sq.),* bien que dans cette langue, il y ait lieu d'identifier un syntagme adjectival (i) distingué d'une relative réduite selon l'auteur *(ibid):*

(i) ja:'a rrajulu l-fa:ḍilu "l'homme vertueux est venu"
(ii) * ja:'a rrajulu llaḏi: fa:ḍilun "est venu l'homme lequel vertueux".

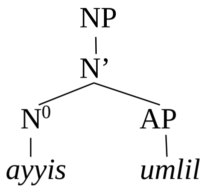
Cette construction est dérivée initialement de (84) par antéposition[39] de NP tête et formation de participe (en *i..…n)* à partir du prédicat verbal fléchi :

(84) *iga wayyis umlil.*
il est le cheval le blanc
«le cheval est blanc»

(iii) Selon la théorie des catégories syntaxiques instanciant le schéma X-barre (Chomsky 1986, Abney 1987), on peut réanalyser la structure des NPs qualitatifs en postulant les alternatives suivantes :

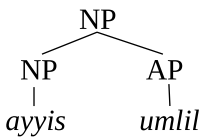
(a) Le NP-adjectif (AP) occupe Je nœud sœur de la tête N, *i.e.*; engendré dans la position des compléments de N^0, là où est localisé généralement le NP génitif [40] ou les propositions relatives;

(85)



(b) Le nom de qualité (AP) et le nom tête qu'il modifie font partie du même nœud NP et constituent deux constituants adjoints. Une telle représentation serait l'écho de l'analyse des APs comme des appositions «sans pause» (Galand, *Op.cit.).* Il s'agira ainsi d'une expansion de X' dans X' ; *viz.;*

(86)



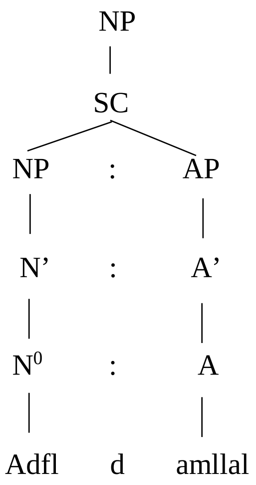
[39] Cette assertion est confirmée par la syntaxe des extrapositions par focalisation où le prédicat verbal a l'inflexion participiale, quant au NP, il est antéposé par *(ay / ad* "c'est ..que")*, eg; afrux* ad *iddan* "c'est le garçon qui est parti" (*v*. El Moujahid (1989).

[40] Le fait de considérer le nœud qualificatif adjoint à NP antécédent comme abritant une catégorie de rang XP (= NP-A) est justifié par l'existence en amazighe de constructions où le nom de qualité est lui-même déterminé par un complément génitif ; *viz* ; *umlil* n *ifrawn* "blanc d'ailes = aux ailes blanches". Des exemples de ce type sont signalés dans Bentolila (1981: 351)*, i.e., azəgg^{W}aġ n tqmmut* "rouge de bec", cf. «blanc de bec» en français.

Cette représentation peut se ramener dans certaines variantes de l'amazighe, le Kabyle en l'occurrence *(cf.* Chaker 1983 : 324) à une construction en *Small Clause*[41] avec la particule copulative *d* « est, c'est) (non attestée en AT dans cet emploi) ; *viz.*,

(87) a. adfl *d* amllal
neige *d* blanc
« la neige (elle) est blanche»
(ex. de Chaker, *ibid)*

b.



En définitive, l'analyse (b) nous semble la plus probable, compte tenu des stipulations transformationnelles dont elle fait l'économie si on la confronte à l'approche transformationnelle (a). Nous poserons donc que les APs en AT sont formés dans le lexique et se projettent en syntaxe dotés de leur trait catégoriel de *noms de qualité*. Ils fonctionnent au sein du Groupe Nominal comme des post-modifieurs adjoints des NPs qu'ils déterminent. La projection maximale NP qui les domine constitue une entité monolithique en syntaxe, en ce sens que les déterminations que la tête N^0 reçoit sont héritées par son modifieur qualitatif (AP). Le Groupe Nominal ainsi constitué tombe sous la Condition d'Accord postulée par F. Fehri pour l'Arabe littéraire (AL) :

[41] Chaker (1983: 324) analyse la construction en (87) en rappelant les descriptions des bcrbérisants classiques (Basset, (1948), Galand (1957), Dallet (1957), ..) en termes de "Proposition Nominale Élémentaire : Nom + *d* + Nom". Pour lui, "le monème *d* est présenté comme une "copule" reliant deux noms (...) constituant ensemble la proposition nominale de base". Nous ne nous souscrivons pas entièrement à ses réserves sur une telle analyse, somme toute compatible avec la syntaxe des *Small Clauses* dans le cadre théorique adopté ici.

(88) *Condition d'accord interne au NP :*

> « Dans un NP, la tête nominale et l'adjectif qui le modifie doivent s'accorder en cas, en genre, nombre et trait défini. »
>
> (F.Fehri,1982 : 179)

La condition (88) vient conforter notre hypothèse de départ selon laquelle le NP sans article défini reçoit le trait [+défini] de son expansion qualitative. Cette définitude est inférée au Groupe nominal par cette même modification renforçant sa référentialité en tant qu'entité spécifique. Le modifieur, comme il a déjà été souligné, n'ayant pas de référence autonome, s'identifie comme [+défini] une fois qu'il apporte la qualification à la tête qu’il modifie. Dans le cas où interviendrait un spécifieur d'indéfinitude (QP) pour déterminer la tête, il s'ensuit une percolation de trait [-défini] sur le modifieur qui ne peut en lui-même recevoir de détermination particulière à l'intérieur du NP qui le domine avec sa tête. C'est le cas quand le NP dans sa totalité est déterminé par le quantifieur indéfini *yan* «un» ou partitif, *kra* «quelque», *viz.;*

(89) a. yan wayyis umlil
« un cheval blanc »

b. kra n wayyis umlil
quelque cheval le blanc
«un certain cheval blanc»

c. *ayyis yan umlil
*le cheval un blanc

4.4.2.3. Le participe qualifiant

Il s'agit ici d'une modification du nom par une proposition verbale assimilée à l'expansion relative[42], où le prédicat est un verbe de qualité à la forme participiale.

Le participe des verbes de qualité est de la même construction que celui des autres verbes. Il admet une forme unique[43] dépourvue des inflexions habituelles, ce

---

[42] Bentolila (1981: 291 - 292) analyse ce type de constructions en termes de "séquence á participe épithète"; il les considère comme relevant de registre archaïsant (devinettes par ex.), il y reconnaît néanmoins une structure d'expansion relative subordonnée au N sans morphème d'enchâssement («relative indéfinie » d'après lui).

[43] La forme participiale en (*i*--)---*n* est quasi pan-amazighe. La variation en nombre est probablement exclusive au Tašəlḥiyt *(cf. idda-n > ddan-in),* celle en genre est attestée en ouargli *(ukern > ukernt).* En tahaggart, la variation du genre singulier est attestée *(yukern > tukert)* á côté de celle du nombre *(yukernin).* En kabyle, ces oppositions sont neutralisées au profit de l'opposition qui tend à se

qui le situe catégoriellement entre la classe des verbes et celle des nominaux. En AT, il a une mélodie affixale constante, i—n à laquelle sont associés le radical et le schème du verbe.; *viz.;*

(90) a. Forme fléchie b. Forme participiale

	a. Forme fléchie	b. Forme participiale
verbe d'action:	idda «il est parti»	i-dda-n étant parti
verbe de qualité :	imqqur «il est grand	(i-) mqq ur- n «étant grand»

Le participe des verbes de qualité admet souvent la forme en Ø─n : *e.g.*, i-mqqurn > mqqur-n.

La forme participiale, comme les autres formes du verbe, peut prendre la morphologie aspectuelle (accompli / inaccompli), passive et active (en assignant le cas accusatif à son objet), la négation en *ur* "ne (pas)», et reçoit les expansions prépositionnelles et circonstancielles ; *viz*.;

(91) a. i-dda-n (acco.) ⟶ i-tt-dd a-n (inacco.)
« être parti» «partant (d'habitude) »

b. y-ukr-n ⟶ i-tt-wakar-n
«ayant volé" «étant volé»

c. idda ⟶ ur iddi
«il est parti» «il n'est pas parti»

d. i-ddan ⟶ ur i-ddi-n
«étant parti» « n'étant pas parri»

e. i-mqqur ⟶ ur i-mqqur
«il est grand» «il n'est pas grand»

f. (i-) mqqur-n (acco.) ⟶ i-tt-imfur-n (inacco)
«étant grand» «grandissant»

g. (i-) mqq ur-n ⟶ ur (i-)mqqur-n
«étant grand» «n'étant pas grand»

---

généraliser à l'amazighe, *i.e.*, forme du singulier *(ukern)* > forme du pluriel *(ukernin) ; cf.* Reesink (1979: 278).

Sur le plan syntaxique, le participe se distingue des autres formes verbales par sa sous-catégorisation contextuelle, en ce qu'il ne peut avoir de NP en position sujet postposé[44]. Son sujet est toujours en position d'antécédent ; ce qui justifie la thèse de la similitude des expansions participiales et celle des expansions relatives, et partant celle qui traite le syntagme où le N modifié par un participe comme une forme de relative réduite ; *viz.;*

(92) a.* iddan ufrux
étant parti le garçon

b. afrux iddan
le garçon partant/ étant parti
« le garçon qui est parti»

c. affrux (lli) yddan
le garçon (qui) partant
«le garçon qui est parti».

Les participes qualifiants sont des modificateurs[45] conférant au NP le trait [+spécifique] au même titre que les APs. Ln distinction entre les deux formes de modification est d'ordre dérivationnel. Ainsi, si l'on admet l'hypothèse du statut de *petites propositions* (relatives réduites) pour les deux types de constructions, on peut postuler que :

(i) La SC contenant un AP est de type adjectival, étant de façon sous-jacente dans le domaine d'une prédication à copule (*g* «être»), La séquence NP antécédent + AP. est analysée (*supra*) comme construction d'adjonction de deux NPs.

(ii) Le Groupe Nominal où le NP reçoit une modification participiale qualificative ou non est analysable comme en (93) :

[44] La forme participiale est exclusive à des contextes syntaxiques particuliers ; *i.e.,* dans les propositions relatives, avec ou sans subordonnant, dans les constructions clivées (focalisation par *ay / ad* "c'est") et dans les constructions interrogatives ; dans ces trois occurrences, l'antécédent est toujours en fonction de sujet, *viz.,*

(i) *afrux (lli) iddan..* "le garçon qui est parti".
(ii) *afrux ad iddan* "c'est le garçon qui est parti".
(iii) *ma yddan ?* "Qui est parti ?".

[45] La vocation du participe quant à modifier le sujet antécédent n'est pas exclusive aux participes qualifiants ; elle est le fait de tous les participes qui se distinguent par cette propriété des formes verbales fléchies (*voir* plus loin, la section sur les relatives participiales).

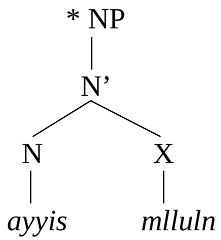
(93) $[_{NP_i}$ $[_{CP}$ $[_{V'}$ V[participe] pro_i XP]][46]

La proposition relative supposée déterminer le NP antécédent contient un prédicat verbal qui, en dehors de son inflexion participiale, se comporte comme tout autre verbe sur le plan argumental ; *i.e.*, distribuant les θ-rôles- pour lesquels il est sous-catégorisé lexicalement. La structure est donc de type verbal et non adjectival dans la mesure où la modification participiale, à l'encontre de la modification adjectivale (par les APs) ne peut ni être issue de la transformation de la réduction d'une relative à copule *g* «être», ni donner lieu à la restitution (attestée dans certains parlers) de la particule prédicative *d* «c'est». Elle ne peut non plus être analysée comme une structure d'adjacence entre le N antécédent et le participe qui le modifie (*v.* 95a) :

(94) a. *ayyis iga imlluln
le cheval est étant blanc
b. *ayyis igan imlluln
le cheval étant étant blanc

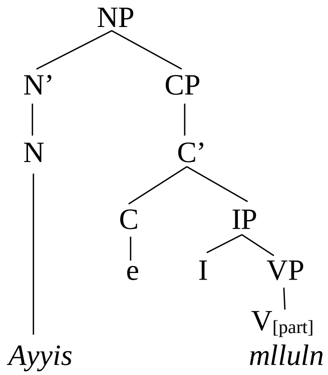
c. *ayyis d imlluln
le cheval c'est étant blanc

(95) a.



[46] Dans cette configuration, le *pro* est le substitut vide du sujet lexical, il est anaphorique et contrôlé par le NP antécédent. Cette question sera traitée en détail dans le chapitre consacré à la syntaxe des déplacements de DP. *(cf.* chap. 6 *infra).*

b.



Le DP à modification qualitative participiale est toujours interprété comme étant défini et spécifique. Il peut recevoir une surdétermination qui l'affecterait du trait [-indéfini, + spécifique] quand le nœud Spec D’est occupé par l'un des modifieurs d'indéfinitude, tels que le quantifieur *yan* «un», ou *kra* «quelque(s)», *viz.;*

(96) a. yan wayyis mlluln
«un cheval blanc»

b. kra n wayyis mlluln
« quelque cheval blanc »

c. krn n iyysan mllulnin
«quelques chevaux blancs»

En définitive, on peut dire que la modification qualitative du NP en AT est le fait d'une expansion subordonnée à la tête nominale et se ramène dans les deux cas, à celui des constructions adjectivales comme celui de la construction participiale, à une structure sous-jacente de modification de N par une proposition relative réduite (SC) dont le prédicat est l'adjectif assorti du verbe copule dans le premier cas, et verbe à inflexion participiale, dans le second cas. Dans les deux cas, il s'agit d'une relation de C-commande mutuelle entre la tête nominale et son modifieur, laquelle relation conditionne le rapport entre la tête sujet et le prédicat adjectival et participial. Cette relation tête / complément modifieur justifie également le fait que la définitude inhérente à la tête nominale, en l'absence d'une détermination supplémentaire, percole sur l'ensemble du Groupe Nominal. Cette dominance des traits de la tête sur ceux du groupe Nominal se confirme également par l’intervention d'autres déterminants pour renforcer la définitude du NP ; ceux-ci se limitent à la modification de la tête sans se copier sur le modifieur qualitatif. C'est le cas avec les démonstratifs et les génitifs possessifs, *viz.:*

(97) a. ayyis ad umlil
le cheval ce le blanc
«ce cheval blanc »

b. *ayyis (ad) umlil ad
le cheval (ce) le blanc ce

c. ayyis ad mlluln
le cheval ce étant blanc
«ce cheval blanc»

d. * ayyis (ad) mlluln ad
le cheval ce étant blanc ce

e. ayyis n-s umlil
le cheval de-lui le blanc
"son cheval blanc»

f. ? ayyis umlil n-s
le cheval le blanc de-lui

g. *ayyis umlil n-s
le cheval le blanc de lui

h. ayyis n-s mll uln
le cheval de lui étant blanc
«son cheval blanc»

i. * ayyis mlluln n-s
le cheval étant blanc de-lui

4.4.2.4. Modification déictique

Le Groupe Nominal en AT s'identifie comme étant [+défini, +spécifique] quand il est modifié par un élément du paradigme des démonstratifs.

Les démonstratifs nominaux sont de nature locative et s'apparentent aux morphèmes ad-verbaux dits «modalités locatives déictiques» (Chaker (1983: 106)) ou d'orientation spatiale et temporelle» (Bentolila (1969)), *i.e.*, de proximité, -*d* « par ici» et d'éloignement, *nn* «par-là» ; *viz.,*

(98) a. yuška -*d*
" il est venu par ici»

b. yuška-*nn*
"il est allé par-là»

c. afrux *a(d)*
«ce gaçon-ci»

d. afrux *da*
«ce garçon en question»

e. afrux *Ili*
«ce gaçon en question»

f. afrux *ann*
«ce garçon-là»

g. afrux *nna*
«ce garçon-là»

Ces éléments sont invariables quant au genre et au nombre du NP qu'ils déterminent. Aussi, l'exigence d'accord entre la tête et Dét. est-elle neutralisée dans le Groupe Nominal à démonstratif ; *viz.,*

(99) *afrux* / *tafruxt / ifrxnn* / *tifrxin ad*/ *ann* / *nna* / *lli*
garçon(s) /fille(s) ce-ci/ ce-là/ ce (en question).

Cette distinction est probablement liée au fait que les démonstratifs en amazighe ne sont pas à traiter en sous-jacence comme des spécifieurs de N', au sens de la théorie X'. Cela semble être confirmé par leur distribution au sein du Groupe Nominal, en ce sens qu'en S-structure, ils sont toujours postposés au NP qu'ils déterminent. Cette propriété est représentable comme suit:

(100) Dém. $\longrightarrow$ / NP ---.

La propriété (100) les distingue de leur correspondants dans d'autres langues, telles que l'AS[47], l'AM, le français ou l'anglais, dont la règle syntagmatique de leur distribution est de type (101) illustrée pm les exemples en (102 b-e) :

(101) Dém $\longrightarrow$ / ---- NP.

---

[47] Sur les propriétés syntaxiques des démonstratifs en Arabe Classique. *v.* Fassi Fehri (1982 : 210 *sq)* et Khaïri (1990 : 263 *sq* el 588 *sq).*

(102) a. *ad afrux
ce le garçon

b. ha:d̠a: l-kita:bu
ce le-livre
«ce livre» (AC)

c. ha:d 1-kta:b
ce le-livre
«ce livre» (AM)

d. Cet homme
e. This book.

L'amazighe semble ainsi se distinguer des langues précitées sur le plan de la distribution des rnodifieurs démonstratifs dans le NP. En effet, il serait moins naturel, voire contre-intuitif de chercher à engendrer le démonstratif en position de spec N', *i.e.*, au même niveau que les autres déterminants pré-nominaux *(e.g.* les QPs), même au moyen d'une stipulation supplémentaire en terme de mouvement qui déplacerait le NP en position antéposée au Démonstratif ou qui déplacerait celui-ci en position post-nominale. D'une part, car aucun nœud n'est disponible en position antérieure à spec(D') et aucun principe de la grammaire ne pourrait rendre compte d'un tel déplacement, même si on aurait postulé le principe d'incorporation[48] qui affixerait Dém à N^0 par montée de ce dernier. D'autre part, le déplacement de Dém. vers un nœud inférieur (à droite) nous semble un artefact non tenable, car rien dans la grammaire de la langue ne semble le légitimer.

Ainsi donc, il découle de ce qui précède que la grammaire de l'amazighe semble disposer d'une règle particulière pour l'engendrement de l'élément démonstratif en position postposée au N qu'il modifie. Cette règle aurait la représentation hypothétique suivante :

(103) a. NP $\longrightarrow$ Spec (N') N'
b. N' $\longrightarrow$ N Dém. XP

La règle (103) se justifie par la configuration de la structure interne du NP maximal où l'on constate une interaction systématique entre les spécifieurs et les modifieurs. Ainsi, pour ce qui est de Dém., il est en rapport d'exclusion mutuelle avec les spécifieurs de l'indéfini, alors qu'il y a nette compatibilité entre lui, d'une

[48] Cette supposition pourrait être suggérée par le fait que ces démonstratifs en amazighe sont affixés à certains pronoms dits supports de détermination (Galand (1974)), *voir* note 23, *supra.*

part, et le complément génitif et les modifieurs qualitatifs, d'autre part.

4.4.2.4.1. Interaction entre Démonstratif et autres modifieurs

(i) Démonstratif et quantifieur indéfini

Le démonstratif a généralement le trait inhérent [+défini, +spécifique] qu'il transmet par principe de cohérence (*cf*. Jamari (1988)) à la tête nominale qu'il modifie. Aussi est-il prévisible qu'il soir exclu des NPs déterminés par un quantifieur [-défini] ; viz.;

(104) a. *yan ufrux ad
un garçon -ce-ci
* «ce un garçon»

b. *kra n ifrxan ad
quelques de garçons ce-ci
* «quelques ces garçons»[49]

(ii) Le démonstratif et les modifieurs qualitatifs

Le Principe de cohérence qui exclut les constructions en (104) permet, en revanche, de rendre compte de la compatibilité entre le démonstratif et les modifieurs de qualification (AP et participe qualifiant), *viz*. ;

(105) a. ayyis ad umlil
le cheval ce le blanc
«ce cheval blanc»

b. ayyis ad mlluln
le cheval ce (étant) blanc
«ce cheval (qui est) blanc»

(iii) Le démonstratif et le complément génitif

La même compatibilité observée en (ii) est attestée entre le démonstratif et le complément génitif possessif, *viz*.;

(106) a. ayyis ad n brahim
«ce cheval de Brahim»

[49] Noter que la lecture partitive des quantificurs n'exclut pas la compatibilité des déterminants [-défini] d'avec le démonstratif ; *e.g, yan / kra zġ ifrxan ad* «un / quelques uns parmi / de ces garçons".

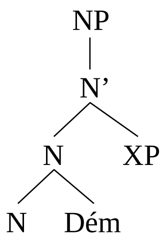
b. ayyis ad n-s
le cheval ce de-lui
«? son cheval-ci»

c. ayyis ad umlil n brahim
le cheval ce le blanc de Brahim
«ce cheval blanc de Brahim»

d. ayyis ad mlluln n brahim
le cheval ce (étant) blanc de B.
«ce cheval de B. (qui est) blanc»

Il ressort des faits précédents que le démonstratif est engendré en position post-nominale et qu'il est inséparable du N qu'il modifie. Le complexe [NP N + Dém] reçoit les autres modifications positionnées sous le nœud des compléments ou des adjoints :

(107)



Il est à signaler qu'en amazighe, bien que la tendance classique interprète le syncrétisme de certains démonstratif avec le COMP des relatives (*lli / da*)[50], les deux types de morphèmes sont distincts, tant par leur fonction que par leur distribution au sein du Groupe Nominal. L'un des critères de cette distinction réside dans les constructions de cooccurrence de Dém. et de COMP. ; *viz.,*

(108) a. ayyis ad (lli) isġa brahim
le cheval ce (que) il-a acheté Brahim
«ce cheval que B. a acheté»

b. ayyis ann (lli) irwln i brahim
le cheval ce-là (que) il-s'étant sauvé à B.
«ce cheval- là qui s'est sauvé à B.»

[50] *cf*. Bentolila (1983) qui utilise le terme « *démonstratif-relatif* » pour qualifier ces morphèmes.

c. afrux ann (Ili) tẓrit
le garçon ce-là (que) tu as vu
«ce garçon-là que tu as vu»

(109) $[_{NP}$ $[_{N}$ Dém $[_{CP}$ $[_{C}$ lli] $[_{VP}$...]]]]

Un autre critère de nuance est celui de l'effaçabilité» , *i.e*, le COMP (*lli*/ *da*) peut être nul, alors que le démonstratif n'a pas une telle latitude. ; *viz.*,

(110) a. ayyis ad [CP [C e] [IP isġa brahim]
le cheval ce [e] il a acheté B.
«ce cheval que B. a acheté»

b. ayyis ad Ili is.fa brahim
le cheval ce que il a acheté B.
«ce cheval que B. a acheté»

c. ayyis [e](Ili) is.fa brahim
le cheval (que) il a acheté B.
« le cheval que B. a acheté»

d. ayyis ad (lli) iisġa brahim
le cheval ce (que) il a acheté B.
«ce cheval que B. a acheté» .

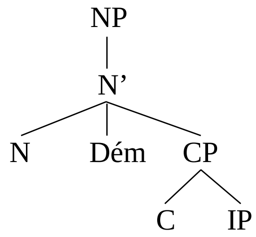
Les deux phrases (110 a et b) ont le même sens, alors que l'absence de Dém. de (109c) la distingue sémantiquement de (110 d).

Un troisième critère est de l'ordre de la fonctionnalité et de la distribution ; *i.e*, le Dém se différencie du COMP en ce que le premier occupe dans le domaine de NP la position de modifieur inséparable du N, alors que le second est la tête de la proposition subordonnée relative (CP); *viz.,*

(111) a. Dém $\longrightarrow$ / $[_{NP}$ N ---]

b. COMP $\longrightarrow$ / $[_{CP}$ --- $[_{IP}$ ....]

c.



4.4.2.4. Modification propositionnelle : la relative.

Le N admet comme autre modification de définitude une proposition verbale relative (CP), qui le modifie directement ou par complémenteur interposé, lequel est de nature déictique et anaphorique de même forme que le démonstratif décrit dans la section précédente, *viz.;*

(112) a. ayyis lli izznz brahim iga umlil.
le cheval que il a vendu B. il est le blanc
«le cheval que B. a vendu est blanc»

a. [$_{DP}$ [$_{NP}$ ayyis$_i$ [$_{CP}$ [e] [$_{IP}$ izznz brahim [e$_i$]]] [$_{VP}$ iga [e$_i$] [$_{AP}$ umlil]]].

Ainsi, l’amazighe a comme structure de NP où N est modifié par une relative les configurations suivantes[51] :

(113) a. [$_{NP}$ [$_{CP}$ [C *Ili$_i$*] [$_{IP}$.......]]] NP
b. [$_{NPi}$ [$_{CP}$ [C e$_i$] [$_{IP}$…..]] NP

Sur le plan sémantique, les deux types de relatives sont synonymes ; le COMP n'étant en lui-même porteur d'aucun sens inféré par son absence ou sa présence, étant un simple morphème de subordination de la relative au NP que celle-ci modifie, bien qu'il requiert une valeur anaphorique[52] en référant au NP antécédent. C'est cette propriété qui semble favoriser souvent son effacement, notamment dans les relatives restrictives.

[51] Pour plus de détails concernant la syntaxe des relatives en amazighe, *v* Sadiqi (1986). L'auteur désigne les relatives avec COMP réalisé par R-RCs et celles à COMP vide par ORCs.

[52] Cette valeur anaphorique du COMP est mise en évidence dans les constructions où l'antécédent est un PP ; *e.g. afrux mi tfkit adlis* «le garçon à qui tu as donné le livre ».

Les relatives en amazighe sont de deux types:

(i) Relatives à forme verbale fléchie (conjuguée ou personnelle) ; elles sont le fait de construction où le NP antécédent est objet direct (accusatif) ou complément prépositionnel (datif, oblique), *viz.*,

(114) a. iznz ḥmad ayyis
il a vendu Ḥmad le cheval
«Ḥ. a vendu le cheval»

b. ayyis lli iznz ḥmad
le cheval que il a vendu Ḥ.
«le cheval que Ḥ a vendu»

c. tfkit adlis i wfrux ann
tu as donné le livre à garçon ce-là
«tu as donné le livre à ce garçon-là»

d. afrux lli mi tfkit adlis
le garçon que à qui tu as donné le livre
«le garçon à qui tu as donné le livre»

e. idda brahim s tmazirt ann
il est parti B. à la pays ce-là
«B. est allé à ce pays-là»

f. tamazirt lli s idda brahim
le pays que à il est parti B.
«le pays où B. est allé»

g. ibbi unẓar *ġ* usgg^{w}as ann
il est coupé la pluie dans l' année ce-là
«il n'a pas plu cette année-là»

h. asgg^{w}as lli *ġ* ibbi unẓar
l'année que dans il est coupé la pluie
« l'année où il n'avait pas plu»

i. iman ḥmad d uslmad ann
il accompagne Ḥ. avec l'enseignant ce-là
«Ḥ. a accompagné cet enseignant -là»

j. afqqir lli d iman ḥmad
le vieillard que avec il accompagne Ḥ.

«le vieillard que Ḥ. a accompagné »

k. ilkm moḥa f iqariḍn ann
il arrive M. sur l'argent ce-là
«M. a besoin de cet argent-là»

l. iqariḍn lli f isawl moḥa
l'argent que sur il parle M.
«l'argent dont M. a parlé».

Dans les constructions en (114), la relative est restrictive, en ce sens que le scope de la prédication verbale porte sur un élément précis et restreint de l'ensemble potentiellement dénoté par le NP antécédent. La relative modifie le NP en lui conférant une spécification nuancée.

Il est à noter que dans les relatives à antécédent datif et oblique (114 d, f, h, j, 1), la préposition se sépare de NP complément qu'elle gouverne[53] et se positionne avant le verbe et après le COMP, alors que dans les phrases verbales simples (110 c, e, g, i, k), la préposition précède normalement son complément ; viz.;

(115) a. Phrase simple : $[_{IP}$ V-infl $NP_{suj.}$ $(NP_{obj.})$ $[_{PP}$ P +NP]]
b. Relative: $[_{NP}$ NP $[_{CP}$ $[_{C}$ lli+p] $[_{IP}$ V-infl +XP]]]

(ii) Relatives à forme verbale non-conjuguée ou non personnelle dites aussi *Relatives participiales*; elles sont exclusives aux constructions où le NP antécédent est sujet, viz. ;

(116) a. issuda ufrux ayyis
il monte le garçon le cheval
«le garçon monte à cheval»
b. afrux lli issudan ayyis
le garçon qui montant le cheval
«le garçon qui est à dos du cheval»

c. tfka tfruxt ajjig i wmnay
elle a donné la fille le fleur à le cavalier
«la fille offre une fleur au cavalier»

d. tafruxt lli ifkan ajjig i wmnay
la fille qui donnant le fleur à le cavalier
«la fille qui a offert une fleur au cavalier»

[53] Nous reviendrons à ce phénomène dans le chapitre des extrapositions de NP dans les constructions relatives et interrogatives (*cf.* chap.6 *infra*).

e. mgrn iš̆wwaln igr ad
ont moissonné-ils les moissonneurs le champ ce-ci
«les moissonneurs ont moissonné ce champ»

f. iš̆wwaln lli ymgrn igr ad
les moissoneurs qui moissonant le champ ce-ci
«les moissoneurs qui ont moissoné ce champ».

D’une manière générale, les relatives participiales en amazighe sont interprétées comme non-restrictives et requièrent souvent une valeur appositive. Elles n'impliquent pas une restriction du scope de la référentialité du N qu'elles modifient ; plutôt, elles renchérissent sur sa définitude intrinsèque ou contextuelle en y apportant un élément de spécification (une infom1ation) supplémentaire.

La modification de N par une relative restrictive est ainsi un procédé de spécification ; d'où son incompatibilité avec des déterminants [- défini], excepté les QPs à valeur partitive ; *viz.;*

(117) a. *yan / kra n wayyis lli izznz Brahim
un/ quelque de le cheval que il avendu B.
* « un (certain) cheval que B. a vendu »

b. *yan / kra n iswwaln Ili ikrzn igr ad
un/ quelques de les moissonneurs qui ayant cultivé champ ce-ci
* «certains moissoneurs qui ont cultivé ce champ».

4.4.2.5. Modification complétive : la construction génitive.

La construction génitive est un procédé de spécification de NP. Elle consiste en une détermination du N par un complément nominal ; d'où les appellation traditionnelles», « N complément de nom» (Galand (1969)) ou « complément déterminatif » (Reesink (1979)).

L’amazighe a deux types de constructions génitives :

(i) *Construction indirecte*, correspondant au *génitif analytique*. La relation génitive entre la tête et son complément adnominal est médiatisée par une préposition spécifique, *n* «de», comme c'est le cas dans d'autres langues telles que l'arabe marocain, le français[54] et l’anglais ; *viz.;*

[54] Sur les constructions génitives en français, *v*. Milner (1982 : 69-226).

(118) NP $\longrightarrow$ NP+ Prép$_{[+Gén.]}$ + NP.

(119) a. tigmmi n umksa.
« la maison du berger»

b. d-dar d / dyal / tac lmudir. (AM)
« la maison du directeur»

c. La maison de Pierre (Fr)

d. The house of John (Angl)

(ii) *Construction directe,* correspondant au génitif synthétique, où le complément adnominal est *adjacent* à la tête qu'il détermine ; *viz.;*

(120) NP $\longrightarrow$ NP [$_p$ e] NP.

Ce type de structure est relativernent marginal, en ce qu'il est restreint à certaines formes nominales ayant tendance à la lexicalisation (noms propres d'appartenance ethnique ou géographique ; syntagmes d'attribution, etc.), comme dans les exemples (121), ou résultent d'un processus morphophonologique d'assimilation de la préposition génitive avec un phonème vocalique ou consonantique à l'initiale du nom complément, lequel phonème se réalise comme une géminée (consonantique ou semi-consonantique). Ce dernier cas est d'une fréquence variable d'un dialecte à un autre ; comme il ressort des exemples en[55] (121), *viz.;*

(121) a. *bu* wsrdun
celui de le mulet
«le propriétaire du mulet»

b. mm usrdun
celle de le mulet
«la propriétaire du mulet »

c. *u* tmazirt
celui de le pays
«le citoyen, le compatriote»

---

[55] Les exemples en Kabyle sont dus à Chaker (1983 : 373, *sq.*), ceux en Mzab, Irjen, Bissa sont empruntés à Reesink (1979: 269). Notons que le dialecte Zemmour (Maroc central) semble être le plus avancé dans les processus d'assimilation phonique, lesquels tendent á se généraliser à la majorité des consonnes *(cf.* Benzekri 1983, Boukhris (2012). Sur les cas d'assimilation de la préposition génitive en AT, *v.* El Moujahid (1979 et 1981 : 44).

d. *ult* tmazirt [ulttmazirt]
celle de le pays
«la citoyenne, la compatriote »

e. *ayt* udrar
ceux de la montagne
«les montagnards»

f. *ist* udrar
celles de la montagne
«les montagnardes»

(122) a. tigmmi wflla (AT) ← /*tigmmi n uflla* /
la maison haut
«la maison d'en haut»

b. imi wryaz (Bissa) ← /*imi n urgaz* /
«la bouche (de) l'homme»

c. tasarut llhri (AT) ← /*tasarut n ləhri* /
"la clé (du) grenier»

d. tasmudi waman (Mzab) ← /*tasmudi n waman* /
«la fraîcheur (de) l'eau»

e. aqerru wserdun (Kabyle) ← /*aqərru n userdun*/
«la tête (du) mulet»

f. awərn tternzin (Irjen) /*awərn n ttərnzin*//
«la farine (d') orge »

g. tamurt llaẓ (Kabyle) ← *tamurt n laẓ/*
«la terre (de) la famine"

h. ṭṭbiɛa bbw qšiš (Kabyle) */ṭṭbiɛa n wqšiš /*
«la qualité (de) l'enfant»

i. lmḥibba ggiləs (Kabyle) ← / *lmḥibba n iləs*/
l'amour (de) la langue
«l'amitié par les mots»

j. taddart ffaṭima (Zemmour) ← /*taddart n faṭima*
«la maison (de) Fatima»

k. axxam ɛɛiša (Zemmour) / axxam n ɛiša/
«le foyer (de) Aïcha»

l. lflus xxadija (Zemmour) ← /*lflus n xadija*/
«l'argent (de) Khadija»

m. taddart hhmmuša (Zemmour) ← /*taddart n hmmuša*/
«la maison de Hemoucha»

n. udm rrbbi (AT) ← / *udm n rbbi* /
visage (de) Dieu
« par Dieu !»

Comme il apparaît dans (120a), la préposition génitive (*n*), en gouvernant le NP complément le marque de l'EA. (*amksa* > *umksa*). L'EA est ainsi une marque morphologique de la relation génitive entre la tête et son complément. Dans les constructions du génitif synthétique (122), l'EA se maintient en dépit de l'absence de la préposition qui en est responsable ; du coup, loin d'être une marque redondante du génitif, il devient la seule marque de celui-ci. Dans le cas des noms à initiale consonantique (non aptes au marquage d'EA; *cf* chap. 3), la position adnominale est seule à déterminer la relation génitive entre les deux noms juxtaposés, comme le montrent les exemples en (122 g, j, 1, m, n.)[56].

Les compléments adnominaux marqués pour le génitif sont des NPs introduits par la préposition n «de»; ils peuvent recevoir toutes les déterminations et les modifications nominales, compatibles avec celles de la projection maximale (NP) qui les domine ; *viz.* ,

(123) a. tarikt n [$_{NP}$ wayyis ad [$_{AP}$ umlil]]
la selle de [le cheval ce-ci [le blanc]]
« la selle de ce cheval blanc »

b. taqɛit n [$_{NP}$ waman n uġbalu]
la bouteille de [l'eau de le source]

[56] Il est parfois difficile de démontrer que le génitif synthétique est le produit de l'assimilation de la préposition avec un phonème donné. Comme le souligne Chaker (1983 : 375) pour le kabyle, il y a lieu de voir dans ce phénomène une tendance de l'amazighe à développer une variante morphologique synthétique à partir de la variante analytique. Cette hypothèse est confirmée par l'existence de syntagmes génitifs où la marque d'assimilation (initiale géminée du complément) est absente ; *e.g (i)iwawlan idrwišn* "(les) parents (des) fous". Chaker *(ibid)* en avançant cet exemple, soulève en même temps l'ambiguïté sémantique occasionnée par l'analogie structurale (relation appositive) entre le NP à génitif synthétique et le NP à modifieur adjectif ; l'exemple (i) a en effet le sens de "des parents fous" *(cf n idrwišn "* ceux des fous" *vs idrwišn* "les fous".

« la bouteille d'eau de la source»

c. tigmmi n [$_{NP}$ umdyaz [$_{CP}$ lli yddan s fransa]]
la maison de [le poète [qui étant parti à France]]
«la maison du poète qui est parti en France».

Les compléments génitifs en amazighe requièrent des valeurs sémantiques différentes en fonction de la nature des traits inhérents au NP recteur qu' ils modifient ; *i.e.*, nominal simple (commun ou propre) ou nominal dérivé[57] (noms d'agent, d'action d'instrument, etc..) :

(i) Génitif possessif :

(124) a. ayyis n ungmar
«le cheval du chasseur»

b. tamġart n ungmar
«l'épouse du chasseur»

c. afus n ungmar
«la main du chasseur»

Cette valeur de possessif est confirmée par la possibilité de paraphraser les NPs en (123) par une proposition verbale avec le prédicat *iṭṭaf* « il- possède, il a » ; *viz.*,

(125) iṭṭaf ungmar ayyis / tamġart / afus.
il possède le chasseur/ le cheval/ la femme/ la main
«le chasseur a un cheval/ une épouse/ une main».

Cette valeur de possessif est [+aliénable] dans (123a) et [-aliénable] dans (124 b etc.).

(ii) le génilif Agent:

(126) a. aġrum n uxbbaz
le pain de le boulanger
«le pain du boulanger»

[57] Nous reviendrons en détail, dans chapitre 5, sur la syntaxe des constructions génitives des noms verbaux.

b. tanḍḍamt n ḥmad
«la poésie de Ḥmad»

Cette valeur est rendue par la paraphrase en une proposition à prédicat de genre «faire », *viz.;*

(127) a. iskr / iɛjn uxbbaz agrum
il a fait/ il a pétri le boulanger le pain
«le boulanger a fait/ pétri du pain»

b. iskr / inna ḥmad tanḍḍamt
il a fait/ il a dit / composé Ḥmad la poésie
« Ḥ. a composé des poèmes»

(iii) Le génitif Objet (patient, expérienceur)

(128) a. tamaḍunt n ɛli
«la maladie d'Ali»

b. tiġrsi n ufullus
«l'égorgement du coq»

Le génitif dans ces constructions est interprété comme objet de l'action exprimée par le recteur. Cette valeur est en général le fait de la modification génitive des noms déverbaux.

Il est à noter que seuls les génitifs possessifs peuvent être des pronoms ; notamment quand le recteur est [+ humain] ; *viz.*,

a. a. tigmmi *n* s
la maison de lui
«sa maison»

b. afus *n* s
la main de lui
«sa main»

c. *aġrum n s [+ objet]
«son pain»

d. *tamaḍunt n s [+patient]
«sa maladie»

Seule la modification génitive possessive a une valeur attributive ; laquelle ressort de la paraphrase avec construction copulative en *g* «être» ; *viz.*,

(130) a. ayyis (ad) iga win ungmar
le cheval (ce-ci) il-est celui-de le chasseur
«ce cheval est celui du chasseur»

b. *tamaḍunt (ad) tga tin ɛli [+patient]
la maladie (ce-ci) elle-est celle-de Ali
«cette maladie est d'Ali»

c. *aġrum (ad) iga win uxbbaz [+objet]
le pain (ce-ci) il-est celui-de le boulanger
«ce pain est celui du boulanger»

4.4.2.6. Interaction entre le génitif et autres déterminants [± défini]

Comme il a été souligné précédemment, la tête nominale en amazighe, n'étant pas déterminée par un article, a le trait [+défini], de manière inhérente (référence virtuelle, valeur générique), d'une part et, et le trait [+spécifique], contextuellement par une modification complétive, d'autre part. Ainsi, la modification génitive qui est potentiellement une marque de spécification est compatible avec le trait [+ défini] porté par le recteur. Cette particularité de l'amazighe le rapproche des langues comme le français ou l'anglais, et le distingue des langues sémitiques comme l'AS et l'AM ; *viz.*,

(131) a. ayyis n ungmar
« le cheval du chasseur»

b. le livre de Pierre

c. The book of the student

d. kitâbu l-mudi:ri
livre le directeur
«le livre du directeur»

e. *al- kitâbu 1-mudi:ri
le livre le directeur
«le livre du directeur »

f. ktâb (d) 1-mudi:r
livre (de) le directeur

«le livre du directeur»

g. 1-ktâb *(d) 1-mudi:r
le livre (de) le directeur
«le livre du directeur»

Aussi bien en AC qu'en AM (126 d, e), une restriction est posée sur la modification génitive de la tête ; celle-ci devant être [- définie] (*cf*. Jamari (1988: 223), bien que le NP dans son ensemble soit [+défini]. Cette restriction ne touche pas le NP en amazighe, apparemment en raison de la définitude inhérente à la tête nominale. Cela confirme davantage notre hypothèse de départ, selon laquelle la spécification du NP est fonction des traits du complément modifieur qui percolent sur la tête modifiée ; ce qui semble être le cas en AC et en AM où les NPs sont en État Construit (129 d, e, *supra*). Ce fait est manifesté par l'exclusion mutuelle entre le déterminant [+défini] et l'état construit (génitif synthétique). Cette restriction est exprimée dans Jamari (1988: 229) par une condition de distribution complémentaire entre défini et génitif; *viz.;*

(132) Condition sur les traits de la tête (Condition on Head Feature Composition (CHFC))
En D-Structure, si α est un assignateur de cas génitif, α ne peut être marqué (morphologiquement) pour le trait [±défini].

La condition (132) sur le marquage morphologique du N modifié par un complément génitif renforce à la fois notre hypothèse de *l'inexistence de l'article défini* en amazighe et celle qui se généralise à l'arabe (AC et AM) en considérant le modificateur génitif comme étant un déterminant de spécification, à l'instar des autres modifieurs étudiés précédemment.

4.4.3 Uniformité de modification de spécification

A partir des cas de figure passés en revue jusqu'ici, *i.e*, la modification adjectivale, participiale, relative, démonstrative et génitive, nous pouvons récapituler en postulant que:

(i) Le NP en amazighe *n'a pas d'article défini* ;
(ii) Le NP réduit à N^0 peut être [+défini] de manière inhérente ;
(iii) Le NP détient le trait [+spécifique] par modification complétive de manière uniforme. Cette uniformité est manifeste sur deux plans :

(a) sur le plan structural : tous les modifieurs sont générés en position de complément et non de spécifieur. Ils peuvent modifier la tête nominale directement (adjacence stricte) ou par le biais de fonctionnels (préposition, complémenteur) ;

(b) sur le plan sémantique, les traits de spécification percolent du modifieur dans la tête pour renforcer la définitude du NP dans sa totalité.

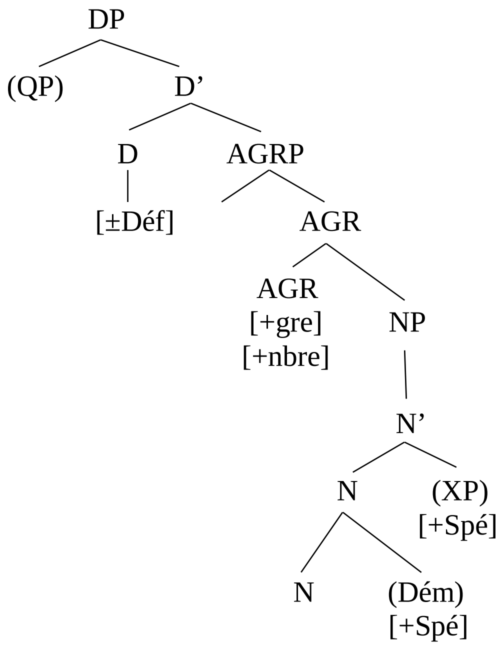
4.5 Conclusion

L'objectif de ce chapitre a été de décrire la structure interne du Groupe Nominal en AT, à la lumière des principes de la théorie des catégories syntaxiques (X-barre). Pour ce faire, nous avons centré l'analyse autour de la problématique du statut catégoriel de Dét en amazighe, d'une manière générale, en vue d'une reconsidération critique des thèses qui font de la voyelle initiale des noms amazighes une catégorie de rang X^0 susceptible de remplir Je rôle de l'article défini. Aussi, avons-nous apporté des éléments d'argumentation, théoriquese et empiriques pour réfuter une telle approche et proposer un traitement alternatif de la constituance du Groupe Nominal. Pour l'essentiel, nous postulons que *la voyelle initiale n'est pas une catégorie syntaxique* ; elle est un constituant morphologique du N^0 au même titre que d'autres catégorie de même nature, *i.e.*, racine, schème et mélodie vocalique (*voir* chap. 3). Elle correspond à la flexion d'accord réalisée sur N. Ainsi, le D en amazighe se ramène à une *catégorie abstraite* dont la projection est motivée par la syntaxe. Il est de ce fait un site d'accueil de N^0 quand la montée de celui-ci est motivée par l'exigence d'assignation de Cas. Il est également spécifié pour le trait [+défini] qui est abstrait et inhérent au NP en amazighe. Quant au trait [-défini], il est assigné au NP par les spécifieurs pré-nominaux (les quantifieurs [-définis], dont le nom de nombre *yan,* assimilé d'apparence à l'article indéfini.

Par ailleurs, l'analyse du système des modifieurs du nom nous a permis de dégager la particularité de la structure interne du DP en amazighe. Ainsi, nous avons démontré que les spécifieurs sont des têtes nominales à valeur quantitative et indéfinie. Ils sont des QPs dont la relation avec le NP qu'ils modifient répond au schéma général des constructions génitives [N *n* NP]. Nous avons également mis en exergue l'homogénéité distributionnelle des post-modifieurs (APs, participes qualifiants, relatives, démonstratifs et génitifs) qui sont tous des assignateurs de trait [+spécifique] à la tête nominale et au NP dans son ensemble.

En guise de récapitulation, on peut donner de la structure interne du DP en AT la configuration schématique suivante :

(133)



où XP = AP/NP/CP

La représentation en (133) est conforme aux conclusions du chapitre 3, concernant la structure interne de N^0, selon lesquelles l'ensemble des nominaux (simples, dérivés et de qualité) sont formés au niveau pré-syntaxique et se projettent en syntaxe comme des catégories de rang X^0. Cela a eu une implication sur l'analyse de la structure interne du DP dans le présent chapitre. Ainsi, bien que nous ayons admis au départ que le DP en amazighe répond au schéma universel, notamment en ce qui concerne la projection AGRP dominant une tête fonctionnelle AGR, nous avons continué l'analyse dans la perspective du lexicalisme fort. Autrement dit, sans exclure l'hypothèse de la montée de N^0 dan AGR (lexicalisme faible), nous avons essentiellement insisté sur la montée de N^0 dans D nul, laquelle ne peut évidemment avoir lieu sans que N^0 ait d'abord transité par AGR. Cette analyse est plus compatible avec les faits de la morphologie amazighe qui est de type non-linéaire. Ainsi, compte tenu la conception du module morphologique, adopté ici (*cf.* Borer (1987)), nous estimons que l'incorporation de N^0 dans les catégories flexionnelles (genre, nombre) est un fait d'association qui peut avoir lieu à plusieurs niveaux.

Chapitre 5

SYNTAXE DU GROUPE NOMINAL
Les constructions génitives

5.0. Introduction

Dans les recherches sur l'amazighe de ces dernières décennies, le traitement de la syntaxe du Groupe Nominal a rarement attiré l'attention des auteurs qui limitent en général leur description à la constituance du NP, à la place et aux fonctions de celui-ci dans la syntaxe de la phrase et du prédicat verbal.[1] Nous proposons ici de donner une suite à notre analyse de la structure interne de DP en AT (chap. 4), en nous intéressant particulièrement à la syntaxe des constructions génitives dont les têtes sont respectivement des noms ordinaires et des noms dérivés.

Parmi les problèmes posés dans l'approche de ces constructions celui de la dérivation des structures présentant en surface le schéma [N *n* NP]. Il sera donc question de rendre compte du caractère analytique du génitif en AT en essayant de le ramener à des principes de la théorie ici adoptée. Cela suppose l'examen de plusieurs phénomènes ayant trait à cette question, dont entre autres, le statut et le rôle de la catégorie *Dét* dans ces constructions, la pertinence de la réalisation de la position Spec N', le statut de la catégorie N comme non-gouverneur et le mécanisme d'assignation du Cas au NP génitif.

Plusieurs arguments seront proposés en faveur de la stratégie analytique des constructions génitives. Le rôle et le statut de la préposition *n* «de» est discuté en corrélation avec la question de la légitimation de la position de complément dans la projection DP. Il sera proposé dans cette optique, un traitement unifié des constructions à tête nominale ordinaire et de celles à tête nominale dérivée sur le plan syntaxique, avec une différenciation entre les deux sur le plan thématique. Enfin, nous présenterons quelques hypothèses en vue de rendre compte du phénomène de l'inextractibilité de l'argument Possesseur hors du domaine NP. Le chapitre est organisé de la manière suivante :

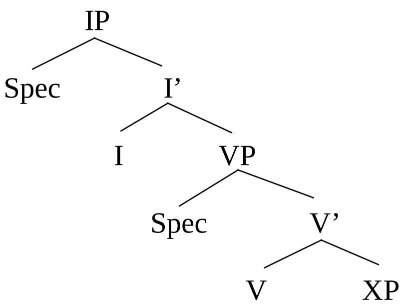
[1] A notre connaissance, le seul travail à avoir proposé une approche particulière de la syntaxe du Croupe Nominal en Amazighe Tarifiyt est celui d'Ouhalla (1988). II s'inscrit dans le cadre des travaux d'obédience générative (modèle GB) qui constituent un pendant aux thèses de Chomsky sur la nominalisation (Chomsky (1970)), développées par la suite par plusieurs auteurs, dont en particulier Milner (1978), Abney (1987), Rouveret (1987), Fassi Fehri (1988, 1992, 1993), Pollock (l989b), Khaïri (1990), Giorgi et Longobardi (1991), entre autres.

Dans un premier temps, une brève esquisse du parallélisme entre la structure de la phrase (IP) et celle du Groupe Nominal (DP) est proposée afin de mettre en évidence la particularité des constructions génitives, comme lieu d'actualisation de rapports syntaxiques du domaine nominal, similaires à ceux en vigueur dans le domaine verbal, notamment pour ce qui est des DPs ayant comme tête lexicale un nom déverbal. Les autres sections seront consacrées, respectivement, aux constructions génitives à tête nominale ordinaire et à celles à tête nominale déverbale. Une dernière section sera dédiée à la question de l'extraction hors de NP, dans la perspective d'apporter des arguments supplémentaires à l'unicité de la position de complément de N dans le domaine DP, d'une part, et à la constitution de NP comme domaine de confinement, d'autre part.

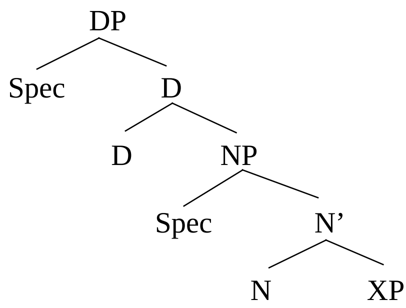
5.1. Parallélisme structural entre DP et IP.

Dans le chapitre 2, nous avons établi que la structure interne de la phrase simple est de type (1) et au chapitre 4, nous avons argumenté en faveur d'une structure interne de DP de type (2) :

(1)



(2)



A la suite de plusieurs auteurs (*v.* note 1), nous interprétons les configurations (1) et (2) comme illustration de l'hypothèse du parallélisme structural entre IP et DP. Une telle assomption est basée sur les postulats suivants :

- dans chacune des deux structures, il existe un élément qui constitue la tête lexicale de la projection maximale, *i.e.*, V pour [P et N] pour DP. Autrement dit, chacune des deux constructions a sa propre projection lexicale (VP et NP) ;
- chacune des deux projections dispose d'une tête fonctionnelle, *i.e.*, Infl. pour IP et D pour DP. Autrement dit, dans chacune des deux structures, il existe une projection fonctionnelle (IP et DP). Il est à rappeler (*v.* Chap 4) que les deux projections IP et DP ont chacune un constituant AGR qui a une représentation morphologique (flexions) dans IP et une représentation abstraite dans DP ;

- la dérivation de la S-structure des deux catégories, IP et DP, est le fait d'une montée de la tête lexicale (V et N) dans la tête fonctionnelle (I et D). Dans une représentation de la phrase simple, plus articulée que celle en IP donnée en (1), *i.e.*, en TP, la montée de V opère respectivement dans les têtes AGR puis T (*v.* fig. (40), chap.2).
- V et N admettent chacun un système de compléments de type XP (X= N, C, A).

Le rapprochement structural entre la syntaxe de IP et de DP est davantage mis en évidence dans le cas où les DPs ont comme tête lexicale un Nom dérivé ; celui-ci étant supposé (depuis Chomsky (1970)) partager avec le verbe de même racine lexicale, les propriétés distributionnelles et thématiques. Cette assomption est confortée par la «synonymie» observable entre les DPs dérivés et leurs correspondants propositionnels (IPs), *e.g* .;

(3) a. i-zznz ufllaḥ igr.
Il-a-vendu le-cultivateur le champ
«le cultivateur a vendu le champ».

b. aznza n ufllaḥ i yigr
La vente du cultivateur à le-champ
«la vente du cultivateur du champ»

(4) a- i-ġrs ugzzar i wfullus
Il-a-égorgé le boucher à le-coq
«le boucher a égorgé le coq»

b- tiġrsi n ugzzar I wfullus
L'égorgement de le boucher à le coq
«*l'égorgement du boucher du coq»

Dans (3) et (4), la synonymie des IPs en (a) et des DPs en (b) est expliquée, dans la théorie adoptée ici, par l'assomption que les verbes *zznz* «vendre», *ġrs* "égorger» et leurs correspondants Ns dérivés respectifs, *aznza* «vente» et *tiġrsi* «égorgement», ont la même grille thématique, en ce qu'ils sont sous-catégorisés pour les mêmes types d'arguments, Agent (*afllaḥ* «cultivateur», *agzzar* «boucher») et Patient/thème (*igr* «champ», *tixsi* « brebis»). C'est d'ailleurs sur la base de ce parallélisme entre le IP et le DP déverbal, partageant la même racine lexicale, que l'on peut postuler, dans l'optique du lexicalisme faible, l'existence dans DP d'un nœud NOMP contenant la mélodie vocalique des noms dérivés. Selon les analyses de ce genre (*cf*. Ouhalla (1988)), la nominalisation est le produit de l'incorporation de la tête lexicale N^0 par la tête flexionnelle NOM. Rappelons que dans la présente étude, nous supposons que cette nominalisation relève du niveau pré-syntaxique.

Le parallélisme structural entre les constructions IPs et DPs se confirme également par l'ordre des constituants dans les deux structures, *i.e.*, VSO et NS0[2], lesquels sont affichés, respectivement, par les structures en (a) et (b). Ceci soutient d'une part, l'idée que les DPs à tête nominale dérivée conservent la structure interne des IPs qui leurs correspondent et, d'autre part, le fait que les têtes nominales dérivées disposent de propriétés syntaxiques et thématiques des têtes verbales de base. Ces assomptions fond écho l'hypothèse de la Nominalisation[3] en tant que phénomène qui sous-tend la dérivation des constructions nominales (DPs) à partir des constructions verbales (IPs) (*cf.* Chomsky (1970)) .

5.2. Syntaxe des constructions génitives

Comme nous l'avons esquissé dans le chapitre 4 (section 4), les constructions génitives correspondent à ce que les berbérisants (Basset (1954), Galand (1966, 1969), Bentolila (1983), Chaker (1983), Reesink (1979), El Moujahid 1981)) spécifient comme constructions en *N + complément de N***.** Ce sont en général les Groupes Nominaux de forme [$_{DP}$ N *(n)* NP]. Dans ces constructions, la tête nominale peut être soit un nom ordinaire (primitif), soit un nom dérivé. Nous avons également constaté que dans ces constructions, le rapport entre la tête nominale et son complément NP prend des valeurs sémantiques diversifiées. Dans ce qui suit, nous proposons de réexaminer, à la lumière de l'analyse DP, (Abney 1987, entre autres, *cf* note 1), le fonctionnement syntaxique des structures génitives, en vue de mettre en évidence leurs propriétés sur différents plans.

5.2.1 *Propriétés structurales et dérivation des constructions génitives.*

Considérons les Groupes Nominaux dans les constructions suivantes :

(5) a. ayyis n ufllaḥ
Le cheval de le-cultivateur
« le cheval du cultivateur»

b. tanḍḍamt n sidi Ḥəmmu
« la poésie de Sidi Ḥəmmou»

---

[2] Sur la question de l'ordre des constituants dans IP et DP en tarifit et d'autres langues (gallois, charmorro et turque), *voir* Ouhalla (1988 : 185 *sq*) et en Arabe Standard, voir Fassi Fehri (1988, 1993).

[3] Sur la question de la nominalisation en AT, *voir* chapitre 3, où nous adoptons l'hypothèse du lexicalisme fort, en assumant que les dérivations des noms déverbaux relèvent du composant lexical. Cette conception est différente de celle qui conçoit la nominalisation comme un fait du composant syntaxique (*cf*. Ouhalla (1988), Khaïri (1990), entre autres.

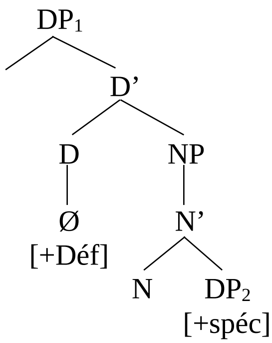
(6) a. tiġrsi n ufullus
l’égorgement de-le-coq
« l’égorgement du coq»

b. tiġrsi n ugzzar i wfullus
l’égorgement de le-boucher à le coq
«l'égorgement du coq par le boucher».

Dans (5 a, b), le DP a pour tête lexicale un nom «ordinaire» dont nous postulons la spécification par détermination génitive, étant donné qu'en amazighe, en l'absence d'article défini (*v.* chap. 4), le trait [+défini] est supposé être inhérent à DP. Le complément dans (5a) est un argument «Possesseur», alors qu'en (5b), il admet la lecture de «Possesseur» et d'«Agent». Dans (6 a, b), la tête du NP est un nom déverbal d'évènement («nom d'action» dans la terminologie classique) ; son complément immédiat est un argument (Thème) dans (6a) et Agent dans (6b), suivi d'un autre complément qui est l'argument Thème.

A la suite de l'analyse de la structure interne de DP, proposée dans le chapitre 4, nous admettons que la distribution des constituants des DPs dans (5) et (6) est comme en (7) :

(7) a.



Dans la configuration (7), la tête fonctionnelle D est projetée pour des raisons syntaxiques ; elle est sans réalisation phonétique et ne contient que le trait abstrait [+ Défini]. Elle sert de site de montée de N, qui en prend le trait de [+référentiel] interprété au niveau de la FL : ce trait étant nécessaire à la «plénitude d'interprétation» (*Full Interpretation*). La position spec N' est le site d'engendrement des DPs sujets qui sont hors du domaine de N'en D-structure. Quant aux DPs objets, ils sont engendrés dans la position complément de N. On supposera, à la suite de plusieurs auteurs (Abney (1987a), Fassi Fehri (1992), Khaïri 1990)), que la tête lexicale N monte dans D, comme nous l'avons établi pour la dérivation de la structure du DP simple (chap. 4). En outre, si 1'on admet qu'en D-structure les DPs

compléments de Ns sont des objets, avec θ-rôles appropriés à cette fonction (Thème (6a), Possesseur 5a), Agent 5b)), il en découle que l'ordre superficiel de DP dans les structures en (5) et (6) est N(S)O, lequel est analogue à celui des constituants de IP, *i.e.*, VSO, comme nous l'avons suggéré plus haut.

La motivation de la montée de N dans D n'est pas en relation avec le *Principe d'Affixation* (AP, Baker (1985)), étant donné qu'il n'y a pas d'article affixal sous le nœud D. Cette montée n'est pas non plus motivée par l'exigence d'assignation de Cas par D, celui-ci n'étant pas qualifié pour une telle latitude. Toutefois, l'AGR abstrait que contient D peut valider le Cas qui serait assigné éventuellement au DP dans sa totalité, quand celui-ci remplit l'une de ses fonctions syntaxiques : sujet, objet, etc. L'incorporation de N dans D en amazighe n'est pas en relation avec l'assignation du Cas génitif, comme c'est le cas en AS où en anglais.[4]

Comme il a été établi précédemment (*v.* chap. 4), l'élément D est marqué intrinsèquement par le trait de nominalité [+N] et le trait abstrait de définitude [+Déf] lesquels sont diffusés sur l'ensemble de la projection DP. Ces deux propriétés rendent D apte à accueillir le N (comme toute catégorie [+N], *eg.*, Adjectif) qui s'y incorpore, instanciant ainsi un cas de montée de tête-à-tête (*Head to Head Movement*, *cf.* Chomsky (1986 b)).

Ce qui semble motiver la montée de N dans D, dans les constructions en cause, est l'exigence du *Principe de directionalité,* notamment qu'il est admis ici que le D contient un AGR abstrait validant le Cas assigné au DP *(cf* Koopman (1984), entre autres). En effet, comme il a déjà été posé précédemment (*v.* chap. 2), vu que la dérivation de l'ordre superficiel VSO dans IP est en partie motivée par ce Principe, celui-ci est probablement derrière la dérivation de l'ordre NSO dans le DP. Ainsi, étant donné que le Paramètre de directionalité fixe le système de gouvernement et d'assignation du cas et des θ-rôles vers la droite pour l'amazighe (langue à tête initiale), il est attendu que la tête nominale (comme toute catégorie X^0), en montant dans D se positionne à gauche de son complément, afin de lui assigner le θ-rôle approprié (Possesseur, Agent, Thème, etc.), sachant que le gouvernement et l'assignation de Cas à ce complément sont médiatisés par la préposition *n* «de», le N en amazighe n'étant pas qualifié comme gouverneur.

Une autre motivation de la montée de N dans D, aussi bien dans les DPs simples que dans les DPs des constructions génitives, réside dans la nécessité de rendre le N, et aussi tout le DP accessibles à l'assignation casuelle par des éléments gouverneurs et assignateurs de cas, situés hors de DP qui en est le complément ; *e.g.* verbes transitifs, prépositions, et prépositions des DPs. Ce fait est vérifié par le test

[4] L'hypothèse de l'inexistence de AGR morphologique dans le DP en amazighe est reprise plus loin dans ce chapitre. *Voir* également Ouhalla (1988), pour une argumentation similaire.

du marquage de la tête N pour l'EL et l'EA dans les contextes syntaxiques qui les conditionnent (v. chap. 3), *viz.*,

(8) a. ukr-n imxxarn [$_{DP}$ ayyis n brahim]
Ont-volé-ils les-voleurs EL-le-cheval de Brahim.
« Les voleurs ont volé le cheval de Brahim ».

b. ijla [DP wayyis n brahim]
Il-s'est perdu EA- le-cheval de Brahim
« Le cheval de Brahim s'est égaré ».

c. immudda ḥmad s [$_{DP}$ wayyis n brahim]
il-a voyagé Ḥmad avec EA-le-cheval de Brahim
«Ḥmad a voyagé avec le cheval de Brahim ».

Ces généralisations étant admises, nous allons les maintenir comme soubassement à l'examen des principaux cas de figure de la construction génitive, dans la perspective de proposer un traitement relativement unifié, sur la base de principes explicatifs de la GU, paramétrisés, le cas échéant, pour rendre compte de la particularité desdites constructions en amazighe.

La question qui reste toutefois posée est relative au degré de pertinence de la montée de N dans D en amazighe quant à la dérivation des constructions génitives. En effet, si on établit que le nœud D ne contient pas d'Art, ni d'élément AGR réalisé et responsable du Cas génitif ; et si ladite montée ne semble pas différencier le DP simple du DP «complexe» à structure [$_{DP}$ N *n* NP], il faudra procéder à l'analyse des constructions génitives sur la base d'autres principes explicatifs, afin de rendre compte de leur caractère exclusivement analytique en amazighe. Pour cela, trois hypothèses seront examinées dans les sections suivantes, *i.e.*, (i) le statut de AGR nominal, (ii) le (non-) gouvernement par la catégorie Net (iii) l'assignation des θ-rôles dans le domaine du DP.

5.2.2. *Le génitif amazighe et la stratégie analytique*

Comme nous l'avons signalé précédemment, l'amazighe est parmi les langues qui utilisent la stratégie analytique[5] pour le marquage casuel des compléments du nom à l'intérieur des DPs, et ce en faisant intervenir une préposition entre le N et son complément NP.

[5] Sur une approche en vue de rendre compte de la variation des langues quant aux stratégies de marquage casuel du complément du nom (possessif), voir en particulier l'étude de Fassi Fehri (1992 : 56 sq.)

Cette stratégie différencie l’amazighe des langues disposant du génitif synthétique, comme l'AS, l'hébreu et l'anglais, et le rapproche de l'AM et des langues romanes (français en particulier). Elle semble être une alternative à l'absence de l'élément AGR morphologique dans D, d'une part, et à l'inaptitude de la tête nominale à gouverner son complément et à le marquer pour le Cas, d'autre part. Le paradigme (9) illustre cette différenciation entre l'amazighe et les autres langues à cet égard :

(9) a. ayyis n ufllaḥ (BT)
Le cheval de le-laboureur
« le cheval du laboureur»

b. Kita:b-u t-tilmi:ḏ-i (AT)
Livre-nom. l-éléve-gén
"le livre de l'éléve"

c. l-kta:b d/dya:l/ta:ɛ l-wəld (AM)
le-livre de le garçon
«le livre du garçon»

d. *l-kta:b l-wəld (AM)
le-livre le-garçon
«le livre du garçon»

e. kta:b 1-wəld
livre le-garçon
«le livre du garçon»

f. La maison du jardinier. (Fr.)
g. * La maison le jardinier
h. The house of John. (Angl.)

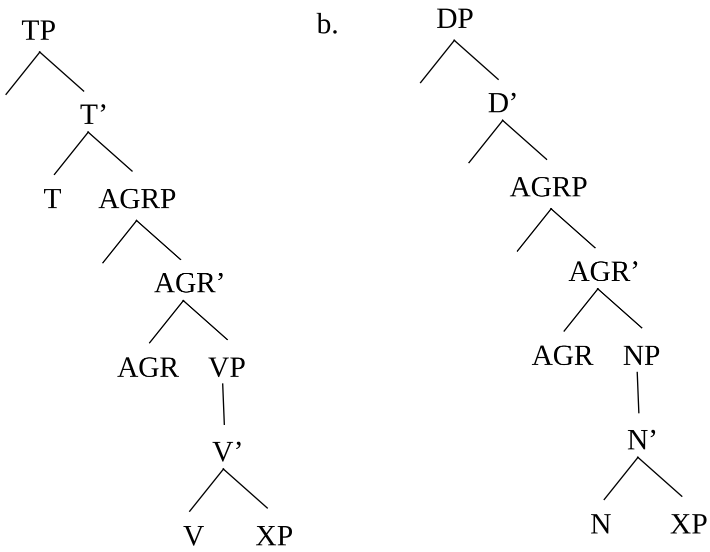
i. John's house.
j. beit ha mora (Heb, Borer(1984))
maison l'institutrice
"la maison de l'institutrice"

k. tmunote sel ha-mora
photos de l'institutrice
« les photos de l'institutrice »

5.2.3. *L'hypothèse de AGR nominal*

Dans l'optique de l'analyse DP (Abney (1987), entre autres : *v*. note 1), il est postulé l'existence d'une catégorie d'accord abstrait *(i.e.,* AGR) dans la tête fonctionnelle du Groupe Nominal, celle-ci s'articulant alors en deux constituants distincts, *i.e*., Art et AGR. Cette supposition est un pendant aux propositions théoriques relatives à l'hypothèse du parallélisme structural entre le domaine de TP et celui de DP, en ce sens que chacune des deux projections a une structure flexionnelle contenant un élément d'accord responsable de gouvernement et d'assignation de Cas. En effet, dans IP, AGR est toujours présent, même quand il n'a pas de forme morphologique (cas des infinitives dans les langues romanes). En amazighe, langue à accord riche, AGR est omniprésent dans la structure flexionnelle de IP. La représentation de la phrase en configuration plus détaillée (en TP) illustre ce fait, comme. En (10a). Par analogie, la représentation de DP contenant un AGR est donnée en (10b) *viz.;*

(10) a. b.



A partir de cette conception du parallélisme structural entre la phrase simple et DP, plusieurs auteurs (*v*. note 1) ont développé l'hypothèse selon laquelle AGR dans le domaine nominal joue un rôle analogue à celui de AGR dans le domaine phrastique. Ainsi, de même que AGR dans TP (10a) détermine la relation qui existe entre le sujet et le verbe, en étant responsable de l'assignation du cas nominatif au sujet, l'AGR dans DP (10b) serait impliqué dans la relation entre la tête nominale et son complément, en ce sens qu'il serait responsable de l'assignation du cas génitif au NP complément.

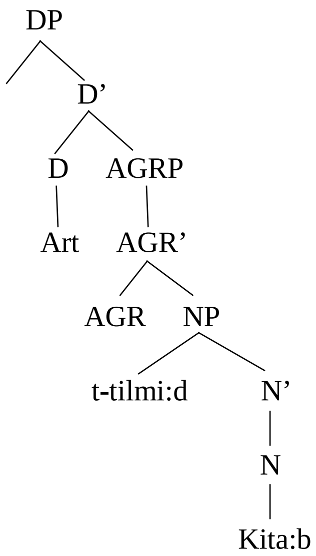
Ces assomptions peuvent être illustrées par l'approche du contraste, observé en AS entre les deux constructions en (11), dont la représentation dérivationnelle

correspond à la configuration en (12) :

(11) a. kita:b-u t-tilmi:ḏ-i (AS)
livre-nom. le-élève-gén.
«le livre de l'élève»

b. * ‘al- kita:b-u t-tilmi:ḏ.-i (AS)
Le-livre-nom. L-élève-gén.
« le livre de l'élève»

(12)



Dans la structure (12), le NP Possesseur *t-tilmi:ḏ* est engendré en position Spec N', par analogie au positionnement de l'argument externe dans Spec V' dans le domaine TP. On admettra que la tête N, *kita:b*, monte dans D après AGR. Par cette montée, le N gouverne proprement sa trace laissée dans sa position initiale sous le nœud N. Dans sa position de surface, le N devient aussi accessible à une source externe le marquant pour le cas (*e.g.*, V pour le Cas accusatif, P pour le Cas oblique, etc.). En incorporant l'élément AGR abstrait, le N sera rendu apte à gouverner le NP sujet dans Spec N' et à lui assigner le Cas génitif, en vertu de la règle (13).[6]

(13) AGR (tête de AGRP, lui-même complément de D) gouverne le NP sujet dans DP et lui assigne le Cas génitif.

[6] Cette analyse, ainsi que la régle (13) sont inspirés de Kaïri (1990: 160) voir aussi Fassi Fehri (1988)

Cette analyse rend compte de la bonne formation de (11a) en ce sens que la montée de N dans cette structure est rendue possible par la non-réalisation morphologique de l'élément Art dans D. L'incorporation de N dans AGR en S-structure permet à AGR de fonctionner comme gouverneur et assignateur du Cas génitif au NP sujet (Possesseur), en même temps qu'elle valide l'accord entre : Spec et tête (Spec-Head Agreement). En FL, la montée de N dans D assure la plénitude d'interprétation (Full Interprétation). Alternativement, cette même analyse rend compte de l'agrammaticalité de (1lb) où l'élément Art est réalisé sous forme de l'article défini *'al-* «le». En effet, et d'après les analyses de Abney (1987a) et de Fassi Fehri (1988), la réalisation lexicale de Art exclut celle de AGR, les deux catégories étant en distribution complémentaire, comme il est stipulé dans l'axiome (14) (*cf* également Emonds (1985)) :

(14) AGR et Art. ([+Déf.]) sont en distribution complémentaire.

Ainsi, selon (14), l'élément AGR, étant exclu de D par la présence de Art, il ne se qualifie plus comme gouverneur et assignateur de Cas. Par conséquent, le N en montant dans D est incapable d’assumer le rôle du gouverneur pour NP dans Spec N', et ce dernier sens dépourvu de Cas ; ce qui suffit pour rejeter la construction (11b) tombant ainsi sous le coup du filtre du Cas.

Cette approche peut être généralisée aux autres constructions en (9). Ainsi, les formes déviantes, en AM (9d), en français (9g) s'expliquent par la proposition en (14) ; et la grammaticalité des structures de l'AM (9e), de l'anglais (9j) et de l'hébreu (9k), s'explique, elle, par la légitimation de la montée de N dans D, faute d'instanciation de (14). Ces constructions sont similaires à celle de l'AS (9b = l1a) qui représente un cas d'état construit, dit génitif synthétique.

Pour ce qui est des constructions génitives amazighes, qui nous intéressent directement ici, l'analyse qu'on vient d'esquisser nous permet d'apporter les éléments d'explication suivants :

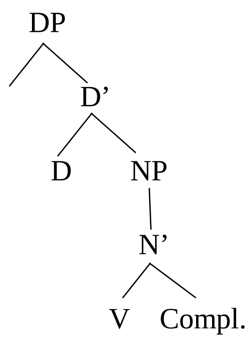
Comme il a été établi précédemment (*v.* chap 4), le D en amazighe ne se projette pas en catégorie lexicale (Art. (in-)défini), réalisée morpho-logiquement. Il se réduit à des traits abstraits [+Déf]. Cela présuppose *a priori* que la montée de N ne serait pas bloquée par l'effet de la stipulation (14) excluant la coexistence de Art [+Déf] et AGR, d'où le fait qu'on s'attendrait à la réalisation dans cette langue de constructions similaires à celles de l'état construit en AS et leurs analogues en AM, en anglais et en hébreu. Cependant, l'agrammaticalité de (15) va à l'encontre d'une telle supposition, *viz.*,

(15) * ayyis afllaḥ
le-cheval le-cultivateur
«Le cheval du paysan »

Il semble donc que cette structure est rejetée pour la même raison que celles qui le sont en référence à la règle (14), *i.e.*, le filtre du Cas ; mais, à cette nuance, que le D en amazighe ne contient ni *Art,* ni AGR non plus. En effet, comme il a été postulé dans le chapitre 3, l'inflexion nominale en genre et en nombre relève des traits morpho-lexicaux de N et ne donne pas lieu à la projection d'un élément AGR morphologique en syntaxe. C'est ainsi que, bien qu'en admettant que N monte dans D pour d'autres raisons, il reste inapte à gouverner son complément et à lui assigner le Cas génitif ; ce qui explique l'agrammaticalité de (15) en vertu du filtre du Cas.

Cette analyse nous conduit à envisager pour l'amazighe deux hypothèses quant à la dérivation des DP génitifs. La première hypothèse stipule l'engendrement de NP possesseur dans la position de Spec N' et la montée de N dans D. Ainsi, étant donné qu'on vient de poser que le AT ne dispose pas d'un élément AGR nominal réalisé morphologiquement sous le nœud tête d'AGRP et qui serait responsable de marquage casuel du complément de N, Il y aurait lieu d'admettre que l'AGR abstrait dans DP serait derrière l'insertion de la préposition postiche *n* «de», qui, comme on le verra est une simple marque de Cas. Cette insertion prend effet au niveau de S-structure, vu qu'elle tient sa légitimation de N à l'aide de l'AGR nominal abstrait. La seconde hypothèse consiste à ramener le caractère analytique de la construction génitive à une autre structure où l'argument Possesseur serait engendré en position de complément au même titre que le NP objet et argument interne dans le domaine VP. Il va de soi que cette supposition implique que la position [spec N'] serait exclusive aux NPs arguments sujets (Agents) dans les DPs à tête déverbale. En effet, il sera argumenté en faveur de l'hypothèse que les autres arguments de N (ordinaire et verbal, y compris l'argument Possesseur) occupent la position de complément de N. Cette deuxième alternative est représentée par la configuration en (16) :

(16)



Le schéma en (16) pose deux problèmes liés l'un à l'autre. Le premier est celui du statut de la tête nominale du point de vue du gouvernement et d'assignation de Cas, et le second est lié au Cas assigné au NP engendré dans la position de complément. Les deux problèmes seront examinés dans la section suivante, où il sera traité du statut et du rôle de la préposition génitive *n* « de».

5.2.4. *Gouvernement par la catégorie N*

La Théorie du Gouvernement telle qu'elle est formulée dans Chomsky (1981) restreint la latitude du gouvernement et partant du marquage casuel aux catégories spécifiées par le trait lexical [-N], *i.e.,* les Vs et les Ps. Autrement dit, les catégories N et A sont exclues du gouvernement et d'assignation du Cas.

Cette assomption a été déterminante pour rendre compte des constructions où la catégorie N admet des compléments, comme c'est le cas dans les DPs en anglais et en français dans (9) et, semble-t-il, dans l'ensemble des langues romanes. Ainsi, étant donné que les NPs dans de telles constructions sont soumis à l'exigence de la théorie des Cas, laquelle prédit que tout NP phonologiquement réalisé doit porter un Cas (Filtre du Cas), il est attendu que les langues développent un mécanisme d'assignation casuelle, pour assurer la bonne formation des constructions tombant sous le schéma $[_{DP}\ [_{N'}$ N-$NP_{complément}$]. Parmi les stratégies en vigueur dans les langues comme l'anglais et le français, celle de l'insertion de la préposition génitive (*of, de*). Celle-ci est considérée comme étant sémantiquement *vide* et ayant comme rôle principal de marquer le NP complément de N pour le génitif, selon la règle (17) comme le propose Chomsky (1981 : 51)

(16) a. NP $\longrightarrow$ $[_P$ of] NP / [+ N] –

ou

b. Ø $\longrightarrow$ of / $[_{N'}$ N-NP]

La préposition insérée entre la tête Net son complément NP par la règle (17) s'attribue la qualité de gouverneur et partant de marqueur du Cas génitif sur le NP qu'elle régit.

Pour ce qui est des constructions anglaises telles que (9i) «John's house», Chomsky (*ibid*) postule l'existence d'une règle *Déplacer* α qui permet de les dériver de leurs correspondantes du type (9h) «the house of John», avec comme stipulation, le fait de considérer l'élément affixal "*'s*" comme une sorte de « préposition » remplissant le même rôle que « of ». De cette manière, dans les deux types de formation, le filtre des Cas s'en trouve respecté, étant donné que le NP John est marqué pour le génitif.

Le cas de l'arabe, langue sémitique à ordre superficiel dominant VSO, est sensiblement différent. Les constructions génitives, connues traditionnellement sous le nom d'Etat Construit » (*'al-'iḍa:fa*) sont de type synthétique.[7] En AS, cela se traduit par une flexion casuelle (*al-kasr*) sur le NP complément de N. Une première explication *li* cette distinction réside dans le fait que l'AS, comme l'hébreu fait partie des langues où les catégories [+N] s'ajoutent à la classe des gouverneurs et d'assignateurs de Cas structural. La tête N aurait, en ce sens, la latitude de marquer pour le génitif son complément NP qu'elle gouverne et qui lui est directement adjacent.

L'AM (9c, e) ainsi que l'hébreu (9j, k) disposent des deux stratégies, analytique et synthétique. En AM, les deux formes sont en distribution complémentaire, compte tenu du trait [+ou - défini] de la tête nominale. Quand celle-ci est [+Déf.], elle perd l'aptitude à gouverner directement son complément, exactement comme la tête nominale définie en AS. Cela est l'effet de l'incompatibilité, dans ces langues, entre l'article et le possessif, comme nous l'avons vu dans la section précédente *(cf.* Fassi Fehri (1988, 1993) et Jamari (1988), pour plus de détails); *viz*.,

(17) a. *1-kta:b 1-wəld
le-livre -le garçon
«le livre du garçon»

b. *'al-kita:bu t-tilmi:ḏ.i
le-livre l'-élève
«le livre de l'élève»

c. *kita:b-un t-tilmi:ḏ.i
livre-[-déf] l'-élève
«un livre de l'élève»

Pour ce qui est de l'amazighe, on a posé précédemment qu'il intègre le paradigme des langues à génitif exclusivement analytique, au même titre que l'anglais et le français. Cela est dû au fait que le N en amazighe n'est pas qualifié comme gouverneur ni comme assignateur de Cas directement à son complément. La dérivation des constructions génitives est le fait du processus suivant :

Comme il a été postulé plus haut, la tête nominale N est engendrée en D-structure dans la position sœur de celle de son complément NP, position à partir de laquelle il est attendu qu'elle assigne le cas génitif, comme c'est le cas des têtes nominales dans les constructions d'État Construit en AS. L'agrammaticalité des DP s'en (19) illustre le fait qu'en amazighe le N n'est pas qualifié comme gouverneur ni

[7] Sur la question de l'Etat Construit en arabe standard, *voir* en particulier Khaïri (1990)

comme marqueur de Cas ; *viz*.,

(18) a. * ayyis brahim
le cheval Brahim.
«le cheval de Brahim»

b. *tamlḥaft tslit
la robe la mariée
«la robe de la mariée».

Les constructions en (19) sont déviantes en vertu du Filtre du Cas. En effet, si on suppose que le DP dans son ensemble détient son Cas d'une source externe (V ou P), le NP complément de N, à l'intérieur de DP, est dépourvu de Cas, ce qui force la langue amazighe à user de la stratégie analytique consistant en l'insertion par défaut de la préposition *n* « de ». Cette insertion suit de l'application obligatoire de la règle (17) *supra*, en vue de préserver la grammaticalité des structures de type (19), comme il ressort de la bonne fom1ation de leurs partenaires en (20) :

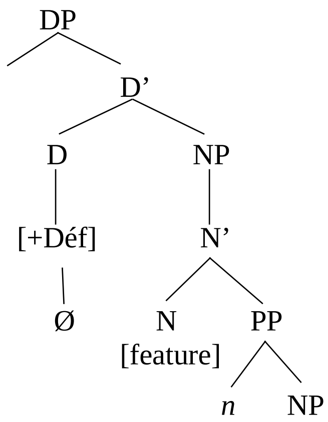
(20) a. ayyis *n* brahim
« le cheval de Bruhim».

b. tamlḥaft n tslit
"la robe de la mariée».

Comme il est souligné par Chomsky (1981 : 51) à propos de l'insertion de la préposition *of* en anglais, la question se pose à propos du statut de la structure du type [$_{N'}$N *n* NP] en BT. Bien qu'il soit difficile d'avancer une réponse convaincante à cette question, on peut d'ores et déjà postuler deux alternatives possibles, dont l'une ramène le problème au statut même de la préposition *n* en amazighe :

(i) La première analyse possible prévoit que le Complément de la tête N est un syntagme prépositionnel de type [$_{pp}$ P + NP], en considérant que «*n*» a le statut d'une préposition gouvernant un complément pour lequel elle est sous-catégorisée et qu'elle marque pour le Cas génitif, lequel relève des traits fonctionnels inhérents à cette préposition. Cette hypothèse est représentée par la configuration en (21) :

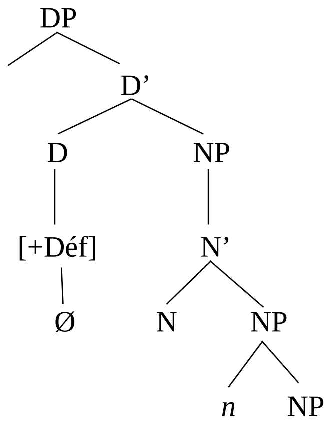
(21)



Comme l'a fait remarquer Sadiqi (C.D), cette analyse est à écarter, vu que P, étant lexical, ne peut assigner que le Cas oblique, ce qui signifie que cette préposition n'a pas ici toute l'indépendance requise qui la qualifierait d'assignateur du génitif à son complément.

(ii) La deuxième analyse possible consiste à admettre que le mécanisme d'insertion de la préposition *«n»* est une règle d'adjonction par défaut opérant en S-structure et qui transforme le NP complément en une « catégorie complexe » de type $[_{NP}$ *n*-NP], comme il est schématisé dans la configuration en (22) :

(22)



Cette représentation confère à "*n*" le statut d'une préposition "postiche" *(cf* Kayne (1984)), en ce sens qu'elle n'est pas une réelle préposition faisant partie d'un syntagme prépositionnel de type $[_{pp}$ [P][NP..]], mais plutôt une simple marque de Cas génitif assigné par la tête N, celle-ci n'étant habilitée ni pour le gouvernement ni pour le marquage casuel direct de son complément.

Les deux approches concurrentes mettent en cause le statut catégoriel et lexical de la préposition *«n»* en amazighe, celle-ci étant particulièrement distincte, par son comportement, des autres prépositions.

5.2.5. *Le statut lexical et catégoriel de la préposition "n"*

Le statut catégoriel de la préposition génitive, ainsi que son fonctionnement syntaxique au sein du Groupe Nominal, ressortent de l'examen de ses particularités dans le système des prépositions en amazighe. Un bref aperçu sur la typologie des prépositions en AT nous semble nécessaire pour la clarté de l'exposé sur les constructions génitives.

5.2.5.1. *Typologie des prépositions amazighes*

L'amazighe dispose de deux types de prépositions[8], celles de nature nominale et adverbiale et celles de nature purement prépositionnelle, *viz.*,

(23) Type 1 : Les prépositions de nature nominale et adverbiale :[9]

ag^{w}ns	«(le) dedans, à l'intérieur»
aflla	«(le) dessus»
iggi	«(le) dessus, le haut»
izdar	«(le) dessous»
tama	«(le) côté, près»
ammas	*«(le) milieu, au centre»*
tiġ^{w}rḍin	*«(le) derrière»*
lg^{w}ddam	*«(le) devant»*

(24) Type 2 : Les prépositions de nature purement prépositionnelle :

i	«à (datif)"
f	«sur»
li	«avec» (concomitant)
zg	«de» (source)
s	«avec» (instrumental)
go	«dans» (locatif)
ar	«jusqu'à» (but)

---

[8] Sur la typologie des propositions en Tachəlḥiyt, *voir* El Moujahid (1981: 69 sq) et pour plus de détails sur la statut lexical des prépositions en Tamazight, voir Guerssel (1987)

[9] Ces prépositions sont effectivement des nominaux que leur sémantisme et leur emploi fonctionnel destine au figement et à la grammaticalisation sous forme de prépositions, tout en gardant la latitude d'emploi nominal. Leurs correspondants dans d'autres langues manifestent un comportement analogue. Sur une comparaison imcrdialcc.:1alc tics prépositions et l'hypothèse de l'origine nominale tics prépositions locatives, voir en particulier Hurries (1973).

gr	«entre» (locatif)
dar	«chez» (but, locatif)
bla	«sans, en dehors de, mis à part» (privatif)
n	«de» (possessif)

Les prépositions de « type 1» ont des caractéristiques nominales et peuvent ainsi être qualifiées comme des «nominaux prépositionnels». Cela ressort des propriétés suivantes qu'elles partagent :

(i) Sur le plan morphologique, elles sont en général construites dans des schèmes habituels des noms et elles sont susceptibles du marquage d'EA qui affecte leur syllabe initiale (notamment les syllabes à initiale vocalique), comme la plupart des noms, dans les mêmes conditions que ceux-ci (*v.* chap. 3). Elles sont également porteuses de marque inhérente de genre (masculin pour les unes, féminin pour d'autres), lesquelles marques favorisent leur accord avec les verbes dont elles sont les sujets syntaxiques, *vis.*,

(25) EL.	EA.	
Aflla	uflla	«(le) dessus»
ag^{w}ns	ug^{w}ns	«(le) dedans»
iggi	yiggi	«(le) haut, (le) dessus»
tiġ^{w}rḍin	tġ^{w}rḍin	«(le) derrière»

(26) Sg.	Pl.
aflla	uflla-tn.
iggi	iggi- tn
ag^{w}ns	ig^{w}ns-iwn.

(ii) Sur le plan syntaxique, elles peuvent s'employer comme des noms ou des adverbes. Dans leur emploi nominal, elles fonctionnent comme des arguments dans le contexte d'un prédicat avec les différents θ-rôles que celui-ci peut distribuer. Elles reçoivent également les déterminations et les modifications nominales compatibles avec leur sémantisme (quantification indéfinie, gouvernement par une préposition de type 2, entre autres). Dans leur emploi adverbial, elles modifient un verbe directement ou modulo une préposition de type 2 ; *e.g.*,

(27) a. i-ra brahim aflla / iggi / ag^{w}ns / tiġ^{w}rḍin.
il-veut B. le dessus / le haut /l'intérieur/ le derrière.
«Brahim préfère le haut/ l'intérieur/ le derrière ».

b. i-tkar uflla / ug^{w}ns s middn.
il est plein le dessus/l'intérieur avec les gens
«il y a plein de gens en haut / à l'intérieur ».

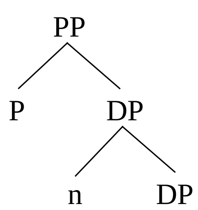
(28) a. i-ttrs f   iggi n uġrab
il se pose sur le dessus de le mur
«il se pose sur le mur».

b. i-gn ammas n   usarag
Il dort le milieu de l'étable
Il dort au milieu de l'étable".

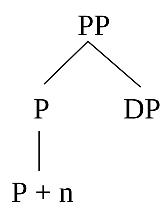
(iii) Sur le plan sémantique, toutes ces prépositions ont des significations inhérentes, compatibles avec les verbes avec lesquels elles sont liées par sous-catégorisation. Elles sont ainsi en relation avec l'assignation des rôles thématiques relevant de la θ-grille des verbes prépositionnels et déchargés sur les compléments prépositionnels. Généralement, elles sont des locatives ou des temporelles. En tant que catégories nominales de fonction adverbe elles reçoivent également le θ-rôle (locatif, temporel) assigné à la projection maximale dont elles sont la tête *(cf.* Guersse1 1987 : 176).

L'identité nominale de ces prépositions est illustrée par leur inaptitude à marquer directement leur complément pour le Cas. Cette propriété négative confirme leur particularité par rapport aux prépositions de « type 2 », en ce que leurs traits lexicaux, [+N, -V], les exclut du paradigme des gouverneurs et d'assignateurs de Cas. Ainsi, de même qu’une préposition de « type 2 » (*s, f, ġ,* etc) les relie au verbe, tout en les marquant pour le Cas abstrait, étant des nominaux, la préposition génitive *n* "de" est toujours insérée dans leur domaine de complémentent, exactement selon le schéma des constructions nominales génitives, comme il est schématisé en (29). Toutefois, compte tenu de la vacuité sémantique de *n*, réduit à une simple marque de Cas, une réanalyse de la structure (29) est possible, si l'on considère l'insertion de *n* comme une sorte d'adjonction à la préposition, laquelle prend la forme d'une catégorie complexe de type [$_P$ P+n], comme en (30). Ce fait est significatif pour ce qui est du statut de la préposition génitive qui nous concerne directement ici :

(29)



(30)



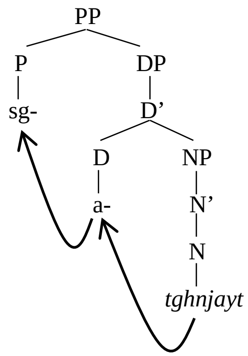
Les prépositions de «type 2» fonctionnent comme des morphèmes dépendants en ce qu'elles n'ont aucune autonomie en dehors du PP ou elles sont préposées aux noms qu'elles gouvernent et marquent généralement pour l'EA.[10] Notons qu'en référence à cette dépendance syntaxique, Ouhalla (1988 : 214) suggère que la dérivation du PP est fonction de la montée de N dans P, tête de PP.[11] Ces prépositions se distinguent ainsi de celle de «type l» par leurs traits lexicaux, *i.e.*, [-N,-V] qui les classent parmi les gouverneurs et assignateurs de cas.

Sur le plan distributionnel, à l'exception de *n* «de» toutes les autres prépositions relèvent de la sous-catégorisation des verbes dont elles confortent le marquage thématique de complément dans le domaine de la projection de VP. Cela se traduit par leur propre sémantisme compatible avec celui du verbe. Cette propriété est probablement l'une des motivations qui amènent Guerssel (1987) à leur réserver un traitement de fonctionnels ; *i.e.*, «Kase-marqueurs», têtes de KPs ; *viz.*,

---

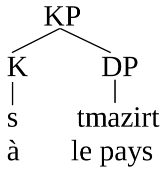
[10] Les prépositions *ar* "jusqu'à" et *bla* "sans" font exception à cette régle. Leur complément reste à l'État Libre. Selon Guerssel (1987 : 167). Cette particularité est un argument en faveur de l'hypothèse que ces deux prépositions sont de vraies prépositions et non de simples marqueurs de cas. Une telle hypothèse est difficilement soutenable à notre avis. Une explication possible est probablement en relation avec la syntaxe de ces deux prépositions qui sont les seules à introduire des verbes et des propositions objets de verbe. Nous laissons cette question ouverte.

[11] Dans Ouhalla (1988 : 214), la dérivation du syntagme prépositionnel est analysée comme un processus des montées successives de la tête nominale dans D puis dans P. Ainsi la dérivation du PP *sg-tghnjayt* "with spoon", est comme en (i) :



Cette analyse omet toutefois le fait que l'adjacence entre Pet N n'est pas stricte, notamment quand le OP est déterminé par un quantifieur indéfini ou numéral (*voir* chap. 4 *supra).* A notre avis, si l'on admet l'analyse en montée de N. il serait plutôt plus pertinent de concevoir le processus comme une simple montée de N dans D (vide morphologiquement et limité au traits abstrait [+défini]), afin que le DP soit accessible à P pour le marquage casuel. Il ne s'agit nullement d'une affixation. *V.* plus loin dans la présente section.

(31)



Compte tenu du fait que l'amazighe ne dispose pas de catégorie lexicale, purement adverbiale, les KPs de type (31) fonctionnent comme des PPs adverbiaux portant des θ-rôles émanant des θ-grilles des verbes qu'ils modifient. Ils sont introduits par les prépositions traduisant ces θ-rôles de par leur propre valeur sémantique ; *viz.*,

(30) *dar* «chez, vers» → [But, Locatif]
s «avec» → [instrumental]
i «à» → [Récipient]

5.2.5.2. *Spécificités de la préposition génitive*

La préposition *n* «de» relève du paradigme des prépositions de «type 2» avec lesquelles elle partage l'ensemble des propriétés décrites précédemment. Aussi est-elle dépendante syntaxiquement et participe au marquage casuel et thématique de son complément qui se met à l'EA. Elle se distingue néanmoins par son appartenance exclusive au domaine de DP, à l'encontre du reste des prépositions de la même classe qui sont liées au domaine de VP. Outre cette particularité, elle se caractérise par certaines propriétés qui confirment son statut de simple marque casuelle et réduisent ses caractéristiques prépositionnelles. Parmi ces propriétés, on cite les plus saillantes:

(i) Elle est la seule préposition qui fait l'objet d'insertion entre les prépositions adverbiales de type 1 et leurs compléments et aussi, entre ces mêmes prépositions et une tête nominale dont elles sont les compléments, *viz.;*

(31) a. iggi n tflut
le dessus de la porte
«au-dessus de la porte».

b. iklan n iggi n tflut
Les couleurs de le dessus de la porte
« Les couleurs du haut de la porte ».

(ii) Relevant exclusivement du domaine nominal, elle ne constitue pas un PP adverbial avec son complément, comme c'est le cas des autres

prépositions de «type 1». Aussi le complexe [*n*+NP] ne peut-il s'employer dans des constructions prédicatives tronquées, comme celles des répliques, à l'encontre des PPs dont la tête est une préposition de type 1 ou 2. Dans de tels cas, comme dans ceux des extractions, la préposition *n* est précédée nécessairement d'un pronom «support de détermination»[12]:

(32) a. ayyis n ufllah
« le cheval du paysan»

b. Ayyis n mit ay ad
le cheval de qui c'est ceci
«de qui est ce cheval»

c. - *n ufllaḥ
- «du paysan»

d. - wi-n ufllaḥ
«celui du paysan».

(iii) Comme les autres prépositions de type 2, *n* peut avoir pour complément un NP pronominal, *e.g.*,

(33) a. ayyis n-iw (in-u)
le cheval de 1-sg
"mon cheval"

a'. ayyis n-ġ
le cheval de 1-pl
notre cheval

b. ayyis n-k /m
le cheval de 2-sg-ms / fém.
"ton cheval"

b'. ayyis nn- un / un- t
le cheval de 2-pl-ms / pl-fém
"votre cheval"

c. ayyis n-s
le cheval de 3-sg.
"son cheval"

c'. ayyis n-sn / sn-t
le cheval de 3-pl-ms / pl-fém.
"leur cheval"

Cependant, la montée du clitique, qui est d'usage avec les autres prépositions, se trouve bloquée quand il s'agit de la préposition génitive. C'est le cas dans les constructions négatives, interrogatives et complétives, *viz.;*

[12] Le terme de "support de détermination" est dû à Galand (1974). *Voir* aussi El Moujahid (1981) pour plus de détails sur la syntaxe de ce type de constructions en relation avec le génitif qui nous concerne ici.

(34) a. idda s tmazirt
il est parti au pays
«il est allé au pays»

b. idda s-rs
il est parti à-3-sg.
«il y est allé»

c. is s-rs idda?
Interr. à-3sg. Il est parti
«y est-il parti ?»

d. ur s-rs iddi
Nég. à-3-sg. il est parti
«il n'y est pas parti»

e. ira ad s-rs iddu
il veut C à-3-sg il-partir
«il veut y aller»

(37) a. ijla wayyis n brahim
il est égaré le cheval de Brahim
«le cheval de B. s'est égaré»

b. ijla wayyis n-s
Il est égaré le cheval de-3sg.
«son cheval s'est égaré»

c. * is n-s ijla?
interr. de-3sg. Il s'est égaré
"(!) en est il égaré ?"

d. * ur n-s ijli
Nég. de-3-sg. Il s'est égaré
«(!) il n'en est pas égaré»

e. * iksuḍ ad n-s ijlu
il craint C de-3-sg. Il s'égare
«(!) il a peur qu'il s'égare»

(iv) La préposition génitive est la seule qui se prête facilement à l'assimilation dans des contextes phonologiques où elle est suivie d'un complément dont l'initiale est un phonème de point d'articulation identique ou rapproché de celui de */n/*. Son effaçabilité dans certains Syntagmes possessifs particuliers (noms de parenté, d'appartenance ethnique ou géographique, de qualités inaliénables, etc, (v. chap. 4)), dénote sa vacuité sémantique et réduit son statut de préposition authentique, *viz.;*

(38) a. ayyis n ufllah > ayyis uwfllaḥ
«le cheval du paysan»

b. tasarut n lhri > tasurut llhri
«la clé du grenier»

c. udm n rbbi > udm rrbbi
visage de Dieu
«par Dieu !»

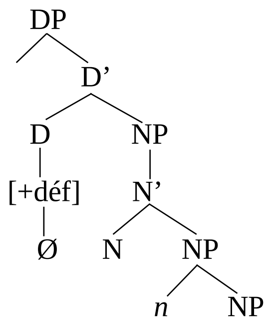
d. ḥmad n unamir > ḥmad unamir
«Ḥmad u Namir (personnage de conte merveilleux »

Cette "faiblesse" de la préposition génitive, attestée dans tous les parlers

amazighs, est un argument supplémentaire de sa vacuité sémantique. Elle favorise l'hypothèse de son effaçabili1té, probablement au niveau de la Forme Phonologique, dans des conditions phonétiquement appropriées. Elle est également un argument en faveur de l'hypothèse de l'évolution, en amazighe, de la forme génitive analytique vers la forme génitive synthétique.[13]

Pour ce qui nous concerne directement ici, nous postulons sur la base des faits qu'on vient d'examiner, que la préposition génitive *n* «de» n'est pas une préposition authentique, mais une simple marque du Cas génitif qui serait assigné par la tête nominale.[14] Aussi la représentation des structures génitives en AT serait-elle conforme à la configuration donnée en (22), reprise en (39) pour commodité, *viz.*,

(39)



5.3. Les constructions génitives à tête nominale "ordinaire"

De ce qui précède, nous retenons que le caractère analytique du génitif en amazighe s'explique par l'inexistence d'élément AGR morphologique dans DP et par la non-qualification de la catégorie N comme gouverneur et comme assignateur de Cas à son complément. Nous avons également assumé que cette propriété négative des Ns légitime le recours à l'insertion de la préposition postiche *n* «de» qui revêt le statut d'une simple marque de Cas. Dans ce qui suit, nous essayerons d'apporter des arguments en faveur de cette analyse, en nous référant principalement à la Théorie Thématique (Chomsky 198l, 1982, l986, entre autres). Les questions auxquelles on essayera d'apporter une réponse ont trait à deux points essentiels :

(i) l'organisation interne des constituants de DP génitif et la légitimation de la position du complément de N ;

(ii) la structure thématique de la tête nominale et les 0-rôles des Ps dans le DP génitif.

[13] Sur la formulation d'une telle hypothèse concernant plusieurs langues, *voir* Baumont (1988).

[14] Cette conclusion est également confirmée par Ouhalla pour le Tarifiyt (Ouhialla 1988: 222)) et par Guerssel (1987) pour le Tamazight. *Voir* également Chaker (1983: 370 *sq*) pour des assomptions dans le même sens pour le Kabyle.

5.3.1. Distribution des NPs dans le DP génitif

Il a été précédemment établi que l'ordre superficiel dans le Groupe Nominal en amazighe correspond au schéma NSO, similaire à l'ordre VSO dans la phrase (*cf.* Ouhalla (1992).Une telle assomption prédit que la distribution des NPs dans le DP génitif devrait refléter la nature de la relation syntaxique entre la tête nominale et son complément en terme de C-commande, et qu'en vertu de cette relation, les NPs compléments reçoivent les θ-rôles appropriés, conformément à la 8-grille de la tête nomina le. Considérons les structures suivantes :

(40) a. ayyis n brahim (AT)
«le cheval de Brahim»
b. tanḍḍamt n rrays (AT)
«la poésie du chanteur"

(41) a. kita:b-u zayd-i-n (AS)
livre-nom. Zayd-gén-noun
« le livre de Zayd»

b. u:rat-u zayd-i-n (AS)
photo-nom Zayd-nom-noun
«la photo de Zayd»

(42) a. La voiture de Pierre (Fr.)
b. Le portrait de Pierre (Fr.)

A la suite de l'analyse en (39), on peut postuler que les NPs, *brahim, rrays, zayd* et *Pierre,* respectives dans (40), (41) et (42), en occupant la position superficielle à droite de la tête nominale, se comportent comme des NPs-sujets des constructions génitives.[15]

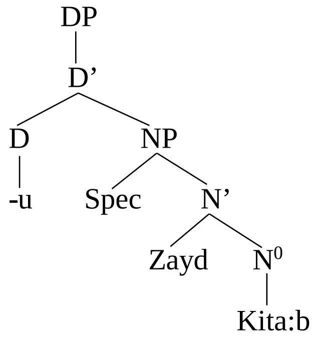
Toutefois, il n'est pas évident que le processus d'engendrement des structures $[_{DP}$ $[_{N'}$N-(de)-$NP_{sujet}]$ dans les trois langues (AT, AS et Fr., respectivement) résulte des mêmes processus dérivationnels. En effet, comme il sera démontré par la comparaison des trois systèmes, on constatera que l'amazighe se distingue de l'AS tout en se rapprochant davantage du français, notamment en ce qui concerne la légitimation de la position du complément de N.

[15] Pour plus des détails sur l'interprétation du complément de N comme sujet, voir Milner (1982 : 123 *sq),* où il est distingué entre "génitif subjectif" et "génitif objectif".

Dans (41 a et b), les constructions génitives (ou d'État Construit) sont analysées dans la littérature arabisante d'obédience générative *(cf.* Fassi Fehri, (1988, 1993) et Khaïri (1990), en particulier), dans les termes suivants :

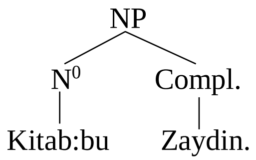
- Comme le sujet IP est engendré dans Spec VP, le NP-sujet dans DP est généré dans la position de Spec NP, *i.e.*, position externe à N', *viz.;*

(43)



- La montée de N^0 dans D n'est pas motivée par l'exigence morphologique, comme dans le cas des DPs simples, où D est projeté sous forme d'article de nature affixale[16] ; elle est plutôt un réflexe de l'exigence du *Principe de Directionalité* du gouvernement et d'assignation de Cas, tel qu'il est appliqué à l' AS, *i.e.*, de gauche à droite. Dans la construction (43), la tête nominale *kita:b* s'adjoint à D pour supporter le Cas génitif qui percole à partir de DP *zayd* localisé dans spec N' *(cf.* Fassi Fehri (1988:194 *sq)* pour une telle analyse). Toutefois, comme le souligne Khaïri (1990 : 91), le Principe de Directionalité ne suffit pas à lui seul pour motiver une telle montée de N^0, car, si le N en arabe est qualifié pour le gouvernement et pour l'assignation de Cas, et vu que dans les structures génitives, le D n'est pas rempli par un article affixal, le NP génitif pourrait être analysé simplement selon le schéma (44) où la position de complément est disponible pour le NP marqué pour le génitif :

(44)



[16] Pour plus de détails sur la question de la distribution complémentaire, en Arabe Classique, entre article et génitif, voir, Fassi Fehri (1988, 1992) et Khaïri (1990) et sur le même phénomène en Arabe Marocain, *voir* Jamari (1988).

L'analyse en (44) est déviante si on admet que le N est caractérisé comme non-gouverneur, car cette qualification le rend inapte à recevoir un NP lexical comme complément. En contrepartie, le D dans DP, à l'instar de Infl dans IP, contient l'élément AGR, lequel est spécifié positivement pour gouverner et marquer casuellement la position de l'argument externe des DPs. Ainsi donc, l'analyse qui semble la plus pertinente serait celle qui pose que *kita:b,* en (43), monte de sa position d'origine pour s'incorporer à D (en l'absence d'Art. Dét) et permettre ainsi le gouvernement et partant le marquage de NP pour le génitif. Si cette analyse est tenable, elle est à même d'expliquer pourquoi il est difficile de légitimer la position de complément dans le DP à tête nominale ordinaire en AS.[17] En effet, la position de complément de N est non pértinente, car elle est un site non gouverné, notamment si on admet que N n'est pas gouverneur. Elle est de surcroît non marquée pour le Cas, celui-ci étant nécessairement sous gouvernement. En outre, l'AS ne disposant pas de mécanisme d'insertion de préposition, le complément NP engendré dans cette position sera illicite, en référence au filtre du Cas. De plus, il serait difficilement admissible de postuler une descente de l'élément *-u* incorporé par N^0. Cette analyse est confortée par des exemples sporadiques où la stratégie analytique est utilisée pour légitimer un NP complément dans une structure génitive où le D est réalisé sous forme d'article indéfini, comme dans (45b) où la préposition *li* « à, pour » est insérée pour valider le Cas du NP qu'elle régit et qui est positionné sous le nœud complément de N. L'agrammaticalité de (45a) s'explique évidemment par la règle (16) stipulant l'incompatibilité de Art avec AGR dans D et par le caractère illicite de la position [spec N'] qualifiée comme site non gouverné, *viz.*,

(45) a. * kitaa:b-un t-tilmi:ḏi
livre-nom. -indéf. l-'éléve-gén

b. kita:b-un *li*-t-tilmi:ḏ-i
Livre-nom. –indéf. à /pour-l-éléve
«un livre de l'élève» (*cf.* Le livre à Jean en Fr.)

L'AS semble ainsi se distinguer du français et de l'amazighe par le phénomène d'État Construit *('al-'iḍa:fa).* Cette propriété fait que la structure du DP génitif se présente en surface comme une juxtaposition d'un NP sujet et de son complément, sans que celui-ci soit engendré dans la position structurale réservée initialement au complément. L'interprétation de la tête N^0 comme sujet de la construction génitive tire sa validité de l'analogie entre la syntaxe de DP et celle de IP, comme il a été vu précédemment. Cette interprétation traduit la relation Possédé - Possesseur dans (41a) et cette même relation dans (41b) qui admet aussi la lecture Thème-objet, compte tenu du sémantisme du nom iconique *ṣu:rat-u* "portrait".

[17] D'autres arguments en faveur de cette analyse sont fournis par Khaïri (1990 : 85 *sq),* notamment en procédant à une comparaison entre la syntaxe de IP et celle de DP.

Dans les constructions (40) et (42), relatives, respectivement, aux DPs génitifs en amazighe et en français, la nature analytique du génitif favorise davantage l'engendrement dans la base de la position structurale du complément de la tête N^0. Cette analyse repose sur plusieurs faits communs aux deux langues en cause. C'est ainsi qu'en français, la projection obligatoire de D sous forme d'article défini non affixal bloque la montée de N^0 dans D ; ce qui explique l'apparition du NP *Pierre* dans la position de complément de N, étant donné qu'il ne peut être engendré dans la position de spec N', celle-ci n'étant pas gouvernée.

L'usage de la stratégie analytique en français donne lieu à la possibilité d'avoir dans cette langue plusieurs compléments génitifs en [*de* NP]. Ce fait laisse supposer l'engendrement de ces NPs compléments dans des positions différentes de la structure d'un DP maximal. En effet, comme l'ont postulé Milner (1982), Torrego (1988), Giorgi et Longobardi (1991) et Cinque (1980)[18], il s'établit une distinction entre plusieurs positions pour le NP complément, selon que celui-ci est interprété comme Possesseur, Agent ou Thème. Autrement dit, en français et dans les langues romanes, le DP admet une structure de type NOS, où les NPs compléments sont distribués hiérarchiquement en fonction des 9-rôles qui leur sont assignés.[19] Ainsi, si on admet (à la suite de Fassi Fehri (1992a, b) et Pollock (l 989a)) que les θ-rôles dans ces langues sont hiérarchisés comme en (46) :

(46) Possesseur > Agent > Thème,

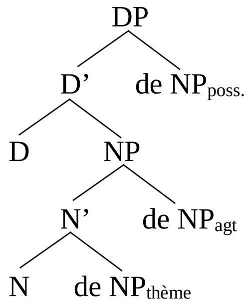
La hiérarchie distributionnelle des compléments dans DP génitif peut être mieux illustrée par une construction où ils sont employés conjointement, comme dans (47), où le génitif possessif occupe toujours en français la position finale *(cf.* Rouveret (1987 : 796) et Milner (1978)) :

(47) a. Le portrait de Pierre de Rembrandt de ce collectionneur
b. Le portrait [Thème de Pierre] [Agent de Rambrandt] [Poss de ce collectionneur)

[18] *Voir* aussi Fassi Fehri (1992b) pour une analyse comparée (de l'Arabe Classique et des langues romanes) sur la base de l'hypothèse de PossP.

[19] Comme il est nuancé par Rouveret (1987 : 816), le fait de postuler que le NP génitif s'assigné nécessairement un θ-rôle, ne doit pas impliquer forcément que ledit rôle est assigné par la tête nominale ordinaire, car celle-ci à la différence d'une tète déverbale, ne dispose pas d'une entrée lexicale mentionnant un θ-rôle Possesseur à décharger sur son complément. "La construction génitive n'instancie pas une relation de dépendance thématique. Il semble que le θ-rôle supporté par le N" génitif, variable suivant les propriétés référentielles des noms impliqués, résulte directement de l'existence, entre les deux termes unis dans la construction génitive, d'un lien structural spécifique [..]. On doit donc admettre que la position génitive est une θ-position, thématiquement non spécialisée." (Rouveret, *ibid).*

c.



D'après cette analyse, le θ-rôle Possesseur est distribué dans la position complément la plus élevée de la hiérarchie. Quant au 0-rôle Agent, il est assigné dans la position adjointe à NP, laquelle rappelle celle où le NP Agent des constructions verbales passives est engendré introduit par la préposition *par* en français[20]. Enfin, le θ-rôle Thème s’assigne au NP complément, en position adjacente, celle de la tête N, analogiquement à la position d'argument interne du domaine verbal.

L'amazighe, comme le français, utilise certes la préposition génitive pour matérialiser Je marquage casuel du complément d'un nom. Cependant, il s'en écarte par le fait qu'il semble ne favoriser qu'une position complément comme site d'argument de la tête nominale ordinaire. Ceci découle à première vue de l'impossibilité d'avoir des constructions analogues à celle donnée en (47). Ainsi, même avec des têtes nominales dont le sémantisme implique la présence d'un argument agent et d'un argument thème (*e.g.* les noms iconiques et similaires)[21], les DPs obtenus sont, sinon grammaticaux, du moins difficilement acceptables, *viz*..;

(48) a. !? ttṣwira n wayyis n brahim n ḥmad.
La photo du cheval$_{(Th)}$ de B.$_{(Agt)}$ de H$_{(Poss)}$.
"La photo du cheval de Brahim de Ḥmad"

b. !? tanḍḍamt n ddin n sidi ḥmmu n brahim.
La poésie de la religion$_{(Th)}$ de Sidi ḥmmu$_{(Agt)}$ De B.(Poss)
" Les poèmes de Sidi Ḥmmu de Brahim "

---

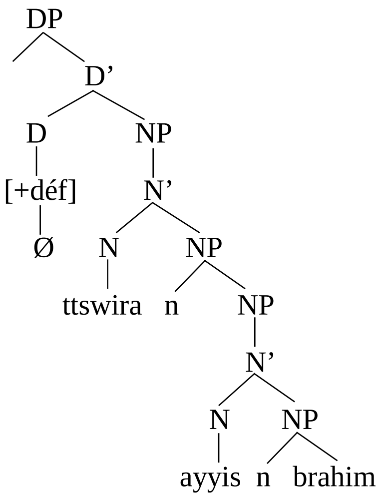
[20] L'analogie est approximative, en effet le rôle de passif dans [*par* NP] est assigné à *la* par *par* et par *V*.

[21] Les noms donnés en exemple dans (41), *ttṣwira* "le portrait" et *tanḍḍamt* "la poésie" sont en fait assimilés aux noms déverbaux, dérivant de verbes dotée d'une th-grille comprenant les rôles d'Agent, Thème. Cela explique l'hésitation quant à l'acceptabilité des structures en (41) dont les partenaires aux noms ordinaires sont déviantes, eg

(i) * *ayyis n umawal n brahim.*
le cheval de la fantasia de brahim",
"le cheval de fantasia de brahim".
Voir plus loin l'analyse du génitif des noms dérivés.

Le caractère douteux des constructions en (48) milite en faveur de 1'hypothèse stipulant que le N ne peut légitimer qu'une position argumentale où un seul θ-rôle est déchargé. Toutefois, il est possible que le complément de N soit lexicalement complexe, *i.e.*, composé d'un DP à structure génitive, comme en (49) qui illustre l'unicité de la position complément disponible :

(49) a. ttṣwira [n wayyis [n brahim]]
b.



Ainsi, on peut postuler que la structure génitive en (49) est la seule possible pour les DPs à tête nominale ordinaire. Cela signifie que le nom *ttṣwira* n'assigne qu'un seul et unique θ-rôle (Thème) à son complément [$_{NP}$ *ayyis n brahim*]et qu'à l'intérieur de ce NP complexe, le nom *ayyis* assigne à son tour un seul θ-rôle (Possesseur) à son complément.

Cette conclusion se trouve confirmée par le test de la cliticisation[22] qui constitue un argument empirique à l'appui de l'hypothèse selon laquelle l'unique argument (Possesseur ou Thème) est engendre en D-structure dans l'unique position complément disponible dans le domaine de chaque NP géni tif. Ainsi, comme il ressort des constructions en (50), la cliticisation pronominale de plus d'un argument de N est impossible (v. 50d), de même que la cliticisation d'un argument parmi d'autres n'est pas plus admissible; viz. ,

(50) a. *ttṣwira n-s n brahim n ḥmad
la photo de-3ms-gén. de B. de Ḥ
"*Sa photo de B de Ḥ"

[22] Sur la cliticisation en amazighe, *voir* Boukhris (1984), Ouhalla (1988) et Sadiqi (1992)

b. * ttṣwira n wayyis n-s n ḥmad
la photo de le cheval de-3ms-gén. De Ḥ
"* Sa photo du cheval de Ḥ"

c. * ttṣwira n wayyis n brahim n-s
la photo de le cheval de B. de-3ms-gén.
"*Sa photo du cheval de B."

d. * ttṣwira n-s n-s n-s

En revanche, il est tour à fait naturel d'oobenir une cliticisation de l'argument de N à partir de la construction (50a) analysée selon la configuration (48b), où le complexe [NP ayyis n ḥmad] constitue l'unique argument (Thème) de la tête nominale u ttṣwira , *viz*.;

(51) a. ttṣwira n wayyis n ḥmad.
la-photo de le-cheval de Ḥmad
"La photo du cheval de Ḥmad"

b. ttṣwira n-s.
la-photo de-3rns-gén.
"Sa photo"

Notons que la cliticisation de l'argument Possesseur, à l'intérieur de NP complément, est possible sans que cela change la relation entre celui-ci et la tête qu'il modifie. Aussi le NP [*ayyis n-s*] obtenu par cliticisation de l'argument *Ḥmad* sera-t-il toujours l'argument Thème de *ttṣwira*, et il en sera de même du clitique qui en est le substitut, *viz.;*

(52) a. ttṣwira n wayyis n-s
la photo de le cheval de-3ms-gén.
"La photo de son cheval"

b. ttṣwira n-s.
la photo de-3-ms-gén.
"Sa photo".

On peut ainsi postuler, à la lumière des faits précédents, que le NP en amazighe ne dispose que d'une seule position complément de la tête N. Celle-ci est limitée quant au nombre de rôles thématiques qu'elle assigne à son unique argument, à savoir le θ-rôle Thème ou Possesseur, ou encore Agent pour les Ns iconiques. Cette propriété est régie par des principes de la grammaire dont en particulier le θ-critère qui stipule l'unicité du θ-rôle assigné à chaque position thématique (*cf.* Chomsky (1981)). Ainsi, la déviance des constructions en (50) s'explique par ce principe, étant donné, d'une part, que la structure thématique de la tête nominale qui est l'opérateur-

assignateur des θ-rôles ne décharge qu'un seul θ-rôle et, d'autre part, que seule une position d'argument-complément est disponible comme récipient de l'unique. θ-rôle à assigner. Cette restriction explique l'acceptabilité des constructions de type (53), où apparaît en surface deux compléments génitifs qui sont, en réalité, de deux natures différentes, *i.e.*, le premier étant adverbial et le second argumental; *viz.*,

(53) a. tawada n dyiḍ n brahim
La marche de la nuit de Brahim
«La marche nocturne de Brahim»

b. izbg n wurġ n faḍma
le bracelet de l' or de Faḍma
« Le bracelet d'or de Faḍma»

Dans ces constructions, seuls les compléments [*n brahim*] et [*n faḍma*] sont des arguments de leurs têtes nominales respectives. Leur cliticisation, en tant que porteurs de θ-rôle (Possesseur), comparée à l'impossibilité de cliticisation des compléments adverbiaux [*n dyiḍ*] *et* [*n wurġ*] est un argument en faveur de cette analyse, *viz.*,

(54) a. tawada n-s n dyiḍ,.
la marche de-3-ms-gén. de la nuit
«Sa marche nocturne»

b. *tawada n-s n brahim
la marche de-3-ms-gén. de Brahim
* «Sa marche de Brahim»

c. azbg n-s n-wurg
Le bracelet de-3-fém-gén. de l'or
"Son bracelet d'or"

d. *azbg n-s n faḍma
le bracelet de-3-ms-gén. de Faḍma
* "Son bracelet de Faḍma"

Ces restrictions ont aussi un lien certain avec la préposition génitive *n* «de». Celle-ci, outre sa qualification comme marque de Cas génitif, elle véhicule ou renforce des valeurs interprétatives diversifiées, *i.e.*, genre, appartenance, possession (aliénable, inaliénable), agentivité, objet, source, etc. ; mais, seules ses valeurs de possession, d'agentivité et d'objet la disposent à recevoir le clitique génitif. Cela constitue probablement un argument supplémentaire dans le sens de l'unicité de la position complément.

Sur le plan théorique, la légitimation de la seule position de complément de N dans les constructions génitives peut être expliquée par la condition posée sur l'assignation des θ-rôles par la catégorie opérateur. Cette condition est exprimée dans Chomsky (1986 : 12 *sq)* en terme de fraternité structurale (*sister-hood*) entre la tête lexicale N et le NP complément. Cette condition s'énonce ainsi :

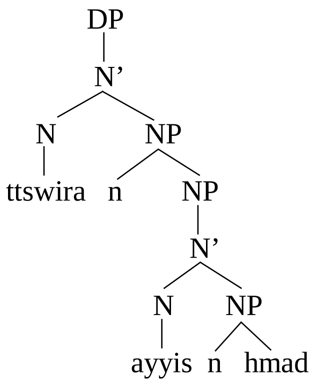
(55) *Le θ-marquage direct:*

« α directly θ-marks β only if α and β are sisters»
(Chomsky *(ibid:*14))

En effet, dans les constructions (53), *supra*, la position de la tête nominale n'est en relation de fraternité qu'avec une seule position complément qu'elle gouverne et θ - marque, si !'on suppose avec Chomsky (*ibid*) que le θ-marquage direct est une sous-variante de gouvernement par une catégorie lexicale, *i.e*, θ-gouvernement. Cela ressort de la représentation (56) où la relation de fraternité est établie par l'adjacence structurale de la tête *ttṣwira* et le NP [*n wayyis n ḥmad*]. C'est cela qui explique probablement la seule possibilité de cliticiser l'unique argument θ-marqué par la tête N, comme dans (51b), repris ici sous (56) :

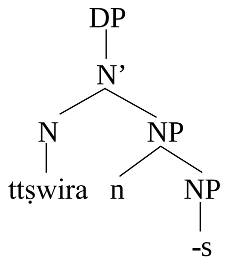
(56) a. [$_{DP}$ ttṣwira [$_{NP}$ n wayyis n ḥmad]].
la-photo de le-cheval de Ḥmad
"La photo du cheval de Ḥmad"

b.



(57) a. ttṣwira n-s.
la-photo de-3ms-gén.
"Sa photo"

b.



Si cette assomption est tenable, elle pourrait rendre compte de l'agrammaticalité des constructions en (54b, d), *supra*, dans lesquelles la relation de fraternité n'est pas attestée entre la position tête et les autres NPs compléments, lesquels sont localisés dans des positions non accessibles au gouvernement et au θ-marquage direct par ladite tête. C'est ce que nous avons exprimé en terme de θ-critère qui est en partie responsable de la déviance de telles constructions, étant donné que les NPs en cause sont dans des positions non argumentales ; ce qui les prive de l'assignation de θ-rôles appropriés.

Ainsi donc, nous pouvons conclure que la théorie thématique apporte un soutien à notre hypothèse de départ qui consiste à postuler l'existence, dans un DP génitif, d'une seule position complément, contenant un seul argument récipient d'un seul θ-rôle assigné par la tête nominale ordinaire. Il va sans dire que les NPs dans la position complément adnominal sont également porteurs de Cas (sauf quand ils sont phrastiques), lequel Cas est marqué par la présence de la préposition génitive, comme il a été analysé précédemment. Aussi les structures déviantes sont-elles écartées en vertu du θ-critère et non du filtre du Cas, car les NPs concernés sont tous des dépendants d'une préposition qui valide leur marque pour le cas.

5.4. Les constructions génitives à tête déverbale

Dans cette section, nous étendons l'analyse du génitif aux constructions nominales à tête déverbale. L'hypothèse qui sous-tend notre analyse repose sur deux points essentiels : (i) la stricte nominalité des noms déverbaux et (ii) l'unicité de la position de complément de N déverbal. Ces deux points convergent clans le sens de traitement unifié que nous proposons des constructions nominales génitives ayant pour tête un nom ordinaire ou un nom dérivé.

5.4.1. A propos de la Nominalisation en syntaxe

Dans le chapitre 3, nous avons argumenté en faveur de la nominalisation des verbes au niveau pré-syntaxique, compte tenu de la nature non-linéaire de la morphologie amazighe. Nous postulons en conséquence que les Ns déverbaux, comme les Ns ordinaires, sont formés selon le même processus d'association entre

les portées (tires) porteuses des catégories morphologiques constituant les items lexicaux, *i.e.*, racine lexicale, gabarit et mélodie vocalique, laquelle contient l'élément "affixe" responsable de la nominalisation du verbe. En adoptant une telle position, nous sommes amené, sur le plan syntaxique, à proposer pour les noms dérivés et les noms ordinaires un même traitement. Aussi, les deux types de noms seront-ils considérés comme des catégories de rang X^0 projetées en syntaxe après lexicalisation. La seule distinction qui nous semble pertinente, du point de vue de la syntaxe du Groupe Nominal, est celle qui a trait à la structure interne des deux types de DP, *i.e,* structure nominale pour les DPs à tête nominale ordinaire, et structure verbale pour les DPs à tête nominale dérivée. Cette distinction, comme il sera analysé dans les sous-sections suivantes, est essentiellement focalisée sur la structure argumentale de chacune des deux types de tête nominale.

Cette conception diffère de celle qui pose que le processus de nominalisation est de type syntaxique *(cf.* Ouhalla (1988 : 149 *sq),* Khaïri 1990))[23]. Selon cette dernière, la structure interne du Groupe Nominal contient un constituant flexionnel, dit «*morphème de nominalisation*» (NOM)[24], tête de la projection NOMP et qui assure la conversion catégorielle d'un verbe en un nom de même racine lexicale. Cela est rendu possible par le *Principe d'Affixation* (AP) qui légitime la montée de la racine de V dans la tête NOM, celle-ci étant de nature affixale. En effet, le morphème NOM est un élément affixal (préfixe ou suffixe, selon les langues), traité en syntaxe comme une catégorie tête de rang X^0 au sens de la théorie X-barre. Sa projection dans le syntagme nominal est analogue à celle des têtes flexionnelles dans la phrase, *i.e.,* AGR, TEMPS, ou NEG. La montée de V dans NOM est un processus d'adjonction ou d'incorporation, selon la nature du processus morphologique spécifique à chaque langue. Toutefois, bien qu'incorporé à NOM, ce qui en fait une catégorie nominale (nom dérivé), la racine de V ne perd pas pour autant ses traits inhérents, dont en particulier, sa θ-grille. Cela se traduit par le comportement bivalent des noms dérivés, en ce qu'ils assignent à leur objet le Cas accusatif tout en maintenant la propriété nominale d'assignation du cas génitif, à leur complément *(via*

---

[23] Une telle conception fait suite à l'hypothèse lexicaliste (chomsky 1970) et se trouve étendue dans plusieurs travaux portant sur différentes langues. *Voir* entre autres, Georges and Kornfilt (1981), et Kornfilt (l 985) sur le turque, Ouhalla *(ibid)* pour l'amazighe tarifiyt et Khaïri (1990) pour l'Arabe Classique (hypothèse MorphP).

[24] Cette conception relève du "lexicalisme faible", elle repose, entre autres, sur l'idée que les items lexicaux ne sont pas spécifiés catégoriellement en lexique, ils requièrent plutôt leurs traits catégoriels au niveau syntaxique où cette spécification est tributaire de leur attachement aux catégories fonctionnelles (nominales ou verbales). Ainsi, par exemple, l'item lexical [*destrct*] devient nominal par attachement à la catégorie NOM. *i.e.*, [-*ion*] *"destruction"* et verbal, par attachement à la catégorie verbale TNS ou AGR. *i.e., "destroy, detroyed* .. etc". (*cf.* Ouhalla 1988 : 172).

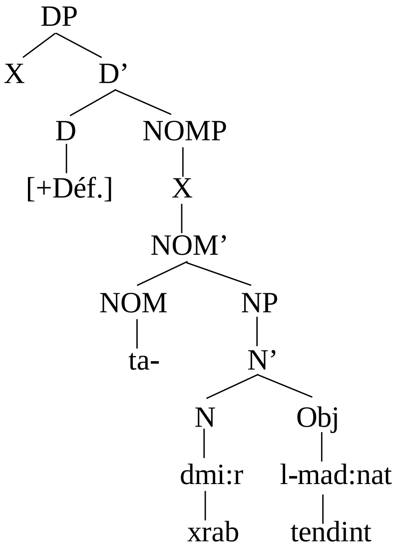
préposition), comme c'est le cas des gérondifs (*V-ing*) en anglais et du nom verbal *(maṣdar)* en AS.[25]

Pour illustrer ce type d'analyse, nous nous référons à Ouhalla (1988 : 153 *sq.)*, qui adopte la thèse de la dérivation des noms déverbaux en syntaxe, à la suite de plusieurs auteurs, dont en particulier Fabb (1984) et Baker (1985). L'analyse d'Ouhalla *(ibid)* fait suite à l'hypothèse, désormais classique, du parallélisme entre IP et DP. Dans cette optique, l'auteur considère que le DP est une projection de sa tête NOM, d'où sa qualification comme un NOMP, par analogie avec les projections à tête fonctionnelle dans le domaine de la phrase. C'est ainsi que pour la dérivation des constructions en (58), correspondant respectivement à des DPs de l'AS et de l'amazighe Tarifiyt, il a été proposé la structure de type (59)[26] :

(58) a. ta-dmi:r-u   1-madi:nat-i   (AS)
destruction-nom -la-ville-gén.
«La destruction de la ville»

b. a-xrab n tendint   (TAR)
la-destruction de-la-ville.
"La destruction de la ville"

(59)



25 Sur les propriétés de masdar (nom verbal en Arabe Classique). voir en particulier Fassi Fehri (1988, 1992) et Khaïri (1990).

26 Nous adoptons içi l'analyse d'Ouhalla en rappelant que nous n'adhérons pas à sa proposition de considérer l'élément a- (voyelle initiale du nom axrab) comme un Dét. Nous retenons en revanche l'idée que cet élément est un nominalisateur, d'où son engendrement sous le noeud NOM dans la structure (60). Voir notre analyse de la structure interne du nom en BT. dans le chapitre 3.

Dans la représentation en (59), la tête lexicale, engendrée sous N, monte dans la tête fonctionnelle NOM qui lui confère le trait catégoriel de nominalité. Cette montée occasionne la perte d'adjacence entre la tête nominale et le complément NP. Cela se traduit par deux procédés distincts, séparant les deux langues. Dans la structure de l'AS (58a), le cas génitif est assigné directement au NP objet par adjacence linéaire et non structurale, car la trace de N monté dans NOM ne compte pas comme assignateur de Cas génitif. Notons que la trace de N maintient les valeurs thématiques inhérentes à la racine verbale du N dérivé et par conséquent, il s'établit une chaîne dont la tête est le N en sa nouvelle position en S-structure (dans NOM), notamment que celui-ci est en relation de C-commande avec sa propre trace. Quant à la structure amazighe (58b), on peut dire que la perte de l'adjacence structurale rend nécessaire le recours à la stratégie d'insertion de la préposition génitive (*v*. Ouhalla *(ibid),* pour plus de détails).

Comme nous l'avons signalé plus haut (*v*. aussi chap. 3), une analyse comme celle d'Ouhalla ne peut être maintenue que dans une perspective du lexicalisme faible, préconisant la nominalisation en syntaxe. Notre approche de la structure interne du Nom, en se situant dans 1'optique de la lexicalisation au niveau pré-syntaxique et en stipulant l'inséparabilité du morphème nominalisateur des autres catégories morphologiques du nom, propose une dérivation des structures comme (58), analogue à celle déjà postulée pour les structures à tête nominale ordinaire. Dans les sous-sections suivantes, l'étude sera axée crucialement sur les propriétés thématiques des nominaux dérivés dans les constructions génitives, sachant que sur le plan syntaxique, ils ont un comportement identique à celui des noms ordinaires. Par ailleurs, on verra que leur source verbale n'a d'incidence que sur les relations thématiques et non sur les rapports syntaxiques qu'ils ont avec leurs compléments.

5.4.2. Propriétés syntaxiques des noms déverbaux en AT

Les noms déverbaux en amazighe ont un comportement syntaxique identique à celui des noms ordinaires. De même qu'ils admettent les mêmes variations morphologiques que ces derniers *(i.e.,* en genre, nombre et état), ils sont également, comme eux, susceptibles des mêmes déterminations, modifications et spécification, *i.e.,* détermination par quantifieurs d'indéfini, modifications adjectivale, relative, déictique et génitive (v. chap. 4). A titre d'exemple, considérons le nom déverbal *tayrza* "culture, labour", dérivant du verbe correspondant *krz*, "cultiver, labourer", par processus morphologique d'association de la racine $[_{N}{}^{r}$ *k.r.z*] au gabarit (schème nominal) et à la mélodie affixale propre aux noms d'action (cf. chap. 3). Dans les constructions en (60) et (61), on constatera d'une part, que la structure interne du DP, dont ce nom déverbal est la tête lexicale, ne diffère en rien de celle dont la tête est un nom ordinaire, et d'autre part, que sur le plan distributionnel, les DPs à tête déverbale peuvent occuper toutes les positions syntaxiques où apparaissent les DPs à tête ordinaire :

(60) a. yat tyrza
Une-la-labour
«un labour»

b. kra n tyrza
Quelque de la-labour
«un certain labour»

c. tayrza y ad
La-labour ce-ci
«ce labour-ci»

d. tayrza tamzwarut
Le-labour la-première
«le premier labour»

e. tayrza iggutn
La-labour étant-énorme
«la garnde culture»

f. tayrza (Ili) ittu brahim
La labour (que) il-a -oublié Brahim
«la culture que B. a oubliée»

g. tayrza n yigr
La-labour de le-champ
«la culture du champ».

h. tayrza n brahim
La-labour de Brahim
«le labour de Brahim»

i. tayrza n tgrst
«le labour de l'hiver»

j. tayrza n uggallu
La-labour de le-charrue
«le labour de/par la charrue».

(61) a. *Position sujet postverbal* :
tssxr [$_{DPsujet}$ tyrza n brahim].
elle-prospère [la-labour de Brahim]
«la culture de Brahim a prospéré».

b. *Position objet direct :*
ihyya brahim [$_{DPobj}$ tayrza n yigr]
il-a-achevé B.[la labour de le champ]
« Brahim a terminé la culture du champ».

c. *Position de topique :*
[$_{DP\text{-}top}$ tayrza n brahim] ur tsxxir ġasgg^{w}as.
[La-labour de Brahim] nég. Elle-prospère cette-année.
«la culture de Brahim n'a pas été prospère cette année».

Il va sans dire, que les faits en (60) et (61) font des noms déverbaux des catégories nominales au même titre que les nominaux ordinaires. Nul besoin de s'attarder ici sur le fait que les noms déverbaux sont susceptibles de marquage de Cas abstrait et d'Etat d'Annexion quand ils se présentent dans des positions syntaxiques favorisant un tel marquage. C'est ainsi que dans les constructions (61 a, c), le DP dont la tête est *tayrza* porte le cas nominatif (abstrait), assigné respectivement par coindexation avec lnfl en position sujet postverbal et, par défaut en position de topique. En (61b) le nom déverbal porte le Cas accusatif (abstrait), assigné par le verbe *ihyya*. En outre, dans les constructions (60b-j) et (61), la tête nominale déverbale admet un complément adnominal, marqué pour le génitif par insertion de la préposition *n* «de», comme il a été précédemment vu pour les structures analogues à tête nominale ordinaire.

5.*4.3. Propriétés thématiques des noms déverbaux.*

Si les faits de la section précédente révèlent la similitude structurale entre les DPs à tête nominale déverbale et ceux à tête nominale ordinaire, d'autres faits, que nous développerons dans la présente sous-section, établissent une distinction notoire entre les deux types de DP. Il semble, *a priori,* que la différence essentielle entre les noms déverbaux et les noms ordinaires procède des liens dérivationnels et sémantiques que les noms dérivés ont avec les verbes de même racine, contrairement aux noms ordinaires qui sont des unités lexicales purement nominales, *i.e.,* basiques, non dérivés ou sans lien attesté avec des verbes dans le lexique de la langue. Cette caractéristique distinctive des noms déverbaux n'est pas sans implication tant sur leur sémantisme que sur leur structure argumentale et thématique. Cela découle du fait que les noms déverbaux sont à l'origine des verbes dont la racine est fusionnée aux schèmes nominaux à un certain niveau de la grammaire, lequel nous avons proposé de situer au stade présyntaxique. Cette propriété verbale des noms dérivés se vérifie dans la variété des valeurs sémantiques qu'ils présentent et qui sont partagées avec leurs verbes d'origine. C'est ainsi qu'un nom déverbal peut avoir une valeur active, passive, processive, événementielle, résultative ou qualitative, selon qu'il dérive d'un verbe spécifié sémantiquement pour l'une ou l'autre de ces valeurs. D'où les désignations traditionnelles de «noms verbaux», «d'agent», «d'action», « de qualité», etc (*cf.* chapitre 3).

Pour illustrer ces assertions, considérons le cas d'un nom déverbal dérivé d'un verbe transitif direct, en l'occurrence *tayrza* "le labour", dérivé du verbe *krz* "cultiver. Labourer" :

(62) a. ikrz ufllaḥ s uggallu.
il-a-labouré le-cultivateur le-champ avec la-charrue
«le paysan a cultivé le champ avec le charrue»

b. ikrz / ittwakraz yigr s uggallu.
il-est- labouré/ il-a-été-labouré le champ avec le-charrue
«le champ est cultivé avec la charrue»

c. (!) tayrza n ufllaḥ *n / i yigr s uggallu.
la-labour de le-cult ivateur de / à le-champ avec le-charrue
«la culture du champ par le cultivateur avec la charrue».

d. tayrza n yigr s uggallu[27]
la-labour de le-champ avec le-charrue
«la culture du champ avec la charrue».

Dans (62a), le verbe *krz* est à l'emploi transitif. Il dispose d'une grille thématique instanciant la distribution, respectivement, des θ-rôles Agent *(afllaḥ),* Thème *(igr)* et Instrument *(aggallu).* Le nom verbal d'action *tayrza,* dans (62c), a la même structure argumentale et distribue le même nombre de θ-rôles aux arguments pour lesquels il est sous-catégorisé. Dans (62b), le verbe *krz* est à l'emploi intransitif la valeur passive, impliquant l'absorption du θ-rôle Agent. Ainsi seuls les θ-rôles de thème et d'instrument sont déchargés. Cette distribution se reproduit de manière identique dans (62d) pour le nom déverbal correspondant, *tayrza.* Ceci démontre que le nom déverbal, tout en partageant avec les noms ordinaires les propriétés morphologiques et syntaxiques, hérite du verbe dont il dérive les propriétés sémantiques et thématiques, en ce qu'il admet, dans le cadre du DP, les mêmes latitudes sélectionnelles que celles réalisées par ce verbe au sein de la phrase. On peut dire alors que le nom déverbal fonctionne comme une tête lexicale ayant le statut de Prédicat de DP et des relations de dépendante mutuelle avec les arguments pour lesquels il est sous-catégorisé. Ces arguments dans DP sont, en principe, définis en référencé aux propriétés qu'ils ont dans IP où ils sont des dépendants du prédicat verbal.

Toutefois, force est de signaler que le nom déverbal, tout en héritant les propriétés sémantiques et thématiques de son verbe d'origine, il se différencie de ce

[27] Nous reviendrons plus loin sur le caractère marginal de cette construction et nous discuterons de la nature et la fonction de la préposition mise en jeu.

dernier par sa forte nominalité, qui restreint les latitudes de réalisation syntaxique des θ-rôles dans le cadre du DP dont il est la tête lexicale.[28] En effet, une construction nominale correspondant terme à terme à une construction prédicative, sur le plan des positions argumentales, est rarement admissible en amazighe. Le caractère marginal voire artificiel des constructions de type (61c) en est une illustration. C'est dire que la construction nominale à tête déverbale se limite souvent à une seule position où se décharge un seul θ-rôle au détriment des autres qui restent implicites. Ce fait est dû certainement à la lexicalisation des noms déverbaux qui se comportent en syntaxe comme des noms ordinaires, pour lesquels il a été démontré qu'ils n'admettent qu'un seul complément adnominal. Considérons les exemples suivants :

(63) a. irẓa brahim tabuqqalt.
il-a cassé Brahim la-cruche
"Brahim a cassé la cruche".

b. *tirẓi n brahim n tbuqqalt
La casse de Brahim de la cruche
"*la casse par Brahim de la cruche"

c. *tirẓi n tbuqqalt n brahim
la-casse de la-cruche de Brahim
"la casse de la cruche par Brahim"

d. tirẓi n tbuqqalt
"la casse de la cruche".

Ainsi, comme il ressort du paradigme (63), la réalisation syntaxique des valeurs thématiques intrinsèques au verbe *rẓ* «casser» ne se reproduit pas de manière identique dans le DP à tête déverbale *tirẓi* «la casse», en dépit du lien sémantique entre les deux catégories de même racine lexicale. L'agrammaticalité de (63b, c), comparée à la bonne formation de (63d) en est une démonstration. Il est à signaler également qu'entre une construction nominale à N déverbal et sa correspondante phrastique contenant le verbe de même racine que N déverbal, il y a une autre différence fondamentale : dans la construction verbale, la prédication est complète par la relation actualisée entre le sujet et le prédicat, alors que cette relation fait défaut à la construction nominale par absence même du sujet. Cette lacune n'est pas sans se répercuter sur la structure thématique du N déverbal.

[28] Cette idée est développée dans Rouveret (1987). Elle est également vérifiée sur les traits de l'Arabe Classique dans Khaïri (1990: 316 *sq*.).

5.4.4. La nominalité des noms déverbaux.

Les faits qui viennent d'être exposés ramènent la limitation de la réalisation syntaxique de la θ-grille des noms déverbaux au caractère purement nominal de ces derniers. C'est là, à notre avis, un des arguments en faveur de l'hypothèse de départ selon laquelle ces noms sont projetés en syntaxe en tant que catégories nominales tombant sous la restriction du principe de projection et du schéma X-barre tels qu'ils sont applicables aux constructions nominales en général. Une telle assomption implique que les déverbaux en amazighe n'ont pas un comportement syntaxique bivalent, *i.e.*, verbo-nominal, malgré les affinités sémantiques et thématiques qu'ils ont avec leurs verbes d'origine. Cette caractéristique est mise en évidence à la comparaison des DPs a tête déverbale en AT, avec leurs partenaires en AS, dont la tête est un *maṣdar*, d'une part, et avec ceux ayant pour tête un gérondif verbo-nominal en anglais, d'autre part. Considérons les constructions suivantes :

(64) a. ḍarbu zaydin ᶜamr-an bišiddatin
tabassage-nom Zayd-gén. Amr-acc violemment.
«Le tabassage violent de Amr par Zayd»

b. John' s writing the book so rapidly

c. * tirra n brahim lktab s zzrb.
L'-écriture de Brahim le-livre avec rapidité
«La rédaction du livre, rapidement, par Brahim».

d. yura Brahim lktab s zzrb
il-a-écrit Brahim le-livre avec rapidité
«Brahim a rédigé le livre rapidement».

Comme il a été largement développé dans la littérature générative consacrée au DP en AS, *(cf.* Fassi Fehri (1988, 1992 a, b), Khaïri (1990), Souali (1992.), le *maṣdar* a un comportement syntaxique analogue au gérondif anglais : d'une part, les deux catégories sélectionnent un complément auquel elles assignent le Cas accusatif et, d'autre part, elles admettent la modification par un adverbe ; ce qui renforce davantage leur caractère verbal, comme il ressort des constructions en (64 a, b). Ces deux latitudes ne sont pas instanciées pour le nom verbal en amazighe, lequel manifeste sa nominalité par l'impossibilité de gouverner directement son complément, et par son inaptitude à lui assigner le Cas accusatif. Aussi l'agrammaticalité de (64c) peut-elle être imputée au Filtre du Cas. La construction nominale est difficilement compatible avec la modification adverbiale, probablement en raison du *Principe de Projection* qui ne prévoit pas de modification adverbiale dans le système sélectionne des catégories nominales. Le contraste entre la structure nominale à tête déverbale en (64c) et sa correspondante propositionnelle

en (64d) est, à cet égard, un fait qui s'ajoute aux arguments avancés précédemment en faveur du caractère nominal des noms verbaux en amazighe. Ceux-ci se comportent en syntaxe comme les noms ordinaires, bien qu'ils incorporent les propriétés sémantiques et thématiques de leurs verbes d'origine. La prévalence de la nominalité des noms déverbaux se dégage de leur comportement syntaxique dans le cadre des constructions génitives caractérisées par l'analycité, en ce sens qu'à l'instar des têtes nominales ordinaires, les têtes déverbales ne peuvent gouverner leur objet que moyennant une préposition génitive.

5.4.5. Les noms déverbaux et le génitif analytique

Comme il a été précédemment établi, l'amazighe est placé dans le paradigme des langues à génitif analytique, et ne s'intègre à celui des langues à génitif synthétique que de façon marginale *(cf.* chap. 4). Cette propriété est traduite par deux faits complémentaires, *i.e.,* la similarité de structure interne des DPs à tête nominale ordinaire et celle des DPs à tête nominale déverbale, et l'analogie comportementale des deux types de noms vis-à-vis de leurs compléments respectifs. En effet, le nom déverbal, au même titre que le nom ordinaire, ne peut être modifié par le complément génitif que par l'insertion de la préposition *n* «de» qui assure et valide le marquage casuel de ce dernier, conformément à l'exigence du Filtre du Cas. Le Cas génitif assigné au complément de nom déverbal est de type structural, dans la mesure où il se réalise dans la position gouvernée par la préposition postiche qui en est la marque principale. A cet égard, il n'a pas de distinction entre les types d'arguments pour lesquels la tête déverbale est sous-catégories et les θ-rôles qu'elle leur assigne. C'est ainsi que dans une construction à tête nominale dérivée, le complément marqué pour le génitif suit immédiatement la tête, qu'il soit sujet ou objet de l'action exprimée par le nom déverbal, *i.e*., ayant comme θ-rôle, Agent, Thème, Expérienceur, instrumental, Source, entre autres. Ce fait milite en faveur de la nominalité du nom déverbal et de la fonction de la préposition génitive, réduite à la seule marque de cas génitif, généralisé à routes les valeurs thématiques de la tête nominale, déchargées par son biais sur le complément adnominal, *viz.;*

(65) a. tayrza n brahim
Le-labour de Brahim-Agent.
«Le labour de Brahim»

b. tayrza n yigr
Le-labour de le champ-Thème.
«Le labour du champ»

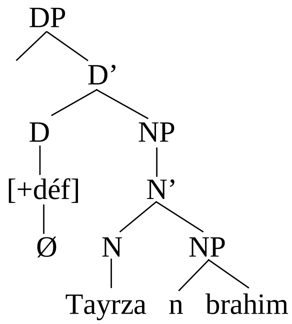
c. tayrza n ttraktur
Le-labour de le tracteur-Instr.
«le labour au tracteur»

d. amuddu n brahim
Le-voyage de Brahim-Exp.
«Je voyage de Brahim»

e. amuddu n bariz
Je-voyage de Paris-Loc.
«le voyage à Paris».

Ainsi, l'ensemble des constructions génitives à tête nominale déverbale, dont (65) représente un échantillon, observent le caractère analytique à l'instar de leurs correspondantes à tête nominale ordinaire, étudiées plus haut. La configuration en (66) représentant la D-structure de (65a) s'applique donc à chacun des DPs en (65), *viz.*,

(66)



La légitimation d'une telle structure découle du fait que seule une position complément est disponible dans le domaine N', à laquelle est assigné le θ-rôle réalisé, *i.e.*, Agent dans (65a). Cette conclusion nécessite une explication à apporter aux cas où le nom déverbal dérive d'un verbe à valence multiple. En effet, le fait d'avoir postulé précédemment que le nom déverbal hérite la θ-grille de son verbe l'origine devrait impliquer la possibilité de réalisation syntaxique de l'ensemble des arguments pour lesquels le nom déverbal est en principe sous-catégorisé. Pour élucider ce problème, nous allons comparer les constructions à tête déverbale «transitive» en amazighe avec leurs correspondantes en AS et en AM. Cette comparaison, comme on le verra, n'est pas sans implications sur l'hypothèse de la stratégie analytique propre aux génitifs en amazighe. Considérons les constructions suivantes :

(67) a. *tiġrsi n ugzzar tafunast. (BT)
1'-égorgement de Je-boucher la-vache
"l'égorgement de la vache par le boucher»

b. *tiġrsi n ugzzar n tfunast.
l'-égorgement de le-boucher de la-vache.
« l'égorgement de la vache par le boucher».

c. tiġrsi n ugzzar i tfunast
l'-égorgement de le-boucher à la-vache
«l'égorgement de la vache par le boucher».

d. tadmî:ru l-ɛaduww-i l-madi:nat-a (AS)
destruction-nom. l'-ennemi-gén. la-ville-acc.
«la destruction de la ville par l'ennemi»

e. *tadmi:ru l-ɛaduww-i l-madi:nat-ti
destruction-nom. l-ennemi-gén. la-ville-gén.
«la destruction de la ville par l'ennemi»

f. tadmi:r-u 1-ɛaduww-i li-l-madi:nati
destruction-nom. l'-ennemi-gén. de-la-ville-gén.
«la destruction de la ville par l'ennemi»

g. *dbi:h d l-gzza:r l-bgra (AM)
l'égorgement le-boucher la-vache.
«l'égorgement de la vache par le boucher».

h. *d-dbi:h d 1-gzza:r d 1-bgra
l'égorgement de le-boucher de la-vache.
« l'égorgement par le boucher, de b vache»

i. dbi:ḥ. l-gzza:r l-1-bgra
l'égorgement le-boucher de-la-vache.
«l'égorgement de la vache par le boucher"

Les constructions du paradigme (67) ont en commun l'instanciation de l'ordre canonique NSO dans les DPs correspondant à l'ordre VSO des propositions verbales dans les trois langues. Sur le plan thématique, chacune des têtes nominales déverbales admet au moins deux arguments dans sa θ-grille, *i.e.*, un argument sujet et un argument objet, réalisant respectivement les deux θ-rôles, Agent et Thème. Cependant, la représentation syntaxique des sélections thématiques dans les différentes constructions en (67) n'est pas automatique, malgré qu'il s'agisse, dans tous les cas, des mêmes types de rapports, sémantiques et thématiques entre la tête déverbale et ses compléments. Ainsi, alors que dans toutes les constructions en cause, la réalisation syntaxique de l'argument sujet / Agent s'effectue sans problème, celle de l'argument objet / Thème est problématique dans (67a, b, e, g, h). Le

problème semble être lié à la nature catégorielle du nom déverbal dans chaque construction. Dans (67a, g), relatives à AT et à l'AM, l'agrammaticalité est due à la contrainte de la Théorie du Cas, en ce que la position qu'occupe l'argument objet n'est pas marquée casuellement. Ces deux constructions contrastent avec (67 d) qui leur correspond en AS, et où l'argument objet est marqué pour l'accusatif par le nom déverbal. Ce contraste est trivial, eu égard à la particularité des *maṣdar*-s qui admettent un comportement nominal et verbal. La comparaison de la structure (67 d) à (67 e) qui est agrammaticale va dans ce sens, puisque l'objet du *maṣdar* à caractère nominal ne peut être marqué directement. Pour le génitif, contrairement à l'argument sujet qui est à l'état construit dans toutes les structures de l'AS (*e.g.*, 67 d, e, f.). D'un autre côté, l'agrammaticalité des constructions (67 b, h) où l'argument objet est introduit par la préposition génitive découle de la non disponibilité d'une position pour un «second complément» adnominal dans le domaine des modifieurs de la tête nominale en AT et en AM. Il semble donc que ces deux langues se démarquent de l'AS par la nominalité exclusive du nom verbal qui se comporte en syntaxe comme un nom ordinaire. Cette conclusion est confortée par la comparaison des constructions grammaticales (67 a, f, i) où l'argument objet est réalisé syntaxiquement en une position marquée pour le Cas oblique dans les trois langues. En effet, aussi bien en AS, en AM qu'en AT, le recours à la stratégie analytique pour assurer le marquage casuel des NPs compléments de nom est une latitude qui accommode la structure argumentale des têtes déverbales avec les contraintes distributionnelles imposées à la syntaxe des propositions nominales par la théorie X-barre et la Théorie du Cas.[29]

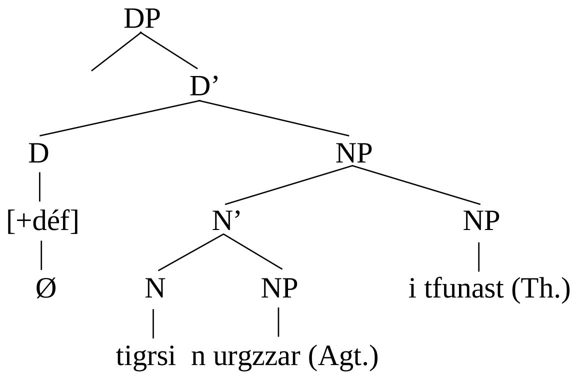
De cette brève comparaison, nous déduisons que l'amazighe procède systématiquement par stratégie analytique pour la réalisation syntaxique des arguments de la tête nominale déverbale. Cependant, à l'impossibilité de réaliser le second argument (objet) dans une position marquée pour le génitif, l'emploi d'une préposition oblique, *i* «à» *(cf.* (67c)) pour introduire cet argument est le seul moyen disponible ; exactement comme il se passe dans les constructions analogues en arabe classique (*e.g. li* en (68f)) et en arabe marocain (*e.g l-* en (68 i)). Ces prépositions, qui sont à l'origine des têtes de syntagmes prépositionnels sélectionnés par des verbes à valence multiple (ditransitifs, prépositionnels), marquent habituellement le NP qu'elles gouvernent pour le Cas datif. Cette propriété se trouve neutralisée dans les constructions à tête nominale déverbale, en ce que le seul rôle de ces prépositions est de s'insérer comme préposition «postiche» réduite à une marque casuelle pour légitimer la réalisation de l'argument objet pour lequel la tête déverbale est sous-catégorisée et auquel est assigné le -rôle Thème dans les exemples à l'étude. Toutefois, la question soulevée plus haut, à propos de la position dans laquelle est

[29] *Voir* à propos de la stratégie analytique, dans une optique variationniste (comparaison des faits en AC et dans les langues romanes), Fassi Fehri (1992a et b.)

engendré l'argument objet dans la construction nominale reste posée, notamment si l'hypothèse de l'unicité de la position complément dans le domaine de N'est tenable.

Afin d'avancer une réponse possible à cette question, il nous semble nécessaire d'y apporter une stipulation qui concorde avec l'autre hypothèse défendue initialement, selon laquelle les noms déverbaux ont le même comportement syntaxique que les noms ordinaires. Ainsi, si l'on fait référence aux arguments empruntés à Milner (1977, 1982), Cinque (1980), Giorgi et Longobardi (1991) et Fassi Fehri (l992 a, b), en faveur de l'hypothèse de la hiérarchie d'ordre et d'interprétation dans les constructions nominales à plusieurs compléments introduits par une préposition de type *de* / *of (i.e.*, ordre : Poss > Agent > Thème), on peut supposer que les compléments des têtes nominales déverbales sont également engendrés dans des positions hiérarchisées dans la structure dérivationnelle du Groupe Nominal où elles occurrent. Le fait que la hiérarchie [Nom déverbal > Agent > Thème] soit attestée dans l'ensemble des constructions en (68) constitue un support à cette hypothèse. Ainsi, si l'on admet que dans (86c), l'ordre des arguments compléments de N déverbal *tiġrsi* «l'égorgement» est fixe, i.e., Agent > thème, on posera que la structure (69) présente une configuration probable de la structure interne du DP en question, *vis.;*

(68)



La configuration (68) reproduit le schéma canonique de l'ordre des constituants dans le DP en amazighe, *i.e.*, NSO, lequel reflète l'ordre instancié dans les propositions à prédicat verbal, *i.e.*, VSO, comme il ressort de la confrontation des deux constructions en (69) :

(69) a. i-ġrs ugzzar i tfunast
Il-a-égorgé le-boucher-Ag. à la-vache.
«Le boucher a égorgé la vache».

b. *i-ġrs i tfunast ugzzar
Il-a-égorgé à la-vache-Th. Le-boucher-Agt.
«Le boucher a égorgé la vache'·.

c. tiġrsi n ugzzar i tfunast
L'égorgement de le-boucher-Agt. À la-vache-Th.
«L'égorgement de la vache par le boucher»

d. *tiġrsi n ugzzar n tfunast
L'égorgement de le-boucher-Agt. De la-vache-Th.
«l'égorgement de la vache par le boucher».

Dans la proposition verbale (69a), le prédicat *ġrs* «égorger» est en emploi transitif indirect, ce qui légitime la sélection de la position de complément prépositionnel introduit par la préposition *i* «à». Dans (69c), le nom déverbal *tiġrsi* «l'égorgement» manifeste sa verbalité d'origine par le maintien des mêmes propriétés thématiques et sélectionnelles en même temps qu'il est projeté comme catégorie nominale. Le lien sémantique et thématique entre le verbe et le nom qui en est dérivé se répercute sur la structure interne du DP dont le nom déverbal est la tête, en ce sens qu'une position de complément y est légitimée. L'insertion de la préposition dative est le seul mécanisme possible, en référence au contraste entre (69c) qui est grammatical et (69d) qui est difficilement acceptable, avec la préposition *n* «de».

L'exclusivité de l'insertion de la préposition dative pour l'introduction des objets de noms déverbaux semble être, *a priori,* un moyen de distinction entre l'argument objet et l'argument sujet, celui-ci étant toujours marqué au génitif par la préposition *n* «de». Par analogie (somme toute relative) aux constructions propositionnelles, l'objet dans la construction nominale est destiné à occuper une position oblique, similaire à celle de la position de complément prépositionnel dans la phrase à prédicat intransitif ou transitif indirect, comme c'est le cas dans le paradigme (69). Etant donné la marginalité des structures comme(69c), on peut émettre l'hypothèse selon laquelle la position du complément indirect dans les constructions nominales serait adjointe au domaine de la sélection argumentale de la tête nominale déverbale, comme nous l'avons présenté par la configuration (68) ; ce qui n'est pas le cas des constructions propositionnelles où cette position fait partie du domaine argumentale et thématique du V. Cette hypothèse d'adjonction tire sa plausibilité du fait, établi précédemment, que l'identité de structure thématique, entre un verbe et le nom qui en dérive, n'implique pas toujours 1'isomorphis me de structure argumentale entre le domaine propositionnel et le domaine nominal.

L'explication qu'on peut apporter à l'agrammaticalité du tour en (69 d), repris en (70), est probablement liée à l'unicité de la position génitive laquelle ne peut contenir en même temps un complément subjectif et un complément objectif, ce qui

force le système à recourir à la préposition oblique pour l'introduction de la position de l'argument objectif indirect. *viz.:*

(70) *tiġrsi n ugzzar n tfunast
l'égorgement de le-boucher-Agt. De la-vache-Th.
«l'égorgement de la vache par le boucher».

Cette restriction sur la distribution des compléments de la tête nominale déverbale semble être généralisable à d'autres langues naturelles. Ceci va dans le sens des observations de Milner (1982), développées dans Rouveret (1987: 794), à propos de la position génitive dans les constructions nominales de type (71) :

(71) a. *La description du suspect du seul témoin oculaire a duré cinq minutes.
b. La description du suspect par le seul témoin oculaire a duré cinq minutes.

Selon Rouveret *(ibid),* le contraste entre les deux tours en (71) est une confirmation de l'hypothèse de l'unicité de la position génitive où se réalise un seul complément en [*de* NP]. Dans le cas de la présence d'un argument subjectif et d'un argument objectif dans le domaine d'une nominalisation événementielle, c'est l'argument objectif qui doit occuper préférentiellement la position génitive. En revanche, le rôle Agent ne peut être introduit que par la préposition *par,* comme c'est le cas dans (71 b).

Adoptant un raisonnement relativement similaire, nous pouvons postuler qu'une seule position génitive est réalisée syntaxiquement, comme position argumentale dans le DP à tête lexicale déverbale en AT. Cette unique position est occupée préférentiellement par l'argument objet (Thème) au détriment des autres arguments prévus dans la θ-grille du verbe dont la tête nominale est dérivée. Cet argument peut être considéré comme étant l'argument «privilégié» ou l'argument premier (Argument l, selon Godard (1991)), *i.e.,* l'argument vers lequel s'oriente le prédicat de manière préférentielle ; *viz.* ;

(72) a. tiġrsi n tfunasr.
L'égorgement de la-vache-Th.
« l'égorgement de la vache»

b. tiġrsi n ugzzar
l'égorgement de le- bouc her-Agt.
«l'égorgement par le boucher»

c. tigrsi n lg^{w}rnt
l'égorgement de l'abattoir-Loc.
«l'égorgement à l'abattoir»

d. tigrsi n 1-makina
l’égorgement de la-machine- Inst r.
«l'égorgement à la machine».

Dans les énoncés en (72b-d), la position génitive n'est occupée par des arguments autres que l'objet (72a) qu'en absence de la réalisation de celui-ci, lequel reste *implicite,* car sa réalisation en même temps qu'un autre argument, dans une seconde position génitive, engendre une agrammaticalité de genre attesté en (70). Le recours au mécanisme d'«adjonction» *via* une préposition oblique telle que *i* «à» est 1e seul moyen d'assurer la grammaticalité des constructions en cause. Dans ce cas, la préposition employée est celle qui introduit le NP complément prépositionne1 dans les constructions à prédicat verbal. Ainsi, à l'exception de la préposition *i* qui, outre son statut similaire à celui de la préposition génitive *n., i.e.,* comme relateur casuel postiche, s'emploie comme préposition authentique, les autres prépositions marquent le complément adjoint par une fonction thématique spécifique ; *e.g.,* fonctions locative, instrumentale, bénéfactive, dans (73 a, b et c). Ce sont d'ailleurs les mêmes fonctions qui relèvent de la structure argumentale et thématique du verbe d'origine :

(73) a. tiġrsi n ufunas g 1-g^{w}rnt
l’égorgement de la-vache dans l’abattoir :
«l'égorgement de la vache à l'abattoir»

b. tiġrsi n tfunast s 1-mukina
l’égorgement de la-vache avec la-machine.
«l’égorgement mécanique de la vache»

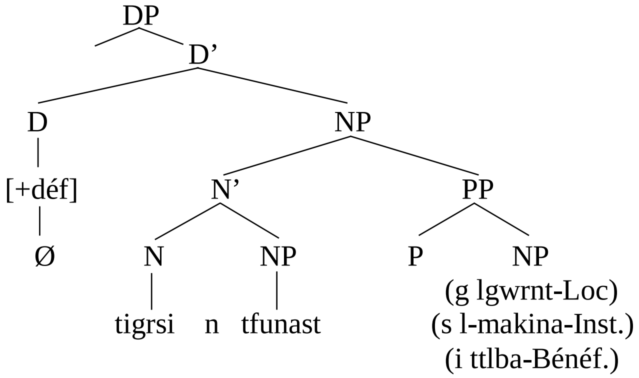
c. tiġrsi n tfunast i ṭṭlba
l’égorgement de la-vache pour les tolbas
«l'égorgement de la vache au profit des clercs»

Ce phénomène d'unicité de la position génitive dans les constructions nominales déverbale admet une autre explication possible (Sadiqi (C.D)) qui est relative à la distinction entre le V et le N déverbal quant à leurs structures argumentales respectives. Le V prépositionnel admet une structure argumentale où l'objet direct et l'objet indirect se réalisent obligatoirement, du fait même des traits sélectionnels de ce V. Une fois la nominalisation opérée, le N déverbal n'a plus besoin de deux arguments, en ce sens qu'un seul se réalise clans la structure nominale. Cette réduction structurale traduit la réduction sémantique de N en référence à la plénitude sémantique du prédicat. Dans cette structure réduite, si l'argument réalisé est l'objet direct, il devient complément ; si la réalisation implique deux arguments, l'un d'eux doit s'estomper. C'est ce qui se manifeste par le déplacement du complément indirect pour occuper la seule position du complément

direct. Il reste que sur le plan thématique, le θ-rôle assigné au complément réalisé provient de la θ-grille spécifiant la racine verbale initiale.

Ainsi donc, on peut conclure, à la lumière des faits qu'on vient d'exposer, que dans la structure interne du Groupe Nominal à tête déverbale, une seule position génitive est disponible. Elle est le site de réalisation d'un seul argument de la θ-grille de la tête nominale, lequel argument est préférentiellement l'objet et secondairement un autre argument, éventuellement en position de complément indirect. Celui-ci peut être considéré comme complément réalisé optionnellement ; d'où la proposition de le traiter comme un PP au même titre que ceux des constructions verbales. La réalisation de ce complément "secondaire"[30] en concomitance avec l'objet peut être de nature rapprochée du procédé d'adjonction d'une position de PP, comme le montre la configuration hypothétique en (74) :

(74)



Toutefois, force est de rappeler que les constructions nominales les plus productives en amazighe sont celles où un seul argument est réalisé en tant que complément génitif de la tête nominale déverbale ou ordinaire. Les constructions à double complément de type (73) sont généralement marginales, en dépit de leur grammaticalité. Il semble que cet état de fait est lié à l'hypothèse des *rôles implicites* préconisée par Williams (1987), selon laquelle il y a une dissymétrie entre Je verbe et Je nom qui en dérive, quant à la réalisation syntaxique des θ-rôles pour lesquels l'un et l'autre sont sous-catégories, de par leurs liens sémantique et thématique. Il est évident que cette hypothèse est la plus appropriée pour rendre compte de l'unicité de la position génitive dans le domaine nominal. Cette hypothèse sera examinée dans la sous-section suivante.[31]

---

[30] Pour plus de détails sur une telle hypothèse, *voir* Rouvert (1987 : 787 sq.).

[31] Sur le plan intuitif ces compléments ne sont pas souvent acceptables avec tous les noms déverbaux. Par ailleurs, le test prosodique (quoique intuitif et aléatoire) va dans le sens de leur marginalité, en ce sens qu'une pause démarcative s'établit après le premier NP complément de N ; ce qui semble soutenir l'idée de l'engendrement de second argument sous un nœud externe, *i.e.*, adjoint à NP.

5.4.6 L'hypothèse des rôles implicites

Les constructions nominales à tête déverbale dans lesquelles l'argument objet est préférentiellement réalisé en syntaxe sont à rapprocher de leurs correspondantes propositionnelles où le prédicat verbal est à la forme passive.[32] Dans les deux cas, la réalisation de l'argument Agent est bloquée, bien qu'il soit consigné dans la θ-grille du prédicat, *viz.*,

(75) a. ikrz ufllaḥ igr
il-a labouré le-cultivateur-Agt. Le-champ-Th.
« Le paysan a labouré le champ»

b. ittukraz yigr
Il-est cultivé le-champ-Th.
«Le champ a été cultivé».

c. tayrza n yigr
La-culture de le-champ-Th.
«La culture du champ».

Les constructions en (75) sont sémantiquement apparentées en ce qu'elles instancient de manières différentes les mêmes liens sémantiques et thématiques entre le prédicat verbal ou déverbal et les arguments réalisés syntaxiquement. La structure (75 a) est la forme propositionnelle où le prédicat *krz* «cultiver» distribue les θ-rôles pour lesquels il est lexicalement sous-catégorisé, dans l'ordre canonique de leur réalisation (YSO), *i.e.,* le θ-rôle Agent pour l'argument sujet *afllaḥ* «le cultivateur» et Je θ-rôle Thème, pour l'argument objet *igr* «le champ». Dans (75b), le prédicat fléchi est morphologiquement à la forme passive, laquelle est représentée par l'incorporation de la racine lexicale au schème du passif */ttuccac/.*[33] La passivation du prédicat entraîne la réduction du nombre d'arguments réalisés en surface, en ce sens que seul l'argument objet est réalisé dans la position adjacente au verbe, l'argument sujet étant absorbé par la morphologie passive. Dans (75c), le prédicat est un nom déverbal qui dispose de la même θ-grille du verbe *krz* dont il dérive. Ainsi, comme dans la construction à prédicat passif, dans la construction nominale, seul l'argument Thème est réalisé en position génitive, en tant que complément adnominal du nom déverbal. Cette analogie entre les deux constructions laisse supposer que le nom déverbal a un comportement du passif, en ce qu'il partage avec le prédicat

[32] L'hypothèse des arguments implicites, initiée par Williams (1985, 1987), trouve les applications multiples dans différents travaux récents dont nous nous inspirons particulièrement ici pour les besoins de l'analyse de la syntaxe des noms déverbaux en amazighe. *Voir*, entre autres, Rouveret (1987), Rooper (1983, 1987), Giorgi & Longobardi (1991), Fassi Fehri (1988) et Khaïri (1990, 1992).

[33] Sur le passif en amazighe, *voir* Chaker (1984) entre autres.

verbal passif la propriété de provoquer «l'omission» de l'argument sujet, ou du moins son transfert sur le morphème du passif, comme l'a suggéré Sadiqi (C.D, *v.* note 37)).

Le passif en amazighe est de type exclusivement "inachevé". Le système ne connaît pas de construction où l'argument sujet se réalise par stratégie d'adjonction prépositionnelle, comme en anglais, en français et en arabe moderne. Dans les cas marginaux de sa réalisation, il devient un simple redondant qui redouble l'argument implicite lui-même. Cela explique l'agrammaticalité des structures amazighes en (76 a, b), face à la bonne formation de leurs correspondantes dans d'autres langues, *i.e.*, AS, français, anglais, comme en (76c, d, e,) :

(76) a. *ittukraz yigr s ufllaḥ. (AT)
Il-est-cultivé le-champ-Th. Par le-cu ltivateur-Agt.
«Le champ est cultivé par le paysan»

b. *tayrza n yigr *s* / *n* ufllaḥ (AT)
La-cultur e de le-champ-gén-Th.par /de le-cultivateur-Agt.
"La culture du champ par le paysan»

c. tadmi:r-u 1-madi:nat-i *min qibali* 1-^{c}aduww-i (AS)
Destruction-nom-la-ville-gé n. du pan de l'-ennemi-obl.
« La destruction de la ville par l'ennemi i»

d. La destruction de la ville *par* l'ennemi (Fr.)

e. The city's destruction by the enemy (Angl.)

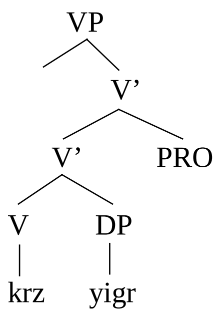
En effet, dans (76c, d, e.), les trois constructions relatives respectivement, à l'AS, au français et à l'anglais, l'argument sujet (Agent) est réalisé en position de complément adjoint via la préposition oblique, *i.e.*, *min qibali* «de la part» (AS), *par* (Fr.), et *by* (Angl.) ; c'est-à-dire sous la forme d'un PP dans lequel la préposition transmet le θ-rôle d'Agent à l'argument sujet qu'elle gouverne. Cette possibilité n'est pas le fait de la construction passive (verbale ou nominale) en amazighe, comme il ressort de (76 a, b). Dans ces deux constructions, comme dans les autres du même paradigme (76), l'argument objet (Thème) occupe en surface la position habituellement réservée au NP sujet dans les phrases actives. Ce fait implique l'hypothèse selon laquelle un déplacement de l'argument objet en position de sujet aurait opéré. En amazighe, cela se traduit par l'assignation de l'EA au NP qui, structuralement, est adjacent au verbe dans la structure propositionnelle. En AS, ce NP prend le cas nominatif (*'arrafε*) au même titre que le sujet des phrases verbales. Il en est de même pour le sujet de surface dans les phrases passives en français et en anglais. Dans les constructions nominales, l'argument objet se positionne là où est

localisé le complément adnominal des constructions génitives à tête ordinaire, en ce qu'il est marqué lui aussi pour le génitif, selon les procédés propres à chaque langue.

Pour ce qui nous concerne ici, le fait que le nom déverbal, à l'instar du prédicat passif, s'emploie dans une construction où seul l'argument Thème est réalisé, soulève le problème de la représentation de l'argument Agent qui est supposé être implicite, étant présent initialement dans la θ-grille du verbe passif et du nom déverbal qui lui correspond. A cet égard, on peut avancer l'hypothèse de l'existence en D-structure d'une catégorie pronominale vide en position de sujet, *i.e.*, un PRO en l'occurrence.[34] C'est ainsi qu'à la suite de Fassi Fehri (1988). Nous allons postuler que l'argument Agent dans les passives inachevées aurait les propriétés sémantiques de la catégorie pronominale vide PRO dont l'interprétation est arbitraire. Cette supposition trouve une de ses justifications dans la possibilité de paraphraser la construction passive où l'Agent est omis, par une construction à sujet explétif, du genre *«quelqu'un, on,* etc.». Sur le plan configurationnel, cet élément pronominal serait engendré dans une position adjointe au VP dans les structures propositionnelles, correspondant à la position où apparaît habituellement l'adjoint prépositionnel introduit par *by, par,* ou *min qibali* Ainsi, la représentation de la structure (75b) reprise ici en (77a) serait comme en (77b), *viz.,*

(77) a. i-ttu-k raz yigr [$_{NP}$ PRO]
il-est-cultivé le-champ.
«le champ a été cultivé»

b.



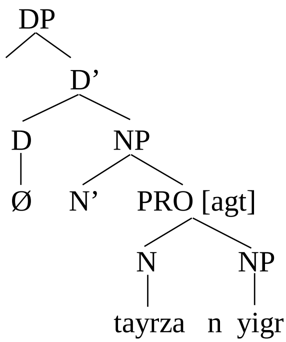
[34] Sur les éléments argumentatifs d'une telle hypothèse, *v.* Fassi Fehri (1988: 8 *sq)* où les faits de la passivation en AS sont analysés à partir des hypothèses développées par Jaeggli (1986), Baker (1985), Roberts (1985) et Baker *et al.* (1989). Une autre approche proposée par Jamari (C.D) va dans le sens de considérer la cv en cause comme un pro et non PRO. Toutefois, cette suggestion est tenable si l'on écarte l'hypothèse soutenue ici de l'adjonction d'une seconde position complément à VP et à NP. Dans ce cas, il faut se référer à la suggestion de Sadiqi (C.D), et considérer le N déverbal *tayrza,* comme étant le sujet (par transfert) localisé dans Spec VP/NP ; ce qui le rend apte à contrôler PRO.

Dans la configuration (77b), l'élément adjoint, PRO, est θ-marqué par V'. Le θ-rôle assigné dans cette position est celui de sujet (Agent), qui reste implicite. En amazighe, seule cette possibilité permet de représenter l'argument Agent qui ne peut se réaliser sous forme d'un adjoint prépositionnel, comme c'est le cas en français, en anglais et en arabe moderne. (Cependant, *v*. note 37 pour d'autres points de vue).

On peut donc procéder par analogie, en postulant l'existence l'une catégorie PRO dans la construction nominale à tête déverbale en amazighe, remplissant le même rôle que le PRO dans la construction verbale à prédicat passif, comme dans (78b) qui correspond à (78a) :

(78) a. tayrza n yigr [$_{NP}$ PRO]

b.



La légitimation de l'engendrement de PRO dans DP en (78) comme en (77) tient au fait que la position où cette catégorie vide apparaît est un site non gouverné et non casuellement marqué. En effet, ce même site étant supposé abriter les PPs adjoints dans d'autres langues instanciant le passif achevé, le gouvernement de NP qui y est engendré doit se faire obligatoirement *modulo* une préposition marquant l'agentivité *(i.e.,by, par, min qibali*). D'un autre côté, l'hypothèse de PRO dans DP peut être soutenue par la possibilité de contrôle de PRO par un antécédent hors de DP, comme en (78) où l'interprétation de PRO le pose comme étant de même référence que l'antécédent sujet de la phrase qui, par conséquent, est supposé en être le contrôleur, comme en (79):

(79) ihyya ufllaḥ$_i$ [$_{DP}$ tayrza (n yigr) [PRO$_i$]]
il-a-achevé le paysan-Ag. [la-culture (de le-champ) PRO]
«le paysan a parachevé la/sa culture (du champ)»

Cette hypothèse rencontre toutefois un problème concernant le contrôle de PRO, notamment si l'on confronte (79) à son corollaire où *pro* prend la place du NP lexical, comme dans (80) (Sadiqi (CD)) :

(80) t_i-hyya pro_i [$_{DP}$ tyrza (n yigr) PRO_i] ·
3.fém.sg.$_i$ – être achevée pro [la-culture (de le-champ) PRO_i]
«la culture du champ a été achevée».

En effet, la représentation en (80) pose que l'élément *pro* est contrôleur de PRO ; ce qui induit une chaîne sans tête lexicale, non désirable en vertu de la théorie thématique. Dans ce cas, il nous semble que le clitique pronominal sujet (AGR) qui gouverne *pro* serait candida t au statut de la tête de la θ-chaîne dans cette structure.

L'intérêt de l'hypothèse de PRO dans DP est qu'elle soutient celle des arguments implicites dans les constructions passives en général, dont les constructions nominales à tête déverbale. Ainsi, on peut supposer que l'élément PRO porte le θ-rôle implicite Agent qui est incorporé à la θ-grille du nom déverbal *tayrza* et qu'entre les deux rôles il s'établit une relation de liage exprimée en termes de liage Thématique (θ-Liage) comme l'a postulé Williams (1985, 1987)[35] :

(81) *θ-Liage* (Williams 1987 : 159) :
α est θ-lié s'il y a un θ-rôle qui le C-commande et qui porte le même indice que α.

Dans le même ordre d'idées, on peut également faire référence à la Théorie de Contrôle régissant la syntaxe de PRO et postuler, à la suite de Williams *(ibid)* l'existence dans (80), d'une relation de Contrôle Thématique (θ-Contrôle) entre le θ-rôle Agent du prédicat *ihiyya* «achever» et le θ-rôle Agent implicite du nom déverbal *tayrza* «la culture», représenté syntaxiquement par PRO. La coïndexation des deux θ-rôles est favorable à une telle supposition, conformément à la règle (82) :

(82) a. θ-*contrôle* (Williams *(ibid)):*
Un rôle α θ-contrôle un rôle β ssi :
(i) α et β sont coïndexés.
(ii) α θ-commande β.

b. θ-commande :
α θ -commande si le prédicat qui porte α C-commande le prédicat qui porte β.

Ainsi donc, l'hypothèse des rôles implicites, que nous avons avancée pour rendre compte de la non-réalisation syntaxique de l'argument Agent dans les constructions nominales à tête déverbale, se trouve confortée par l'idée de l'existence d'un PRO dans la structure profonde de ces constructions, par analogie aux

[35] Dans la configuration (78b), le spec VP ne contient pas de NP sujet, comme les constructions actives (*voir* chap.2 supra), selon Fasi Fehri (*ibid* :9) cette position n'est pas thématique.

constructions passives en amazighe, dans lesquelles aucune stratégie n'est disponible pour la réalisation syntaxique de l'argument Agent. Cette même hypothèse va dans le sens de celle défendue tout au long de la présente section et qui stipule l'unicité de la position de complément adnominal, aussi bien dans le domaine d'un NP à tête ordinaire que dans celui à tête déverbale. On peut donc réitérer l'assomption déjà avancée plus haut, en admettant que le prédicat nominal en amazighe n'est assorti en syntaxe que d'un seul argument réalisé, ce dernier étant préférentiellement porteur du θ-rôle *Possesseur* pour la tête nominale ordinaire et du θ-rôle Thème pour la tête nominale déverbale.

5.5 Les constructions génitives et l'extraction hors de DP

Dans les sections précédentes, nous avons avancé plusieurs arguments en faveur de l'hypothèse de l'unicité de la position de complément génitif adnominal dans une construction à tête nominale ordinaire ou déverbale. Nous avons également postulé que le second NP en position post-complément est en fait un adjoint similaire au PP adjoint dans les structures propositionnelles. Dans cette section, nous allons examiner la structure de DP génitif du point de vue de la Théorie du Mouvement, en vue de vérifier l'hypothèse de l'inextractibilité des constituants du NP, celui-ci étant considéré comme un domaine de confinement. Il sera question ici, de ramener le blocage des extractions à des principes de la GU, *i.e.*, la subjacence, l'*ECP* et la *minimalité*.

5.5.1 L'extraction du NP Possesseur

En amazighe, comme dans plusieurs langues, le NP constitue un domaine de confinement dont aucun élément ne peut être déplacé par une quelconque règle de mouvement. Le NP génitif, étant un complément de N, constitue avec celui-ci un syntagme nominal «complexe» qui fonctionne en syntaxe comme un N simple (de rang zéro). Aussi toute relation impliquant la position de NP dans la phrase, ne peut-elle être envisagée avec un constituant de NP sans les autres. Il en est ainsi des règles d'extraction qui mettent en jeu la position initiale de NP dans la phrase avec une position en dehors de celle-ci. C'est le cas de l'extraction par les règles de WH-mouvement (interrogation, relativisation) et de topicalisation (et clivage), lesquelles règles ne s'appliquent qu'au NP en entier. Considérons les constructions suivantes :

(83) a. i-ḥsa brahim [$_{DP}$ tanḍḍamt n sidi ḥəmmu]].
il-a-appris Brahim [la-poésie de Sidi Ḥemmu]
« Brahim connaît par cœur la poésie de Sidi Ḥemmu».

b. * ma$_i$ yḥsa brahim [$_{DP}$ tanḍḍamt n [e$_i$]] ?
qui-gén$_i$ il-a-appris Brahim [La poésie de [e$_i$]]
«de qui Brahim connaît la poésie par cœur ?»

c. * ma_i yḥsa brahim [$_{DP}$ tanḍḍamt n [e_i]] ?
qui_i il-a-appris Brahim [la poésie de-cl_i [e_i]
«(!) de qui Brahim connaît la poésie par cœur ?»

d. *ma_i (ad) iḥsa brahim [$_{DP}$ [e_i] n sidi ḥəmmu] ?
que_i i1-a-appris brahim [[e_i] de sidi Ḥemmou]
"(!) Que connaît Brahim par cœur de Sidi Ḥemmou ?»

e. *ssn-ġ [$_{DP}$ sidi $Həmmu_i$ [$_{CP}$ [$_C$ lli_i] [$_{IP}$ i-ḥsa brahim
[$_{DP}$ tanḍḍamt n (-s_i) [e_i]]]
connais-je [Sidi $Ḥemmou_i$] [[dont] [il-a-appris B
[la-poésie de (-cl_i) [e_i]]]
"je connais Sidi Ḥemmou dont B a appris la poésie par cœur".

f. *ssn-ġ [$_{DP}$ $tanḍḍamt_i$ [$_{CP}$ [$_C$ lli_i] [$_{IP}$ i-ḥsa brahim [$_{DP}$ [e_i] n sidi ḥəmmu]].
connais-je [la $poésie_i$] [[que_i] [il-a-appris B [[e_i] de sidi Ḥemmou]]
"je connais la poésie de Sidi Ḥemmou que B a appris par cœur".

g. * sidi $Ḥəmmu_i$ iḥsa brahim [$_{DP}$ tanḍḍamt n [e_i]]
Sidi $Ḥemmou_i$ il-a-appris Brahim [La poésie de [e_i])
"Sidi Ḥemmou, B en connaît la poésie par cœur"

h. sidi $ḥəmmu_i$ iḥsa brahim [$_{DP}$ tanḍḍamt n [e_i]]
Sidi il-a-appris Brahim [la poésie de-cl_i [e_i]
"Sidi$Ḥemmou_i$, B. connaît sa poésie par cœur"

i. *tanḍḍamt iḥsa (-tt_i) brahim [$_{DP}$[e_i] n sidi ḥəmmu]
la $poésie_i$, il-a-appris (-cl_i) Brahim f [e_i] de Sidi Ḥemmou]
"*La poésie, B. la connaît par cœur de Sidi Ḥemmou"

Les faits présentés en (83) montrent que l'extraction de l'un des éléments de DP ayant la structure [$_{NP}$ N *n* NP] est problématique. En effet, les trois différents cas de déplacement hors de DP, *i.e*., Interrogation dans (83 a, b), relativisation dans (83 c, d), topicalisation dans (83i, k) engendrent des effets d'agrammaticalité, qu'il s'agisse de l'extraction de la tête nominale ou de son complément. La stratégie résomptive qui consiste en la reprise du NP déplacé par un clitique ne suffit pas toujours pour rendre acceptables les structures en cause.[36]

[36] Certaines langues permettent l'extraction du NP possesseur. C'est le cas du Chamorro et du Hongrois. Voir Fassi Fehri (1992). pour une comparaison, à ce sujet, entre ces deux langues d'une part et l'AS et

5.5.1.1. L'hypothèse ECP

La première hypothèse que nous pouvons avancer pour rendre compte des faits d'agrammaticalité dans les constructions en (83) fait référence à la condition classique sur les déplacements hors des domaines de confinement, initialement désignés par les «îlots» (Ross (1967)), laquelle condition est développée par la suite en termes de condition de sous-jacence (Chomsky (1981, 1986b)). En effet, on peut, a priori, invoquer ici cette condition, en posant que, dans l'ensemble, les structures agrammaticales en (83) font état d'une violation de la subjacence telle qu'elle est formulée en (84) :

(84) *Condition de sous-jacence :* (Rouveret (1987a : (239))

Aucune règle ne peut mettre en cause ex. et dans la configuration si X et Y sont des nœuds barrières :

(i) ... α. ... $[_X$ ... $[_Y$ ... β.…] ... α...

Si le théorème (84) s'applique à l'amazighe, on pourra dériver l'agrammaticalité des constructions en (83) du fait qu'elles contiennent au moins un nœud barrière représenté par le NP maximal dont la règle de déplacement extrait la tête N ou son complément. Cela se traduit par le fait que la trace en position de NP génitif n'est pas mise en relation licite avec son antécédent localisé dans une position externe à NP. Autrement dit, cette trace ne se trouve pas proprement gouvernée, comme il est prédit par la règle (85) :

(85) Gouvernement Propre : (Rouveret *(ibid))*
α gouverne proprement β ssi :
(i) α gouverne
(ii) Ou bien α est lexical
Ou bien α est coïndicé avec β.

L'agrammaticalité des structures (83b, c, d, e, f, g, i) peut alors être ramenée au Principe des Catégories Vides (ECP) formulé en (86) :

(86) *ECP :*
[e] doit être proprement gouvernée.

En effet, dans toutes ces constructions, NP est opaque au gouvernement de la trace par son antécédent, i.e., *man* «qui» dans (83b, d), *lli* (que, qui) dans (83e, f) et topique (*sidi ḥəmmu, tanḍḍamt*) dans (83 g, i), respectivement.

---

l'anglais, d'autre part.

5.5.1.2. L'hypothèse de fa préposition orpheline

La deuxième hypothèse qu'on peut envisager pour rendre compte de l'agrammaticalité des structures à extraction de NP génitif (Possesseur / Agent) est liée à la préposition *n* «de». Dans les constructions (83 b, e, g), la S-structure, après extraction de l'argument externe présente une configuration où le NP a le schéma $[_{NP}$ N *n* [e]], *i.e.*, avec une préposition orpheline (*P-stranding*).[37]

Aussi peut-on en déduire que l'amazighe est parmi les langues qui ne permettent pas des structures à préposition orpheline. En effet, comme il a été établi précédemment, la préposition *n* «de» n'est pas une réelle préposition dotée de qualité de gouverneur lexical. Etant une simple marque de génitif et transmetteur de θ-rôle assigné par le prédicat nominal, elle reste une catégorie défective inséparable de son complément, d'où notre proposition de l'engendrer sous le nœud NP et de ne pas analyser le NP génitif comme un PP, *i.e.*, $[_{NP}$ P+NP] au lieu de $*[_{PP}$ P NP] (*v. supra).* Ainsi, à la suite de Pollock (1989 a : 152), nous stipulons que cette préposition, contrairement à ses correspondantes de l'anglais ne peut être réanalysée en S-structure selon la règle lexicale (87) qui en fait une catégorie lexicale similaire à N ;

(87) [-V, -N] $\longrightarrow$ [-V, UN]
où UN = "Underspicified".

L'application de (87) à la construction (88a) de l'anglais donnera une S-structure de type (88b), dans laquelle il est supposé une adjonction de Wh-constituant à VP, sous contrainte de la sous-jacence posant sur les WH-mouvements *(cf.* Chomsky (198Gb) :

(88) a. Which politician did you vote against ?
«*Quel politicien votes-tu contre ?»

b. $[[_{NP_i}$ Which politician] [did [you $[_{VP}$ e_i $[_{VP}$ vote $[_{XP}$ $[_X$ against] $[_{NP_i}$ e]]]]]]]

Selon Pollock *(ibid :* 153), l'adjonction à VP est soumise à la contrainte du Gouvernement par la Tête (HGCA)[38] que nous reprenons ici en (89) :

[37] Pour plus de détails sur la stratégie résomptive en relation avec les structures d'attraction de NP (notamment, la dislocation et la focalisation), *voir* le chapitre 6.

[38] *Voir* Kayne (1984) et Pollock (1989a) pour plus de détails sur la phénoménologie de la préposition orpheline en anglais et en français.

(89) *The Head Government Constraint on Adjonctions (HGCA)*
A Wh-element can only be adjoined to a maximal projection XP from a position wich is canonically governed by the head of XP.

Ainsi, la règle (87) fait de la préposition sous-spécifiée (*against*) dans (88b) un segment externe de Wh-constituant (*cf*. Chomsky (1986b)) non-distinct de l'autre segment XP. Ce fait rend légitime l'adjonction à VP et partant la possibilité, en anglais, de gouvernement canonique de Wh-constituant par V, grâce à la réanalyse à la (87) et en vertu de (89). De cette façon, les constructions de type (88) ne contreviennent à aucun principe de la grammaire.

Pour ce qui est des constructions amazighes, la réanalyse en (87) n'étant pas instanciée, le déplacement de Wh-syntagme tombe inévitablement sous le coup de la contrainte de sous-jacence, étant donné l'impossibilité d'adjonction à VP et partant, l'opacité de NP au gouvernement de WH-syntagme par V. En effet, le déplacement de WH-syntagme opère directement à travers trois barrières, *i.e.*, NP, VP et IP, d'où l'agrammaticalité de la construction en cause, *viz.*,

(90) * [$_{CP}$ [$_{IP}$ ma] [$_{IP}$ iḥsa$_j$ [$_{VP}$ brahim [$_{V'}$ e$_j$ [$_{DP}$ tanḍḍamt [$_{XP}$ [$_X$ n] [$_{NP}$ e$_j$]
[qui-gén$_i$ il a-appris Brahim [La poésie de [e$_i$]]
«De qui Brahim connaît la poésie par cœur ?»

Nous supposons donc que l'application de (87) aux structures [$_{NP}$ N *n* NP] de l'amazighe n'est pas valable, car la préposition *n* «de» ne peut être assimilée à une catégorie N, bien qu'elle ait été analysée précédemment comme une simple marque du génitif, d'où l'impossibilité d'avoir des constructions à extraction de NP génitif avec une préposition orpheline. Cependant, il semble que l'amazighe rejoint le français qui n'admet pas non plus l'analyse légitimant les déplacements occasionnant des structures à préposition orpheline, mais pour lequel il est supposé une version plus restreinte de (87). Ainsi, selon Pollock (*ibid*), face à l'agrammaticalité des structures de type (91), imputable au caractère spécifié des prépositions authentiques, telles que contre, contrevenant à (87), une règle de génitivisation (92) transforme la préposition *de* dans (93) en une catégorie sous-spécifiée [-V, UN] qui fonctionne comme une marque de Cas, contrairement à son statut usuel[39], *viz.*;

(91) *Quel politicien votes-tu contre ?

(92) [$_{NP}$ NP [$_{PP}$ [$_P$ de] [NP]]]
[$_{NP}$ NP [$_{XP}$ [$_X$ de] NP]] ⟶ [$_{NP}$ NP [$_{NP}$ de+NP]]

---

[39] Selon Pollock *(ibid)*, cette contrainte est due à Frampton (1988). Dans le travail de Pollock *(ibid)*, elle est combinée à d'autres principes pour rendre compte des cas d'inhibition de l'extraction hors de NP.

(93) a. Madame de Pompadour, dont j'aime le portrait.

b. Madame de Pompadour, [[$_{NP}$ dont$_i$] [j'aime$_j$] [$_{VP}$ e$_i$
[$_{VP}$ e$_j$ {le portrait e$_i$}

Dans (93b), la réanalyse légitimée par (92) permet de considérer les éléments «orphelins» comme étant des segments de *dont* déplacé hors du domaine NP. Un tel traitement, alignant la structure (93b) sur celles de l'anglais où la règle (87) est instanciée, explique l'annulation de l'effet de sous-jacence et partant la bonne formation des constructions à extraction par relativisation en français.

Considérons à présent le cas du BT, à la lumière de ce qu'on vient d'exposer concernant le français.

Etant précédemment établi que la règle (87) n'est pas applicable en amazighe, l'extraction hors du complément NP par une règle de mouvement entraîne l'agrammaticalité de la construction en cause. Toutefois, la bonne formation de structures en (94), alternatives à celles données en (83), *supra*, laisse supposer la possibilité d'une réanalyse analogue à celle qui a été appliquée au français dans (92); *viz*.,

(94) a. ma$_i$ [(ad) m-i yḥsa brahim [tanḍḍamt [e$_i$]] ?
qui$_i$ (que) m-à il-a-appris B. [la-poésie [e$_i$]]
« De qui B connaît la poésie par cœur ?».

b. sidi ḥəmmu$_i$ lli$_i$ m-i yḥsa brahim [tanḍḍamt [e$_i$]]
Sidi Ḥemmou$_i$ qui m-à il-a-appris B [la poésie [e$_i$]]
«Sidi Ḥemmou dont B connaît la poésie par coeur»

Dans les trois structures en (94), on assiste à une extraction licite du complément génitif, par une règle de mouvement, dans la position de Spec CP, *i.e.*, interrogation dans (94a), relativisation en (94b) et focalisation (clivage par *ad* «c'est (qui)») en (94c).[40] Toutefois, on remarque que ces constructions ont en commun l'apparition de l'élément *m-i* (glosé en «m-à») lequel est traité dans la littérature berbérisante[41], comme une variante morphologique de la préposition *i* «à». Cet élément peut être analysé comme un Wh-morphème engendré dans la position du

[40] Le statut de la préposition de *en* français semble analogue à celui de *n* 'de' en amazighe. Pollock (*ibid*: 153, n. 3) se joint en cela à d'autres linguistes (*i.e*., Benveniste (1968), Milner (1978)), pour rappeler que cette préposition diffère de celles qui sont authentiques en ce qu'elles ont le statut de marqueurs de Cas (*e.g., pour, contre*, etc.). Ainsi, *de*, comme di de l'italien, est une simple marque de Cas. *Voir* plus haut, pour ce qui est du statut de la préposition génétive en amazighe.

[41] Sur l'extraction de NP par règles de focalisation et de dislocation, *voir* le chapitre 6, *infra*.

NP génitif, puis cliticisé au Comp (*ad*) spécifique aux relatives, aux questions et aux clivées. Cette cliticisation opère simultanément avec la montée de NP dans spec CP. Cette supposition est suggérée par deux faits : (i) l'équivalence sémantique entre les constructions génitives avec *n* «de» comme entre (95a =83a) et (95b) ; (ii) l'engendrement de *mi* en position de complément de V et de P dans les questions écho, en général, et en particulier, en position de NP génitif (lexical ou pronominal) qui nous concerne ici, comme en (96) :

(95) a. (= (83) a). i-ḥsa brahim [$_{DP}$ tanḍḍamt n sidi ḥəmmu]]
Il-a-appris Brahim [la-poésie de Sidi Ḥemmou]
«Brahim connait par cœur la poésie de Sidi Ḥemmou».

b. i-ḥsa brahim [$_{DP}$ tanḍḍamt n sidi ḥemmu]]
Il-a-appris Brahim [la-poésie à Sidi Ḥemmu]
«Brahim connait par coeur la poésie de (à) Sidi Ḥemmu ».

(96) iḥsa brahim [$_{DP}$ tanḍḍamt n mi]?
Il-a-appris B. [La-poésie de qui]
"B. connaît par cœur la poésie de qui ?"

Il est à noter que (96) est la seule structure grammaticale possible pour exprimer l'interrogation portant sur le NP génitif avec le maintien de la préposition *n* « de». Ce fait est lié à la particularité de cette préposition qui se distingue des autres par l'impossibilité de sa cliticisation des pronoms qu'elle régit dans les constructions négatives, interrogatives et complétives, comme il a été précédemment établi à propos des exemples (37), *supra*, repris ici en (97):

(97) a. ijla wayyis n-s
Il est égaré le cheval de-3sg.
«son cheval s'est égaré»

b. * is n-s ijla?
Interr. de-3-sg. il s'est égaré
"(!) en est-il égaré ?1'

c. * ur n-s ijli
Nég. de-3sg. il s'est égaré
«(!) il n'en est pas égaré»

d. *iksuḍ ad n-s ijlu
Il-craint C de-3-sg. il s'égare
«(!) il a peur qu'il s'en égare».

Pour rendre acceptables des structures de type (97 b, c, d), le système amazighe recourt à 1'usage de la préposition *i* «à», probablement à cause de sa valeur "attributive" non complètement étrangère à celle de «possession» propre à *n* «de».[42] Les constructions en (98), où *i* «à» est représentée par sa variante morphologique */a/* illustrant cette alternative, *viz. ;*

(98) a. is a-s ijla?
Interr. à-3-sg. il s'est égaré
« (!) en est-il égaré?»

b. ur a-s ijli.
Nég. à-3sg. il s'est égaré
«(!) il n'en est pas égaré».

c. iksuḍ ad a-s ijlu
il-craint C de-3-sg . il s'égare
«(!) il a peur qu'il s'en égare».

On assiste donc au même phénomène au niveau des déplacements du complén1ent génitif dans (94). Ainsi, compte tenu de l'impossibilité d'avoir des structures de type (99) avec la préposition *n* «de», l'emploi de *mi* (variante dei «à» assure la relation sémantique entre complément génitif déplacé et la tête nominale restant en situation d'«orpheline», *viz.* ;

(99) a. * n ma$_{i}$ (ad) yḥsa brahim [tanḍḍamt [e$_{i}$]] ?
de- qui$_{i}$ (que) il-a-appris B. [la-poésie [e$_{i}$]]
"De qui B connaît la poésie par cœur ?"

b. *n sidi ḥəmmui lli$_{i}$ yḥsa brahim [tanḍḍamt [e$_{j}$]]
de Sidi Hemmui qui$_{i}$ il-a-appris B [la poésie [e$_{i}$]]
"Sidi Hemmu dont B connaît la poésie par coeur".

c. *n sidi ḥəmmu$_{i}$ ad yḥsa brahim [tanḍḍamt [e$_{j}$]]
de Sidi Ḥemmu$_{i}$, (ce-) que il-a-appris B. [la-poésie [e$_{i}$]] "C'est de Sidi Ḥemmou que B. connaît la poésie par cœur ".

---

[42] Sur le comportement et les valeurs possibles de *mi* en amazighe, voir El Moujahid (1981), Bentolila (1983 : 208 = *mu*), et Sadiqi (1986 :43 sq.) où cet élément est traité comme une variante morphologique de *i* « à » dans les constructions relatives, interrogatives et clitivés.

Il semble donc que le système amazighe procède de façon rappelant la manière du système français, en faisant usage d'une règle de réanalyse (complexe certes) qui substitue à la préposition génitive *n* «de» qualifiée comme simple marque de Cas, la préposition *i* «à» qui en est l'équivalente sur le plan sémantique, mais plus authentique quant au statut de marqueur de Cas, donc plus apte à favoriser la montée du complément dans spec C', à l'instar des adjoints prépositionnels, *viz.;*

(100) $\{_{NP}$ NP $[_{XP}$ $[_X$ *n*] NP}} ⟶
$\{_{NP}$ NP $[_{NP}$ *n* + NP]} ⟶ $[_{NP}$ NP $[_{PP}$ $[_P$ *i*] [NP]]]

Si cette réanalyse est correcte, elle peut expliquer la possibilité d'extraction de NP possesseur régi par la préposition *i* «à». Cette extraction est légitimée par le fait que le déplacement est une adjonction de la projection maximale PP (*i*-NP) à CP, comme en (101) illustrée par les structures en (102)

(101) $[_{CP}$ $[_{PP}$ i NP$]_i$ $[_C$ ad$_i$] $[_{IP}$ iḥsa$_j$ $[_{VP}$ brahim $[_{VP}$ e_i $[_{V'}$ e_j $[_{NP}$ tanḍḍamt $[_{PP}$ e_i]]]]]]

(102) a. $[_{CP}$ i ma$_i$ (ad)] $[_{IP}$ iḥsa brahim $[_{DP}$ tanḍḍamt [e_j]] ?
à- qui$_i$ (que) il-a-appris B. [la-poésie [e_i]]
"De qui B connaît-il la poésie par cœur?"

b. $[_{DP}$ sidi ḥemmu$_i$ $[_{CP}$ $[_C$ i lli$_i$ $[_{IP}$ yḥsa brahim [tanḍḍamt [e_i]]
Sidi Ḥemmou$_i$ [à qui [il-a-appris B [la poésie [e_i]]
"Sidi Ḥemmou dont B connaît la poésie par cœur".

c. $[_{CP}$ i sidi ḥəmmu$_i$, ad $[_{IP}$ yḥsa brahim [tanḍḍamt [e_i]]
à Sidi Ḥemmu$_j$, (ce-) que il-a-appris B. [la-poésie[e_i]]
"C'est de Sidi Ḥemmou que B. connaît la poésie par cœur"

A un certain stade de la dérivation, une règle morphologique transforme la préposition *i* «à» en sa variante *mi* avant de se cliticiser au COMP dans les interrogatives et les relatives et à *ad* « c'est -que" dans les clivées, viz.,

(103) a. $[_{CP}$ $[_{PP}$ ma$]_i$ $[_C$ ad-***mi***$_i$] $[_{IP}$ iḥsa$_j$ $[_{VP}$ brahim $[_{VP}$ e_i $[_{V'}$ e_j $[_{DP}$tanḍḍamt $[_{PP}$ e_i]]]]]]]

b. $[_{NP}$ sidi ḥəmmu$_i$ $[_{CP}$ $[_C$ lli-mi$_i$] $[_{IP}$ iḥsa$_j$ $[_{VP}$ brahim $[_{VP}$ e_i $[_{V'}$ e_j $[_{DP}$ tanḍḍamt $[_{PP}$ e_i]]]]]]]

c. $[_{CP}$ $[_{PP}$ sidi ḥəmmu $]_i$ $[_C$ ad-***mi***$_i$] $[_{IP}$ iḥsa$_j$ $[_{VP}$ brahim $[_{VP}$ e_i $[_{V'}$ e_j $[_{DP}$ tanḍḍamt $[_{PP}$ e_i]]]]]]]

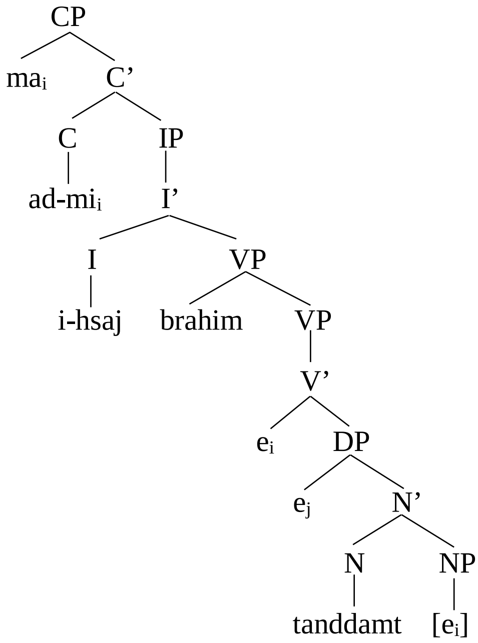
Si cette analyse est tenable, on pourra en déduire que l'extraction de NP possesseur hors du domaine [$_{NP}$ N *n* NP] tombe à la fois sous la contrainte de sous-jacence (84) et à ECP (86), d'une part, et occasionne l'effet indésirable de la préposition orpheline, d'autre part. Il semble donc que, pour assurer l'antéposition de l'argument Possesseur, dans les relatives, les interrogatives et les cultivées, le système amazighe semble favoriser la réanalyse de la structure de NP maximal en substituant à la préposition défective du génitif la préposition dative de valeur similaire. L'extraction se trouve ainsi légitimée par les principes de la grammaire qui régissent les déplacements de constituants.

En effet, dans les S-structures en (102), le déplacement de NP Possesseur laisse une trace dans le domaine NP maximal qui le contient et qui est en fait complément de V. Aussi ce domaine se trouve-t-il L-marqué par le V montant dans I, ce qui annule le statut de barrière de NP maximal. L'adjonction de VP constitue une échappatoire à NP déplacé, lequel atterrit d'abord dans la position spec VP adjoint et, en se déplaçant y laisse une trace gouvernée par la trace de V. Enfin, en passant dans la position de spec C', il fonctionne comme un gouverneur propre par antécédence pour sa trace. Aussi l'effet ECP se trouve-r-il esquivé. La montée de NP satisfait également les conditions de la Théorie Thématique en respectant le θ-critère, étant donné que le déplacement s'est fait d'une A-position vers une A'-position et le NP déplacé étant initialement porteur du θ-rôle Possesseur, fonctionne en S-structure comme la tête de la chaîne thématique (NP_i …[e_i] …[e_i]), ainsi constituée. Cette analyse est illustrée par la S-structure de (103a) que nous donnons ici en *(*104a). Suivie de sa configuration arborescente en *(104*b) :

(104)

a.[$_{CP}$ [$_{PP}$ ma]$_i$ [$_C$ ad-mi $_i$] [$_{IP}$ iḥsa$_j$ [$_{VP}$ brahim [$_{VP}$ e_i [$_V$ e_j [$_{DP}$ tanḍḍamt [$_{pp}$ e_i]]]]]]

b.



En guise de récapitulation, nous pouvons dire que l'inextractibilité de l'argument Possesseur par des règles du mouvement telles que l'interrogation, la relativisation et la focalisation, s'explique par le concours de deux principes complémentaires. Il s'agit en particulier du principe de sous-jacence combiné à l'ECP, lesquels sont confirmés par l'hypothèse de la *préposition orpheline* qu'on peut considérer comme une conséquence clé la violation de ces deux principes. La réanalyse que nous avons proposée procède du fait que le système établit une équivalence sémantique entre les constructions génitives de forme [$_{NP}$ N *n* NP] et les constructions où l'emploi de la préposition *i* «à » exprime la possession. La possibilité d'extraction dans ces dernières est probablement dérivée de la réanalyse -somme toute aléatoire pour l'instant- de la projection NP en une projection de type PP, fonctionnant comme un adjoint facilement déplaçable.

5.6. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté quelques aspects de la syntaxe du Groupe Nominal, en focalisant l'étude particulièrement sur les constructions génitives présentant en surface la forme analytique dont le schéma est $[_{NP}$ N *n* NP]. Après avoir décrit la structure interne de ces constructions, une tentative d'explication a été proposée en vue de ramener la syntaxe du génitif analytique à des principes de la théorie ici adoptée. Ainsi, le Groupe Nominal en amazighe, étant dépourvu d'un élément AGR morphologique, à même de marquer l'argument Possesseur pour le génitif, la position Spec N' s'avère non pertinente, d'où le recours à la stratégie analytique. Dans ce contexte, nous avons discuté le statut et la fonction de la préposition *n* «de», en corrélation avec la question de la légitimation de la position de complément dans la projection DP. L'une des conclusions de notre argumentation consiste en un traitement unifié des constructions à tête nominale ordinaire et de celles à tête nominale dérivée, sur le plan syntaxique. La seule différence entre les deux constructions réside dans leur comportement sur le plan thématique. Cette conclusion vient conforter l'hypothèse défendue précédemment (chap. 3), selon laquelle, les nominaux dérivés, comme les noms ordinaires, sont formés au niveau pré-syntaxique et se projettent en syntaxe, déjà lexicalisés comme catégories nominales de rang X^0 Enfin, nous avons consacré la dernière section au phénomène de l'extraction du NP Possesseur hors du NP qui le domine. C'est ainsi que l'inextractibilité de ce constituant a été ramenée à deux principes complémentaires, à savoir, la sous-jacence et l'ECP, lesquels se combinent à l'hypothèse de la préposition orpheline non tolérée en amazighe. A ce propos, l'analogie sémantique entre les constructions génitives à préposition *n* «de» et celles à valeur attributive avec la préposition dative *i* «à», laisse supposer que le système recourt à une réanalyse structurale au niveau du complément de la tête nominale, afin de réaliser l'extraction du Possesseur, par des règles de mouvement, telles que l'interrogation, la relativisation et la focalisation. Il va sans dire que le caractère aléatoire d'une telle hypothèse nous force à admettre que cette question reste encore à approfondir.

Le phénomène d'extractibilité de NP hors du domaine de DP qui le contient n'a pas été sans relation avec la syntaxe des structures à extraction de DP en général. C'est pourquoi nous estimons qu'une reconsidération de la syntaxe de l'extraction de DP hors du domine propositionnel (IP et CP) n'est pas sans intérêt pour la clarification du comportement syntaxique du DP en AT. C'est ce qui nous amène à consacrer le chapitre suivant à la question fort controversée des constructions topicalisées et focalisées en AT.

Chapitre 6

Aspects syntaxiques des extractions du DP Topicalisation et Focalisation

6.0. Introduction

Après avoir examiné la structure interne du DP et quelques éléments de sa syntaxe en tant que domaine d'interaction de constituants mis en relation dans sa projection, nous proposons dans ce chapitre, une approche du comportement syntaxique du DP en tant quantité faisant partie de la projection phrastique. L'analyse se limite aux constructions caractérisées par l'extraction du DP à partir des domaines propositionnels (IP et CP) et, plus précisément, aux phénomènes communément connus sous les termes de *Topicalisation,* de *Dislocation à Gauche* et de *Focalisation (*ou *clivage).*

L'hypothèse soutenue dans ce chapitre est celle qui pose que l'amazighe a deux stratégies de topicalisation du DP : la Dislocation à Gauche ou Topicalisation Basique (TB) et la Focalisation ou Topicalisation par Mouvement (TM). Dans la première section, nous reconsidérerons particulièrement la topicalisation du DP sujet et nous argumenterons en faveur de son inextractibilité par règle de mouvement, pour conclure au fait que sa topicalisation est un cas de Dislocation à Gauche et non une topicalisation par mouvement. Dans la seconde section, l'analyse portera sur le phénomène de *Topicalisation Basique.* Celle-ci consiste en une reprise du DP généré en base, dans sa position de topique, par un clitique résomptif. Enfin, dans la troisième section, nous analyserons les constructions les plus productives en AT, à savoir, celles de la *Focalisation* par le morphème de prédication *ad* que nous considérons comme la seule instance de la topicalisation par mouvement. Il sera ainsi démontré qu'il s'agit de constructions qui partagent avec les structures à *Wh-extraction* (interrogatives et relatives) plusieurs propriétés, dont en particulier, le rôle du COMP, la position d'accueil de l'élément déplacé et l'existence d'une trace variable coindexée avec celle-ci.

Au cours de l'analyse des deux types de topicalisation (Dislocation et Focalisation), une attention particulière sera portée aux problèmes de la position du DP topicalisé et son rapport avec la trace ou le pronom résomptif avec lequel il est en relation de coindexation. Il sera également question d'apprécier les lieux d'interaction des deux phénomènes dans des structures complexes. L'approche de ces questions s'effectuera dans le cadre des modules de la GU (Chomsky (1982-

1986b)[1], notamment, la Théorie du Mouvement, la Théorie du Cas et la Théorie Thématique.

6.0.1. Brève revue de littérature

Les phénomènes de topicalisation et de focalisation en amazighe ont été abordés sous des angles différents selon les courants linguistiques dans lesquels les approches s'inscrivent. Ainsi, la grammaire traditionnelle, représentée par Galand (1957) et Basset (1959), distingue entre deux types de constructions : l'anticipation élémentaire (Dislocation á Gauche) et l'anticipation renforcée (Focalisation). Les auteurs travaillant dans l'optique de la Grammaire Fonctionnelle (École de Prague) désignent les mêmes phénomènes par des appellations différentes; *i.e., mise en relief* (Penchoen (1973), Reesink (1979)), *prédication* (Akouaou (1976)), *prédication non-verbale* (Bentolila (1983), Chaker (1983)) et *focalisation* (El Moujahid (1981)). Dans la perspective de la GGT, modèle standard (1965, *Aspects),* Harries-Johnson analyse les structures clivées en amazighe Tamazight (parler Zemmour de Khémisset, Moyen Atlas) dans le cadre des phrases focalisées (Focused Sentences) en postulant que la focalisation est déclenchée par une règle de permutation (*Focus shift rule*), appliquée à la structure de la phrase verbale dont l'ordre basique, VSO, s'en trouve modifié. L'auteur analyse la structure focalisée comme un cas de relativisation par le biais d'un COMP *(ag),* qui fait du SN focalisé un prédicat nominal dont le sujet est l'expansion relative ayant comme tête nominale le COMP relatif lui-même. C'est à ces structures focalisées, *i.e.*, les clivées (*cleft sentences*) en Amazighe Tašəlḥiyt (Haut-Atlas), qu'Ennaji et Sadiqi (1986) se sont intéressés du point de vue de la TSE. Ils considèrent ces structures comme ayant des caractéristiques à la fois des phrases simples et des phrases complexes et s'analysant comme des structures qui impliquent un déplacement de type «*Wh-movement*», en ce qu'elles disposent d'un COMP *(ay / a)* et tombent sous l'effet des contraintes usuelles. Outre ces aspects syntaxiques, les auteurs ont également abordé les implications sémantiques et pragmatiques des structures clivées. Dans une optique théorique similaire, El Moujahid (1990), en examinant les structures topicalisées en AT (Anti-Atlas), conclut à l'existence de deux stratégies d'extraction de NP, *i.e.*, dislocation à gauche et focalisation (ou clivage). L'auteur fait appel à la *Théorie du mouvement* pour démontrer, d'une part, le caractère basique de la dislocation et, d’autre part, l'inexistence dans la langue étudiée, de la topicalisation par mouvement avec trace, du type attesté en AS. Enfin, dans le cadre de la Théorie du Gouvernement et du Liage (GB), Shlonsky (1987) aborde la question de l’interaction de deux constructions de *focus, i.e.,* Dislocation à Gauche et Focalisation (*clefting*) en amazighe Tamazight (Moyen – Atlas), en cherchant à faire ressortir les caractéristiques de certaines dépendances de longue distance en amazighe. Dans le même cadre théorique et sur la base de données du

[1] *Voir* chapitre 1.

même dialecte, Calabrese (1987), adopte une perspective comparative dans son analyse des constructions focalisées en les confrontant avec leurs analogues en italien. À travers l'étude des similitudes structurales entre les interrogatives et les clivées, l'étude vise notamment à montrer l'aspect unifié du traitement de toutes les structures où le focus est assigné à un constituant. Dans la même tendance théorique et également à partir de l'analyse des faits du même dialecte, Abney (1987b) s'intéresse au phénomène de l'extraction en relation avec les constructions à "pseudo-objet" caractérisées par le phénomène du *Marquage Casuel Exceptionnel* (ECM).

6.0.2. La Topicalisation en AT

En AT, comme dans d'autres variantes de la même langue, les deux types de Topicalisation de DP attestés et distincts par leurs procédés syntaxiques respectifs sont : (i) la Dislocation à Gauche ou Topicalisation en base (TB) et (ii) la Focalisation ou Topicalisation par Mouvement (TM). Les deux constructions présentent les caractéristiques spécifiques suivantes :

(i) Dans la Topicalisation en base, il s'agit de l'antéposition du DP dans un site périphérique à IP et sa coindexation avec un pronom résomptif (PR, désormais), localisé dans IP. Considérons les énoncés en (2), dérivés à partir de la structure canonique (1) et qui illustrent, respectivement, la topicalisation du DP sujet (2a), de DP objet (2b) et de DP objet de P (2c) :

(1) t-fka tfruxt ijjign i rrays. (Ordre VSO).
[$_{IP}$ elle-a-offert la fille les-fleurs à-le-chanteur]
"La fille a offert des fleurs au chanteur"

(2) a. tafruxt$_i$ [$_{IP}$ t-fka [e$_i$] ijjign i rrays]
la fille$_i$ [$_{IP}$ elle-a-offert [e$_i$] les-fleurs à-le-chanteur]
"La fille, elle a offert des fleurs au chanteur"

b. ijjign$_i$ [$_{IP}$ tfka-tn$_i$ tfruxt [e$_i$] i rrays]
les-fleurs$_i$ [elle-a-donné-les$_i$ la fille [e$_i$] à le-chanteur]
"les fleurs, la fille les a offertes au chanteur"

c. rrays$_i$ [$_{IP}$ t-fka-y-a-s$_i$ tfruxt ijjign [e$_i$]]
le-chanteur$_i$ [$_{IP}$ elle-a-offert-à-lui$_i$ la-fille les-fleurs [e$_i$]]
"Le chanteur, la fille lui a offert des fleurs"

(ii) Dans la Focalisation, il s'agit d'une topicalisation de DP dans une position périphérique à IP, où il est suivi du morphème de focalisation *ad* (variantes *ay, a)* et une trace dans IP est coïndexée avec le DP-topique, comme il ressort des structures en (3), dérivées de (1), avec focalisation, respectivement, de DP

sujet (3a), de DP objet (3b) et de DP objet de P (3c) :

(1) a. tafruxti$_i$ [$_{CP}$ ad [$_{IP}$ i-fka-n [e$_i$] ijjign i rrays]
la fille$_i$ [$_{CP}$ COMP [$_{IP}$ donnée-pp [e$_j$] les-fleurs à le-chanteur]]
"C'est la fille qui a offert des fleurs au chanteur".

b. ijjign$_i$ [$_{CP}$ ad [$_{IP}$ t-fka tfruxt [e$_i$] i rrays]]
les-fleurs$_i$ [$_{CP}$ c'est-que [$_{IP}$ elle-a-donné la fille [e$_i$] à le-chanteur]]
*"Ce sont des fleurs que la fille les a offertes au chanteur".

c. rrays$_i$ [$_{CP}$ ad mi$_i$ [$_{IP}$ t-fka tfruxt ijjign [e$_i$]]
le-chanteur$_i$ [$_{CP}$ c'est-que à-qui$_i$ [$_{IP}$ elle-a offert la-fille les-fleurs [e$_i$]]
"C'est au chanteur que la fille a offert des fleurs".

6.1. Topicalisation basique

Dans cette section, il sera argumenté en faveur de l'inextractibilité du DP sujet par règle de mouvement, bien qu'en S-structure, le PR n'apparaît pas coindexé avec DP-topique. Cette topicalisation se révèlera basique au même titre que celle concernant le DP objet de V et le DP objet de P, laquelle est associée à l'existence d'un PR. Pour ce faire, nous allons examiner dans un premier temps l'hypothèse de la topicalisation par mouvement de DP, en la confrontant avec d'autres cas de déplacement licite en AT ; en l'occurrence les constructions de wh-mouvement, *i.e.*, interrogatives et relatives. Dans un deuxième temps, nous examinerons les caractéristiques fondamentales des structures à TB, en nous penchant sur trois questions principales : (i) le site de génération du DP-topique ; (ii) le statut du PR coindexé avec le DP-topique; et (iii) les mécanismes d'assignation du Cas et du θ-rôle au DP-topique. La TB sera envisagée dans le cadre de la phrase radicale et de la phrase complexe.

6.1.1. Inextractibilité du DP-sujet par règle de mouvement

Reconsidérons les structures (1) reprises ici en (4):

(4) a. tafruxt$_i$ [$_{IP}$ t-fka [e$_i$] ijjign i rrays]
la fille$_i$ [$_{IP}$ elle-a-donné [e$_i$] les fleurs à- le- chanteur]]
"la fille, elle a offert des fleurs au chanteur"

b. * ijjign$_i$ [$_{IP}$ t-fka tfruxt [e$_i$] i rrays]
les fleurs$_i$ [$_{IP}$ elle-a-donné la fille [e$_i$] à le chanteur]
"les fleurs, la fille les a offertes au chanteur"

c . * (i) rrays$_i$ [$_{IP}$ t-fka tfruxt ijjign i [e$_i$]]

* (ii) i rraysi [$_{IP}$ t-fka tfruxt ijjign [e$_i$]].

"au chanteur, la fille a offert des fleurs".

Si nous convenons d'appeler "structure topicalisée" en amazighe toute phrase où un constituant DP est placé à gauche du verbe, cela s'applique, *a priori*, aux constructions en (4), où le DP-topique est placé en position externe à IP. Sur le plan intonatif, ce DP est séparé du reste de la phrase par une pause démarcative et il porte un accent d'insistance, lui conférant Je statut de "*focus de phrase*". Les constructions en (4) présentent les autres caractéristiques de la topicalisation par mouvement de DP ; à savoir :

(i) déplacement du DP d'une position argumentale (A-position) vers une position non-argumentale (A'-position), qui reste à déterminer (voir plus loin) ;

(ii) existence d'une trace dans la position argumentale dans IP, laquelle trace est coindexée avec le DP-topique, conformément au *Principe de Projection* et au θ-critère. Cette trace est censée transmettre Cas et θ-rôle à son antécédent topicalisé ;

(iii) le déplacement de DP-topique est normalement soumis aux contraintes usuelles sur le mouvement (*cf.* Ross (1967) et Chomsky (1977)).

À l'examen des structures en (4), on constate que les propriétés (i) et (ii) sont vérifiées pour l'ensemble des phrases du paradigme. En revanche, la propriété (iii) les sépare radicalement, en ce sens que seule (4b) et (4c) tombent sous la contrainte de la sous-jacence, alors que (4a) affiche un déplacement de DP-topique au-delà de plus d'un nœud de confinement et se situe à une distance maximale de sa propre trace; *viz.*,

(5) a. tafruxt$_i$ [$_{IP}$ i-ssn brahim [$_{CP}$ is [$_{IP}$ t-fka [e$_i$] ijjign i rrays]]].

La-fille$_i$ [$_{IP}$ il-sait Brahim [$_{CP}$ que [$_{IP}$ elle-a- donné [e$_i$] les-fleurs à le-chanteur]]

"La fille, Brahim sait qu'elle a offert des fleurs au chanteur".

b. * ijjign$_i$ [$_{IP}$ i-ssn brahim [$_{CP}$ is [$_{IP}$ t-fka tfruxt [e$_i$] i rrays

Les -Fleurs$_i$ [$_{IP}$ il-sait Brahim [$_{CP}$ que [$_{IP}$ elle-a donné la-fille [e$_i$] à le-chanteur]]

"Les fleurs, Brahim sait que la fille en a offert au chanteur".

c.* (i) rrays$_i$ i-ssn Brahim [$_{CP}$ is [$_{IP}$ t-fka tfruxt ijjign [e$_i$]]

(Au) Le-chanteur [$_{IP}$ il sait Brahim [$_{CP}$ que f [$_{IP}$ elle-a- donné la-fille à [e$_i$]]]

"(Au) (Le) chanteur, Brahim sait que la fille (lui) a offert des fleurs".

(6) a. tafruxt$_i$ [$_{IP}$ y-iwi-d brahim [$_{DP}$ lax^{w}bar n [$_{CP}$ is [$_{IP}$ t-fka [e_i] ijjign i rrays]]]].
La-fille$_i$ [$_{IP}$ il-a-eu Brahim [$_{NP}$ les-nouvelles de [$_{CP}$ que [elle-a-donné les-fleurs à le-chanteur]]].
"La fille, Brahim a eu les nouvelles qu'elle a offert des fleurs au chanteur.

b. * ijjign$_i$ [$_{IP}$ y-iwi-d brahim [$_{DP}$ lax^{w}bar n [$_{CP}$ is [$_{IP}$ t-fka tfruxt [e_i] i rrays]]]].
Les-fleurs$_i$, il-a-eu Brahim [$_{DP}$ les-nouvelles de [$_{CP}$ que [elle-a-donné la-fille [e_i] à le -chanteur]]]].
"Les fleurs, Brahim a eu les nouvelles que la fille en a offert au chanteur".

c. * rrays$_i$ [$_{IP}$ yiwi-d brahim [$_{DP}$ lax^{w}bar n [$_{CP}$ is [$_{IP}$ t-fka tfruxt ijjign i [e_i]]]] .
Le-chanteur$_i$ [$_{IP}$ il a-eu Brahim [$_{DP}$ les-nouvelles de [$_{CP}$ que [$_{IP}$ elle- a- donné la-fille les -fleurs à [e_i]]]]].
"Le chanteur, Brahim a eu des nouvelles que la fille 1ui a offert des fleurs".

Il est clair que, comme toutes règles de mouvement, la topicalisation des DPs dans (5) et (6) est soumise aux contraintes classiques. (5b, c) et (6 b. c) sont en effet déviantes par violation de la sous-jacence et de ECP, en ce que le DP-topique est à plusieurs nœuds barrières de sa propre trace dans IP, *i.e.*, IP, CP et DP. En plus, dans les constructions (5c) et (6c), le déplacement de DP a provoqué l'effet de la préposition orpheline non autorisée en amazighe; ce qui renforce la violation du ECP, dans la mesure où la préposition ne se qualifie pas comme gouverneur propre de la trace en position d'objet de P.

Si les faits en (5) et (6) constituent une preuve empirique que la topicalisation du DP objet de V et objet de P est le résultat de l'application de la règle [déplacer α], en vertu du test de la sous-jacence, on s'attendrait à ce que le déplacement de DP soit moins problématique dans un contexte ne contrevenant pas aux contraintes usuelles ; comme c'est le cas dans les constructions en (4), où le DP-topique ne s'est déplacé qu'à travers le nœud IP qui, habituellement, ne constitue pas une barrière, ni pour le déplacement, ni pour le gouvernement propre de la trace par son antécédent (*cf.* Chomsky (1986b). Ce qui n'est pas le cas, vu l'agrammaticalité de (4b, c). Ceci d'une part ; d'autre part, dans les deux contextes affichant l'impossibilité d'extraction des DPs objets de V et de P, l'extraction du DP sujet est tolérée et ne se soumet nullement aux contraintes sur le déplacement. Cette situation paradoxale implique trois hypothèses ; à savoir,

(i) la règle de mouvement est non instanciée en amazighe d'une manière générale ;

(ii) seule la topicalisassion de DP sujet est permise en amazighe ;

(iii) la tropicalisation par mouvement de DP n'est pas en usage dans le système amazighe ; ce qui signifie que la topicalisation de DP sujet est une topicalisation en base.

L'hypothèse (i) n'est pas tenable. La règle de mouvement est bel et bien attestée dans les interrogatives et les relatives. Elle se soumet normalement aux contraintes usuelles, comme il ressort des constructions en (7) et (8) faisant état respectivement de Wh-déplacement à partir de la position de l'objet de V, dans les interrogatives et les relatives :

(7) a. ma$_i$ (ad) t-fka tfruxt [e$_i$] i rrays ?
Wh-lnt. (que) elle-a-donné la-fille à le-chanteur
" Qu'a donné la fille au chanteur?"

b. * ma$_i$ [y-nna brahim [$_{CP}$ is [$_{IP}$ t-fka tfruxt [e$_j$] i rrays]]] ?
Wh- Int [$_{IP}$ il-a-dit Brahim [$_{CP}$ que [$_{IP}$ elle-a donné la fille]
[e$_i$] à le-chanteur]]]?
* "Qu'est ce que Brahim a dit que la fille a offert au chanteur?"

c. * ma$_i$ [$_{CP}$ ad [$_{IP}$ y-iwi-d brahim [$_{DP}$ lax^{w}bar n [$_{CP}$ is [$_{IP}$ t-fka tfruxt [e$_i$] i rrays]]]]] ?
Wh-Int. [$_{CP}$ qui [$_{IP}$ il-a-eu Brahim [$_{DP}$ Les nouvelles de
[$_{CP}$ que [$_{IP}$ elle-a-donné la-fille [e$_i$] à le chanteur]]]]
*"Qu'est ce que Brahim a eu la nouvelle que la fille a donné au chanteur?"

(8) a. šwan [$_{DP}$ ijjign$_i$ [$_{CP}$ lli$_i$ [$_{IP}$ t-fka tfruxt [e$_i$] i rrays]]].
Sont-jolies [$_{DP}$ les fleurs$_i$ [$_{CP}$ que$_i$ [$_{IP}$ elle-a-donné la fille [e$_i$] à le chanteur]]].
"Les fleurs que la fille a offertes au chanteur sont belles".

b. * šwan [$_{DP}$ ijjign$_i$ [$_{CP}$ lli$_i$ [$_{IP}$ igal brahim [$_{CP}$ is [tfka tfruxt [e$_i$] i rrays]]]]
Sont-jolies [$_{DP}$ les fleurs$_i$ [$_{CP}$ que [$_{IP}$ il-a-cru Brahim [$_{CP}$
Que [$_{IP}$ elle-a-donné la -fille [e$_i$] à le-chanteur]]]].

c. * šwan [$_{DP}$ ijjigni [$_{CP}$ lli$_i$ [$_{IP}$ y-iwi-d brahim [$_{DP}$ lax^{w}bar n [$_{CP}$ is t-fka tfruxt [e$_j$] i rrays]]]]
Sont belles [$_{DP}$ les fleurs$_i$ [$_{CP}$ que [$_{IP}$ il-a-eu Brahim [$_{DP}$ les nouvelles de [$_{CP}$ que$_i$ [$_{IP}$ elle-a- donné la-fille [e$_i$] à le chanteur]]]]
* "Les fleurs que Brahim a eu la nouvelle que la fille a données au chanteur sont belles".

Dans (7) et (8), les structures (a) sont grammaticales, car la trace de l'élément WH en position d'objet de V est proprement gouvernée par son antécédent. Dans (b) et (c), l'agrammaticalité s'explique naturellement par la violation de la sous-jacence

et de ECP ; ce qui constitue un argument à l'encontre de l'hypothèse (i) qui stipule l'inexistence absolue de la règle du mouvement dans la grammaire de l’amazighe.

La seconde hypothèse, (ii), se fonde sur le contraste entre les structures en (4a, 5a) d'une part, et celles en (4b, c et 5 b, c) d'autre part, *i.e*, la bonne formation des constructions d'extraction de DP-sujet et l'agrammaticalité de celles à extraction des DPs, objet de V et objet de P. Le problème posé par un tel contraste est de savoir :

(i) si la topicalisation de DP-sujet est un cas de mouvement ou une topicalisation basique ;
(ii) pourquoi la topicalisation de DP-objet de V et objet de P est bloquée dans tous les cas et dans tous les contextes (phrase radicale, phrases à enchâssements multiples).

Examinons d'abord la situation de la topicalisation du DP-sujet, afin d'apporter des éléments d'explication à l'aspect (i) du problème en cause.

Supposons qu'il s'agisse là d'une application de la règle [Déplacer DP], compte tenu de la bonne formation des phrases (4a) et (Sa) ; cela implique que le DP déplacé est coindicié avec une trace dans sa position initiale, *i.e.*, en spec V' et que cette trace est proprement gouvernée par son antécédent.

Comme il a été établi dans le chapitre 2, l'ordre sous-jacent en amazighe est SVO, à partir duquel est dérivé l'ordre de surface VSO, par montée de V dans Infl. Quand l'ordre SVO est affiché en surface, comme c'est le cas des topicalisées, il est considéré comme étant marqué en référence à l'ordre canonique VSO ; sa dérivation peut être le fait de l'une des deux opérations possibles : (i) mouvement de DP-sujet de spec V' dans spec I', sinon hors de IP (*i.e.*, dans CP), ou (ii) descente de Infl dans la tête verbale (lowering) par règle d'affixation avec maintien du DP-sujet *in situ.*

La deuxième solution est à écarter ; car peu naturelle dans l'optique du cadre théorique adopté dans la présente recherche. Quant à la première solution, *i.e.* celle du mouvement de DP-sujet en position spec I', elle ne paraît pas moins problématique, pour plusieurs raisons:

Tout d'abord, une telle solution se fonde sur l'idée que la position du DP-sujet dans spec VP pourrait être occupée par la trace du DP déplacé. Cette trace fonctionnerait comme une variable liée par l'opérateur en spec I'. Or, si l'on admet que la position du sujet est canoniquement gouvernée et θ-marquée par V+Infl (après montée de V) et que le Cas nominatif est assigné d'habitude au DP sujet par coindexation avec l'élément AGR dans Infl, il va de soi que la trace laissée dans la position spec V' sera gouvernée et casuellement marquée pour le nominatif. Sachant qu'une DP-trace ne porte pas de Cas, le nominatif disponible dans un tel contexte ne sera pas déchargé, ce qui contrevient aux principes de la Théorie du Cas.

D'un autre côté, il y a lieu de contester l'idée de la présence d'une DP-trace en position spec Y', étant donné que, du fait même que celle-ci soit clans le contexte du gouvernement de Infl contenant AGR comme gouverneur potentiel, il s'ensuit que cette trace ne sera pas proprement gouvernée par son antécédent. Cela s'explique par la notion de *Minmalité*[2], en ce sens que le gouverneur le plus proche qui m-commande la trace est AGR et non DP-topique, positionné dans spec IP.

Pour les deux raisons qui viennent d'être invoquées, il semble donc clair que la catégorie vide en position de sujet postverbal dans lP ne peut être identifiée comme une DP-trace, mais plutôt comme une cv susceptible de gouvernement et de marquage casuel. Aussi la cv ayant cette propriété ne peut-elle être que *pro,* lequel est doté des caractéristiques suivantes, dans les langues à sujet nul (*cf.* Chomsky (1981)) :

(9) *pro* = [-anaphorique, + pronominal, +gouverné, +cas, + référence autonome]

En effet, si on se réfère aux constructions (4a), (5a) et (6a), où la topicalisation du DP-sujet opère en violation de la sousjacence et si l'élément *pro* n'a pas les qualifications d'une cv résultant d'un déplacement de DP, on peut en déduire que l'ordre superficiel SVO en amazighe n'est pas le résultat d'une topicalisation par mouvement et que le DP-topique est engendré en base dans sa position de surface. Il reste à souligner que cette position ne peut-être celle de spec IP, mais plutôt une position périphérique à IP. Cela découle du *Principe de Projection* qui fait qu'il n'est pas prévu en θ-structure une position argumentale dans la position spec IP. La seule position engendrée en θ-structure pour le DP-sujet est celle de spec VP ; elle peut être occupée par un DP lexical ou par un *pro* en vertu du paramètre "pro-drop" instancié en amazighe.

Ainsi, de cette discussion on peut conclure que la structure de la phrase à DP-sujet topicalisé n'est pas celle présentée en (4a), reprise en (10a), où une trace est en position postverbale, mais plutôt (10b) où *pro* est, dans cette position, coindexée avec le DP-topique basique ; *viz.*,

(10) a. * tafruxt$_i$ [$_{IP}$ t-fka [e$_i$] ijjign i rrays]].
la fille$_i$ [$_{IP}$ elle-a-donné [e$_i$] les fleurs á le chanteur]
"la fille, elle a offert des fleurs au chanteur"

b. tafruxt$_i$ [$_{IP}$ t-fka [pro$_i$] ijjign i rrays]

---

[2] Cette suggestion est développée dans Amine (1990 : 56) pour les faits en arabe standard. La Minimalité est définie par Rizzi (1990 : 7) comme suit :
Minimality :
A governs B if there no node Z such that
(i) Z is potetial governor for B.
(ii) Z m-commands B.
(iii) Z not m-command A.

Le fait que *pro* soit engendré en D-structure dans sa position de surface clans (10b) est confirmé par les structures grammaticales, amputée du constituant DP-topique, qu'elles soient radicales ou enchâssées :

(11) a. t-fka pro ijjign i rrays.
Elle-a-donné pro les-fleurs à le-chanteur
"Elle a offert des fleurs au chanteur"

b. $[_{IP}$ i-ssn Brahim $[_{CP}$ is $[_{IP}$ t-fka [pro] ijjign i rrays]]]
$[_{IP}$ il-sait Brahim $[_{CP}$ que $[_{CP}$ elle-a-donné pro les fleurs à le-chanteur]
"Brahim sait qu'elle a offert des fleurs au chanteur".

Dans (11a, b), le contenu de *pro* est identifié par AGR qui le gouverne, et celui-ci étant suffisamment riche, il le détermine localement et lui attribue ses traits de genre, nombre, personne et Cas.

Toutefois, il y a lieu d'émettre l'hypothèse que le DP-topique sujet peut être engendré en base dans la position spec IP, laquelle est une A-position. Une telle hypothèse est suggérée par Fassi Fehri (l990) pour l'AS. Elle se base, pour l'essentiel, sur l'existence dans cette langue, d'une règle d'accord entre AGR et son spécifieur (*Spec-Head-Agreement*; (*cf* Chomsky (1986b)). Cette règle préconise la nécessité de coindexer AGR affixé au verbe à un contrôleur local dans spec TP. Elle est glosée comme suit:

(12) *Spec-Head-Agreement :*
Coïndex the clausal AGR With the Spec of AGR.

La règle (12) est compatible avec l'hypothèse de l'existence dans la phrase arabe d'un topique basique et avec celle de l'inversion libre de l'ordre des constituants, *i.e.,* VSO et SVO dans les langues à sujet nul *(cf.* Greenberg (1963)). Ainsi, quand le DP sujet est préverbal, il s'accorde en genre, nombre et personne avec AGR riche, comme dans (13) :

(13) al 'awla:d-u ja'-u:.
les-enfants+ nom venir-acc-3pl.
"Les enfants sont venus" (F.Fehri (1990: 25))

Cette analyse est confirmée également par les constructions à topique pronominal qui contrôle AGR incorporé à V, comme dans (14) :

(14) hum ja:'-u:
eux venir-acc-3pl.
" eux, ils sont venus".

Dans (14) le pronom topique redouble le clitique pronominal affixé au V. Il est normalement localisé dans une position non-gouvernée lexicalement, laquelle est toujours une position de topique, étant donné qu'elle peut être à gauche ou à droite de V, comme dans (15):

(15) a. hum, ja:'-u:
"eux, ils-sont venus' '.

b- ja:'-u:, hum.
"ils sont venus, eux".

On peut donc déduire de cette présentation des faits de l'AS, que la position spec IP est disponible comme site d'engendrement du DP-topique, en arabe, comme en amazighe, du fait même que dans les deux langues,"*Spec- Head-Agreement*" peut se vérifier entre DP- topique et le clitique pronominal affixé au V. Toutefois, cette supposition implique nécessairement que DP-topique, quelle que soit sa fonction syntaxique serait engendré dans spec IP. Or, les faits en amazighe montrent que Spec-Head-Agreement ne peut être vérifiée que pour le DP-sujet, contrôleur logique de AGR, car DP-objet, dans Spec.: IP, ne peut s'accorder avec AGR affixé au V, d'où l'agrammaticalité accentuée de (16)[3] :

(16) * $[_{IP}$ ijjigni $[_{I'}$ t_i-fka tfruxt $[e_i]$ i rrays]].
$[_{IP}$ les-fleurs$_i$ $[_{I'}$ elle$_i$-a-donné la-fille $[e_i]$ à le-chanteur]]
* Les fleurs, la fille a offert au chanteurs".

Il suit de ce constat que Spec IP n'est pas un site pour tous les DP-topiques. Nous verrons plus loin que d'autres faits corroborent une telle conclusion, notamment ceux relatifs à la topicalisation par mouvement représentés par les structures focalisées par *ad* "c'est-que". Toutefois, l'on serait tenté d'admettre que spec IP est exclusif au DP-topique en fonction de sujet, avec comme stipulation possible le fait que les règles catégorielles prévoient une position périphérique à IP, réservée aux autres topiques. Cette deuxième position, comme on le verra plus loin, est dans CP. Une telle supposition n'est pas tenable, car, si DP-topique (focalisé par *ad)* est dans CP, il n'est pas de structure grammaticale envisageable avec un topique dans cette position et un autre dans Spec IP. Cela est confirmé par les constructions déviantes en (17) :

(17) a. * $[_{CP}$ tafruxt$_i$ (ad) $[_{IP}$ nttat$_i$ $[_{I'}$ t-fka $[e_i]$ ijjign i rrays]]]
$[_{CP}$ la-fille$_i$ (COMP) $[_{IP}$ elle$_i$ $[_{I'}$ elle-a-donné $[e_i]$ les-fleurs à le-chateur]]]
* "(C'est) la fille (qui), elle, a offert les fleurs au chanteur".

---

[3] Nous faisons ici abstraction des autres aspects de l'agrammaticalité de telles structures, discutés plus haut et ci-après. En effet. Plusieurs principes sont combinés pour rejeter 1a phrase (16a), *i.e.*, ECP, Filtre sur le Cas et θ-critère.

b. * [$_{CP}$ ijjign$_i$ (ad) [$_{IP}$ tafruxt$_i$ t-fka [e$_i$] i rrays]]].

[$_{CP}$ les-fleurs$_i$ (COMP) [$_{IP}$ la fille$_i$ [$_{I'}$ elle-a-offert [e$_i$] à le-chanteur]]]

* " (Ce sont) les fleurs *(que) la fille a offert au chanteur".

De cette discussion, il découle qu'en amazighe, Spec IP n'est pas une position pour l'engendrement des DP-topiques. Il y a même lieu d'envisager l'hypothèse que cette position n'est pas pertinente dans la structure de la phrase. On peut donc conclure que le DP-topique est engendré en base dans une position située à la périphérie d'IP ; sa topicalisation est une Dislocation à Gauche, dans les termes de Ross (1967) et Chomsky (1977).

La deuxième question qui appelle une repense est celle qui a trait à l'impossibilité de topicalisation par mouvement du DP objet de V et objet de P, aussi bien hors d'une phrase radicale qu'à travers plusieurs nœuds cycliques, comme il a été illustré dans les constructions en (4b, c), (5b, c) et (6b,c) *supra.*

Comparons la structure en (18) de AT avec sa correspondante en (19) de !'AS : les deux illustrant la topicalisation du DP objet:

(18) Brahim$_i$ [$_{IP}$ i$_j$ -ẓra ḥmad$_j$ [$_{DP}$ e$_i$]] (AT)

Brahim$_i$ [$_{IP}$ il$_j$ –a-vu Ḥmad$_i$ [e$_i$]]

* "Brahim, Ḥmad a vu".

(19) Zayd-an$_i$ [$_{IP}$ ra'â ɛamr-un [$_{NP}$ e$_i$]] (AS)

Z+acc$_i$ [$_{IP}$ a-vu 'Aamr+nom [$_{NP}$ e$_i$]]

"Zayd, 'Amr l'a vu". (Ayoub (1981 : 54))

Les deux structures, (18) et (19), relèvent de deux langues qui semblent partager plusieurs propriétés communes, dont au moins celles de l'ordre VSO et du sujet nul. Elles se distinguent par la nature du Cas, leuel est morphologique en AS et abstrait en BT. Aucune des propriétés évidentes ne semble justifier le contraste observé entre (18) et (19). Autrement dit, on se demanderait pourquoi la topicalisation du DP objet est licite en AS alors qu'elle est bloquée en AT.

La structure (19) est analysée par Ayoub (1981 : 54) comme un fait de mouvement déplaçant l'objet de V vers la position périphérique qui est une A'-position. La présence d'un PR n'étant pas nécessaire, le DP-Topique acquiert son θ-rôle de la trace dans IP, avec laquelle il partage le même indice référentiel. La trace transmet également le Cas accusatif á son antécédent. Ce fait est légitimé par le statut de la trace qui possède les propriétés d'une variable liée par l'opérateur antécédent (DP-topique). Elle correspond ainsi à la trace d'un élément Wh déplacé. Positionnée dans un site gouverné par une tête lexicale, *i.e.*, V, qui lui assigne l'indice de Cas accusatif, elle le transmet à son antécédent en position de

Topique. Pour justifier une telle analyse, Ayoub *(ibid* et *passim)* oppose la construction en (10) à celle en (20), où le DP-topique est au nominatif, laquelle est agrammaticale sans PR:

(20) a.* Zayd-un$_i$ ra'ay-tu [t$_i$]
Zayd+nom$_i$ ai-vu-je [t$_i$]
*"Zayd, j'ai vu"

b. Zayd-un$_i$ ra'aytu-*hu*$_i$ [e$_j$]
"Zayd, je *l*'ai vu".

Le contraste entre (20a) et (20b) s'explique, selon Ayoub *(ibid)* par l'existence en AS de deux stratégies de topicalisation, à savoir, la TM, représentée par (18) et la TB, représentée par (20b). Ainsi, l'analyse proposée pour la structure (18) ne peut être appliquée à (20a), d'où l'agrammaticalité de celle-ci. En effet, si la cv en position d'objet de V dans (20a) était une trace de DP topicalisé par mouvement, elle devrait lui transmettre le Cas accusatif. Le fait que le nominatif soit porté par DP-topique ne peut signifier qu'une chose, *i.e.*, le caractère impropre de la trace en position objet ; ce qui rend la prédication conditionnée obligatoirement par l'existence d'un PR dans cette position. Le Cas nominatif assigné au DP-topique est alors un Cas *"par défaut*". Cette analyse conclut donc au fait que la structure (20b) est un cas de TB et non de TM.

Pour revenir au problème de l'agrammaticalité de (18), qui fait état de l'impossibilité de topicalisation du DP-objet de V en amazighe, malgré qu'il s'agisse d'un déplacement licite du point de vue de la Théorie du Mouvement, nous pensons que l'analyse proposée par Ayoub *(ibid)* peut être étendue aux faits propres à l'AT. En effet, le contraste en (18) et (19) peut être ramené à la nature du Cas abstrait en amazighe, comparé au cas morphologique en AS. Ainsi, si dans (19) le Cas accusatif est transmis par la trace en position d'objet de V, on ne voit pas pourquoi un tel mécanisme serait bloqué dans (18), compte tenu de la similitude en tous points des deux structures ; à moins que l'on risque une stipulation selon laquelle, en AT et non en AS, IP constitue une barrière à la coindexation entre DP-topique et sa propre trace ; ce qui est difficilement soutenable du point de vue théorique. Par conséquent, deux alternatives sont alors envisageables : (i) la trace de DP déplacé en amazighe n'est pas qualifiée pour transmettre le Cas à son antécédent ou, (ii) le DP-topique n'ayant pas de cas morphologique, il ne peut être interprété que comme ayant un Cas nominatif par défaut, ce qui déclenche un conflit casuel non toléré par la Théorie du Cas. L'alternative (i) est rejetée, faute de fondements théoriques, sachant qu'ailleurs on a vu que la règle de mouvement est bien instanciée en amazighe, avec toutes les conditions normatives sur son application. Quant á l'alternative (ii), elle est partiellement probable si l'on compare la structure (18) avec la structure (20a) de l'AS. Les deux énoncés en cause sont repris sous (21a, b) :

(21) a. * Zayd-un$_i$ ra'ay-tu [t_i].
Zayd+nom$_i$ ai-vu-je [t_i]
*"Zayd, j'ai vu"

b. * brahim$_i$ i$_j$-ẓra Ḥmad$_j$ [t_i]
Brahim$_i$ [$_{CP}$ il$_j$ -a-vu Ḥmad$_j$ [e_i]]
* «Brahim, Ḥmad a vu».

L'agrammaticalité de (21b) peut être expliquée dans des termes analogues à ceux avancés par Ayoub *(ibid)* pour rendre compte de la déviance de (21a), notamment si on compare (21b) à (22), où un pronom résomptif est engendré en position d'objet de V (d'où il est cliticisé à V), comme on l'a vu pour (20a) et (20b):

(22) brahim$_i$ i-ẓra-t$_i$ ḥmad [e_i]
Brahim$_i$ il-a vu- le$_i$ Ḥmad [e_i]
«Brahim, Ḥmad l'a vu».

La structure (22) est grammaticale ; elle est la seule possible pour la topicalisation du DP-objet de V. Elle présente un cas de Dislocation à Gauche ou TB, dans la mesure où le caractère obligatoire du PR implique le caractère impropre de la trace dans IP. En effet, en l'absence de la trace non légitimée, faute d'application de la règle [*déplacer α*], le DP-topique, dans sa position périphérique qui est une A'-position, reste sans θ-rôle et la structure est rejetée par le θ-critère, ce qui est le cas de (21b) qui est agrammaticale. Aussi, le PR est-il nécessaire, afin qu'il puisse transmettre le θ-rôle à DP-topique par coindexation.

Cette analyse peut s'appliquer aux structures où ce DP-topique est objet de P, dont on a constaté l'agrammaticalité du point de vue de l'hypothèse de la topicalisation par mouvement (*v.* (4c), (5c) et (6c) *supra*), aussi bien hors de IP (qui n'est pas une barrière) que par-delà plusieurs nœuds barrières. Le fait que ces structures soient grammaticales avec pronom résomptif en position d'objet de P, coindexé avec l'antécédent DP-topique, montre que ce dernier est engendré en base dans sa position de surface :

(23) a. * rrays$_i$ [$_{IP}$ t-fka tfruxt ijjgn i [e_i]].
Le-chanteur$_i$ [$_{IP}$ elle-a-donné la-fille les-fleurs à [e_i]]
* «Le chanteur, la fille a offert des fleurs à ».

b. rrays$_i$ [$_{IP}$ t-fka-y-as$_i$ tfruxt ijjign [e_i].
Le-chanteur$_i$ [$_{IP}$ elle-a-donné-à-lui$_i$ la- fille les-fleurs [e_i]]
«Le chanteur, la fille lui a offert des fleurs».

Ainsi donc, à travers l'examen des constructions à topicalisation des DPs sujet, objet de V et objet de P, il s'avère que l'amazighe ne dispose pas d'une stratégie de

mouvement similaire à celle en vigueur dans le système de l'AS. Aussi somme-nous, à présent, en mesure de réfuter les hypothèses émises dans ce sens, en posant que seule la stratégie résomptive est disponible pour topicaliser les DPs quelle que soit la position syntaxique à laquelle ils sont associés dans IP.

Les DPs-topiques sont donc engendrés en base dans la position périphérique à IP, laquelle n'est pas une A-position en D-structure. Les DPs-topiques n'ayant pas de fonction grammaticale, car n'étant pas prévus dans la sous-catégorisation d'une tête lexicale, ils sont obligatoirement liés á un PR dans IP. Un mécanisme interprétatif conditionne la coindexation du DP-topique avec le PR auquel il est association que la prédication, ainsi que l'interprétation adéquates de la phrase soient préservées. Quant au Cas assigné au DP-topique, on conviendra d'admettre qu'il s'agit d'un Cas nominatif (abstrait) par défaut. Ce Cas, comme le suggère Ayoub *(op.cit:* 116), est assigné aux non-arguments en l'absence d'un gouverneur. Il ne rentre pas en conflit avec le Cas assigné structuralement au PR coïndexé avec le DP-topique. Cela est corroboré par le fait que dans les structures où DP-topique se trouve gouverné par une source de Cas externe, il porte un Cas autre que le nominatif, comme dans (24) où le verbe *ẓr* "voir" le marque pour l'accusatif:

(24) ẓri-ġ ijjign$_i$ [t-fka-tn$_i$ t-fruxt [e$_i$] i rrays]
ai-vu-je les-fleurs$_i$ elle-a donné-les$_i$ la-fille [e$_i$] à le-chanteur.
«J'ai vu les fleurs, la fille les a offertes au chanteur» .

Ainsi, le contraste apparent entre les structures à DP-sujet topicalisé, qui toujours grammaticales et celles à DP-objet de V et objet de P, qui, elles, sont déviantes dans tous les contextes, s'explique par l'absence de topicalisation par mouvement en amazighe. En effet, les constructions à DP-sujet, en position de topique sont de même schéma que les autres structures à DP-topique ayant d'autres fonctions syntaxiques ; à savoir, que les DPs en cause sont tous générés en base Dans leur position de surface. La seule nuance qui les distingue est que le DP-sujets sont associés à *pro,* lequel correspond aux pronoms résomptifs auxquels les DPs objet de V et de P sont coindexés.

En effet, le caractère basique de la topicalisation en amazighe, combiné au caractère obligatoire de la stratégie résomptive dans les structures topicalisées, ressort du fait que ces structures, à la différence des constructions à Wh-extraction, vues précédemment, ne sont pas soumises aux contraintes usuelles sur le déplacement. Aussi dans les constructions en (25), (26) et (27), la contrainte de sous-jacence ne bloque-t-elle pas la coindexation du DP-topique avec le pronom résomptif dans IP, en dépit de la distance maximale qui les sépare :

(25) a. ijjign$_i$ [$_{IP}$ i-ssn brahim [$_{IP}$ is-tn$_i$ [$_{IP}$ t-fka tfruxt [e$_i$] i rrays]]].
les-fleurs$_i$ [$_{IP}$ il-sait Brahim [$_{CP}$ COMP-3pl$_i$ [$_{CP}$ elle-a-offert la- fille

[e_i] à le-chanteur]]]
"les fleurs, Brahim sait que la fille les a offertes au chanteur".

b. ijjign$_i$ [$_{CP}$ y-iwi-d brahim [$_{DP}$ lax^{w}bar n [$_{CP}$ is-tn$_i$
[$_{IP}$ t-fka tfruxt [e_i] i rrays]]].
les-fleurs$_i$ [$_{IP}$ il-a-eu Brahim [$_{DP}$ les-nouvelles [$_{CP}$ COMP-3pl$_i$ [$_{IP}$ elle- a-offert la-fille [e_i] à le-chanteur]]]
«les fleurs, Brahim a appris que la fille les a offertes au chanteur».

(26) a. rrays$_i$ [$_{IP}$ i-ssn brahim [$_{CP}$ is as$_i$ [$_{IP}$ t-fka tfruxt ijjign [e_i]]]].
le chanteur$_i$ [$_{IP}$ il-sait Brahim [$_{CP}$ COMP-à-3sg$_i$ [$_{IP}$ elle-a-offert la fille les fleurs [e_i]]]]
«le chanteur, Brahim sait que la fille lui a offert des fleurs ».

b. rrays$_i$ [$_{IP}$ y-iwi-d brahim [$_{DP}$ lax^{w}bar n [$_{CP}$ is as$_i$ [$_{IP}$ t-fka tfruxt ijjign [e_i]]]]
le chanteur$_i$ [$_{IP}$ il-a-eu Brahim [$_{DP}$les nouvelles [$_{CP}$ COMP-à-3sg$_i$ [$_{IP}$ elle-a-offert la-fille les-fleurs [e_i]]]]
«le chanteur, Brahim a appris que la fille lui a offert des fleurs».

(27) a. ijjign$_i$ [$_{IP}$i-ṣuwwr brahim [$_{DP}$ tafruxt$_j$ [$_{CP}$ lli$_j$-tn$_i$ ifkan[e_j] [e_i] i rrays]]].
les-fleurs$_i$ [$_{IP}$ il-a-photographié Brahim [$_{DP}$ la-fille$_j$ [$_{CP}$ COMP-3pl$_i$ [$_{IP}$ offrir-pp [e_j] [e_i] à le-chanteur]]]
«les fleurs, Brahim a photographié la fille qui les a offertes au chanteur».

b. rrays$_i$ [iṣuwwr brahim [$_{DP}$ tafruxt$_j$ [$_{CP}$ lli$_j$-as$_i$ ifkan [e_j] ijjign [e_i]]]]
le-chanteur$_i$ [$_{IP}$ il-a-photographié Brahim [$_{CP}$ la fille$_j$ [$_{CP}$ COMP$_j$ à-3sg$_i$ [$_{IP}$ offrir-pp [e_j] les-fleurs [e_i]]]]
«le chanteur, Brahim a photographié la fille qui lui a offert des fleurs».

La stratégie résomptive qui est mise en jeu dans les constructions à TB, est également en usage dans d'autres formes d'extraction, comme l'interrogation, notamment pour racheter les structures à enchâssement multiple susceptibles de déviation sous l'effet de la sousjascence et ECP. Ainsi, l'extraction interrogative à partir d'une radicale (*cf.* (30)) est possible, compte tenu de la non violation des contraintes sur le wh-déplacement. Par contre, cette extraction engendre l'agrammaticalité de la construction quand elle opère á travers des nœuds de confinement, en violation de la sous-jacence, comme en (29). En revanche, les mêmes constructions sont grammaticales une fois que la place de la wh-trace est occupée par un clitique résomptif, comme en (30):

(28) a. ma_i ad t-fka tfruxt [e_j] i rrays ?
Wh_i COMP elle-a-donné la fille [e_i] à le chanteur " Qu'est-ce que lu fille a offert au chanteur ?".

b. ma_i ad mi_i t-fka tfruxt ijjign [e_i]?
Wh_i COMP-á-qui_i elle-a-donné la fille les fleurs [e_i]
"A qui la fille a offert des fleurs ?",

(29) a.* ma_i ad t-nni-t is t-fka tfruxt [e_i] i rrays?
Wh_i COMP tu-as-dit COMP elle-a-donné la fille [e_i] à le chanteur
*" Qu'est-ce que tu as dit que la fille a offert au chanteur?"

b. * ma_i ad t-nni-t is t-fka tfruxt ijjign [e_i].
Wh_i COMP tu-as-dit COMP elle-a-donné la-fille les-fleurs [e_i]
*"Qui est-ce que tu as die que la fille a offert des fleurs ?"

(30) a. mai_i ad t-nni-t is-t_i t-fka tfruxt [e_i] i rrays?
Wh_i COMP tu-as-dit COMP-3sgi elle-a-donné la fille [e_i] á le-chanteur
"Qu' est-ce que tu as dit que la fille l'a offert au chanteur?"

b. $manwa_i$ ad t-nni-t is-as_i t-fka tfruxt ijjign [e_i] ?
Wh_i COMP tu-as-dit COMP-à-3sgi elle-a-donné la fille les fleurs [e_i].
"À qui tu as dit que la fille a offert des fleurs ?"

Il paraît donc que l'amazighe est parmi les systèmes qui ont recours à la stratégie des pronoms résomptifs pour pallier à l'agrammaticalité des constructions déviantes par violation des contraintes usuelles. Ce fait explique le caractère obligatoire de l'insertion d'un pronominal là où une trace d'un élément déplacé est réfractaire au gouvernement propre par un antécédent dont elle est séparée par plus d'un nœud barrière.

6.1.2. Topicalisation basique et statut du pronom résomptif

De ce qui précède, nous avons établi que la TB (DG) est corrélée à la nécessité de la présence d'un PR dans la phrase, radicale ou á multiple enchâssement. Dans cette sous-section, nous donnons un bref aperçu sur le statut du PR en amazighe, sur sa position, sur le procédé de cliticisation et sur la relation de dépendance entre PR et DP-topique.

6.1.2.1 Statut du pronom résomptif

Le PR qui se cliticise au verbe et aux prépositions dans les constructions topicalisées représente la variante liée des catégories pronominales en amazighe. Il se cliticise selon les règles d'affixation qui impliquent son déplacement en vertu du principe des déplacements des catégories x^0 (déplacement de tête à tête, *v.* Ouhalla (1988) et Sadiqi (1992)). La morphologie du PR est tributaire de sa fonction syntaxique. On peut ainsi dire que dans une langue comme l'amazighe, où le cas est abstrait, les formes pronominales manifestent la marque casuelle par leur variation morphologique. Aussi correspond-il à chaque cas, une forme particulière oú se combinent les traits du genre, du nombre de personne et de Cas, viz;

(31)

	Nominatif[4]		accusatif		oblique		génitif	
	sg.	Pl.	sg.	pl.	sg.	Pl.	sg.	pl.
Pers 1								
ms.	-ġ	n-	-yi	-a(n)ġ	-1	-anġ	(n)iw	(n)nġ
fém.-	-ġ	n-	-yi	-a(n)ġ	-1	-anġ	(n)iw	(n)nġ
pers 2								
ms.	t-t	l-m	-k	-kwn	-ak	-awn	(n)nk	(n)nun
fém.	t-t	1-mt	-km	-kwnt	-	-	(n)nm	(n)nunt
					am	awnt		
pers 3								
ms.	i-	-n	-t	-tn			(n)s	(n)sn
fém.	t-	-nt	-Il	-tnt	-as	-asn	(n)s	(n)snt
					-	-asnt		

A titre d'illustration, les clitiques *t*- "3sg-acc." et *s* "3sg-dat/obl./gén.." dans les constructions en (32) sont gouvernés respectivement par les têtes lexicales V et P qui leur assignent les traits casuels appropriés, *i.e.*, accusatif, datif, oblique et génitif :

(32) a. ẓriġ-t
ai-vu- le
"Je l'ai vu".

[4] Dans la colonne "nominatif", sont classés les formes pronominales correspond á AGR. Elles sont considérées comme des réalisations morphologiques des marqueurs du "sujet" *(cf.* Sadiqi 1992 : 5). Ces pronoms sont désignés dans la littérature classique par "indices de personne" (Galand (1969), El Moujahid (1981), entre autres).

b. i-fka a-s iqaridn

il -a-donné -à-lui l'argent

"il lui a donné de l'argent".

c. i-sqsa g -is
i1- demande sur -3sg-obl."
"il le cherche".

d. tigmmi n -s
maison de -3sg-gén.
"Sa maison".

Parmi les caractéristiques des clitiques en amazighe on peut retenir les suivantes, qui seront impliquées dans la syntaxe des constructions topicalisées :

(i) Étant des morphèmes liés, dépendant de catégories lexicales, les clitiques sont traités comme des catégories de rang X^0, dépourvues de spécifieurs et de compléments. ils sont ainsi justiciables d'une règle d'affixation obligatoire régie par le *Principe d'Affixation* (AP; *cf.* Baker 1985), en ce qu'ils s'attachent en S-structure à des têtes lexicales *(i.e.,* I, V, P, C), occupant généralement l'initiale d'une propositions[5]; *e.g.,*

(33) a. is -t t-ẓri-t ?
C-lnter-3msg-acc- tu-as-vu.
"L'as tu vu ?"

b. ur -t t-ẓri-t
nég- 3m.sg-acc. tu- as- vu.
"Tu ne l'as pas vu".

c. t-ri-t ad-t t-ẓr-t
tu-veux C-3m.sg-acc. tu-vois (ao)

"Tu veux le voir".

(ii). L'affixation (cliticisation) du clitique accusatif dans les constructions (33) est soumise à une contrainte spécifique, *i.e.,* "*The second Position constraint*" (Sadiqi (1992 : 19)), qui le force à toujours être postposé à la catégorie à laquelle il s'attache. Ainsi, on peut schématiser cette restriction par la distribution en (34), en vertu de laquelle toute violation de la contrainte

---

[5] Voir à ce propos et concernant le mouvement des clitiqucs en général, Boukhris (1984), Ouhalla (1988: 284, *sq.)* et Sadiqi (1992).

positionnelle susmentionnée entraîne l'agrammaticalité de la structure, comme en (35):

(34) *Distribution des clitiques* (*cf.* Sadiqi, *ibid)*

a. v cl. *a'. cl v

b. NEG cl v *b'. Neg v cl

c. ma (TNS) cl * C'. ma v cl

d. WH /RC/ CLEFT / INFL cl v

d'. * * WH / etc. v cl

(35) a. * t t-ẓri-t
3m.sg.acc tu-as-vu
*"le tu as vu".

b. t is t-ẓri-t
3m.sg.acc C tu as vu
* "le ne tu as vu".

(iii) Dans les cas où deux ou plusieurs éléments "hôtes" du clitique sont réalisés dans la phrase, comme c'est le cas par exemple de *is* "est-ce que", *ur* "nég" et V, le clitique s'attache obligatoirement à l'élément occupant la tête de la proposition, comme dans (36) où il se cliticise au premier élément dans COMP[6] :

(36) a. is -t ur t-ẓri-t ?
C- 3.ms.sg.acc Nég tu-as-vu
«Ne l'as-tu pas vu ?»

b. * is ur -t t-ẓri-t ?
C Nég-3ms.sg- acc- tu- as- vu

c. * is ur t-ẓri t - t
C Nég tu-as-vu- 3ms.sg- ace.

Les faits en (36) mettent en évidence le fonctionnement, pour l'amazighe, de la "*Condition de Stricte Hiérarchie*" qui régularise le placement des clitiques dans les constructions à plusieurs catégories candidates ù l'attachement des clitiques.

---

[6] Le COMP *is* en amazighe est un élément [+/ - WH]**;** il introduit les interrogatives quand il est réalisé [+ WH] (= "est-ce que ?") et les subordonnées (complétives interrogatives indirectes) quand il se réalise [- WH]. Pour plus de détails sur les Complimentiseurs en amazighe, *v*. notamment Sadiqi (1989 et Boukhris (2013).

Cette condition est glosée comme suit :

(37) *Strict Hierachical Condition* (Ouhalla (1992))

Clitics must attach / move to the highest affixal head element in their construction (general principals of UG (*ie*. ECP) allowing).

(iv) La cliticisation est un cas de mouvement de X^0, fonctionnant comme le déplacement d'un NP lexical. La trace laissée par le clitique est proprement gouvernée par V, V+cl ou par le clitique lui-même. La coindexation est ainsi établie sous gouvernement entre le clitique et la cv qu'il laisse dans sa position originelle *(cf* Ouhalla (1988), Sadiqi (1992)):

(37) a. is - t_i ur t-ẓri-t [e_i]?
C- cl-acc_i Nég tu as-vu [e_i]
"Ne l'as- tu pas vu?"

b. t- ri-t ad- t_i t-ẓr-t [e_i]
Le-veux C- cl-acc_i tu-vois [e_i]
"Tu veux le voir".

6.1.2.2 Relation de dépendance entre DP-topique et PR

Le comportement des clitiques qu'on vient de décrire dans le cadre du domaine IP, se maintient inchangé dans les constructions à DP-topicalisé. Pour clarifier le type de relation de dépendance entre ce DP situé á la périphérie de IP et le clitique qui lui est coréférent à l'intérieur de IP, il va falloir répondre à deux questions principales ; *i.e.* :

(i) Quelle est la position de l'engendrement du DP- topique ? et
(ii) par quel mécanisme il s'assigne cas et θ-rôle ?

Pour traiter ces questions, nous ne nous écartons pas de l'hypothèse déjà postulée, à savoir que les DPs topiques sont générés en base dans leur position de surface.

Nous avons établi précédemment une analogie entre les constructions topicalisées et les structures à Wh-déplacement, en ce que les unes comme les autres font appel à la stratégie résomptive de manière sensiblement nuancée. La TB n'implique pas de règle [*déplacer α*] et échappe, par la stratégie résomptive, aux contraintes sur le mouvement, alors que Wh-déplacement est une application de la ladite règle et est soumise aux contraintes usuelles quand elle n'utilise pas la stratégie résomptive dans les cas d'extraction de l'élément-Wh au-delà de plus d'un nœud de confinement. Cette analogie laisse supposer que la configuration structurale des deux types de constructions correspond à un même schéma, en ce

qui concerne, d'une part, l'emplacement de l'élément externe à IP ; i.e., DP-topique et Wh-constituant et, d'autre part, la position du PR á l'intérieur de IP dans chacune des deux structures, en particulier quand Wh-extraction est combinée à la stratégie résomptive; *viz.* :

(38) a. [$_{CP}$ ma$_i$ (ad) [$_{IP}$ t-nni-t [$_{IP}$ is-tn$_i$ [$_{IP}$ t-fka tfruxt [e$_i$] i rrays]]]]]?
[$_{CP}$Wh$_i$ (COMP) [$_{IP}$ tu-as-dit [$_{CP}$ COMP-3pl-acc$_i$ [$_{IP}$ elle-a-donné la-fille [e$_i$] à le-chanteur]]]]]
«Qu'est-ce que tu as dit que la fille a offert au chanteur? »

b. [$_{CP}$ ijjign$_i$ [$_{IP}$ t-nni-t [$_{CP}$ is-tn$_i$ [$_{IP}$ t-fka tfruxt [ei] i rrays]]
[$_{CP}$ les fleurs$_i$ [$_{IP}$ tu-as-dit [$_{CP}$ COMP-3pl-acc$_i$ [$_{IP}$ elle-a- donné la-fille [e$_i$] à le-chanteur]]]]]
«Les fleurs, tu as dit que la fille les a offertes au chanteur».

c. [$_{CP}$ manwa$_i$ [$_{IP}$ t-nni-t is-as$_i$ [$_{IP}$ t-fka tfruxt ijjign [e$_i$]?
[$_{CP}$ Whi [$_{IP}$ tu-as-dit [$_{CP}$ COMP- à- 3pl-dat$_i$ [$_{IP}$ elle-a-donné la- fille les-fleurs [e$_i$]]]]]
"à qui tu as dit que la fille a offert des fleurs? »

d. [$_{CP}$ rrays$_i$ [$_{IP}$ t-nnit [$_{CP}$ is as$_i$ [$_{IP}$ t-fka tfruxt ijjign [e$_i$]]]]]
[$_{CP}$ le-chanteur$_i$ [$_{IP}$ tu-as -dit [$_{IP}$ COMP-à-3pl-dat$_i$ [$_{IP}$ elle-a-donné la-fille les-fleurs [e$_i$]]]]]
«le chanteur, tu as dit que la fille lui a offert des fleurs ».

L'analogie structurale présentée en (38) suggère que le DP-topique est généré dans la position spec CP, là où l'élément-Wh est placé par mouvement. Toutefois, cette hypothèse se trouve falsifiée par certains faits empiriques, dont les suivants :

Si l'on admet que DP-topique est généré dans la position Spec CP, l'on s'attend à ce que ce fait soit attesté dans toutes les structures ayant un COMP exprimé ; or, avec le COMP *is* "que", il en est tout autrement :

(39) a. * [$_{CP}$ ijjign$_i$ is-tn$_i$ [$_{IP}$ t-fka tfruxt [e$_i$] i- rrays]] ?
[$_{CP}$ les-fleurs$_i$ COMP-3pl-acc$_i$ [$_{IP}$ elle-a-donné la-fille [e$_i$] à le-chanteur]]
« les fleurs, est-ce que la fille les a offertes au chanteur? »

b. * [$_{CP}$ rrays$_i$ is-as$_i$ [$_{IP}$ t-fka tfruxt ijjign [e$_i$]]] ?
[$_{CP}$ Le-chanteur$_i$ COMP-3sg-dat$_i$ [$_{IP}$ elle-a -donné la-fille les-fleurs [e$_i$]]]

«le chanteur, est-ce que la fille lui a offert des fleurs ?»

Les représentations en (39) sont agrammaticales en vertu de la théorie X-barre appliquée au CP à tête *is*. En effet, le COMP *is* est d'un type particulier, en ce qu'il n'admet pas de spécifieur *(cf* Sadiqi (1990)) ; il fonctionne comme subordonnant introducteur de CP, proposition objet de verbes opérateurs, tels que *ssn* (savoir), comme dans (40) :

(40) a. ijjign$_i$ [$_{IP}$ ssn-ġ [$_{CP}$ is - tni [$_{IP}$ t-fka tfruxt [e$_i$] I rrays]].
[$_{CP}$ les-fleurs$_i$[$_{IP}$sais-je[$_{CP}$COMP-3pl-acc$_i$ [$_{IP}$ elle-a-donné la- fille [e$_i$] à le-chanteur]]]]].
«les fleurs, je sais que la fille les a offertes au chanteur».

b. [$_{CP}$ rrays$_i$ [$_{IP}$ ssn-ġ [$_{CP}$ is as$_i$ [$_{IP}$ t-fka tfruxt ijjign [e$_i$]]]]].
[$_{CP}$ Le-chanteur$_i$ [$_{IP}$ sais-je [$_{CP}$ COMP-3sg-dat$_i$ [$_{IP}$ elle-a-donné la-fille les-fleurs [e$_i$]]]]]
« les fleurs, je sais que la fille les a offertes au chanteur ».

Par ailleurs, dans les constructions ECM où le verbe de la matrice est accessible au DP-topique qu'il gouverne à travers CP et lui assigne le cas accusatif, le DP-topique ne peut-être logiquement en position de Spec CP dont la tête est *is*, mais il est plutôt engendré dans une position située hors de ce CP, comme dans (41):

(41) a. [$_{IP}$ ẓri-ġ [$_{CP}$ ijjign$_i$ [$_{CP}$ is-tn$_i$ [$_{IP}$ t-fka tfruxt [e$_i$] i rrays]]]].
[$_{IP}$ ai-vu-je [$_{CP}$ les-fleurs$_i$ [$_{CP}$COMP-3pl-ac$_{ci}$ [$_{CP}$ elle-a -donné la-fille [e$_i$] à le- chanteur]]]]
*"j'ai vu les fleurs, que la fille les a offertes au chanteur ».

b. [$_{IP}$ ẓri-ġ [$_{CP}$ rrays$_i$ [$_{CP}$ is- asi [$_{IP}$ t-fka tfruxt ijjign [e$_i$]]]]].
[$_{IP}$ Ai-vu-je [$_{CP}$ le-chanteur$_i$ [$_{CP}$ COMP-3sg-dat$_i$ [$_{IP}$ elle-a-donné la-fille les-fleurs [e$_i$]]]]].
*"J'ai vu le chanteur, que la fille lui a offert des fleurs".

Cette analyse est confirmée par l'existence en amazighe d'un filtre du COMP doublement rempli *(cf* Ross (1967)) :

(42) * [COMP & β]

Le filtre (42) exclut les constructions (40) *supra* où DP-topique coexiste avec le COMP *is*, si on admet que celui-ci n'a pas de spécifieur. Ainsi, étant donné que DP-topique est un opérateur susceptible d'occuper la position Spec CP, sa

génération tombe également sous le coup d'une contrainte sur le contenu du COMP, celui-ci ne pouvant contenir plus d'un opérateur *(cf.* Cole et Teny (1987 : 50)). Cette contrainte exclut donc les structures où DP-topique est engendré dans le COMP contenant un Wh-élément (déplacé par mouvement). Comparer (43a) et (43b):

(43) a. *$[_{CP}$ ijjign$_i$ ma mi$_j$ tn$_i$ $[_{IP}$ t-fka tfruxt [e$_i$] [e$_j$] ?.
$[_{CP}$ les-fleurs$_i$ Wh-à-qui$_j$-3pl-acc$_i$ $[_{IP}$ elle-a-donné la fille [e$_i$] [e$_j$]]]

b. $[_{CP}$ ijjign$_i$ $[_{CP}$ ma-mi$_j$ tn$_i$ $[_{IP}$ t-fka tfruxt [e$_i$] [e$_j$] ?
$[_{CP}$ Les-fleursj $[_{CP}$ Wh-à-qui$_j$-3pl-acc$_j$ $[_{IP}$ elle-a-donné la fille [e$_i$] [e$_j$]]]
«les fleurs, à qui la fille les a offertes?»

Ainsi, des faits qu'on vient d'exposer, on peut déduire que si le DP-topique est dans la position périphérique à IP et que si cette position est bien Spec CP, celle-ci ne peut être identique à celle des Wh-opérateurs, ni à celle du COMP *is ;* mais elle serait plutôt une position Spec CP dans un CP adjoint à IP dans le cas d'une phrase simple, ou à CP, s'il s'agit d'une structure complexe. Cela se confirme par la déviance des structures en (39) *supra* qui montrent que le DP-topique ne peut occuper la position Spec CP dans un CP à tête *is.* Il ne peut non plus occuper la position Spec CP dans un CP dont le Spec est rempli par un Wh-opérateur, comme cela est ressorti de (43a) *supra.*[7]

À l'issue de cette analyse, on peut maintenant reprendre les constructions à DP-topique généré en base, en leur assignant les représentations en (44), où la position de CP adjoint à IP est disponible comme site d'engendrement des DP-topiques, en fonction de sujet, d'objet de V et d'objet de P ; *viz.;*

(44) a. $[_{CP}$ tafruxt$_i$ $[_{CP}$ e $[_{IP}$ t-fka pro$_i$ ijjign i rrays]]].
$[_{CP}$ La-fille$_i$ $[_{CP}$ e $[_{IP}$ elle-a-donné pro$_i$ les-fleurs à le-chanteur]]].
«la fille, elle a offert des fleurs au chanteur».

b. $[_{CP}$ ijjign$_i$ $[_{CP}$ e $[_{IP}$ t-fka-tn$_i$ tfruxt [e$_i$] i rrays]]].
$[_{CP}$ les-fleurs $[_{CP}$ e $[_{IP}$ elle-a-donné la-fille [e$_i$] à le-chanteur]]].
«les fleurs, la fille les a offertes au chanteur".

c. $[_{CP}$ rraysi $[_{CP}$ e $[_{IP}$ t-fka y tfruxt ijjign [e$_i$]]]].

[7] Nous assumons ici que l'amazighe dispose de la règle syntagmatique (i) :
CP ⟶ Spec C', C'
C' ⟶ C, IP.
(C = [+/- WH]) =
Nous admettons également l'existence d'une règle [move α] qui permet le déplacement des éléments-Wh dans COMP. (*Cf.* Sadiqi (1989), Boukhris (2013), pour plus de détails).

[$_{CP}$le-chanteur$_i$ [$_{CP}$ e [$_{IP}$ elle-a-donné à-3sg-acc$_i$ la-fille les-fleurs [e$_i$]]]].
« le chanteur, la fille lui a offert des fleurs».

Dans les constructions en (44) le DP-topique est dans Spec CP à gauche de la Position canonique de COMP qui n'est pas réalisé phonétiquement[8]. Cette supposition est confirmée par l'analogie structurale des constructions à TB et celle à topicalisation par mouvement (*v. infra)* où le COMP est réalisé en *ad* "c'est" comme en (45) :

(45) a. [$_{CP}$ tafruxt$_i$ [$_{CP}$ ad [$_{IP}$ ifkan [e$_i$] ijjign i rrays]]
[$_{CP}$ la-fille$_i$ [$_{CP}$ COMP [$_{IP}$ donner-pp [e$_i$] les-fleurs à le-chanteur]]].
«c'est la fille qui a offert des fleurs au chanteur ».

b. ijjign$_i$ [$_{CP}$ ad [$_{IP}$ t-fka tfruxt [e$_i$] i rrays]].
[$_{CP}$ [$_{CP}$ Les-fleurs$_i$ [$_{CP}$ COMP [$_{IP}$ elle-a-donné la-fille [e$_i$] à le-chanteur]]].
"Ce sont des fleurs que la fille a offertes au chanteur".

c. [$_{CP}$ rrays$_i$ [$_{CP}$ ad-mi [$_{IP}$ t-fka tfruxt ijjign [e$_i$]]]].
[$_{CP}$ Le-chanteur$_i$ [$_{CP}$ C [$_{IP}$ elle-a-donné la-fille les-fleurs [e$_i$]]]]
«c'est au chanteur que la fille a offert des fleurs».

Par ailleurs, l'engendrement basique du DP-topique dans la position Spec CP se confirme également par l'analogie structurale évoquée précédemment entre les constructions topicalisées et les constructions à Wh-mouvement (interrogatives et relatives). Là encore, on peut dire que dans les constructions à DP-topique le COMP n'est pas réalisé, alors que dans les interrogatives et les relatives il l'est :

(46) a. [$_{CP}$ ma$_i$ [$_{CP}$ ad [$_{IP}$ ifkan [e$_i$] ijjign i rrays]] ?
[$_{CP}$ Wh$_i$ [$_{CP}$ COMP [$_{IP}$ donner-pp [e$_i$] les-fleurs à le-chanteur]]] ?
«qui a offert des fleurs au chanteur ?»

b. [$_{CP}$ ma$_i$ [$_{CP}$ ad [$_{IP}$ t-fka t-fruxt [e$_i$] i rrays]] ?
[$_{CP}$ Wh$_i$ [C [$_{IP}$ elle-a-donné la-fille [e$_i$] à le-chanteur]]]?
«Qu'a offert la fille au chanteur?»

c. [$_{CP}$ ma$_i$ [$_{CP}$ ad-mi$_i$ [$_{IP}$ t-fka tfruxt ijjign [e$_i$]]] ?
[$_{CP}$ Wh$_i$ [$_{CP}$ COMP-à-qui$_i$ [$_{IP}$ elle-a-donné la fille les fleurs [e$_i$]]]]
"à qui la fille a offert des fleurs ?"

[8]. Selon Chomsky (1986b), le site des wh-opérateurs est Spec CP.

(47) a. [$_{DP}$ tafruxt$_i$ [$_{CP}$ [$_C$ lli$_i$] [$_{IP}$ ifkan [e_i] ijjign i rrays]]]
[$_{DP}$ La-fille$_i$ [$_{CP}$ [e qui$_i$][$_{IP}$ donner-pp [e_i] les fleurs à le-chanteur]]].
" La fille qui a offert des fleurs au chanteur..."

b. [$_{DP}$ ijjign$_i$ [$_{CP}$ [$_C$ lli$_i$] [$_{IP}$ t-fka tfruxt [e_i] i rrays]]...
[$_{CP}$ Les-fleurs$_i$ [$_{CP}$ [$_C$ que$_i$ [$_{IP}$ elle-a-donné la-fille [e_i] à le-chanteur]]]
«les fleurs que la fille a offertes au chanteur... »

c. [$_{DP}$ rrays$_i$ [$_{CP}$ [$_C$ lli$_i$] mi$_i$] [$_{IP}$ t-fka tfruxt ijjign [e_i]]
[$_{DP}$ le-chanteur [$_{CP}$ [$_C$ à-qui$_i$] [$_{IP}$ elle-a-donné la fille les fleurs [e_i]]]]
« le chanteur à qui la fille a offert des fleurs…»

De la confrontation des structures à TB avec les constructions clivées (ou à TM) et celles à Wh-extraction, on peut conclure que DP-topique est généré dans la même position que celle qui est disponible comme site d'accueil pour les éléments extraits par mouvement hors de IP, à savoir la position de CP adjoint. La seule distinction entre ces structures réside dans le processus de leur génération, *i.e.*, le DP-topique (Disloqué) est généré basiquement dans cette même position et il y est lié à un PR dans IP, alors que le DP-topique (clivé), comme les Wh-éléments y est généré par déplacement, et il est lié à une trace dans IP. Cette conclusion est supportée par le test des contraintes sur le déplacement, vues précédemment, auxquelles seules les extractions par mouvement (interrogation, relativisation et focalisation (clivage)) sont soumises, contrairement à la TB qui échappe aux effets de la violation de ces contraintes (Sous-jacence et ECP).[9]

La position de DP-topique, Spec CP dans CP adjoint au CP périphérique à IP, est une A'-position et elle n'est pas une θ-position en D-Structure. Elle est un site d'engendrement des DP-topiques auxquels sont assignés divers θ-rôles, en fonction de la position du PR avec lequel ils sont obligatoirement coïndexés dans IP et qui, n'étant pas en θ-position, il absorbe le Cas et le θ-rôle disponibles.[10]

Dans sa position basique, le DP-topique est interprété comme un opérateur liant une variable située dans une position de IP. En Forme Logique, le θ-rôle est assigné à cette variable, correspondant au à *pro* ou au PR dans les autres constructions. La transmission du θ-rôle, de la variable à l'opérateur, suit d'un mécanisme interprétatif qui n'est pas soumis aux contraintes usuelles sur le mouvement et la coindexation.

---

9. Cette Conclusion rejoint celle de Ayoub (1981) qui pose que NP-topique en AS est engendré dans une position externe à celle de COMP, *i.e*., nœud TOP pré-phrastique, différent du nœud COMP.

[10] Comme le souligne Shlonsky (1987: 3), les DP-topiques (ou Disloqués à Gauche), étant en θ'-position dès la base, il n'est pas clair par quel mécanisme ils sont légitimés en D-structure où seules les θ-positions sont prévues.

6.2. Topicalisation par mouvement : Les constructions focalisées

Nous examinerons dans cette section les constructions focalisées (clivées) auxquelles nous avons fait allusion dans la section précédente. Nous avons convenu de les désigner par "constructions à topicalisation par mouvement (TM)". Ces constructions font état du second type de topicalisation, le premier étant celui de la TB ou DG.

La TM en amazighe présente des caractéristiques structurales qui la distinguent d'une part de la topicalisation habituelle (au sens de Chomsky (1977), Ayoub (1982) et F.Fehri (1982)), qui n'est pas attestée en amazighe et, d'autre part de la TB (DG, *cf.* Chomsky (1977), Ayoub, (1982)) étudiée dans la section précédente. Ces caractéristiques permettent de considérer la TM comme une manifestation du phénomène de "clivage" selon les termes de Chomsky *(ibid).* Considérons le paradigme en (48) :

(48) a. $tafruxt_i$ ad ifkan $[e_i]$ ijjign i rrays.
la-$fille_i$ COMP donner-pp $[e_i]$ les-fleurs à le-chanteur.
«c'est la fille qui a offert des fleurs au chanteur».

b. $ijjign_i$ ad t-fka tfruxt [ei] i rrays.
Les-$fleurs_i$ COMP elle-a-donné la fille [ei] à le-chanteur.
« Ce sont des fleurs que la fille a offertes au chanteur».

c. $rrays_i$ ad- mi_i t-fka tfruxt ijjign $[e_i]$
le-$chanteur_i$ COMP-à-qui_i elle-a-donné la fille les fleurs $[e_i]$.
"c'est au chanteur que la fille a offert des fleurs».

Les constructions focalisées données en (48) présentent les caractéristiques suivantes :

(i) Dans (48a), le DP-topique est déplacé de la position du sujet postverbal ; dans (48b), le DP-topique est objet de V et dans (48c), le DP-topique est déplacé de la position postverbale où il est objet de P. Dans ce cas, la préposition qui gouverne DP dans PP subit une attraction par le COMP focalisateur *ad* et se réalise sous la forme de sa variante *mi.*

(ii) Dans toutes ces constructions, le constituant topicalisé est associé à une trace laissée dans sa position d'origine et non à un pronom résomptif, comme c'est le cas dans les constructions à topicalisation basique (Dislocation li gauche).

(iii) Le constituant topicalisé est suivi nécessairement d'un opérateur de focalisation ou Complémenteur spécifique aux constructions clivées en amazighe ; *i.e., ad (ay).*

(iv) Dans la structure (48a), illustrant la topicalisation du DP-sujet, le verbe dans IP est à la forme participiale, [*i* - *n*], laquelle est neutre quant aux traits flexionnels du genre et de personne.

Contrairement à la TB, exclusive aux DPs, la topicalisation par mouvement porte sur tout élément [-V]; *i.e.*, DP, comme dans (48a, b), PP, comme dans (48c), CP, AP et AdvP, comme dans (49):

(49) a.[$_{CP}$ ad [$_{IP}$ t-fk tfruxt ijjign i rrays]$_i$ [$_{CP}$ ad [$_{IP}$ i-ra brahim [e$_i$]]]].
[$_{CP}$ COM P [$_{IP}$ elle-donne la-fille les fleurs à le- chanteur]$_i$ [$_{IP}$ COMP l [$_{IP}$ il-veut Brahim [e$_i$]]]]].
* «c'est que la fille offre des fleurs au chanteur que veut Brahim».

b. [$_{CP}$ umlil$_i$ ad [$_{IP}$ iga wayyis n brahim [e$_i$]]].
[$_{CP}$ le-blanc$_i$ C [$_{IP}$ il-est le-cheval de Brahim [e$_i$]]].
(!) «c'est blanc qu'est le cheval de Brahim».

c. [$_{CP}$ iḍgam$_i$ ad [$_{IP}$ tfka tfruxt ijjign i rrays [e$_i$]]].
[$_{CP}$ hier$_i$ COMP [$_{CP}$ elle-a-donné la-fille les-fleurs à le-chanteur [e$_i$]]].
«c'est hier que la fille a offert des fleurs au chanteur».

Dans certains dialectes amazighes (Moyen Atlas, Rif, Kabyle, Zouara, etc.) et non en AT, le constituant topicalisé est précédé d'un élément *d* "c'est", dont la réalisation est parfois facultative en début de phrase:

(50) a. (*d*) tabrat ay yuzn wryaz ġər Fas iḍennatt.
(Cop) letter that 3ms sent man to Fes yesterday.
"lt is a letter that the man sent to Fes yesterday".
« C'est une lettre que l'homme a expédiée à Fès ».

b. (d) ġər Fas ay y-uzn wryar tabratt iḍənnatt.
(Cop) to Fes that 3-ms-sent man letter yesterday.
"lt is Fes that the man sent the letter to yesterday".
"C'est vers Fès que 1'homme à expédié la lettre".
(Shlonsky (1987) / Variante Ait-Nḍir).

La réalisation de *d* "c'est" est obligatoire quand le DP-topique est à l'initiale d'une proposition enchâssée (CP), objet d'un verbe opérateur. C'est le cas dans tous les parlers amazighe s, dont le tašəlḥiyt. Ainsi dans (51) où *d* introduit le CP

gouverné par le COMP *is* "que"[11:]

(51) a. [$_{IP}$ ssn-ġ [$_{CP}$ iz-d tafruxt$_{i}$ [$_{CP}$ ad [$_{IP}$ ifkan [e$_{i}$] ijjign i rrays]]]].
[$_{IP}$ sais-je [$_{CP}$ C -d la-fille$_{i}$ [$_{CP}$ C [$_{IP}$ donner-pp [e$_{i}$] les-fleurs à le-chanteur]]]].
« Je sais que c'est la fille qui a offert des fleurs au chanteur».

b. [$_{IP}$ ssn-ġ [$_{CP}$ iz-d ijjign$_{i}$ [$_{IP}$ ad [$_{CP}$ t-fka tfruxt [e$_{i}$] i rrays].
[$_{IP}$ sais-je [$_{CP}$ COMP-d les-fleurs$_{i}$ [$_{CP}$ COMP [$_{IP}$ elle-a-donné la-fille [e$_{i}$] à le- chanteur]]]].
« je sais que ce sont des fleurs que la fille a offertes au chanteur».

c. [$_{IP}$ ssn-ġ [$_{CP}$ iz-d rrays$_{i}$ [$_{CP}$ ad mi$_{i}$ [$_{IP}$ t-fka tfruxt ijjign [e$_{i}$]].
[$_{IP}$ sais-je [$_{CP}$ COMP-d le-chanteur$_{i}$ [$_{CP}$ COMP [$_{IP}$ elle-a-donné la-fi Ile les-fleurs [ei]]]]].
"je sais que c'est au chanteur que la fille a offert des fleurs".

6.2.1. Le statut de l'élément ***ad (ay, ag, a)***

Plusieurs raisons laissent supposer que le focalisateur *ad*, spécifique aux constructions clivées est un COMP d'un type particulier. C'est ainsi que certains auteurs (Penchoen (1968) et Harries-Johnson (1968)) établissent une relation entre cet élément et les pronoms relatifs, sur la base de l'analogie distributionnelle des constructions clivées et des propositions relatives[12]. D'autres auteurs, (Basset (1957), Galand (1957), Bentolila (1981), Chaker (1983)), en traitant les clivées comme des structures de "*mise en relief démonstrative*"[13], relient le morphème *ad*

---

[11] Dans (50), le /*s*/ du COMP *is* est réalisé [z] par assimilation régressive dans le contexte de la sonore [d] ; *viz.,* /*is-d*/ > *[izd]*. Sur ce phénomène en AT, *v.* El Moujahid (1979, l981).

[12] Harries-Johnson (1968) considère l'élément *ay* en tamazight comme un pronom relatif ayant les traits [+N, +Pro], ce qui l'amène à analyser les constructions clivées comme des relatives dont la dérivation implique une règle de focalisation (selon le modèle Standard (Chomsky (1965)) qui induit le placement du trait [+Focus] sur l'élément à topicaliser; celui-ci est alors remplacé morphologiquement par le pronom relatif. La focalisation est associée à une règle de prédication mettant en jeu l'élément *d* qui précède le constituant focalisé. Pour sa part, Penchoen (1973 : 189) analyse la "*mise en relief démonstrative*" comme une apposition d'un syntagme à l'élément démonstratif *ay* suivi d'une proposition subordonnée. D'après lui, celle-ci est à "considérer fondamentalement comme une proposition relative" (*ibid*).

[13] Chaker (1983: 169) émet toutefois une réserve à propos de la valeur démonstrative intrinsèque de *ad (contra* Basset (1950) et autres). Il précise que cette valeur déictique n'est conférée à cet élément qu'en combinaison avec les modalités déictiques nominales. Cependant l'auteur admet que *ad* est "fondamentalement un pronom indéfini". Celui-ci est historiquement un nom, apparenté au domaine de la déixis. À preuve, le fait qu'il peut être marqué pour l'État d'Annexion ; *viz., ay* > *way.* Celle dernière remarque est également avancée par Reesink (1979 : 76), sur la base des faits attestés en kabyle. C'est probablement ce genre d'observations qui légitiment l'association de *ad / ay* avec les pronoms supports

au paradigme des déictiques et des "*pronoms supports de détermination*", étant donné que sous sa forme [*ay*], celui-ci est généralement combiné aux démonstratifs ; *e.g.*,

(52) a. anẓar *ay* ad.
la-pluie c'est ceci.
« C'est la pluie = il pleut !".

b. iysan *ay* ann.
les-chevaux c'est celà.
« Ce sont-là des chevaux ! »

Cette combinaison est plus manifeste dans des unités lexicalisées en [*ay* + Dém.] ; *e.g., ay-ad « ceci (proximité) », ay-ann* « cela, ce que.. » *ay-da* "ce en question", *ay-nna* "ce-là en question", *ay-lli* "ce qui est en question", qui sont à valeur de pronoms relatifs sans antécédent :

(53) a. ay-da t-ri-t
ce-ci en question tu-veux
«ce que tu voulais»

b. ay-nna t-ri-t.
ce-là en question tu-veux
« ce que tu voudras»

c. ay-lli t-ri-t.
Ce-que tu-veux
«ce que tu voulais»

Les analyses classiques sont toutefois unanimes quant au statut de *ad (ay)* comme introducteur d'une proposition (CP) modifiant un nominal (nom ou pronom), de la même manière que celui-ci est modifié par une relative comme expansion restrictive. Cette analogie n'est pas fortuite, sachant qu'en amazighe, les pronoms relatifs sont foncièrement des démonstratifs-relatifs (Bentolila *(op.cit)).*

Dans des travaux plus récents, on retrouve une analyse de *ad* qui va dans le sens des approches classiques. Ainsi, Dans Ennaji et Sadiqi (1986), sont énumérées certaines propriétés de cet élément, considéré par les auteurs (*ibid* : 63) comme faisant partie de ces morphèmes indicateurs de structures syntaxiques spécifiques

---

de détermination *(cf.* Galand (1974)). Les pronoms supports de détermination en AT sont masc : *wa / wi,* fém : *ta / li.* Ils ont des morphèmes lié, en ce qu'ils s'affîxent à des démonstratifs-relatifs, *e.g., wada, wida, tada, tida* ; *walli, winna ; talli, tilli, tanna, tinna* etc. ils sont également en composition avec la préposition génitive pour la formation de pronoms et adjectifs possissifs ; e .g. , win-k, *tin-k, win-s, tins, win-sn, tin-sn,* etc. Pour plus de déails, *cf.* El Moujahid (1981 : 291, *sq*.) et Galand (1974).

(ici, les clivées). Parmi ces caractéristiques, les suivantes :

- (i) il est introducteur d'une proposition ;
- (ii)) comme les COMPs, il est de forme invariable ;
- (iii) il n'est pas susceptible de traits [± défini], [± animé] ;
- (iv) il ne peut être modifié par une préposition.

Nous ajoutons à ces caractéristiques la suivante :

- (v) à l’instar des autres COMPs, *ad* attire les clitiques qui s'affixent à lui ; *viz.* ,

(54) a. is a-k$_i$ i-fka brahim iqariḍn [e$_i$] ?
COMP à-2sg-dat$_i$ il-a-donné Brahim l'-argent [e$_i$]
«est-ce que Brahim t'a remis de l'argent ? »

b. ẓri-ġ argaz$_i$ lli$_j$ (y)a-k$_i$ ifkan [e$_i$] iqariḍn [e$_i$].
ai-vu-je l'-homme$_j$ C à-2sg-dat$_j$ donner-pp [e$_i$] l'-argent [e$_i$]
« j'ai vu l'homme qui t'a remis de l' argent».

c. brahim$_j$ ad a-k ifkan [e$_i$] iqariḍn [e$_i$].
Brahim$_j$ COMP à-2sg-dat$_i$ donner-pp [e$_i$] l'argent [e$_i$]
« c'est Brahim qui t'a remis de l'argent»

L'analyse de *ad / ay* comme complémenteur est également adoptée par Shlonsky (1987 : 5) qui le distingue du COMP *is* et le considère comme sélectionné par la copule *d* (*v. infra).* Selon cet auteur, la proposition en *ay* est une sélection exclusive du verbe *d*, alors que les verbes opérateurs réguliers se limitent à la sélection des propositions introduites par *is*. Il ajoute que *ay* est un COMP de type Wh, en ce sens qu'il est aussi un opérateur de mouvement, spécifique aux structures clivées. Une analyse similaire est proposée, respectivement, par Abney (1987 b), Shlonsky et Tenny (1987) et Calabrese (1987).

*6.2.2. Le statut de l'élément **d***

L'élément *d* qui est généralement corrélé au focalisateur *ad* (*ay, ag, a*), reçoit, dans la littérature sur l’amazighe, deux interprétations suggérées principalement par la valeur sémantique attribuée aux constructions clivées, dans lesquelles ces deux éléments discontinus jouent un rôle capital.

(i) d comme copule:

La première interprétation est celle qui confère à *d* la valeur d'un verbe copule, en ce sens qu'il correspond à un morphème d'identification ou

d'équivalence, reliant deux constituants nominaux (nom, pronom fort, adjectif) dans une phrase nominale. Cette conception est défendue dans des travaux classiques, dont Basset (1948), Dallet (1957) et Galand (1957). Elle est également reprise dans des études relativement récentes, telles que Guerssel (1978) Shlonsky (1987) et Choe (1987). Sur le plan empirique, l'on avance souvent des constructions de type (55) attestées dans certains dialectes autres que le tašəlḥiyt, *e.g.*, tamazight, tarifiyt et kabyl e:

(55) a. Ḥemmu d amḥḍar.
"H. is a student" (Rif /Ouhalla (1988))
"Hemmou est étudiant".

b. Qaidi d argaz akswat g tqbilt u- ulmas
"Qaïdi is a big man in the tribe of Oulmes."
« Qaïdi est un homme important dans la tribu d'Oulmès».
(Tam/ Harries (1966 : 124))

c. adfl d asmmaḍ.
"La neige est froide". (Kab. / Chaker (1983 : 325))

Les énoncés de type (55) sont souvent rapprochés des structures où le verbe *g* "être"[14] fonctionne comme copule et qui sont les plus usités en tachelḥiyt (BT) :

(56) i-ga brnhim anḍḍam
il-est brahim le-poète
« Brahim est poète».

Toutefois, force est de souligner l'aspect très particulier de *d*, interprété comme "*verbe copule*". Ainsi, par les caractéristiques suivantes, cet élément paraît se démarquer nettement des verbes de la langue :

(57) a. *d* n'est pas marqué par les traits flexionnels usuels, et ne porte pas les marques d'accord avec le sujet de la phrase ;

b. sa forme est invariable : il ne se met jamais à la forme participiale et ne connaît pas de forme dérivée de sa "racine " ;

c. il n'est pas prédicat de l'énoncé, ce qui le prive de toute grille thématique virtuelle. C'est d'ailleurs ce seul trait qu'il partage avec les verbes copules, en ce qu'il confère le statut de prédicat au DP qu'il gouverne ;

d. il précède le DP qu'il gouverne. Ce dernier est toujours : l'État Libre à l'instar des arguments objets des verbes transitifs. L'exclusion de l'État

[14] Le verbe *g*, outre sa valeur de copule "*être*", a également comme signifiés "*faire, mettre, rendre, établir* " en AT et dans tous les parlers amazighes (à l'exception de celui de Siwa en Egypte). Pour plus de détails sur cette question, *v.* Galand (1955, 1965 et 1980) et Akouaou (1976, l979 et 2012).

d'Annexion suggère que *d* n'admet pas d'argument sujet[15], à l'encontre du verbe *g* it "être" auquel on l'assimile, *viz.* ;

(i) a. i-ga wayyis iḍili.
il-est EA-le-cheval le-noir
«le cheval est noir»

b. * adfl d usmmaḍ. (Kab.)
Le-neige est EA-le-froid .
«La neige est glacée». (AT)

e. *d,* a l'encontre de *g,* ne peut recevoir de clitique affixé :

(ii) a. i-ga-t (AT)
li-est-le
"il l'est".

b. * adf1 d-it. (Kab.)
Le-neige est-le
"La neige l'est".

Ainsi donc, les caractéristiques, énumérées en (57), laissent supposer que le statut copulaire de l'élément *d* est problématique.

(ii) L'élément d comme marqueur de prédication nominale

La deuxième interprétation de l'élément *d consiste* en sa valeur de morphème de prédication nominale. Ce sont essentiellement les auteurs de l'école fonctionnaliste[16] (*cf.* Martinet (1979)) qui ont développé cette hypothèse sur la

---

[15] Ouhalla (1988 : 97) émet l'hypothèse selon laquelle *d* est comparable à la copule de l'anglais, précédée par l'explétif *it (i.e., .it* is...), en ce sens que *d* aurait un sujet pléonastique vide, supposé être *pro,* en vertu du théorème du *pro-drop* appliqué à l'amazighe . Vu que *d n'est* pas fléchi pour AGR, ce *pro* n'exigerait pas d'être identifié par lui. Dans Chaker (l983 : 324), il est avancé une structure qui pourrait s'analyser de la sorte, notamment que le DP modifié est à 1'EA ; *viz.* ;

(i) d umllal wdfl.
est blanc EA-le-neige.
"Le neige est blanc!"[La neige et blanche]

(i) est obtenu par opposition de *d*-DP à partir de (ii) :

(ii) adf1 d amllal.
"La neige est blanche".

Cependant, à notre avis, (i) et (ii) ne peuvent être analysées que comme phrases nominales, à prédicat nominal et non comme des énoncés à prédicat verbal, pour les raisons évoquée en (57).

[16] Notons que cette idée est également soutenue dans certains travaux de la GGT. Ainsi, Harries-Johnson (1986) considère *d* comme une "particule d'affirmation". Ouhalla (1988 : 105), pour sa part. après une réfutation du statut copulaire de cet élément parvient à la même conclusion que les fonctionnalistes, à savoir que *d* est un marqueur de prédiction attaché au prédicat NP. Aussi donne-

base du comportement structural de l'unité en cause *(cf.* Penchoen (1973), Bentolila (1981), Akouaou (1976, 2012), Chami (l 979), Reesink (1979), El Moujahid (1981, 2020) et Chaker (1983), entre autres). Cette conception tire sa substance de la définition classique de la prédication[17] (*v.* Tchekhoff 1977), selon laquelle "tout énoncé dans toute langue naturelle comporte un prédicat qui en est le noyau autour duquel s'organise la phrase et par rapport auquel les autres éléments constitutifs marquent leur fonction" (Martinet (1970 : 4.29)). Ainsi en l'absence du verbe, à vocation foncièrement prédicative, tout système dispose d'outils syntaxiques qui permettent d'assurer la prédication d'un constituant [- V]; *i.e.,* DP, AP ou CP. En français, l'on reconnaît le rôle joué, à cet égard, pour les éléments *présentatifs* (ou Auxiliaires de Prédication)[18] tels que *c'est, il y a* et bien d'autres. C'est d'ailleurs ce qui a conduit les berbérisants de l'école fonctionnaliste à rendre les énoncés nominaux introduits par l'élément *d* en des séquences de type *"c'est XP"***,** attribuant ainsi à *d* la valeur d'un auxiliaire de prédication spécifique, *e.g.,*

(58) a. d argaz (Tam)
C'est l'-homme
«c'est un homme»

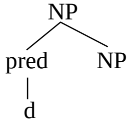
b. brahim d amḥḍar (Tar.)
Brahim c'est l'étudiant
«Brahim est un étudiant»

c. d amḥḍar brahim (Tar)
c'est l'étudiant Brahim
«Brahim est étudiant»

Dans (58), les DPs *argaz* "l'homme" et *amḥḍar* "l'étudiant" sont des prédicats nominaux. Dans (58b), il s'agit d'une structure d'équivalence où le DP *amḥḍar* fonctionne comme un verbe ou un adjectif, ce qui permet la plénitude de la prédication de l'énoncé nominal. Étant extraposé dans (58c), il garde sa fonction de prédicat, au même titre que DP *argaz* dans (58a).

---

t-il de la structure du NP la configuration suivante :



[17] Sur la prédication dans une conception générative, voir en particulier Williams (1980) et Rothstein (1985).

[18] Le terme "Auxiliaire de Prédication" est dû initialement à D. François (1975).

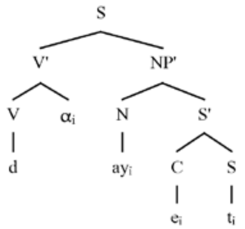
En effet, en référence à la théorie de la Prédication dans le cadre GB (*v.* Williams (1980), Rothstein (1985)), le rôle de prédicateur conféré à l'élément *d* est mis en évidence dans les constructions de type (58b) où l'énoncé nominal consiste en deux constituants nominaux dont l'un est prédicat et l'autre est nécessairement interprété comme le sujet sémantique saturant la prédication. Ainsi dans (58b), *Brahim* serait le sujet et la prédication est assurée par *amḥḍar* grâce au morphème de prédication *d.* Cette analyse permet de rendre compte de certaines constructions où le verbe *g* a la valeur de "rendre, considérer, établir", dont le complément est une phrase réduite (SC) dans laquelle *d* joue un rôle capital ; *viz.*,

(59) a. i-ga urummi middn d ismgan
il-a-fait le Roumi (le colon) les-gens c'est les-esclaves.
« Le colonisateur a rendu les gens esclaves (il les a asseris)».

b. i-ga brahim Ḥmad d umxxar
il-a-considéré Brahim Ḥmad c'est le-voleur .
«Brahim a traité Hmad de voleur».

Dans (59) les DPs [*d ismgan*] et [*d umxxar*] ne sont pas des arguments du verbe *g*, c'est plutôt les SCs qui les contiennent respectivement, [*middn d ismagan*] et [*Ḥmad d umxxar*] qui sont l'argument d'objet de *g* dans (59a et b). Dans le cadre de chacun des deux SCs, les deux DPs sont liés en vertu de la règle du lien prédicatif (Prédicate-linking (*cf.* Rothstein, *(op.cit*)), laquelle est une condition de bonne formation en S-structure qui instancie la relation sujet-prédicat entre deux entités dans un constituant phrastique.[19] En effet, dans (58a, b), le DP gouverné par

[19] Selon Calabrese (1987 : l12), l'idée que les constructions clivées soient une forme de prédication légitime une analyse de ces structures en un constituant propositionnel où l'élément *d, e*n tant que verbal (copule) "endo-gouverne" le constituant clivé auquel il assigne le trait [+Focus], à l'intérieur d'une projection VP. Ainsi, les clivées, d'une façon générale seraient justiciables d'un schéma structural qui a la forme (i), où α peut être PP ou NP :



L'on remarque, dans cette représentation, que l'auteur assimile la construction des clivées à celle des relatives restrictives, notamment qu'il suppose l'existence dans (i) de deux COMPs, *i.e.*, *ay,* tête de la relative et [e_i] absorbé par le premier ou effacé après lui. Cette suggestion est probablement en rapport avec la thèse classique (Galand (1957), Bentolila (1981), EL Moujahid (1981), entre autres) qui considère les pronoms relatifs en amazighe comme étant plutôt des démonstratifs-relatifs, sur la base de la possibilité de réaliser phonétiquement le deuxième COMP effacé dans (i) en un

d est un prédicat adjectival nécessitant une expression argumentale (sujet sémantique) qui en sature la prédication. Entre les deux éléments de la prédication, il s'établit une relation structurelle de C-commande mutuelle, en ce sens qu'ils sont tous les deux dominés par le même nœud branchant, *i.e.*, SC. La séquence [DP+ prédicat] est en fait une sélection de certains verbes qui, comme *g*, "faire (de), considérer, établir", ont une valeur causative, factitive ou de conséquence. Ainsi, en Tamazight les verbes *ajj* "laisser", *ffġ*, "sortir", *akm* "rentrer" connaissent entre autres, une telle sous-catégorisation, *viz.;*

(60) a. y-ujja-t d aḥyuḍ. (Tam.)
il-a-laissé-le c'est le-fou.
«il l'a laissé fou».

b. i-ffġ d amzwaru, y-aġul-d d anggaru. (Tam.)
Il-est-sorti c'est le-premier, il-est-revenu-par ici c'est le-dernier.
«il est sorti le premier et est revenu le dernier».

Ce rôle de prédicateur que joue l'élément *d* dans les constructions non verbales est également très fréquent dans les répliques interrogatives et négatives, où des morphèmes usuels introduisant les verbes sont affectés à des séquences nominales ou propositionnelles. Dans ces cas, le prédicateur *d* s'affixe obligatoirement au morphème introducteur, ce qui s'est traduit dans la langue par des figements morphémiques du genre *izd* "est ce que c'est ..." *urd* "ce n'est pas", *zund* "comme c'est", *nġdd* "ou c'est...", mladd "si c'était" etc.,[20] e.g.,

(61) a. iz-d brahim ? a' * is brahim ... ?
est-ce-que-c'est Brahim?
«est-ce bien Brahim ?»

b. ur-d brahim ... b' * ur Brahim.
«Ce n'est pas Brahim ...»

---

démonstratif ; ce qui donnerait un COMP "composé" de type *ay+lli > [aylli], ay+da > [ayda], ay+ann > [ayann]* etc. *(cf.* ELMoujahid, *ibid),e.g.*,

(i) (d) brahim ayda/aylli/ayann immuddan.
(d) Brahim ay+Dém-Rel. voyager-pp.
"C'est Brahim, qui est parti en voyage".

Toutefois, 1'auteur ne tire pas de résultats concluants de cette approche, du point de vue de la prédication en cause ici. Dans la sous-section suivante, nous reprenons la question d'analogie structurale entre les constructions clivées, les relatives et les interrogatives.

[20] *Voir*, pour plus de détails sur ces constructions et sur leur formation, Akouaou (1976 : 417, *sq.)* et El Moujahid (1981 : 413,).

c. zund Brahim... c' * zun Brahim..
comme Brahim.."

d. mtadd Brahim... d' * mta Brahim...
«si c'était Brahim…».

De la même manière qu'il assure la prédication du DP, le morphème *d* en fait autant vis-à-vis de CP introduit par le COMP *is*, en lui permettant ainsi de fonctionner comme un argument susceptible de même comportement syntaxique que le DP :

(62) d is i-mmut bab-as (, ad i-nna).
pr COMP il est mort père-son (COMP il-a-dit)
«c'est que son père est mort (qu'il a dit)» =
« (il a dit) que son père est mort».

Bien que le CP en (62) contient un prédicat verbal, le fait qu'il soit introduit par le COMP *is* l'exclut du champ des morphèmes d'interrogation, de négation et d'autres éléments du constituant Infl. Dans ce cas, l'affixation de *d* à ces morphèmes est incontournable pour mettre CP dans le scope de ces morphèmes, *e.g.*,

(63) a. * is is i-mmut bab-as (ad i-nna)?
Wh COMP il-est-mort père-son (COMP il-a-dit).
* «est-ce que que son père est mort (qu'il a dit)?»

a' iz-d is i-mmut bab-as (ad inna) ?
« «est-ce que c'est que son père est mort (qu'il a dit) ?»

b.* ur is i-mmut bab-as (ad i-nna) ?
nég. COMP il-est-mort père-son (COMP il-a-dit).
* «pas que son père est mort (qu'il a dit) ».

b'. ur-d is i-mmut bab-as (ad i-nna).
Nég-c'est COMP il-est-mort père-son (COMP il-a-dit).
«ce n'est pas que son père est mort (qu'il a dit)».

6.2.3. Le statut de l'élément ***d***

Outre sa valeur de morphème de prédication, l'élément *d* est en usage dans les constructions clivées, en corrélation avec le COMP *ad* qu'il sélectionne nécessairement dans ce cas. Cet emploi de *d* n'est sans doute pas étranger à son statut prédicatif, étant donné que les constructions clivées, elles-mêmes, sont des formes de prédication (cf. Harries-Johnson (1966 : 80), Calabrese (1987)). En effet, la

focalisation d'un constituant dans les constructions clivées se ramène structuralement à son gouvernement par l'élément *d* une fois qu'il ait été extraposé du domaine propositionnel qui le contient initialement ; *eg.,*

(64) (d) Moḥand$_i$ ay yuzenn [e$_i$] tabrat (Tam. / Calabrese, *(ibid:* 110))
(C'est) Moḥand qui envoyer-pp.[e$_i$] la-lettre.
«c'est Mohand qui a envoyé la lettre».

Dans (64), le DP clivé est extrait de la proposition enchâssée où il occupait la position de sujet postverbal. Sa focalisation est assurée par la corrélation des deux éléments spécifiques aux structures clivées, *i.e., d* et *ay*, lesquels sont traditionnellement analysés comme un "morphème discontinu de focalisation", généralement rendu par ses équivalents. *"c'est---Qu"* en français et *"it is ---Wh"* en anglais. Du point de vue de la prédication, on peut dire que la construction clivée s'analyse comme une forme de prédication particulière, assimilée à celle qui est propre aux relatives restrictives *(cf.* Williams (1980: 229) et *infra.).* Ainsi, dans (64), le CP introduit par *ay* serait le prédicat dont le sujet est le DP clivé gouverné par *d.* À l'observation des constructions clivées, il semble que l'on est face à une structure propositionnelle complexe à double noyau prédicatif, le premier étant dans le domaine du gouvernement de *d, i.e.,* le DP focalisé, prédiqué pour un sujet supposé explétif qui correspondrait au pronom démonstratif *ce* du présentatif *"c'est"* en français, ou au pronom *it* du présentatif anglais *"it is* ". Le second prédicat est le verbe du CP introduit par *ay*, lequel fonctionnerait comme une expansion relative du DP clivé.

Il est à signaler que la réalisation du prédicateur *d* dans les constructions clivées affirmatives n'est pas établie en AT, alors qu'elle est fréquente dans certains parlers du tamazight (cf. Harries-Johnson *(op.cit.))* et du tarifiyt *(cf.* Ouhalla (1988: 102)) et facultativement dans d'autres variantes amazighes (*cf.* Calabrese, *(op.cit.)).* Néanmoins, comme il a été souligné précédemment, l'élément *d* est obligatoire en présence des opérateurs de négation et d'interrogation qui sont à l'initiale des propositions clivées[21] et dont le scope porte généralement sur le prédicat nominal, *i.e.,* DP clivé, *viz.* ;

(65) a. ur-*(d) brahim ad immudd-an.
Nég-"'(d) Brahim qui voyager -pp.
«ce n'est pas Brahim qui a voyagé».

b. iz-"'(d) brahim ad immudd-an ? Wh-*(d) Brahim qui voyager-pp.
«est-ce que c'est Brahim qui a voyagé?»

[21] Sur la question des interrogatives focalisées, en amazighe tamazight, voir Boukhris (1983, 2012).

Pour rendre compte de ce problème, Calabrese *(op.cit* : 113) émet l'hypothèse de l'existence en FP d'une règle d'effacement de *d* qui opère uniquement clans les constructions clivées affirmatives où cet élément est à l'initiale de la proposition, alors qu'elle est neutralisée en présence d'opérateurs de négation et d'interrogation. Si cette hypothèse est tenable, nous supposerons que ladite règle d'effacement opère systématiquement dans la dérivation des clivées affirmatives en tašəlḥiyt et sporadiquement dans d'autres variantes de l'amazighe. Il reste que l'intérêt de cette analyse, à notre avis, réside dans le caractère obligatoire de la réalisation de *d* dans les clivées interrogatives et négatives. Comme nous l'avons suggéré précédemment, il semble que, étant donné que les opérateurs *ur* (Nég) et *is* (Wh [+Inter.]) sont spécifiques aux prédicats verbaux, ils ne peuvent modaliser un nominal que s'il acquiert le statut de prédicat. Aussi la prédication nominale, une fois assurée par l'élément *d,* est-elle le seul moyen de rendre le nom accessible à la portée de la négation et de l'interrogation par le biais d'opérateurs en question. Ainsi, si cette approche est tenable, elle constituera, à notre avis, un argument supplémentaire en faveur de l'hypothèse prédicative des constructions clivées.

6.2.4. Les constructions focalisées et la Théorie du Mouvement

Comme il a été noté auparavant, la différence entre les constructions focalisées (clivées) et les constructions disloquées réside, entre autres, dans la nature du processus de leur engendrement respectif, *i.e.,* dans les premières le DP-topique est déplacé par règle de mouvement, alors que dans les secondes le DP-topique est généré en base dans sa position de surface. À cet égard, on relève plusieurs faits qui permettent de valider l'hypothèse de la TM caractérisant les constructions focalisées. Ainsi, on peut rappeler que le statut de COMP, conféré précédemment à l'outil de focalisation *ad,* donne à celui-ci la latitude de fonctionner comme un opérateur de déplacement au même titre que le COMP des constructions à Wh-extraction, en l'occurrence les relatives et les interrogatives. Dans cette section, nous réexaminerons le phénomène dans l'AT en comparant les constructions clivées, respectivement, aux relatives restrictives et aux interrogatives ; le but étant de mettre en évidence le comportement de ces structures du point de vue de la Théorie du Mouvement d'une part, et de clarifier la relation entre les clivées et les interrogatives qui les sous-tendent, d'autre part.

6.2.4.1 Les clivées, les relatives restrictives et les interrogatives partielles.

Sur le plan structural, la confrontation des clivées, respectivement avec les relatives restrictives et les interrogatives partielles[22], fait ressortir certaines similitudes entre elles, bien que dans les clivées et les interrogatives, il s'agisse d'une proposition (CP) ; alors que dans la relative est impliqué un Groupe Nominal (DP), analysé en $[_{DP}$N+CP]. Considérons d'abord les deux structures, clivée et relative restrictive, en mettant l'accent sur la place et le rôle du COMP clans chacune d'elles :

[22] Sur ce type de rapprochement, voir notamment Ennaji et Sadiqi (1986: 66, *sq*. & Boukhris (2012))

(66) a. [$_{CP}$ afllaḥ$_i$ [$_{CP}$ ad [$_{IP}$ ik^{w}rzn [e$_i$] amttul]]] (Clivée)
[$_{DP}$ le-paysan$_i$ [$_{CP}$ C [$_{IP}$ labourer-pp [e$_i$] le-champ$_i$]]
«c'est le paysan qui a cultivé le champ».

b. [$_{IP}$ i-mmut [$_{DP}$ ufllaḥ$_i$ [$_{CP}$ da/lli/i [$_{IP}$ ik^{w}rzn [e$_i$] amttul]]] (RR)
[$_{IP}$ il-est-mort[$_{DP}$ le-paysan$_i$[$_{CP}$ C$_i$ [$_{IP}$ labourer-pp [e$_i$] le champ]]
"le paysan qui a cultivé le champ est décédé".

Dans (66a), comme dans (66b), le COMP occupe la même position ; *i.e.*, il introduit IP qui est une expansion prédicative du DP-topique dans (66a) et une expansion relative du N dans DP en (66b). Dans (66a) le COMP est invariable et se réduit à un marqueur de focalisation *(i.e.*, focalisateur) alors que dans (66b), il se réalise en plusieurs morphèmes possibles, en fonction de la valeur sémantique de la phrase, en ce sens qu'en amazighe, d'une manière générale, le relatif recèle une dimension déictique et référentielle, d'où l'appellation classique "démonstratif-relatif' *(cf.* Bentolila (1981), El Moujahid (1981), entre autres). On peut donc dire que dans les deux constructions en (66), le COMP a comme fonction initiale de marquer la dépendance d'une proposition vis-à-vis d'un constituant nominal qu'elle détermine en étant son expansion structurale.

Il est toutefois indiqué de signaler une distinction entre le CP des clivées et celui des relatives restrictives. Ainsi, le CP des clivées a la latitude de fonctionner comme un argument susceptible, le cas échéant, de focalisation par le même procédé que celui appliqué au DP, alors que le CP des relatives est dépendant du DP qui le contient, d'où la possibilité pour les clivées, et non pour les relatives restrictives, d'extraction de topique à gauche comme à droite du domaine du CP, notamment avec l'intervention de l'opérateur de prédication *d ;* viz.,

(67) a. [$_{CP}$ ad [$_{IP}$ ik^{w}rzn [e$_i$] amttul]] d [$_{CP}$ afllaḥ$_i$]] (Clivée)
[$_{CP}$ [C [$_{IP}$ labourer-pp [e$_i$] le-champ$_i$ le-paysan$_i$]]
«Celui qui a labouré le champ, c'est le paysan ».

b. *[$_{DP}$ [e$_i$] [$_{CP}$ ad/lli/da$_i$ [$_{IP}$ ik^{w}rzn amttul] (d) afllaḥ$_i$
[$_{DP}$ [e$_i$] [$_{CP}$ C$_i$ [$_{IP}$ labourer-pp le-champ] (c'est) le-paysan$_i$]].

La construction (67b) est déviante par violation de la contrainte sur l'île relative (Ross (1967)) ; elle met en évidence le caractère dépendant du CP, ce que l'on peut apprécier dans les constructions des relatives libres nécessairement introduites par un COMP complexe connu dans la littérature sous le terme "pronom support de détermination"(Galand (1974), El Moujahid (1981), entre autres). *e.g., wada, walli* "celui qui/ celui en question":

(68) [$_{DP}$ wad/ /wada/ walli [$_{IP}$ ik^{w}rzn amttul] (d) afllaḥ]
[$_{DP}$ celui – qui [$_{IP}$ labourer-pp le-champ] (c'est) le-paysan.]
«celui qui a labouré le champ, c'est (bien) le paysan».

Sur un autre plan de comparaison, on remarque que dans les clivées, comme dans les relatives, la cliticisation des arguments objets de V et de P répond à une même règle d'attraction par COMP, *i.e.*, le clitique s'affixe obligatoirement à celui-ci, en vertu de la règle universelle énoncée par Baker (1985), *i.e.*, *Principe d'Affixation* (A P). Ce fait trivial est par ailleurs un des éléments d'appui en faveur du statut de COMP attribué à l'opérateur de focalisation dans les clivées; *viz.*,

(69) a. [$_{DP}$ afllaḥ$_{i}$ [$_{CP}$ ad-t$_{j}$ [$_{IP}$ ik^{w}rzn [e$_{i}$] [e$_{j}$] amttul$_{j}$]]] (clivée)
[$_{CP}$ Le-paysan$_{i}$ [COMP-cl$_{j}$ [$_{IP}$ labourer-pp [e$_{i}$] [e$_{j}$] le champ$_{j}$]]]
«c'est le paysan qui a cultivé le champ».

b. [$_{IP}$ i-mmut [$_{DP}$ ufllaḥ$_{i}$ [$_{CP}$ da/lli$_{i}$-t$_{j}$ [$_{IP}$ ik^{w}rzn [e$_{i}$][e$_{j}$]]]] (RR).
[$_{IP}$ est-mort le-paysan$_{i}$ [COMP$_{i}$-cl$_{j}$ [labourer-pp [e$_{i}$][e$_{j}$]]]]
«le paysan qui a cultivé le champ est décédé».

Outre ces lieux de convergence entre les deux constructions, signalons que le phénomène relevé précédemment, concernant la morphologie du prédicat verbal dans les constructions clivées, est également en vigueur dans la proposition relative. Quand le NP déplacé par clivage ou relativisation a la fonction de sujet, le verbe prend la flexion du participe, réalisée par le morphème discontinu [*i --- an*] pour le singulier ou sa variante du pluriel *[----nin], i.e.,* l'accord sur le verbe se voit donc réduit au seul nombre. Aussi dans les structures données en (69) *supra*, le verbe [*krz*] est-il à la forme participiale [*i-k^{w}rz-n*].

Il est à noter aussi une similitude structurale entre les constructions clivées et les interrogatives partielles, dont le scope porte sur un constituant de IP (DP, CP, AP). Cette similitude se trouve renforcée sémantiquement en référence à la signification des deux structures et à leur implicature, étant donné que le sens de la clivée présuppose celui impliqué par la question focalisée sur le même constituant clivé. La clivée est ainsi une réplique naturelle à sa correspondante interrogative :

(70) a. ma$_{i}$ ad ik^{w}rzn [e$_{i}$] amttul ? (Question)
Wh$_{i}$ COMP labourer-pp [e$_{i}$] le-champ ?
«qui a labouré le champ ?».

b. afllah$_{i}$ ad ik^{w}rzn [e$_{i}$] amttul. (Réplique/clivée)
le- paysan$_{i}$ COMP labourer-pp [e$_{i}$] le-champ.
«c'est le paysan qui a labouré le champ».

Cette dépendance sémantique et pragmatique entre l'interrogative en (70a) et la clivée en (70b) vient renchérir sur les similitudes structurales observables sur les deux structures, *i.e.*, la position du COMP et la morphologie verbale, au même titre que les rapprochements vus *supra,* entre les clivées et les relatives restrictives.[23]

C'est ainsi que, dans les deux constructions, le COMP *ad* occupe la tête de la proposition (CP) qu'il introduit. Le constituant clivé et l'élément Wh se placent dans la même position par rapport au COMP, en leur qualité d'opérateurs liant une trace variable à l'intérieur de lP dont ils sont extraits par mouvement. Par ailleurs, au niveau de la morphologie verbale, et c'est le cas dans les relatives restrictives et les clivées, le verbe, dans les constructions interrogatives focalisées sur le sujet, prend la forme participiale.

L'intérêt de cette comparaison entre la structure des clivées, d'une part, et celles des relatives restrictives et des interrogatives, d'autre part, réside dans le fait qu'elle constitue un appui à la thèse de la topicalisation par mouvement, représentée par les constructions clivées. Ainsi, dans les trois constructions, le mouvement est impliqué, en ce sens qu'un constituant est extrait d'une position argumentale dans la proposition IP vers COMP et il est lié à une trace dans sa position initiale. On peut donc postuler, *a priori,* que le déplacement du DP-topique dans les clivées est un cas de Wh-mouvement, comme il a été suggéré par Ennaji et Sadiqi (1986: 73 *sq.& Boukhris* (2O12)).

Admettant à partir des rapprochements établis précédemment, que le déplacement de DP-topique dans les constructions clivées corresponde au schéma général de Wh-mouvement tel qu'il est décrit par Chomsky (1981, 1982, 1986b), nous allons, dans ce qui suit, essayer de rendre compte des aspects syntaxiques du phénomène de focalisation du point de vue de la Théorie du Mouvement et ce, en appréhendant les questions que celle-ci occasionne généralement, à savoir, celle de la position du DP clivé, celle des contraintes sur le déplacement du DP et celle de l'assignation du Cas et du θ-rôle à celui-ci.

Dans la section précédente, nous avons soutenu que le DP-topique, tant dans les structures à Dislocation (TB) que dans celles des clivées (TM), occupe une

---

[23]. Il va de soi que l'analyse du phénomène de la topicalisation en général ne peut être complète par la seule approche syntaxique qui fait l'objet du présent chapitre. Les aspects syntaxiques et pragmatiques des constructions étudiées sont aussi importants, sinon plus décisifs pour la saisie de l'implicature et de la force illocutionnaire qui sous-tendent les structures syntaxiques des énoncés en cause. Sur la dimension pragmatique des clivées, des relatives restrictives et des interrogatives focalisées en amazighe, voir en particulier. Ennaji et Sadiqi *(op. cit.),* Calabrese (1987 : 103 *sq). V.* également Boukhris (1990, 2012) pour une approche de la question du point de vue de la Grammaire Fonctionnelle (Dik (1978, 1989)).

position périphérique, adjointe à CP. La différence entre les deux constructions réside dans le fait que les clivées nécessitent un COMP phonétiquement réalisé en *ad,* alors que les disloquées ont un COMP vide; viz.,

(71) a. [$_{CP}$ tafruxt$_i$ [$_{CP}$ e [$_{IP}$ t-fka pro$_i$ ijjign i rrays]]]
[$_{CP}$la-fille$_i$ [$_{CP}$ e [$_{IP}$ elle-a-donné pro$_i$ les-fleurs à le chanteur]]].
«la fille, elle a offert des fleurs au chanteur».

a'. [$_{CP}$ tafruxt$_i$ [$_{CP}$ ad [$_{IP}$ ifkan [e$_i$] ijjign i rrays]]]
[$_{CP}$ La-fille$_i$ [$_{CP}$COMP elle-a-donné [e$_i$] les-fleurs à le chanteur]]].
«c'est la fille qui a offert des fleurs au chanteur".

b. [$_{CP}$ ijjign$_i$ [$_{CP}$ e [$_{IP}$ t-fka-tni tfruxt [e$_i$] i rrays]]]
[$_{CP}$ les-fleurs$_i$ [$_{CP}$ e [$_{IP}$ elle-a-donné-3pl-acc$_i$ [ei] à le chanteur]]].
«les fleurs, la fille les a offertes au chanteur ».

b'. [$_{CP}$ ijjign$_i$ [$_{CP}$ ad [I$_P$ t-fka tfruxt [e$_i$] i rrays]]]
[$_{CP}$ les-fleurs$_i$ [$_{CP}$C[$_{IP}$ elle-a-donné la fille [ei] à le chanteur]]].
«ce sont des fleurs que la fille a offertes au chanteur ».

On peut ainsi stipuler que la topicalisation par mouvement, qui caractérise les constructions clivées, est tributaire de la présence du COMP *ad,* lequel fonctionne comme un opérateur de mouvement, à

l'instar de celui des Wh-constructions. Ce COMP, comme on l'a vu précédemment, se distingue des autres par la position de spécifieur dont il est doté et qui est destinée à l'accueil des éléments focalisés.

Etant assimilé à Wh-mouvement, le DP-mouvement est un cas de substitution *(cf.* Chomsky (l986b)), puisqu'on vient de souligner qu'il s'agit d'un déplacement de DP dans Spec CP, plutôt que dans COMP. Il est ainsi soumis aux contraintes usuelles sur le mouvement, *i.e.,* sousjacence et ECP, en l'occurrence, *viz. ;*

(72) a.* [$_{CP}$ ijjign$_i$ [$_{CP}$ ad [$_{IP}$ ġal-ġ [$_{CP}$ is [$_{IP}$ i-nna C$_{li}$
[$_{CP}$ is [$_{IP}$ t-fka tfruxt [e$_i$] i rrays]]]]]
[$_{CP}$les-fleurs$_i$ [$_{CP}$C [$_{IP}$crois-je [$_{CP}$C [$_{IP}$il-a-dit Ali [$_{CP}$C [$_{IP}$elle-a-donné la fille [e$_i$] à le-chanteur]]].
«ce sont des fleurs que je crois que Ali a dit que la fille a offertes au chanteur ».

b. * [$_{CP}$ijjign$_i$ [$_{CP}$ad [$_{IP}$ iwi-ġ-d [$_{dP}$lax^{w}bar [$_{CP}$ is [$_{IP}$ t-fka tfruxt[ei] i rrays]]]
[$_{CP}$les-fleurs$_i$ [$_{CP}$ [$_{CP}$ C [$_{IP}$ai-obtenu-je [$_{DP}$les-in formations [$_{CP}$ C [$_{IP}$ elle-a-donné la fille [e$_i$] à le chanteur]]]]].
*« ce sont des fleurs que j'ai eu l'information que la fille a offertes au chanteur".

c. * [$_{CP}$ ijjigni [$_{CP}$ ad [$_{IP}$ nni-g [$_{CP}$ is [$_{CP}$ t-dda [$_{DP}$ tfruxrt [$_{CP}$ lli$_j$ [$_{IP}$ ifkan [e$_j$][e$_i$] i rrays]]]]]]
[$_{CP}$ les-fleurs$_i$ [$_{CP}$ C [$_{IP}$ ai-dit-je [$_{CP}$ C [$_{IP}$ elle-est-partie [$_{DP}$ la- fille$_j$ [$_{CP}$ C$_j$ [$_{IP}$ donner-pp [e$_j$][e$_i$] à le-chanteur]]]
* «ce sont des fleurs que je pense que la fille qui en a offertes au chanteur est partie».

Dans les trois structures en (72), on voit que l'extraction de DP-topique par procédé de clivage engendre l'agrammaticalité par violation des contraintes sur le déplacement à longue distance, *i.e.*, la sous-jacence en particulier. Dans (72a), l'extraction a lieu par-delà plusieurs CPs (enchâssement multiple) ; dans (72b), elle a lieu à travers un CP contenu dans DP (CNPC) et dans (72c), il s'agit d'une violation de la contrainte sur l'île relative. Dans toutes ces structures, la trace laissée par le DP-topique manque au gouvernement propre, d'où l'autre aspect de l'agrammaticalité, traduit en termes de ECP.

Ce phénomène de non extraction à longue distance n'est pas exclusif aux seules structures focalisées (clivées) ; nous avons eu l'occasion d'en souligner l'existence dans d'autres constructions impliquant la règle [déplacer α], *e.g.*, les interrogatives et les relatives. Le phénomène du déplacement de COMP à COMP ne semble pas opératoire en amazighe pour assurer la bonne formation des énoncés concernés par le long déplacement des Wh-éléments ; *viz.*,

(73) a. * ma$_i$ t-nni-t is i-ġal brahim is t-fka rfruxr [e$_i$] i rrays?
Wh$_j$ tu-as -dit C il-croit Brahim C elle-a-donné la fille [e$_i$] à le chanteur?
* «qu'est-ce que tu as dit que Brahim croit que la fille a offert au chanteur ?»

b. * ma$_i$ t-nnit is i-ġal brahim is t-tahl tfruxt$_j$ lli$_j$ ifkan [e$_i$] [e$_i$] i rrays?
Wh$_j$ tu-as-dit C il-croit Brahim C elle-s'est mariée la-fille$_j$ C$_j$ donner-pp [ejl lei! à le chanteur?
«Qu'est-ce que tu as dit que Brahim croit que la fille qui a offert au chanteur s'est mariée?»

Pour ce qui est des clivées, bien que l'opérateur de focalisation *ad* soit un COMP, la construction donnée en (73) montre que le mouvement de COMP à COMP n'est pas pertinent pour permettre le déplacement d'un argument hors d'une proposition enchâssée (CP) :

(74) * $[_{CP}$ tafruxt $[_{IP}$ ssn-ġ $[_{CP}$ is $[_{CP}$ ad$[_{IP}$ t-fka [e_i] ijjign i rrays]]]]]

$[_{CP}$ La-fille [I_P sais-je $[_{CP}$ C $[_{CP}$C $[_{IP}$ elle-a-donné [e_i] les-fleurs à le- poète]]]].

* «c'est la fille que je sais qu'elle a offert des fleurs au chanteur».

Dans cette structure, le DP clivé est en position de COMP supérieur de la CP matrice ; l'agrammaticalité s'explique probablement par le statut de l'opérateur de focalisation qui le contraint à se déplacer en même temps que l'élément clivé, en ce qu' il est traité comme un opérateur nominal complexe *(cf.* Cole et Tenny (1987: 52)). C'est une explication possible pour la bonne formation de (75) illustrant ce fait ; *viz.* :

(75) $[_{CP}$ tafruxt$_i$ ad$_j$ $[_{IP}$ ssn-ġ $[_{CP}$ is $[_{CP}$ e_j $[_{IP}$ t-fka [ei] ijjign i rrays]]]]].

$[_{CP}$ la-fille$_i$ C_j $[_{IP}$ sais-je $[_{CP}$ C $[_{CP}$ e_j $[_{IP}$ elle-a-donné [e_i] les-fleurs à le-chanteur]]]]]

«c'est la fille dont je sais qu'elle a offert des fleurs au charteur».

Toutefois, cette analyse ne rend pas compte de l'agrammaticalité des constructions similaires où l'argument déplacé n'est pas un sujet, comme il ressort de (76) :

(76) * $[_{CP}$ ijjiggn$_i$ ad$_j$ $[_{IP}$ ssn-ġ $[_{CP}$ is $[_{CP}$ e_j $[_{IP}$ t-fka tfruxt [e_i] i rrays]]]]].

$[_{CP}$ Les-fleurs$_i$ C_j $[_{IP}$sais -je $[_{CP}$ C $[_{CP}$ e_j $[_{IP}$ elle-a-donné la-fille [e_i] à le-chanteur]]]]]

(!) « ce sont des fleurs que je sais que la fille a offertes au chanteur».

Le contraste entre (75) et (76) soulève un problème déjà évoqué précédemment (v. section 6.1, *supra),* dans le contexte de l'analyse de la TB *vs* TM. Il s'agit de la possibilité de déplacement de l'argument sujet face à l'impossibilité de celui des autres arguments (e.g., objet de V et objet de P). À ce propos, il a été argumenté en faveur de l' hypothèse stipulant que l'élément Agr coindexé avec l'argument sujet, vu sa richesse référentielle, peut récupérer l'interprétation du sujet en l'absence de celui-ci ou dans le contexte d'une distanciation maximale entre lui et Agr qui le reprend *(cf.* le paramètre *pro-drop*). Il semble donc que dans la construction en (75), l'élément Agr fonctionne comme un pronom résomptif ayant comme rôle de pallier l'agrammaticalité de la structure en raison de l'effet de violation du principe de sous-jacence. Cette hypothèse se confirme davantage en référence à la bonne formation des structures d'extraction à distance maximale portant sur des arguments autres que le sujet et qui sont repris par un PR en position appropriée dans la phrase enchâssée; *viz.,*

(77) a. $[_{CP}$ ijjign$_i$ ad$_j$ $[_{IP}$ ssn-ġ $[_{CP}$ is-tn$_i$ $[_{CP}$ e_j $[_{IP}$ t-fka tfruxt [e_i] i rrays]]]]].

$[_{CP}$ Les-fleurs$_i$ C_j $[_{IP}$ sais-je $[_{CP}$ C-3pl- acc$_i$ $[_{CP}$ e_j $[_{IP}$ elle-a-donné la- fille [e_j] à le chanteur]]]]]

(!) «ce sont des fleurs que je sais que la fille les a offertes au chanteur».

b. [$_{CP}$ rrays$_i$ ad$_j$ [$_{IP}$ ssn-ġ [$_{CP}$ is-as$_i$ [$_{CP}$ e$_j$ [$_{IP}$ t-fka tfruxt ijjign [e$_i$]]]]]].
[$_{CP}$ le-chanteur$_i$ C$_j$ [$_{CP}$ sais-je [$_{CP}$ C-à-3sg- dat$_i$ [$_{IP}$elle-a-donné la-fille les-fleurs [e$_i$]]]]].
*«c'est le chanteur que je sais que la fille lui offert des fleurs».

Ce phénomène rappelle celui déjà vu dans les constructions à TB (DG), qui ne sont pas des instances de DP-mouvement. Il a été également observé dans les constructions à Wh-extraction qui échappent à l'effet des contraintes usuelles par une insertion de PR en position initiale de l'élément wh, *e.g.*,

(78) a. *man$_i$ ijjign$_i$ t-nnit is t-ẓri-t tafruxt$_j$ lli$_j$ ifkan [e$_j$] [e$_i$] i rrays?
Wh$_j$ les-fleurs$_i$ tu-as-dit C tu-as-vu la-fille$_j$ C$_j$ donner-pp [e$_j$][e$_i$] i rrays ?
«quels fleurs tu as dit que tu as vu la fille qui a offert au chanteur ?»

b. *man$_i$ ijjign$_i$ t-nnit is t-ẓri-t tafruxt$_j$ lli$_j$ tn$_i$ ifkan [e$_j$] [e$_i$] i rrays ?
Wh$_j$ les-fleurs$_i$ tu-as-dit C tu-as-vu la-fille$_j$ C$_j$-3pl-acc$_i$ donner- pp [e$_j$] [e$_i$] i rrays ?
(!)"Quels fleurs tu as dit que tu as vu la fille qui les a offertes au chanteur ?"

Ainsi donc, on remarque que dans les constructions clivées, quand la topicalisation se fait à travers plus d'un domaine de confinement, *i.e.*, à partir d'une proposition profondément enchâssée, l'insertion du clitique, dans la position originelle, est obligatoire pour assurer la bonne formation de la structure. Cette situation est traitée par certains auteurs (Cole et Tenny (1987) et Shlonsky (1987)) comme un cas d'interaction entre la focalisation (clivage) et la Dislocation à Gauche, en ce sens qu'il est postulé que les éléments qui permettent la TM à longue distance sont ceux qui sont susceptibles d'être générés en position de topique basique. Ainsi, les anaphores, par exemple, peuvent être clivées mais non disloquées et, du coup, elles ne peuvent être topicalisées à longue distance à partir de leur position initiale, même en faisant intervenir un clitique résomptif. vi7.. (exemples de Shlonsky, *(ibid:* 7)):

(79) a. y-utu Moḥand ixf-nn-s.
il-a- frappé M. tête-de-lui.
« Mohand s'est frappé lui-même».

b. (d) ixf-nns ay y-utu Mohand.
(C'est) tête-de-lui COMP il-a-frappé M**.**
«C'est lui-même que Mohand a frappé».

c. * ixf-nn s y-utu-t Moḥand.
tête-de-lui il-a-frappé-3sg-acc. Mohand.

* «lui- même que Moḥand l'a frappé ».

d. *[$_{CP}$ ixf- nn- s$_j$ [$_{CP}$ ay [$_{IP}$ ẓri-x [$_{CP}$is-t$_i$ /ø y-utu Moḥand [e$_j$]]]]]].
[$_{CP}$ tête-de-lui$_i$ [$_{CP}$ C [$_{IP}$ ai-vu-je [$_{CP}$ C-3sg-acci /ø[$_{IP}$ il-a-frappé Mohand]]]]].
*«C'est lui-même que j'ai vu que Mohand l'a frappé».

L'agrammaticalité de (79d) suit du fait que l'opérateur de tête (l'anaphore) ne peut être extrait de la position de dislocation, *i.e.*, à gauche du COMP *is*, car les anaphores ne peuvent être disloquées, comme il est attesté par l'agrammaticalité de (79b).

Cette analyse suggère que la seule possibilité d'extraction d'arguments par clivage à longue distance consiste en l'articulation de la TB et de la focalisation. On supposera alors que l'opérateur clivé est à l'origine en position de dislocation, *i.e.,* dans CP adjoint dès la base, en ce qu'il est repris par un PR dans le CP le plus profondément enchâssé, puis de là, il passe à sa position de surface en tant que clivé. C'est dire que dans ce type de constructions, on a une dislocation de DP dans la phrase enchâssée et une topicalisation sur le modèle de Wh-mouvement dans la proposition supérieure ; *viz*.,

(80) a. [$_{CP}$ijjign$_i$ ad [$_{CP}$ ssn-ġ [$_{CP}$e$_i$[$_{CP}$ is-tn$_j$ [$_{IP}$ t-fka tfruxt [e$_i$] i rrays]]]]].
[$_{CP}$ les-fleurs$_i$ C[$_{IP}$ sais-je [$_{CP}$ e$_i$ [$_{CP}$ C- 3p1-acc$_i$ [$_{IP}$ elle-a-donné la-fille [e$_i$] à le-chanteur]]]]].
(!) « Ce sont les fleurs que je sais que a fille a offertes au chanteur».

b. [$_{CP}$ rrays$_i$ ad [$_{IP}$ ssn-ġ [$_{CP}$ ej [$_{CP}$ is-a s$_i$ [$_{IP}$ t-fka tfruxt ijjign [e$_i$]]]]]].
[$_{CP}$le-chanteur$_i$ C [$_{IP}$ sais-je [$_{CP}$ e$_i$ [$_{CP}$ C-3sg-dat$_i$ [$_{IP}$ elle-a-donné la-fille les-fleurs [e$_i$]]]]]].
"c'est le chanteur dont je sais que la fille lui a offert les fleurs».

Dans les deux constructions en (79), on suppose que l'argument clivé est généré dans la position initiale de CP objet du verbe *ssn* "savoir" ; à preuve, le caractère naturel de leurs correspondantes faisant état d'un *Marquage de Cas Exceptionnel* (ECM) portant sur l'argument disloqué :

(81) a. [$_{IP}$ snn-ġ [$_{CP}$ ijjign$_i$ [$_{CP}$ is-tn$_i$ [$_{IP}$ t-fka tfruxt [e$_i$] i rrays]]]]].
[$_{IP}$ sais-je [$_{CP}$ les-fleurs$_i$ [$_{CP}$ COMP-3pl-acci [$_{IP}$ elle-a-donné la-fille à le-chanteur]]]].
«Je sais que les fleurs, la fille en a offertes au chanteur».

b. [$_{IP}$ ssnġ [$_{CP}$ rrays [$_{CP}$ is-as i [$_{IP}$ t-fka tfruxt ijjign [e$_{i}$]]]]]

[$_{IP}$ sais-je [$_{CP}$ le-chanteur$_{i}$ [$_{CP}$ C-3sg- dat$_{i}$ [$_{IP}$ eIle-a-donné la-fille les-fleurs]]]].

«Je sais que le chanteur, la fille lui a offert des fleurs".

Il semble donc que ces faits témoignent de la nature bornée de la TM. Dans les structures en (80), le déplacement n'est bloqué par aucune catégorie barrière, sachant que le CP d'où les topiques sont extraits se trouve L-marqué par le verbe *ssn,* et le IP qu'ils traversent n'est pas une barrière inhérente *(cf.* Chomsky (l986b)). Cette conclusion peut être corroborée par l'agrammaticalité des constructions clivées en situation de violation de sous-jacence, notamment dans le contexte de propositions relatives, *viz.* ,

(82) a. *[$_{CP}$ ijjign$_{i}$ ad [$_{IP}$ ẓri-ġ [$_{DP}$ tafruxt$_{j}$ [$_{CP}$ lli$_{j}$-tn$_{i}$ [$_{IP}$ ifkan [e$_{j}$] [e$_{i}$] i rrays]]]]].

[$_{CP}$ les-fleurs$_{i}$ COMP [$_{IP}$ ai-vu-je [$_{DP}$ la-fille$_{j}$ [$_{CP}$ COMP$_{j}$-3pl-acc$_{i}$- [$_{IP}$ donner-pp [e$_{j}$] [e$_{i}$] à le chanteur]]]]]

* «ce sont les fleurs que j'ai vu que la fille les a offertes au chanteur».

b. *[$_{CP}$ rrays$_{i}$ ad [$_{IP}$ ẓri-ġ [$_{DP}$tafruxt$_{j}$[$_{CP}$lli$_{j}$-as$_{i}$ [$_{IP}$ifkan [e$_{j}$] ijjign [e$_{i}$]]]]]].

[$_{CP}$ le-chanteur$_{i}$ C [$_{IP}$ ai-vu-je [$_{DP}$ la-fille$_{j}$ [$_{CP}$ C$_{j}$-3sg-dat$_{j}$ [$_{IP}$ donner- pp [e$_{j}$] les-fleurs [e$_{i}$]]]]]].

* "C'est le chanteur que j'ai vu la fille lui a offert des fleurs".

Dans ces deux constructions, l'agrammaticalité est due, d'une part, au fait que l'extraction de l'argument viole la contrainte sur l'île relative et, d'autre part, au fait qu'il n'y a pas de position CP adjointe disponible pour la génération du DP disloqué; ce qui montre, encore une fois, que la topicalisation à longue distance, par le seul clivage, n'est pas permise, étant donné qu'il s'agit d'un mouvement local, soumis à la contrainte de sous-jacence, contrairement à la dislocation qui peut faire état d'une distance maximale entre le DP-topique et le PR auquel il est associé dans une proposition des plus profondément enchâssées.

6.2.5. Assignation de Cas au DP focalisé.

Selon les principes de la Théorie de Cas, tout DP doté d'une matrice phonologique doit porter un Cas (Filre sur le Cas) et toute catégorie lexicale gouverneur et assignateur de Cas (V, P, N), dispose d'une grille casuelle (Case-grid selon Higginbotham (1985)), spicifiée par le trait [+C], qui doit être déchargée (absorbée) par un argument (*i.e.*, DP ou X^0) au niveau syntaxique. En amazighe, le trait [+C] déchargé sur le DP n'a pas de réalisation morphologique, à la différence de l'AS.

Pour ce qui est des constructions focalisées, le DP-topique reçoit son Cas par un processus similaire à celui en vigueur dans les Wh-constructions, *i.e.*, par héritage de la trace en A-position, d'où s'est effectué l'extraction. Selon Vergniaud (1979), ce processus consiste en une percolation de trait casuel à partir de la trace, considérée comme une variable qui, étant dépourvue de matrice phonologique ne peut absorber le cas et elle le transmet, par conséquent à l'élément opérateur qui la lie dans une A'-position. Il en est ainsi de l'assignation du Cas au DP-topique (clivé) dans les structures en (83) :

(83) a. $[_{CP}$ tafruxt$_i$ $[_{CP}$ ad $[_{IP}$ ifkan $[e_i]$ ijjign i rrays]]]

$[_{CP}$la-fille+nom$_i$$[_{CP}ad[_{IP}$donner-pp $[e_i$+nom] les-fleurs à le-chanteur]]]

«c'est la fille qui a offert des fleurs au chanteur».

b. $[_{CP}$ ijjign$_i$ $[_{CP}$ ad $[_{IP}$ t-fka tfruxt $[e_i]$ i rrays]]]

$[_{CP}$les-fleurs+acc$_i$$[_{CP}C[_{IP}$elle-a-donné la-fille$[e_i$+acc]à le- ch.]]].

«ce sont des fleurs que la fille a offertes au chanteur».

c. $[_{CP}$ rrays$_i$ $[_{CP}$ ad mi$_i$ $[_{IP}$ t-fka tfruxt ijjign $[e_i]$]]]

$[_{CP}$ Le-chanteur+dat$_j$ $[_{CP}$ C à-qui$_i$ $[_{IP}$ elle-a-donné la fille les fleurs [ei+dat]]]].

«c'est au chanteur que la fille a offert des fleurs».

On admettra ainsi que dans (83), les Cas, nominatif (a), accusatif (b) et oblique (c) sont assignés, respectivement, par Infl, V et P ; ils sont transmis directement aux DPs-topiques, *tafruxt* "la fille", *ijjign*, .. les fleurs" et *rrays* "le chanteur", localisés dans le CP adjoint en tête de proposition. Toutefois, si le Cas en amazighe est abstrait et n'est pas morphologiquement marqué, on serait tenté de postuler, comme on l'a déjà fait pour les constructions à TB (dislocation), que les DPs-topiques en (84) porteraient le Cas nominatif par défaut, en l'absence d'une catégorie gouverneur et assignateur de Cas dans leur contexte en S-structure, vu que le Cas est structural. Néanmoins, plusieurs faits viennent réfuter une telle supposition et constituent de surcroit des arguments en faveur de l'hypothèse de la percolation du Cas à partir de la trace. Considérons les constructions agrammaticales suivantes :

(84) a. * ijjign$_i$ad t-ffġ tfruxt $[e_i]$ i rrays.

les-fleurs$_i$ C elle-est-sortie la-fille $[e_i]$ à le chanteur.

* «ce sont les fleurs que la fille est sortie au chanteur».

b. * ẓri-ġ ijjign$_i$ ad t-fka tfruxt $[e_i]$ i rrays.

ai-vu-je les-fleurs$_i$ C elle-a-donné la fille $[e_i]$ à le chanteur.

* «j'ai vu les fleurs c'est que la fille a offertes au chanteur ».

c. * ur-d ijjign$_i$ ad t-fka-tn$_i$ tfruxt [e$_i$] i rrays.
Nég-c'est les-fleurs$_i$ C elle-a-donné la-fille [e$_i$] à le-chanteur.
*«ce ne sont pas les fleurs que la fille les a offertes au chanteur ».

Dans (84a), l'agrammaticalité s'explique doublement : d'une part, il est trivial de constater que la sous-catégorisation lexicale du verbe *ffġ* "sortir" ne prévoit pas dans sa θ-grille un argument Patient, ce qui annule la position objet, source du DP-topique *ijjign*. D'autre part, du point de vue de la Théorie du Cas, le fait que la position objet de V n'est pas instanciée, implique que le verbe *ffġ* n'a pas de grille casuelle à décharger et, du coup, la trace gouvernée par V n'a pas de Cas à transmettre par percolation au DP-topique. Ainsi, si le Cas nominatif par défaut est possible, le filtre sur le Cas ne serait pas invoqué pour expliquer l'agrammaticalité de (84a).

Dans (84b), nous avons une situation de conflit casuel. Le DP-topique est dans le contexte du gouvernement par un verbe pont, *ẓr* 'voir' ayant la latitude de marquer casuellement le DP initial du CP qui en est le complément (ECM). Si l'on suppose que la trace de DP-topique ne transmet pas le cas par percolation, on ne voit pas ce qui pourrait expliquer la malformation de la structure. En effet, celle-ci est rejetée par le *Filtre sur le Cas* qui ne prévoit pour un DP qu'un Cas et un seul ; or, ce dernier se trouve dans (84b) avec le même Cas, l'accusatif, assigné par deux sources différentes, *i.e.,* le verbe pont et la trace *via* percolation.

Enfin, dans (84c), la construction clivée est assortie d'une insertion du PR en position d'objet de verbe. Cette situation rappelle celle déjà évoquée à propos du rôle du PR dans les Wh-constructions en ce qu'elle permet d'éviter l'effet de la sous-jacence sur les Wh-extractions à longue distance ; *e.g.*,

(85) a. * [$_{CP}$ man$_i$ ijjign$_i$ [$_{CP}$ ad [$_{IP}$ t-nnit [$_{CP}$is [$_{CP}$i-ra brahim [$_{CP}$ ad [$_{IP}$ t-fk tfruxt [e$_i$] i rrays]]]]] ?
[$_{CP}$ Wh$_i$ les - fleurs$_i$ [$_{CP}$ C [$_{IP}$tu-as-dit [$_{CP}$C [$_{IP}$ il-veut Brahim [$_{CP}$ C [$_{CP}$ elle-donner-ao. la-fille [e$_i$] à le chanteur]]]]]]].
*« quelles fleurs tu as dit que Brahim veut que la fille offre au chanteur ?"

b. [$_{CP}$ man$_i$ ijjign$_i$ [$_{CP}$ ad [$_{IP}$ t-nni-t [$_{CP}$ is [$_{CP}$ i-ra brahim [$_{CP}$ ad-tn$_i$ [$_{IP}$ t-fk tfruxt [e$_i$] i rrays]]]]] ?
[$_{CP}$ Wh$_i$ les-fleurs$_i$ [$_{CP}$ C [$_{IP}$ tu-as-dit [$_{CP}$ C [$_{IP}$il-veut Brahim [$_{CP}$ C-3pl-acc$_i$ [$_{IP}$ elle-donner-ao. la-fille [e$_i$] à le chanteur]]]]]]].
*«quelles fleurs tu as dit que Brahim veut que la fille les offre au chanteur?»

Nous avions déjà analysé ce type de constructions en postulant que (85a) est agrammaticale en vertu du principe de sous-jacence, étant donné que la trace-variable est située à plusieurs catégories barrières de l'opérateur qui la lie dans la proposition supérieure, alors que (85b) est "rachetée" par l'insertion du PR qui absorbe le cas et le transmet par mécanisme interprétatif à l'élément Wh. Cette conception recoupe celle suggérée par Akkal (1992) qui, sur la base de faits similaires en AS, donne au PR le statut d'une variable épelant phonétiquement les traits thématiques et casuels de la trace dans une même position argumentale. Ainsi, cette assomption expliquerait, selon l'auteur (*ibid:* 23), le contraste entre les deux structures en (86):

(86) a.'inna zayd-an$_i$ ḍaraba-hu$_i$ r-rajul-u.
that Zayd-acc$_i$ hit-him$_i$ the-man-nom
"Zayd, the man had hitten them".
"Zayd, l'homme l'a frappé"

b. * 'inna zayd-an$_i$ ḍaraba [e$_j$] ᵋamr-un.
that Zayd-acc$_i$ hit-him$_i$ ᵋAmr-nom
"Zayd, ᵋAmr had hitten them".
"Zayd, ᵋAmr l'a frappé".

La bonne formation de (86a) est due à la satisfaction de la Théorie du Cas, le COMP *'inna* étant doté d'une grille casuelle, celle-ci est déchargée sur le DP-topique *Zayd* qui porte ainsi le cas accusatif. Le PR absorbe le Cas accusatif déchargé par le verbe *ḍaraba* "frapper" Quant à (86b), elle est agrammaticale parce que la trace ne peut transmettre le cas qu'elle absorbe et, comme elle ne peut le réaliser, faute de matrice phonétique, la grille casuelle du verbe s'en trouve non déchargée. Cela, d'après l'auteur *(ibid)*, rend obligatoire l'épellation des traits de la trace sous forme du pronom résomptif correspondant, *i.e.*, *-hu* affixé au V, comme dans (83a).

Si l'on adhère à une telle analyse pour l'amazighe, la construction en (84c) serait grammaticale, vu que la trace du DP-topique, en étant réalisée phonétiquement sous forme du PR *-tn* rend celui-ci apte à absorber le Cas assigné par le verbe gouverneur ; ainsi, si le mécanisme de transmission de cas est bloqué, le DP-topique devrait avoir son Cas d'un autre gouverneur, similaire au COMP *inna* de l'AS, ou avoir un Cas par défaut. Or, si dans (84c), le DP-topique est dans le contexte du morphème de prédication *d* affixé à l'opérateur de négation, et que ledit morphème, comme il a été vu précédemment, n'est pas un verbe authentique (copule), le DP-topique requerrait le Cas nominatif par défaut. Pourtant la phrase reste agrammaticale. L'explication possible à ce fait est liée, à notre sens, au Filtre sur le Cas, étant donné que le PR, en absorbant le Cas accusatif, la grille casuelle du V gouverneur s'en trouve saturée et le DP-topique reste sans Cas. Ainsi, seule la trace variable est qualifiée pour la transmission de Cas, par percolation, à son antécédent, comme il ressort du contraste en (87) :

(87) a. * ur-d ijjign$_i$ ad t-fka-tn$_i$ tfruxt [e_i] i rrays.
Nég-c'est les - fleurs$_i$ C elle-a-donné-3pl-acc$_i$ la-fille$_i$ [e_i] à le- chanteur.
*« Ce ne sont pas des fleurs que la fille les a offertes au chanteur".

b. ur-d ijjign$_i$ ad t-fka tfruxt [e_i] i rrays.
Nég-c'est les-fleurs$_i$ COMP elle-a-donné la-fille$_i$ [e_i] à le-chanteur.
«Ce ne sont pas des fleurs que la fille a offertes au chanteur».

Par ailleurs, un autre argument en faveur de notre hypothèse nous est fourni par la situation dans les constructions à clivage à longue distance, dont il a été précédemment établi qu'elles impliquent l'articulation de la TB (dislocation) et de la TM (focalisation). Reconsidérons les structures en (88) :

(88) a. * ijjign$_i$ [$_{CP}$ nd [$_{IP}$ ẓri-ġ [$_{CP}$is [$_{IP}$t-dda [$_{DP}$ tfruxt$_j$ [$_{CP}$ lli$_j$ [$_{IP}$ ifkan [e_j] [e_i] i rrays]]]]]]
les-fleurs$_i$ [$_{CP}$ C [$_{CP}$ ai-vu-je [$_{CP}$C [$_{IP}$ elle-est-partie [$_{DP}$la-fille$_j$ [$_{CP}$ C$_j$ [$_{IP}$donner-pp [e_j] [e_i] à le-chanteur]]]]]]].
* «ce sont des fleurs que j'ai vu que la fille qui a offertes au chanteur est partie ».

b. ijjign$_i$ [$_{CP}$ ad [$_{IP}$ ẓriġ [$_{CP}$$e_i$ [$_{CP}$is [$_{IP}$t-dda [$_{DP}$tfruxt$_j$ [$_{CP}$lli$_j$-tni [$_{IP}$ifkan [e_j] [e_i] i rrays]]]]]]]
les-fleurs$_i$ [$_{CP}$ C [$_{IP}$ ai-vu-je [$_{CP}$C [$_{IP}$elle-est-partie [$_{DP}$la-fille$_j$ [$_{CP}$ C$_j$-3pl-acc$_i$ [$_{IP}$donner [e_j] [e_i] à le-chanteur]]]]]]].
* "ce sont les fleurs que j'ai vu que la fille qui les a offertes au chanteur est partie".

L'agrammaticalité de (88a) a été expliquée par la soumission de la topicalisation par mouvement aux contraintes usuelles ; ici la violation de la contrainte sur l'îlot relatif. Cela implique que le clivage est un mouvement local et borné, donc tombant sous la contrainte de sous-jacence. Ou point de vue de la Théorie du Cas qui nous concerne directement ici, nous pouvons réanalyser le fait de déviance en (88a) en postulant qu'il s'agit là d'une violation du Filtre sur le Cas. En effet, la trace située à plusieurs catégories bloquantes de son antécédent, ne peut transmettre le Cas, et la percolation de celui-ci est bloquée par l'effet de la sous-jacence. Là encore, l'hypothèse de l'assignation de Cas par défaut, au DP-topique, n'est pas tenable au vu de l'agrammaticalité-même de la construction en cause.

Quant à la bonne formation de (88b), en référence à la théorie du PR (Akkal, (*op.cit*)), elle serait due au fait que le clitique objet réalise phonétiquement les traits thématiques et casuels de la trace du DP-topique. Cette supposition est supportée par l'assignation du Cas par défaut à ce dernier dans sa position de surface. Or, si

cette analyse est correcte, on ne voit pas pourquoi elle ne s'applique pas à (88a) qui demeure agrammaticale, notamment si l'on soutient que le PR n'est qu'une réalisation (somme toute arbitraire) de la trace. Autrement dit, rien n'explique l'impossibilité de transmission de trait casuel à partir du pronom résomptif qui l'absorbe, moyennant la constitution naturelle d'une chaîne casuelle, fi l'instar de la chaîne thématique déjà évoquée *(supra)* pour les constructions disloquées. La solution alternative, qui nous semble plus probable à cet égard, est celle qui se base sur la conciliation entre les caractéristiques de la TM d'une part, et les principes de la Théorie du Cas, d'autre part Ainsi, nous poserons que la bonne formation de (88b) est due aux faits suivants :

(i) le pronom résomptif dans le CP profondément enchâssé est généré en base en corrélation avec le DP-topique basique, généré en position de CP adjoint. Il décharge le Cas accusatif assigné par V dans sa position initiale, puis il est cliticisé au COMP relatif, par une règle de mouvement obligatoire ;

(ii) le DP-topique en position adjointe est déplacé de cette position dans la CP supérieur, laissant une trace dans sa position initiale. Celle-ci est en position casuelle ; elle est gouvernée par une catégorie lexicale, *i.e.*, le verbe *ẓr* "voir" qui a la latitude d'effacer la barrière CP (ECM). Ainsi, le DP-topique reçoit le cas accusatif de sa propre trace, *via* percolation, en ce qu'il n'y a pas de catégorie bloquante entre les deux. La sous-jacence contraignant la transmission du Cas est ainsi contournée.

6.2.6. Assignation du θ-rôle au DP- focalisé

A la lumière de la Théorie du Mouvement, nous avons traité les constructions focalisées comme celles de Wh-mouvement avec lesquelles elles partagent bien des similitudes. Parmi celles-ci, le fait que le DP-focalisé est généré dans une A-position et déplacé dans une A'-position, *i.e.*, CP adjoint. Cette position, étant non thématique, le DP-topique qui y est déplacé requiert un θ-rôle sous peine d'enfreinte au θ-critère. Reconsidérons les structures en (89) :

(89) a. [$_{CP}$ tafruxt$_i$ [$_{CP}$ ad [$_{IP}$ ifkan ijjign i rrays]]].
[$_{CP}$la-fille$_i$-Ag. [$_{CP}$C[$_{IP}$ donner-pp [e$_i$-Ag] les-fleurs à le-chanteur]]].
«c'est la fille qui a offert des fleurs au chanteur».

b. [$_{CP}$ ijjign$_i$ [$_{CP}$ ad [$_{IP}$ t-fka tfruxt [e$_i$] i rrays]]]
[$_{CP}$les-fleurs$_i$–Pat[$_{CP}$C [$_{IP}$ elle-a-donné la-fille [e$_i$-Pat] le chanteur]]].
«ce sont des fleurs que la fille a offertes au chanteur».

c. [$_{CP}$ rrays$_i$ [$_{CP}$ ad mi$_i$ [$_{CP}$ t-fka tfruxt ijjign
[$_{CP}$ Le-chanteur-Bénif. [$_{CP}$ C à-qui$_i$.Bén. [$_{IP}$ elle-a-donné la-fill les-fleurs [e$_i$-Bénif.]]]].

« c'est au chanteur que la fille a offert des fleurs».

Dans chacune des structures en (89), la trace est dans le contexte d'assignation d'un θ-rôle par la catégorie gouverneur dotée d'une θ-grille spécifique, *i.e.,* Agent dans (89a), Patient dans (89b) et Bénéficiaire dans (89c), tous trois assignés, directement ou indirectement par le prédicat verbal *fk* "donner, offrir". Étant donné le lien coréférentiel entre la trace et son antécédent, une chaîne thématique se constitue autour du même indice partagé par ses deux termes. Ainsi, on peut postuler que dans les constructions en (89), les DP-topiques acquièrent leurs θ-rôles par coindexation avec leurs propres traces respectives.

6.3. Conclusion

L'objectif initial de ce chapitre a été l'approche de quelques aspects de la syntaxe des extractions de DP en AT. L'étude est centrée principalement sur les structures topicalisées d'une manière générale. Il a été ainsi distingué entre deux stratégies de topicalisation, *i.e*., la stratégie résomptive qui est le fait des structures à topicalisation basique (Dislocation à Gauche) et la stratégie de focalisation par l'opérateur *ad* dans les constructions focalisées (clivées) ; celles-ci sont similaires, sur bien des points, aux structures interrogatives et relatives, notamment par la présence d'un COMP réalisé et par la soumission aux contraintes usuelles sur le déplacement. Des arguments ont été apportés en faveur de l'hypothèse de l'inexistence en amazighe d'une topicalisation par mouvement, analogue à celle en vigueur dans des langues comme l'AS ; ce qui nous a conforté dans la désignation des structures focalisées par le concept de "structures à topicalisation par mouvement", afin de mieux les comparer aux structures à topicalisation basique.

C'est ainsi que la comparaison entre les deux structures a permis d'établir une analogie structurale entre elles. Sur ce plan, il a été démontré que le DP-topique dans chacune des deux constructions occupe une position de CP adjoint, périphérique à IP ou à CP. Dans cette position, le DP reçoit cas et θ-rôle de deux manières différentes, selon le mode de son engendrement dans sa position de surface : dans la topicalisation basique, le pronom résomptif transmet le θ-rôle au DP-topique avec lequel il est coïndexé ; le Cas de celui-ci est un Cas par défaut en l'absence d'une source externe d'assignation casuelle. Dans les structures focalisées, les mécanismes d'assignation de Cas et de θ-rôle sont similaires à ceux qui s'appliquent aux structures interrogatives et relatives, *i.e.,* la trace en position argumentale, transmet, par percolation, cas et θ-rôle à son antécédent positionné dans une A'-position.

Conclusion générale

Dans un travail antérieur (El Moujahid (1981 / 2020)), nous avions abordé la morphologie et la syntaxe du nom et du Groupe Nominal dans une perspective descriptive à vocation structuraliste (Fonctionnalisme de l'École de Prague). Ainsi, au terme d'une analyse détaillée des données du corpus examiné, nous avions soulevé certains problèmes dont l'approche outrepassait les latitudes du seul outillage descriptiviste et taxinomiste que le modèle mettait à notre disposition. Pami ces problèmes : (i) celui, fort intriguant, de la voyelle initiale de la majorité des noms en amazighe ; (ii) le problème de la détermination du nom qui n'a été abordé que du point de vue des possibilités combinatoires et de compatibilité entre N et d'autres constituants du NP ; (iii) le problème de la structure du syntagme complétif, *i.e.*, constructions génitives analytiques ; (iv) le problème des constructions focalisées (clivées) dont on n'a pu que décrire avec étonnement la variété de formes et le rôle du focalisateur universel *(ad / ay/ ag)* qui les introduit.

Les interrogations que suscitaient ces problèmes et d'autres n'étaient d'ailleurs pas parmi les préoccupations des grammaires traditionnelles et structuralistes, ni parmi celles des rares travaux générativistes des années soixante-dix. Notons aussi que cette lacune n'était pas exclusive à la linguistique amazighe ; elle était également le fait des grammaires des langues les plus dotée par les différentes théories linguistiques *(e.g.,* l'anglais, le français, entre autres). C'est avec le développement des modèles générativistes (notamment T.S.E, T.S.E.R., et GB) qu'ont été proposées des hypothèses explicatives de la complexité des phénomènes souvent négligés ou, tout au plus, répertoriés par les grammaires traditionnelles et structuralistes. Pour ce qui est du présent travail, il doit sa substance théorique à l'inspiration des travaux d'obédience chomskyenne, en ce qu'il s'est proposé d'aborder certaines questions propres à la syntaxe du N et du NP dans la perspective de leur rapport avec la Grammaire Universelle telle qu'elle est représentée par le modèle de la théorie du Gouvernement et du Liage (GB). Quelques-unes de ces questions ont été reconsidérées sous un angle nouveau par rapport aux traitements antérieurs ; d'autres ont fait l'objet d'une exploration sans précédent dans le domaine de la syntaxe de l'amazighe.

Les principaux phénomènes reconsidérés ou explorés sont les suivants:

(i) Le statut catégoriel du Déterminant (chap. 4) en relation avec la structure interne du Groupe Nominal. Après une évaluation critique des thèses proposées par nos prédécesseurs et qui font de la voyelle initiale un Déterminant (Article défini), nous avons argumenté en faveur de l'hypothèse du *Dét nul* ou abstrait dont la projection est motivée par la syntaxe. L'analyse morphologique et lexicale de la catégorie N (chap. 3),

dans l'optique des théories de McCarthy (morphologie non-linéaire) et de Selkirk (Syntaxe du mot), a été déterminante pour appuyer notre hypothèse.

(ii) La syntaxe des constructions génitives (chap. 5). Partant de l'hypothèse de "lexicalisme fort", nous avons établi une homologie syntaxique entre les structures génitives à tête nominale ordinaire et celles à tête nominale déverbale. La distinction entre elles réside dans leur comportement sur le plan thématique. Dans le même contexte, nous avons exploré le problème de l'extraction de NP possesseur hors de DP qui le domine. Nous avons proposé une explication possible -somme toute aléatoire- à l'inextractibilité de ce constituant, en ramenant le phénomène aux effets du Principe de Sous-jacence et du Principe des Catégories Vides (ECP).

(iii) La syntaxe des constructions topicalisées. En reconsidérant l'essentiel des analyses précédentes sur ce sujet, nous avons entrepris des prospections explicatives, moyennant la Théorie du Cas, afin de rendre compte du contraste apparent entre la topicalisation du DP sujet et celle des DP objets de V et de P. Nous avons conclu au fait qu'il s'agit clans les deux cas d'une topicalisation en base (Dislocation à Gauche). Celle-ci constitue l'une des deux stratégies de topicalisation en amazighe ; la seconde étant celle de la focalisation (clivage) par l'élément *ad I ay.*

Il n'est nullement question de prétendre avoir été exhaustif dans le traitement proposé dans ce travail à toutes les questions épineuses qui y sont abordées. Toutefois, si dans cette étude, malgré ses défaillances certaines, on peut apprécier une quelconque contribution à la dialectologie amazighe en général et à la réflexion sur les problèmes de la syntaxe nominale, en particulier, on peut, dans ses limites, lui attribuer un intérêt à double aspect : un aspect théorique et un aspect empirique.

Sur le plan théorique, elle propose une description de certains aspects syntaxiques du N et du NP en amazighe en focalisant sur la variante Tašəlḥiyt, dans le cadre d'un modèle théorique déjà éprouvé à l'approche d'autres langues naturelles. Ce faisant, elle participe, avec d'autres travaux sur l'amazighe effectués dans la même optique théorique, à mettre en évidence certaines spécificités de la grammaire particulière de la langue amazighe, en recourant éventuellement au comparatisme. Ainsi, en recensant les différences syntaxiques superficielles entre l'amazighe et des langues comme l'arabe marocain, l'arabe standard, le français et l'anglais, elle essaie de les ramener aux paramètres grammaticaux de la GU. Nous estimons que par cette tentative, le travail contribue à l'intégration de la linguistique amazighe au domaine des réflexions théoriques à portée universelle.

Sur le plan empirique, cette étude est animée par le souci de fournir un maximum d'informations et de détails sur les caractéristiques des constructions nominales appréhendées. Son objet étant d'abord l'amazighe et non seulement l'illustration d'une théorie, l'étude présente souvent un éventail de données factuelles, aussi vaste que possible, avant même d'en soumettre le comportement aux cribles de la théorie adoptée.

Bibliographie

Abdel-Massih, B.T. (1968), *Tamazight verb structure: a generative approach,* The Hague, s.d. Indiana University Publications, African series, 2.

Abney, S. P. (1987a) *The English Noun Phrase in Its Sentential Aspect.* Ph. D. MIT.

Abney, S. P. (1987b), "Extraction and Pseudo-Objects in Berber", *in* Guerssel et Hale (eds.), *Studies in Berber Syntax,* Lexicon Project Working Papers 4: 21-34, MIT, Cambridge.

Akkal, A. (1992), "To Move or Not to Move: A Theory of Topicalization in Standard Arabic", *Qaḍa:ya: fi al-lisa:niyya:t al-^{C}arabiyya*,[Questions de Linguistique arabe] Publications de la Faculté des Lettres, Casablanca- Ben Messik : 1-33.

Akouaou A. (2012), L'expression de la qualité en amazighe, Publ. De l'IRCAM [version éditée de Akouaou (1976), *L'expression de la qualité en berbère : le verhe, parler de base: le tachlhiyt de Tiznit,* thèse de 3ème cycle, Paris V/ EPHE].

Akouaou, A. (1979), "le verbe 'g' berbère", *Bulletin Economique et Social du Maroc* 140 : 105-116.

Al-Ghadi, A. (1990) Moroccan Arabie Plurals and the Organization of the Lexicon, D.E.S., Rabat, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines.

Amritavalli, R. (1980) "Expressing Cross-categorial Selectional Correspondences: An Alternative to the X-bar Syntax Approach", *Linguistic Analysis,* 6.3.

Anderson, M. (1979) *Noun Phrase Structure,* Doctoral dissertation, University of Connecticutt, Storrs CT.

Anderson, M. (1984) "Prenominal Genitive NPs", The *Linguistic Review,* 3: 1-24.

Anderson, M. and CHUNG, S. (1977), "On Grammatical Relations and Clause Structure in Verb-initial Languages", *in* Cole, P. and Sadock, J. (eds), *Symax and Semantics 8: Grarnmatical Relations,* Academic Press, New York.

Aoun, J. (1978a) "Structure interne du Groupe Nominal en Arabe I, L'iḍa:fa". *Analyses Théorie 1* : 1-40.

Aoun, J. (1978b) "Structure interne du Groupe Nominal en Arabe II ; L'iḍa:fa". *Analyses Théorie* 2: 1-25.

Aoun, J. (1981a) "ECP, move α, and subjacency", *Linguistic lnguiry* 12. 4: 637-644.

Aoun, J. et Sportiche, D. (1981) "On the Formal Theory of Government", *The Linguistic Review* 2: 211-236.

Applegate, J.R. (1958), *An outline of the structure of shilha,* New York.

Aronoff, M. (1976) *Word Formation in Generative Grammar,* Linguistic Inquiry Monograph 1, MIT Press, Cambridge MA.

Aspig non, R. (1953), *Apprenons le berbère. Initiation aux dialectes chleuhs,* Rabat, Moncho.

Ayoub, G. (1981) *Structure de la Phrase en Arabe Standard*, Thèse de Doctorat de 3ème cycle, Université de Paris VII ; *in Analyses, Théorie*, Université de Paris VIII, numéro spécial.

Ayoub, G. (1991) "La nominalité du Nom ou la question du *tanwi:n", Arabica* XXXVlll: 151-213.

Bach, E. (1968) "The Noun Phrase", in Bach E. and Harms, R.T. (eds.), *Universals of Linguistic Theory,* Holt, Rinehnrt, and Winston, New York.

Baker M. (1985a) "The Mirror Principle and Morphological Explanation", *Linguistic lnquiry* 16. 3: 373-417

Baker, M. (1985b / 1988) *Incorporation: A theory of Grammatical Function Changing*, Doctoral dissertation, MIT, Cambridge Mass. The University of Chicago Press, Chicago.

Baker, M., Johnson, K. and Roberts, 1. (1989), "Passive arguments Raised *Linguistic lnquiry* 20 .2: 219-251.

Bary, L. (1983), Etude syntaxique d'un parler de la langue Tamazight : Le Tachelhit d'Inzgane, D.E.S, Rabat, Faculté des Lettres.

Basset, A. (1932a), "Notes sur le genre dans le verbe et dans le nom en berbère", in *cinquantaine de la Fac. de Lettres d'Alger:* 63-71.

Basset, A. (1932b), "Notes sur l'état d'annexion en berbère", *B.S.L*, Paris: 173-174.

Basset, A. (1937), "Notes sur le pronom relatif sujet et le pseudo participe dans les parles berbères", *B.S.L,* Paris, tome 37 : 45-47.

Basset, A. (1942), "Sur le pluriel nominal berbère", *Revue africaine* : 155-260.

Basset, A. (1945) "Sur la voyelle initiale en berbère", *Revue africaine* : 82-88.

Basset, A. (1946), "Sur la proposition indépendante et la proposition relative en berbère", *G.L.E.C.S,* IV : 30-32.

BASSET, A. (1948), "La proposition sans verbe en berbère", *G.L.E.C.S,* IV : 90-92.

Basset, A. (1949), "Sur le participe en berbère", *G.L.E.C.S,* V : 34-36.

Basset A. (1950), "L'anticipation en berbère", *Mélanges William Marçais,* Paris, Maisonneuve, 1950, pp. 17-27.

Basset A. (1952a) "Détermination et indétermination du nom en berbère", *G.L.E.C.S, VI*: 22-26

Basset A. (l952b),"La langue berbère », Handbook of Africain Language, Part r, London, Rééd en 2012 : Publ. IRCAM-FLSH. Rabat.

Basset, A. (1954a), "Sur le participe du parler berbère des Aït sadden", *Journal Asiatique* CCXLII: 393-395.

Basset, A. (1954b), *"n devant* complément de nom enberbère", *G.L.E.C.S.* VII,: 8-12.

Basset, A. (1956), "La langue berbère", *L'Afrique et L'Asie* 34 : 39 - 45.

Basset A. (1959), *Articles de dialectologie berbère*, Paris, Klincksieck.

Basset, A. et Picard, A. (1948), *Eléments de grammaire berbère*, (Kabylie-lrjen), Alger.

Beaumont, J., (1987), «Analycity in Moroccan Arabic", *Proceedings of the First lntemacional Conference of Linguistic Society of Morocco,* Rabat, Okad: 31-46.

Belletti, A. (1986), "Unaccusatives as Case Assigners", *Lexicon Project Working Papers* 3, Center for Cognitive Science, MIT, Cambridge Mass.

Bentolila, F. (1969), "Les modalités d'orientation du procès en berbère, parler des Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba", *la linguistique,* fsc. l : 85-96 et fsc. 2 : 91-111.

Bentolila, F. (1981), *Grammaire Fonctionnelle d'un parler berbère, Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc),* Paris, SELAF.

Benveniste E. (1935) *Origine de la formation des noms en indo-européen,* Paris.

Benveniste, E. (1948), *Nom d'agent et nom d'action en indo-européen,* Paris, Maisonneuve.

Benveniste, E. (1950), "La Phrase nominale", *in Problèmes de Linguistique Générale,* Paris, Gallimard : 151-167.

Benzekri, D. (1983), *Description d'un dialecte de la langue Tamazight : Parler des Ayth Wahi (Zemmour),* Mémoire de licence, Rabat, Faculté des Lettres.

Boojj, J. et Haaten, T.V. (1988), "La syntaxe externe des mots dérivés", *Lexique* 7: 101-120.

Borer, M. (1984) *Parametric Syntax, Case Studies in Semitic and Romance Language,* Dordrecht, Foris.

Borer, M. (1988), "*On Parallelism between Compounds and Constructs*", *Y.M.A.*45-66.

Boukous A. (1979c), "Le profil sociolinguistique du Maroc", *Bulletin Economique et Social du Maroc*, N° 140, 1979, pp. 5-32.

Boukous, A. (1989), "Les études de dialectologie berbère au Maroc", *langue et Société au Maghreb, Bilan et Perspectives,* Ra bat, Publications de la Faculté des Lettres : I 19-134.

Boukous, A. (2009), Phonologie de l'amazighe, Publications de l'IRCAM, Al Maârif El jadida, Rabat, [version publiée de Boukous (1987), *Phonotactique et domaines prosodiques en Berbère (Parler Tache/bit d'Agadir, Maroc),* Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris VIII, Vincennes à Saint Denis].

Boukhris, F. (1990), « Les structures interrogatives et le Focus de Contraste en Tamazight : Approche pragmatique fonctionnelle », La linguistique au Maghreb, Rabat, Okad:, pp. 313: 328.

Boukhris, F. (2004), « La particule prédicative d en amazighe », in M. Ameur et A. Boumalk (Dir), Standardisation de l'amazighe, IRCAM, Al Maârif El jadida, Rabat, pp. 172-184.

Boukhris, F. (2006), «Structures morphologiques de la préposition en amazighe», *in Structures morphologiques de l'amazighe,* éd. IRCAM, Imp. Al Maârif El Jadida, Rabat, pp. 46-56

Boukhris, Fatima et al., (2008), La nouvelle grammaire de l'amazighe, Publications de l'IRCAM, Imprimerie Al Maârif El Jadida, Rabat.

Boukhris, F. (2009), « L'indéfini *iž /idž* : étude comparative », *in L'amazighe dans l'Oriental et le nord du Maroc : convergence et variation*, Actes du colloque international, IRCAM - Faculté des Lettres d'Oujda en 2005, Publications de l'IRCAM, pp. 131-139.

Boukhris, F. (2010), «La variation morphosyntaxique en amazighe : position et ordre des pronoms clitiques », *in Berber Studies*, volume 28, Edité par H. Stroomer, université Leiden, Pays-Bas, pp. 7-24.

Boukhris, F. (2011), « L'accord sujet-verbe en amazighe », *in Études et Documents Berbères*, n° 29-30, Mélanges en l'honneur de Pierre Encrevé, La Boîte à Documents, pp. 43-73.

Boukhris, F. (2013), *Grammaire de la phrase et cliticisation en amazighe. Approche générative minimaliste,* Publications de l'IRCAM, Imprimerie Al Maârif El Jadida, Rabat.

Boumalk A. Souifi H. (2019), *Catégorisation grammaticale en amazighe*. Actes des journées d'étude organisés par le Centre de l'Aménagement Linguistique, Rabat, les 10-11 novembre 2019, Publications de l'IRCAM, Rabat.

Boumalk, A. Laabdelaoui, R. (coor.) (2012), *Faits de syntaxe amazighe*, Actes du colloque international, IRCAM, Rabat, les 09- 10 novembre 2009, Publications de l'IRCAM.

Bouylmani, Ahmadou (1998), Elément de grammaire berbère. Parler rifain des ayt touzine. Thèse de Doctorat d'Etat ès-Lettres, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'El Jadida,

Bououd, A. (1990), *Grammaire et Syntaxe d'un parler berbère. Aït Sadden (Maroc),* Thèse de Doctorat, Paris, INALCO.

Bowers, J.S. (1975b) "Some Adjectival Nominalizations in English", *Lingua,* 37: 341-361.

Brame, M. (1981) "The General Theory of Binding and Fusion", *linguistic Analysis,* 7. 3.

Brame, M. (1982) "The Head-Selector Theory of lexical Specifications and the Nonexistence of Coarse Categories", *Linguistic Analysis,* 8.

Bresnan, J. (1973) "Syntax of the Comparative Clause Construction in English", *Linguistic lnguiry,* 5. 4.

Bresnan, J. and GRIMSHAW, J. (1978), "The Syntax of Free Relatives in English", *Linguistic lnquiry,* 9: 331-391.

Cadi. K. (1987), Système verbal rifain, forme et sens, Paris, SELAF.

Cadi, K. (2006), Transitivité et diathèse en Tarifit. Analyse de quelques relations de dépendances lexicales et syntaxiques, Rabat, éd. IRCAM.

Calabrese, A. (1987), "Focus Structure in Berber: A Comparative Analysis with Italian", in Guerssel and Hale (eds.): 103-120.

Cantineau, J. (1950), "Racine et schème", *Mélanges William Marçais, Paris,* Maisonneuve: 119-124.

Chaker, S. (1975), "Types de syntagmes prédicatif en berbère", *Cahiers de Linguistique d'Orientalisme et de Slavisme, Mélanges à* G. *Mounin,* 5-6, : 75-88, Univ.de Provence.

Chaker, S. (1983), *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : Syntaxe*, Aix en Provence, Publications de l'Université de Provence, J. Laffite.

Chaker, M. S. (1984a), Textes en linguistique berbère. Introduction au domaine berbère, Paris, CNRS.

Chaker, M. (1988), "Annexion (Etat d'-)", *Encyclopédie Berbère* 5 : 686-695, Aix-en-Provence, Edisud.

Chaker, S.M. (1992), *Une décennie d'études berbères (7980-1990), Bibliographie critique*, Alger, Bouchène.

Chami, M. (1979), *"Un parler amazigh du Rif marocain : Approche phonologique et morphologique,*Thèse de Doctorat de 3ème cycle, Paris V.

Choe, H. S. (1987), "An SVO Analysis of VSO Languages and parametrization: A Study of Berber", in Guerssel and Hale (eds): 121-158.

Chomsky, N. (1957) *Syntactic Structures*, La Haye, Mouton (Traduction française (1969), *Structures Syntaxiques,* Paris, Seuil).

Chomsky, N. (1970) "Remarks on Nominalizations", in R. facobs & P. Rosenbaum (eds.), *Readings in English Transformational Grammar,* Ginn , Waltham MA: 184-221.

Chomsky, N. (1977) "On WH-Movement», in P. Culicover, T. Wasow, and A. Akmajian (eds.), *Formal Syntax,* Academic Press, New York.

Chomsky, N. (1980), "On Binding", *linguistic lnquiry,* 11. 1: 71-132.

Chomsky, N (1981) *lectures on Government and Binding,* Foris Publications, Dordrecht, Rolland.

Chomsky, N. (1982), *Some Concepts and Consequences of the Theory of Binding, MIT* Press, Cambridge, Mass.

Chomsky, N. (1986a) *Knowledge of language*, Praeger Publications, New York.

Chomsky, N. (1986b) *Barriers,* Linguistic Inguiry Monograph 13, MIT Press, Cambridge, Mass.

Chomsky, N. (1987), *La Nouvelle Syntaxe,* Paris Seuil. Traduction de Chomsky (198 2), Présentation et Post-script de Rouve ret, A. (1987b)

Chomsky, N. et Lasnik, H. (1991), "Principles and Parameters Theory", *in* J. Jacobs, A. et *al., Syntax: An International Handbook of Contemporary Research,* Berlin, Walker de Gruytes. P.

Chomsky, N. (1995), *The Minimalist Program,* Cambridge, MA: MIT Press.

Chomsky, N. (2008), "On Phrases", *in* Robert. Freidin & *alii* (Ed.), *Funtional Issues in Linguistic Theory,* Cambridge, MA. : MIT Press; pp. 133-166),

Cinque, C. (1977), "The movement nature of Left Dislocation", *Linguistic lnquiry 8*. 2: 397-412.

Cinque (1980) "On Extraction from NP in Italia n",Journal of ltalian Linguistics 5.1 : 47-99.

Cohen D. (1975) "Phrase nominale et verbalisation en sémitique", *Mélange linguistiques offerts à E. BENV EN IST E,* Paris, Klinckisieck, 1975 : 87-97.

Cole, J. and Teny, C. (1987) "Coordination in Berber", in Guerssel and Hale (eds): 49-78.

Contreras, H. (1986), "Spanish Bare NPs and the ECP", in Bordelois, l. et al. (eds.) *Generacive Studies in Spanish Syntax,* Dordrech t, Holland.

Dallet, J. M. (1957), "Notes détachées pour servir à l'étude d'un parler", *Mémorial A. Basset,* Paris, Maisonneuve : 17-26.

Dell, F. Et Jebbour, A. (1991), "Phonotactique des noms à voyelle initiale en berbère (Chleuh de Tiznit, Maroc), *Linguistic Analysis,* vol. 21, n° 3-4 : 119-147.

Demonte, V. (1988), "On barriers within NP'S in Spanish", *Proceedings of the First International Conference of the Linguistic Society of Morocco,* Rabat, Okad,: 63-73.

Destaing, E. (1920), *Etude sur la tachlhit du Souss,* I, *Vocabulaire français-berbère, Paris Leroux.*

Dik**,** S. C. (1978), *Funclional Grammar,* North-Holland.

Di Sciullu, A.M. and Williams, E. (1987), *On the Definition of Word*, Cambridge, Mass, MIT Press.

Doron, E. (1983) *Verbless Predicates in Hebrew,* PhD., University of Texas, Austin.

El Moujahid, E. (1979a) Esquisse *Phonologique d’un idiolecte de la langue tamazight. Parler de base : Tachelhyt",* Mémoire de DEA, Paris Y.

El Moujahid, E. (1979b) "Présentation des phonèmes de la langue tamazighte : le tachelhiyt d'lgherm", *Traces 2* : 52-78.

El Moujahid, E. (1981), *La classe du Nom dans un parler de la langue tamazighte, le tachlehiyt d'lgherm (Souss-Maroc),* Thèse de 3ème cycle, Paris V, Université René Descartes.

El Moujahid, E. (1982), "Un aspect morphologique du nom en tamazight: l'état d'annexion", *in Langues et Littératures* 2, Rabat, Publications de La Faculté des Lettres : 47- 62

El Moujahid, E. (1989), "La recherche linguistique en tamazight durant les trois dernières décennies: Morphologie et Syntaxe", in *Langue et Société. Bilan et perspectives*, Rabat, Pub. de la Faculté des Lettres : 42-52.

El Moujahid, E. (1990), "La topicalisation en tamazight: dialecte tachelhiyt", *in La linguistique au Maghreb,* Rabat, Okad p. 298-312.

El Moujahid, E. (1996), "Dialectologie comparées : la syntaxe comparée des structures génitives en berbère et en arabe marocain", *in Dialectologie et Sciences Humaines*, Faculté des Lettres de Rabat, Casablanca imp. Najah El jadida

EL Moujahid, E. (1997), Grammaire générative du berbère, Morphologie et Syntaxe du Nom en Tachelhit, Ed. Faculté des Lettres de Rabat, Casablanca, Imp. Najah El-jadida.

El Moujahid, E. (2006), « Morphologie du nom de qualité en amazighe », in. Ameur M. & Boumalk A., *Structures Morphologiques de l'amazighe,* Actes de colloque, IRCAM, pp. . 151-159.

EL Moujahid, E, (2008) La nouvelle Grammaire de l'Amazighe (co-auteur, avec Boukhris F., Boumalk, A, Souif, H.), Ed ; IRCAM, Rabat, Al Maârif El-jadida.

El Moujahid, E. (2018), Définitude et indéfinitude du Nom en amazighe, in Langue et société au Maroc, Mélanges en hommage au Professeur Ahmed Boukous, Pub. IRCAM,, pp. 187-202.

El Moujahid, E. (2021), *Grammaire structurale de l'amazighe - Le Nom,* éd. IRCAM *(*Version publiée de El Moujahid (1981*)*

Emonds, J. (1970) *Root and Structure Preserving transformations,* Doctoral dissertation, MIT, Cambridge, MA.

Emonds, J. (1971) "Derived nominals. Gerunds, and participles in Chaucer's English", in B. kachrun (ed), *Issues in Linguistics,* University of Illinois Press.

Emonds, J. (1980) "Word Order in generative Grammar", Journal of *linguistics Research 1*. 1 : 33-54.

Emonds, J. (1985) A *Unified Theory of Synractic Categories,* Foris, Dordrecht.

Emonds, J. (1987) "The Invisible Category Principle" *Linguisric lnguiry* 18: 613-632.

Ennaji, M. (1982), *A Contrastive Analysis of the Complex Sentence in English, Moroccan Arahic and Berber,* Konigshausen & Newmann, Whrzburg, Gennany.

Ennaji, M. (1988), "Non Verbal Predicate in Moroccan Arabic", *Proceedings of the First International Conference of the Linguistic Society of Morocco,* Rabat, Okad : 175-188

Ennaji, M. (1990), "A Copula tive Approach to Verbless Sentences in Moroccan Arabie, *Maghreb linguistics,* Rabat, Okad: 73-90.

Ennaji M. and SADIQT, F. (1986), "The Syntax of Clefts Sentences in Berber", *Studies in Language* 10: 53-77.

Fabb, N. (1984) *Syntactics Affixation,* Doctoral dissertation, MIT, Cambridge MA.

Fassi Fehri, A. (1978) "Comparative and Free Relatives in Arabie", *Recherches Linguistiques* 7, Université de Paris VIII

Fassi Fehri, A (1982) *Linguistique Arabe : Forme et interprétation,* Rabat, Publications de la Faculté des Lettres.

Fassi Fehri, A. (1993) *Issues in The Structure of Arabic Clauses and Words,* Dordrecht, Netherland.

Fillmore, C (1968) "The Case for Case", in E. Bach and R. Harms (eds.), *Universals in Linguistic Theory,* Holt, Reinhart and Winston, New York.

Frampton, J. (1987), "Parasitic Gaps and the Theory of WH-chains", ms., North Eastern University..

Fukui, N. (I986), *A Thory of Category Projection and its Applications*, PhD., MIT, Cambridge, Mass.

Fukui, N. and Speas, M. (1986) "Specifiers and Projection", Working Papers: 8: 128-176, MIT.

Galand, L. (1955) "Etat et procès : les verbes de qualité en berbère", *Hespéris* 1-2 : 245-251.

Galand, L. (1957), "Un cas particulier de phrase non verbale : 'l'anticipation renforcée' et l'interrogation en berbère", *Mémorial A. Basset*, Paris, Maisonneuve : 27-37.

Galand, L. (1964), "L'énoncé verbal en berbère : étude des fonctions", *C.F.S.* 21 : 33-53.

Galand, L. (1967), "La construction du nom de nombre dans les parlers berbères", *verhandlungen des zweiten internationaln dialektologe kongressess*, I (z.f. Mundartforschung, Beihfte. NF3), Wiesbaden : 253-259.

Galand, L. (1966), "Les pronoms personnels en berbère", *B.S.L.* l : 286-298.

Galand, L. (1966), "La construction du nom complément du nom en berbère", *G.L.E.C.S. :* 166-172.

Galand, L. (1969), "Types d'expansion nominale en berbère", *C.F.S.* 2 : 83-100.

Galand, L. (1974), "Défini, indéfini, non-défini : les supports de détermination en touareg", *B.S.L.* 69, fasc.l : 205-224.

Galand, L. (1979a), *"Langue et Littérature berbères, vingt cinq années d'études,* Paris, C.N.R.S.

Galand, L. (1979b) "Relation du verbe et du nom dans l'énoncé berbère", *Lacito-documents*, Eurasie 2 : 1- 16.

Galand, L. (1980), "Une intégration laborieuse : les verbes de qualité du berbère", *B.S.L., tome* LXXV, fasc. 1 : 347-362.

Galand, L. (1988). Le berbère. in Les langues chamito-semitiques. Vol. 3 of Les langues dans le monde ancien et moderne, Paris, Ed. CNRS, pp. 207–242.

Galand, L. (2002), Études de linguistique berbère, Peeters Leuven, Paris, Col. Linguistique.

Galand, L. (2010), Regards sur le berbère. Milan, Centro Studi Camito-Semitici.

Galand-P.P. (1959), "Nom et verbe en berbère", *Travaux de l'Institut de Linguistique* I : 35-47.

Galand-P.P. (1984), "Sur les frontières entre nom et verbe en berbère », in Modèles linguistiques VI, pp. 67-81.

Giorgi, A. and Longobardi, G. (1991), The Syntax of Noun Phrases, Configuration, Parameters and Empty Categories, Cambridge University Press.

Goldsmith, J. (1979), *Autosegmental Phonology,* New York, Garland.

Goldsmith, J. (1990), *Autosegmenral and Metrical Phonology, Oxford,* Blackwell.

Greenberg, J. (ed.) (1963), Universals of Language, Cambridge, Mass, MIT Press.

Guéron, J. (1980) "on The Syntax and Semantics of Extraposition" *linguistic lnguiry 11*. 4: 637-678.

Guéron, J. (1984a) "locative small clauses and the definiteness effect", *ms*, Université de Paris VIII.

Guéron, J. (1984b) "Topicalisation Structure and Constraints on Coreference", *Lingua* 63: 139-174.

Guéron, J. (1984c), "Extraposition and Logical Form", *Linguistic Inquiry,* 15. 1: 1-31.

Guerssel, M. (1976), *Issues in Berber Phonology,* MA's thesis, University of Washngton.

Guerssel, M. (1983) "A phonological analysis of the Construct State", *Linguistic Analysis 11*: 309-330.

Guerssel, M. (1992), "On the Case System of Berber", *The Canadian Journal of Linguistics 37* (2): 113-299.

Guerssel, M. (1987), "The Status of Lexical Cat1egory Preposition in Berber: Implications for the Nature of the Construct State", in Guerssel, M. and Hale, K. (eds.): 159-190.

Guerssel, M. and Hale, K. (1987), *Studies in Berber Syntax,* Lexicon Project Working Papers 14, Center for Cognitive Science, MIT.

Haegman, L. (1991), *Introduction to Government and Binding Theory,* Basil Blackwell, Cambridge, Mass.

Hanoteau. A. (1858), *Essai de grammaire kabyle,* Paris, Challamel.

Harries-Johnson, J. (1966) *Syntactic Structure of Tamazight,* Doctoral diseertation, U.C., Los Angeles.

Harries-Johnson, J. (197l)" Verbless Sentences and Verb of being' in Tamazight", *Papers in African Linguistics:* 113--121.

Harries-Johnson, J. (1973), "Locatives and Prepositions in some Berber Dialects", *Proceedings of the First Congress on Medeterranean Studies of Arabo-Berber Influence,* Alger, S.N.E.D.

Hellan, L. (1986) "The Headedness of NPs in Norwegian", *in* P. Huysken and H. C. v. Riemsdijk (eds.), *Features and Projections,* Foris Publications, Dordrecht, Rolland.

Higginbotham, J. (1983) "Logical Form, Binding, and Nominals", *linguistic lngury* 14. 3: 395-420.

Horrocks, G. (1987) "Movement Rules within "Noun Phrases", *Proceedings of the First International Conference of the Linguistic Society of Morocco,* Rabat, Okad: 97-106.

Horvath, J. (1986), *Focus in Theory of Grammar and the Syntax of Hungurian,* Dordrecht, Foris.

Hudson, R. A. (1984) *Word Grammar,* Basil Blackwell, Oxford. JACKENDOFF, R. (1968) "Quantifiers in English", *Foundations of Language* 4.4: 422-442.

Iseksioui, R. (2019à, La phrase complexe en amazighe, approche générative minimaliste, Thèse de Doctorat, FLSH, Rabat.

Jackendoff, R. (1977) *X-bar Syntax: A Study of Phrase Srrncture,* Linguistic Inguiry Monograph 2, MIT Press, Cambridge Mass.

Jaeggli, O. (1982), *Topics in Romance Syntax*, Dordrecht, Foris.

Jaeggli, O. and SAFIR, K. (eds) (1989), *The Null Subject Parameter,* Kluwer Academic Publishers, Dordrecht.

Jamari, A. (1987), "Definitness and Genitive Case Assignment", *Proceedings of the First International Conference of the linguistic Society of Morocco,* Rabat, Okad : 223-242.

Jamari, A. (1992), *Clitic Phenomena in Arabic*, PhD, SOAS, Unversity of London.

Jebbour, A. (1988), Processus de fomation du pluriel nominal en tamazight (Dialecte Tachelhit), Approche Non Concaténative, DES. Rabat, Faculté des Lettres.

Jebbour, A. (1991), "Structure morphologique du nom et problème de la voyelle initiale des noms en tachelhit, parler de Tiznit (Maroc)", *Etudes et Documents Berbères* 8 : 27-52.

Jebbour, A. (1992), "Gabarit prosodique des noms dérivés", ms. KAYNE, R. (1977) *Syntaxe du français,* Paris, Seuil.

Kayne, R. (1980) "Extensions of Binding and case Marking", *Linguistic lnquiry*, 11. 1, 75-96.

Kayne, R. (1981) "ECP-Extension", *Linguistic Inguiry* 12.1: 93-133.

Kayne, R. (1984) *Connectedness and binary Branching,* Dordrecht, Foris. Kiparsky, P. (1982), Explanation in Phonology, Dordrecht, Foris.

Khairi, A. (1990), *Quelques aspects de la syntaxe du noni en arahe*, Thèse de Doctorat, Paris VIII, Vincennes à Saint Denis.

Kornfilt, J. (1985), *Case Marking, Agreement, and Empty Categories in Turkish,* Doctoral dissertation, Harvard, Cambridge Mass.

Lafkioui, M. (1999), Syntaxe intégrée de l'énoncé non verbal berbère (parler berbère d'Ait Wayagher- Maroc du Nord), Thèse de Doctorat (nouveau régime) linguistique, INALCO, Paris.

Lasnik, H. and Saito, M. (1984) "On the Nature on proper Government", *Linguistic Inguiry* 15. 2: 235-289.

Lasnik, H. et Uriagereka, J. (1988), *A Course in GB Syntax, Lectures on Binding and Empty Categories,* MIT Press, Cambridge, Mass. London.

Lebeaux, D. (1986) "The interpretation of Derived Nominals", *CLS* 22, Part 1.

Lees, R. B. (1960), *The Grammar of English Nominalizalions,* The Hague, Mouton.

Leguil, A (1992), *Structure Prédicatives en Berbère, Bilan et Perspectives,* Paris, L'Harmattan.

Lieber, R. (1980) *On the Organization of the Lexion,* Doctoral dissertation, MIT, Cambridge Mass.

Lieber, R. (1983), "Argument linking and compounds in English", *Linguistic lnguiry* 14: 251-285.

Lieber, R. (1992) *Deconstructing Morphology Word Formalion in Syntaclic Theory*, The University of Chicago Press, Chicago, London.

Lois, X. (1987), "Les GNs sans Déterminant en espagnol", *Recherches Linguistiques* 16 : 65-107.

Mahmoudian, M. (1970), *Les modalités nominales en français*, Paris, PUF.

Makino, S. (1968) *Some Aspects of Japones Nominalizatons,* Tokyo, Tokai University Press.

Marantz, A. (1984) *On the Nature of grammatical Relations*", Linguistic Inguiry monographs 10, MIT Press, Cambridge, Mass.

Marcy, G. (1931), "Essai d'une théorie générale de la morphologie berbère", *Hésperis,* 12/2, 1931 : 177-203.

Martinet, A. (1968), A. *"Éléments de linguistique générale,* Paris, A. Colin, 1968.

Martinet, A. (1979), *Grammaire fonctionnelle du français,* Paris, Didier.

MAY, R. (1977) *The Grammar of Quantification,* Ph. D., MIT.

McCarthy,J. (1979), *Formal Theory of Semitic Phonology and Morphology.* Doctoral Dessertation, MIT.

McCarthy, J. (1981), "A Prosodie Theory of Non-Concatenative Morphology", *Linguistic lnquiry* 12.3: 373 418.

McClosky, J. (1979), *Tramformational Syntax and Model Theoretic Sematics*, Dordrecht, Reidel.

Milner, J. C. (1978) *De la syntaxe à l'interprétation.* Paris, Seuil

Milner , J. C. (1982) *Ordres et raisons de langue,* Paris, Seuil.

Mislark, G. (1988), "Singl-ing", *Linguistic Inquiry* 19. 4 :611-634.

Mouchaweh, L. (1986) *De la syntaxe des petites propositions,* Thèse de Doctorat, Paris VIII.

Ouhalla, J. (1988) *The Syntax of Head Movement of Berber*, PhD, London, University College.

Ouhalla, J. (1989), "Clitic Movement and ECP", *Lingua* 79: 165-215.

Ouhalla, J. (1990), "Sentential Negation, Relativized Minimality and the Aspectual Status of Auxiliaries", *Linguistic Review 7,* pp. 183-231.

Ouhalla, J. (1990), "Subject Extraction, Negation and Anti-agreement Effect", *Natural Language and Linguistic Theory 23; 655-686*

Oussikoum, B. (1990), L'Etat d'Annexion en Tamazight, Parler Ait Wirra, Approche phonologique et prosodique, D.E.S., Université Mohammed V, Rabat.

Oussikoum Bennasser, (2019), Question de morphologie amazighe, Parler des Ayt Wirra, Pub. IRCAM, Rabat.

Oussikoum, B. (2013), *Dictionnaire Amazighe- Français : Le parler de Ayt Wirra Moyen Atlas-Maroc*, Publications de l'IRCAM.

Penchoen, T.G. (1973), *Étude syntaxique d'un parler berbère (Ait frah de l'Aurès)*,

Studi Magrebini 5.

Perlmutter. D. (1970) "On the Article in English", in M. Bierwisch & K. E. Heidolph (eds.), *Progress in Linguistics*, The Hague, Mouton.

Pollock. J. Y. (1979) "Réanalyse et constructions impersonnelle", *Recherche Linguistiques* 8, Université de Paris VIII.

Pollock, J. Y. (1989a) "Opacity, Genitive Subjects, and Extraction from NP in English and French", *Probus*, l. 2: 151-162, Holland, USA, Foris.

Pollock, J. Y. (1989b), "Verb Movement, Universal Grammar, and the Structure of IP", *Linguistic Inquiry* 20 .3: 365-424.

Pollock, J. Y. (1997), Langage et cognition, Introduction au Programme minimaliste de la grammaire générative, Paris, PUF.

Prasse, K.G. (1974) *Manuel de grammaire touareg (tahaggart)*, VI - V : *Nom*, Copenhague, Akademisk, Forlag.

Radford, A. (1981), *Transformational Syntax*, a Student's guide to *Chomsky's Extended Standard Theory*, Cambridge, University Press.

Radford, A. (1988), *Transformational Grammar*, Cambridge, University Press.

Reesink, P. (1979), Problèmes de détermination en Indo-européen et dans une langue chamito-sémitique, Thèse de 3ème cycle, Paris, E.P.H.E.

Reinhart, T. (1976) The syntactic Domain of Anaphora, PhD., MIT.

Riemsdijk, H.V. & WILLIAMS, E. (1981), "NP-Structure", *The Linguistic Review* 1: 171-218.

Reimsdijk, H. V. and Williams, E. (1986), *Introduction of the Theory of the Grammar*, London, MIT Press.

Ritter, B. (1986) "Genitive NPs in Hebrew: A Functor Analysis",

Generals Papers, MIT, Cambridge Mass.

Ritter, B. (1988a), "A Head Movement Approach to Construct State Noun Phrases", *Linguistics* 26.6: 909-929.

Ritter, B. (1988b), A Case Study in the Syntax of Agreement: Hebrew Noun Phrases and Benoni Verb Phrases, Ph.D., MIT.

Rizzi, L. (1990), *Relativized Minimality*, Cambridge, Mass. MIT Press.

Roeper, T. (1987) "Implicit Arguments and the Head-Complement Relation" *Linguistic fnguiry* 18.2: 267-310.

Ross, J. (1967) *Constraints on Variables in Syntax*, Doctoral dissertation, MIT, Cambridge MA.

Rothstein, S. D. (1983) *The Syntactic Forms of Predication,* Doctoral Dissertation, MIT, Cambridge Mass.

RothsteiN, S. O. (1986) "The Syntax of Predication", *The Linguistic Review* 5: 163-172.

Rouveret, A. (1987a) *Syntaxe des dépendances lexicales : identité et identification dans la théorie syntaxique,* Thèse de doctorat d'Etat, Paris VIII.

Ruwet, (1968) *Introduction à la grammaire générative,* Paris, Plon.

Ruwet, N (1972) *Théorie syntaxique et syntaxe du français,* Paris, Seuil.

Sadiqi, F. (1986a), *Studies in Berber Syntax*, Kënigshausen Neumann, Würzburg.

Sadiqi, F. (1986b) "Raising in Berber", Studies in African Linguistics 17 . 3 : 220-248.

Saib, J. (1982), "Initial Vowel Syncope and Reduction in Tamazight-Berber Nouns", *Langues et Littératures* 2: 159- 184.

Sadiqi, F. (2004), *Grammaire du berbère,* Afrique Orient.

Saib, J. (1986), "Noun Pluralization in Berber: A Study in Internal Reconstruction", *Langues et Literatures* Y: 109-133.

Scalise, S. (1984), *Generative Morphology,* Dordrecht, Foris. SCALISE, S. (1988), Inflexion and Derivation, *Linguistics,* 26: 561-582.

Schwartz, *A.* (1972), "Constraints on Transformations", *Journal of Linguistics* 8: 35-86.

Shlonsky, U. (1990), "Construct State Nominals and Universal Grammar", ms. GLOW, London.

Selkirk, L. (1970) "On the Determiner Systems of Noun Phrase and Adjective Phrase", ms., MlT, Cambridge MA.

Selkirk, L. (1977), "Some Remarks on Noun Phrase Structure", in P. Culicover, T. Wasow, and A. Akmajian (eds.) *Formal Syntax,* New York, Academic Press.

Selkirk, L. (1982), *The Syntax of Words,* Cambridge Mass., MIT Press.

Shlonsky, U. (1987), "Focus Constructions in Berber", in Guerssel and Hale (eds) : 1-20.

Shlonsky, U. and Sigler, M. (1987), "Unexceptional Case Marking", in Guerssel and Hale (eds.): 35-48.

Shlonsky, U. (1988), "Government and Binding in Hebrew nominals", *Linguistics* 26.6: 953-976.

Souali, E. (1986), *A Government and Binding Approach to Clause Structure in Standard Arabic,* MA. University of Wales.

Spencer, A. (1991), *Morphological Theory, An Introduction to Word Structure and generative Grammar,* Cambridge, Mass., Basil Blackwell.

Sproat, R. (1985) "Welsh Syntax and YSO Structure", *Natural Language and Linguistic Theory* 3: 173-216.

Stowell, T. (1981) *Origins of Phrase Structure*, PhD., MIT, Cambridge Mass.

Szabolcsi, A. (1987) "Functional Categories in the Noun Phrase", in Kenesei, (ed.), *Approaches to Hungarian*, vol. 2, Szeged, Budapest.

Tchekoff, C. (1977) "La prédication", *La langue française* 35 : 47-55.

Torrego, E. (1985) "On empty categories in nominals" ms., Boston, University of Mass.

Torrego, E. (1988), "Evidence for DPs", ms., Boston, Univ. of Mass.

Travis, L. (1984) Parameters *and effects of Word Order variation.* PhD., MIT.

Vendler, Z. (I 967) *Adjectives and Nominalizations*, The Hague, Mouton.

Vergnaud, J. R. (1974) *French Relative Clauses*, PhD., MIT, Cambridge Mass.

Vergnaud, J. R. (1985) *Dépendances et niveaux de représentation en syntaxe,* Amsterdam, John Benjamins.

Vycichl W. (1957), "L'article défini du berbère, *Mémorial A. BASSET*, Paris, Maisonneuve : 139-146.

Vycichl, W. (1986), "L'article défini de la langue kabyle", *Etudes et Documents Berbères* l : 61-63.

Williams, E. (1980), "Predication", *Linguistic Inguiry* 11.1: 203-238.

Williams, E. (1981), "Argument Structure and Morphology", *Linguistic Review* 1.1.

Williams, E. (1983) "Against Small Clauses", *Linguistic Inguiry* 14.2: 287-308.

Williams, E. (1985) "PRO in NP", *Natural Language and Linguistic Theory* 15: 131-153.

Williams, E. (1987) "Implicit Arguments, The Binding Theory, and Control", *Natural Language and Linguistic Theory* 5: 151-180.

Zub1zaretta, M.L (1979), Extraction from NP and a reformulation of Subjacency", *ms.*, MIT, Cambridge, Mass.

Dans ce travail, il est livré une analyse des aspects syntaxiques et morphologiques du Groupe Nominal en amazighe. L'étude est réalisée selon le modèle de la théorie générative, dans ses développements relativement récents (GB). Bien qu'elle soit focalisée principalement sur les données de la variante tachelḥiyt, elle adopte une dimension comparative qui assure la convergence vers une conception unifiée de la langue amazighe, sous-tendue par les principes et les paramètres de la Grammaire Universelle.



El Houssaïn El Moujahid est docteur d'État ès-Lettres de l'Université Mohammed V – Rabat.
Enseignant-chercheur en linguistique, à la même Université de 1981 à 2002, il est depuis 2002, Secrétaire Général à l'Ircam.
Outre la linguistique amazighe, ses recherches portent sur la dialectologie et la tradition orale. Parmi ses principales publications : *Grammaire Générative du Berbère, Morphologie et Syntaxe du Nom en Tachelḥit* (1997), et *Nouvelle Grammaire de l'amazighe* (co-auteur, 2008).

75 dh